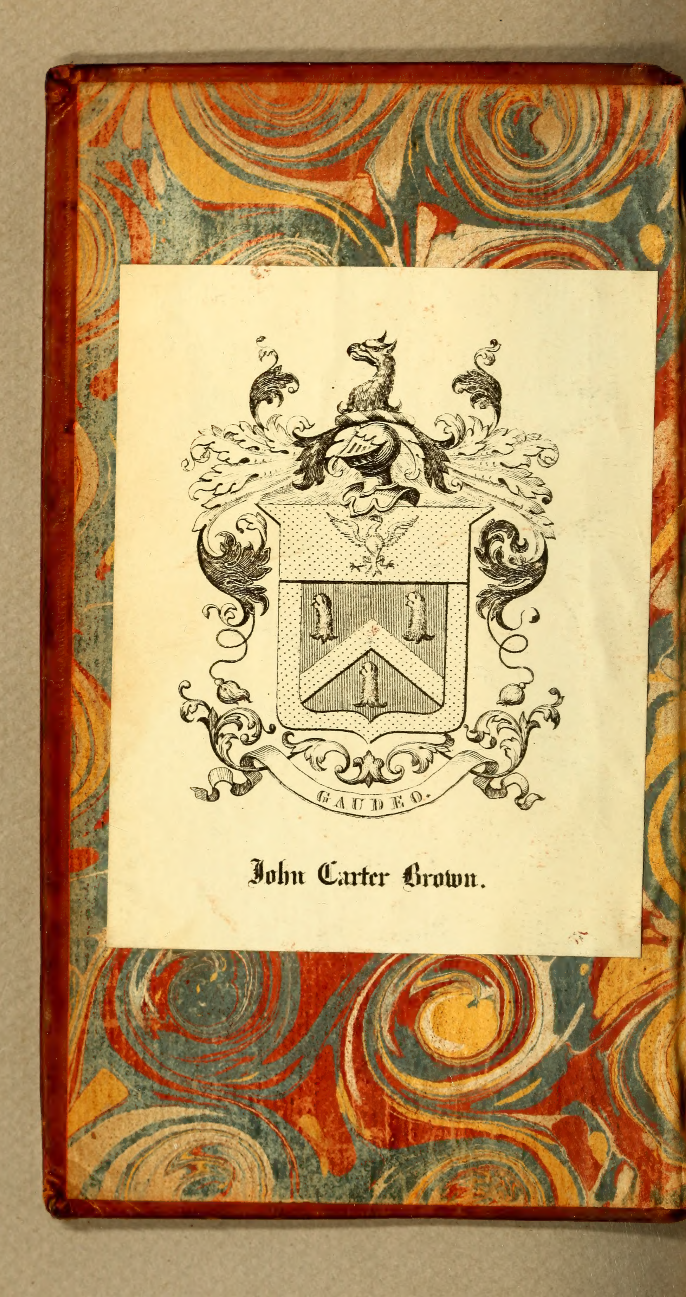
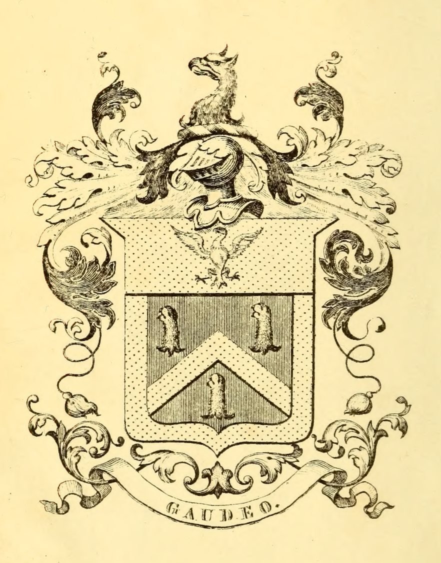



GAUDEO.
John Carter Brown.




GAUDEO.

# NOUVELLE RELATION DE LA GASPESIE,

QUI CONTIENT

Les Mœurs & la Religion des Sauvages Gaſpeſiens Porte-Croix, adorateurs du Soleil, & d'autres Peuples de l'Amerique Septentrionale, dite le Canada.

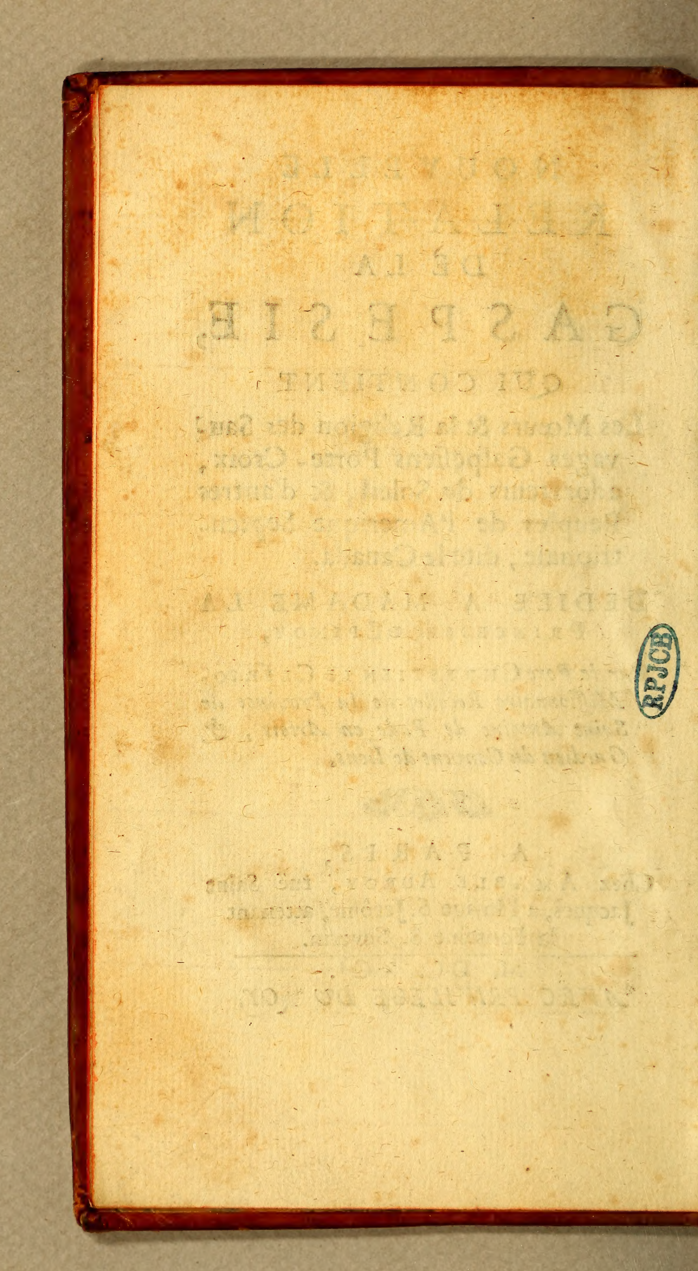
DEDIE'E A MADAME LA PRINCESSE D'EPINOY,

*Par le Pere* CHRESTIEN LE CLERCQ, *Miſſionnaire Recollet de la Province de Saint Antoine de Pade en Artois, & Gardien du Convent de Lens.*



A PARIS,
Chez AMABLE AUROY, ruë Saint Jacques, à l'Image S. Jerôme, attenant la Fontaine S. Severin.

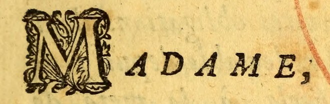
M. DC. XCI.
*AVEC PRIVILEGE DU ROY.*


RPJCB



## A MADAME
# LA PRINCESSE D'EPINOY.





*ADAME,*

*Ne ſoïez pas ſurpriſe, ſi je prens la liberté de vous preſenter, & de donner au Public, ſous les auſpices*

*favorables de vôtre illustre Nom*, *la* Nouvelle Relation de la Gaspesie; *puisqu'elle vous est dûë legitimement, & qu'il est également de son devoir & de sa reconnoissance, de vous offrir, par l'un de ses Missionnaires, ce qu'elle a de plus religieux devant Dieu, & de considerable devant les hommes, pour s'acquiter aujourd'hui des étroites obligations dont elle est redevable depuis plus d'un siecle, à la pieté de vos Ancêtres, d'avoir été soûmise aux Loix de l'Eglise, & du plus grand Monarque de l'Univers, par les appli-*

*cations de leur zele pour le service de l'Etat & de la Religion.*

*En effet,* MADAME, *la verité de l'Histoire nous apprend, que Monsieur Philippe Chabot, Comte de Buransais & de Chargny, Seigneur de Brion, & Grand Amiral de France, qui vivoit plein d'honneur & de gloire sous le Regne de François Premier; voulant fraïer les routes aux Predicateurs de la Foy, dans un Païs où elle n'avoit jamais été annoncée, donna genereusement à Jacques Cartier avec ses Commissions, trois*

*navires équipez à ses frais & dépens, munis de tout ce qui étoit necessaire pour en faciliter les premieres découvertes, & jetter les fondemens de cette florissante Colonie de la Nouvelle France, que l'on voit aujourd'hui si bien établie dans le Canada; & transpirant dans le cœur de ce fameux Pilote, une partie de cette noble ardeur, si commune & si naturelle à tous ceux de vôtre Maison, d'amplifier & d'étendre la gloire de* JESUS-CHRIST *& de nos Rois, il luy commanda d'y arborer la Croix, les Fleurs-de-lys, & cette ce-*

*lebre Inſcription, qui acquit à la Monarchie Françoiſe plus de deux mille lieuës de ces vaſtes Contrées, l'année* 1535. *le ſixiéme Juillet, qu'elle parut pour la premiere fois dans la Gaſpeſie, & peu de jours aprés ſur les rivages & les côtes du Fleuve de Saint Laurent, en ces termes :* Franciſcus Primus, Dei gratiâ, Rex Francorum, regnat.

*C'eſt ainſi,* MADAME, *que toute la France eſt redevable à vôtre auguſte Maiſon, de la conquéte de ce nouveau Monde, & que par un effet ſingulier de la*

*divine Providence, nos Sauvages Gaspesiens virent, avec autant de joie que de surprise, dans leur Païs, une Croix semblable à celle qu'ils adoroient sans la connoître : Ils la figuroient & la portoient religieusement dessus leur chair & dessus leurs habits ; elle presidoit dans leurs Conseils, dans leurs Voïages, & dans les Affaires les plus importantes de la Nation : leurs Cimetieres paroissoient plûtôt Chrêtiens, que Barbares, par le nombre de Croix qu'ils faisoient mettre dessus leurs tombeaux ; en un mot, c'é-*

*toient*, MADAME, *des Atheniens d'un nouveau Monde, qui rendoient leur hommage & leur adoration à la Croix d'un Dieu qui leur étoit inconnu, dans le tems même que les Princes d'Epinoy & de Melun entreprenoient genereusement les voiages les plus celebres de la Terre-Sainte, avec Saint Loüis & nos autres Rois de France, pour la retirer de l'opprobre où elle étoit parmi ces Nations infideles, & la faire adorer par tout le Monde.*

*Animez de l'esprit de Saint Paul, ces Grands Hommes,*

MADAME, *ne vouloient point, avec cet Apôtre de* JESUS-CHRIST, *d'autre gloire, que celle qu'ils recherchoient avec empressement dans la Croix du Fils de Dieu : & ne comptant pour rien ni le grand nombre des Victoires qu'ils avoient remportées sur les Ennemis de la Foi, ni ces faits d'Armes heroïques qui leur acquirent le surnom de* Charpentiers, *à cause de la force victorieuse de leur bras, & de la pesanteur de leurs coups ; ils se faisoient principalement honneur de se croiser avec les plus Braves du*

*Roïaume; portoient publiquement ce ſacré Signe de nôtre Salut, comme la marque éclatante de leur Chriſtianiſme; faiſoient leur Teſtament, & diſpoſoient de leur Maiſon avant leur départ pour la Conquête de la Terre-Sainte, dans le deſſein d'y être Martyrs, ou d'y faire regner* Jesus-Christ *: c'étoient des Heli, qui mouroient à tout moment de regret, de voir cet Arche d'alliance en la puiſſance de ces Philiſtins indomptables; & ils vouloient enfin, qu'elle fût gravée deſſus leur Mauſolée, avec les Armes de vôtre*

*Maiſon, pour marquer à toute la Poſterité, qu'ils ſe mettoient encore aprés la mort ſous la protection de la Croix du Fils de Dieu, dont ils avoient durant la vie ſoûtenu les interêts, avec tant de zele & de gloire.*

*Je paſſerois,* MADAME, *les bornes d'une Epître, & je reconnois avec plaiſir qu'il me faudroit de gros volumes, ſi je voulois rappeller ici la memoire glorieuſe & triomphante de ces Illuſtres Heros: l'antiquité de leur Nobleſſe, plus ancienne même que la naiſſance du Chriſtia-*

*nisme dans nôtre France, du rapport de Gregoire de Tours, qui la fait descendre de ce fameux Aurelian, lequel ménagea le Mariage de Sainte Clotilde & du Roi Clovis, avec tant de sagesse, de conduite & de prudence, que ce grand Prince luy donna pour récompense de cet important service, la Comté de Melun avec ses dépendances : ces pompeuses & magnifiques Alliances de vôtre Maison, avec les Têtes couronnées, & ce qu'il y a de plus Noble & d'Auguste dans l'Europe : la profonde érudition d'un si*

*grand nombre de sçavans Prelats, dont les Lumieres Orthodoxes ont illustré l'Eglise de* Jesus-Christ, *& dissipé les tenebres & les erreurs qui vouloient la perdre, ou la corrompre : la Vertu austere & la Sainteté de tant d'Abbesses, qui ont fondé, reformé & santifié les Cloîtres: cette Pieté & cette Misericorde si naturelle & si visible, par la fondation de tant de Convents, d'Eglises, de Chapelles, d'Oratoires & d'Hôpitaux, dotez des biens de vos Ancêtres, & soûtenus,* MADAME, *de vos pro-*

*pres Liberalitez, à Bethune, à la Baßée, à Abbeville, à Baugé, & dans plusieurs autres endroits du Roïaume.*

*Je serois infini*, MADAME, *& j'ose même dire, avec toute la franchise & la candeur que me donne mon Païs natal, il seroit inutil de faire ici le détail des Actions & des Vertus heroïques de vos Illustres Predecesseurs; puisqu'il semble que la Nature & la Grace aïent heureusement concouru, pour reünir en vôtre Personne, tout ce que l'une & l'autre leur*

*avoit donné de Noblesse, de Vivacité d'esprit, de Conduite, de Sagesse, de Courage, de Vertu, de Pieté, de Foi & de Religion, qui paroissent aujourd'hui avec tant d'éclat dans vôtre Illustre Personne, que vous ne vous attirez pas moins de Benedictions, que Mademoiselle de Melun vôtre Sœur en a reçûës, en vivant & en mourant en odeur de Sainteté, dans la pratique des Vertus les plus éminentes du Christianisme, sur lesquelles vous prenez plaisir de regler & de former*

*toutes les Actions de vôtre vie.*

*En ſorte que s'il m'étoit permis de faire un défi ſemblable à celuy du Sage, parlant de la Femme Forte*, ce ſeroit, MADAME, *pour en trouver une qui pût imiter ſur Vous, cette grandeur d'Ame & de Zele, qui vous attache inviolablement aux interêts de Dieu, de la Religion & de l'Etat ; cette élevation & cette étenduë de Genie univerſel, qui ne vous laiſſe rien penſer que de noble : cette Charité ſans borne, qui rend vôtre cœur*

*ſenſible aux miſeres d'autrui; ouvre vos mains aux liberalitez & aux profuſions de vos grandes richeſſes, pour les ſoûlager; fait de vôtre Maiſon l'azile & le refuge des affligez; plaide auprés du Roi & des Miniſtres, en faveur des miſerables; rend vôtre abord facile & aiſé aux Grands & aux Petits; vous porte à faire du bien à tout le Monde; vous inſpire cette Humilité ſans baſſeſſe, & cette ſainte Fierté ſans orgüeil; & vous donne enfin un Cœur ſelon le Cœur de Dieu, qui vous merite aujourd'hui, avec tant*

*de juſtice, l'eſtime du plus Grand des Monarques, & la veneration de la Cour.*

*Que vôtre modeſtie,* MADAME, *ne s'en offenſe pas: ennemie de la flaterie & de la vanité, l'on ſçait que vous ne fondez vôtre Grandeur, que ſur ce qui peut vous rendre agreable à celuy qui n'éleve une ame auſſi Chrêtienne que la vôtre, qu'autant qu'elle s'aneantit en ſa preſence; mais enfin, quand je voudrois, pour vous complaire, paſſer ſous ſilence le peu que je viens de dire de tous ces rares Avantages de Nature*

*& de Grace que vous possedez, ils n'en seroient pas moins connus de toute la Terre, par les réjallissemens & les impressions sensibles que vous en faites dans le cœur & dans l'esprit de Messieurs les Princes vos Enfans, qui se sont distinguez dans leur premiere Campagne, avec tant de Valeur, d'Intrepidité, de Conduite & de Sagesse, que le Roi a bien voulu confier à la bravoure de Monsieur le Prince d'Epinoy, à l'âge de dix-huit ans, le Regiment de Picardie, & gratifier Monsieur son Frere, d'une Com-*

*pagnie de Cavalerie, pour reconnoître & animer la Valeur de ces deux jeunes Heros, qui donnent de ſi belles eſperances à tous les braves du Roïaume.*

*Dignes du choix de* LOüis LE GRAND, *& ſaintement animez de ce zele tout de feu de leurs Genereux Ancêtres, pour la Religion & l'Etat, on les a vû courir à la Gloire, & ſuivre Monſeigneur en Allemagne, pour ſoûtenir les mémes interêts: ils ſe partagent aujourd'hui en Flandre & ſur le Rhin, afin d'être par tout les Déſenſeurs*

*des Autels, & faire revivre avec la memoire, le Courage & le Zele des Guillaumes, des Adams de Melun, & des autres Heros du Christianisme, qui ont arrêté les progrez des Infideles, dompté la rebellion des Heretiques, & vaincu par tout les Ennemis de la France.*

*Penetré donc que je suis, des sentimens d'un profond respect pour la Vertu d'une Mere si Glorieuse, & charmé du Zele & de la Generosité des Enfans si dignes de leur Naissance; que dois-je faire,* MADAME, *aprés avoir pris la confiance de*

*vous dedier la* Nouvelle Relation de la Gaspesie, *pour la donner au Public sous vos auspices? sinon d'offrir à Dieu mes Prieres, mes Vœux & mes Sacrifices, pour le conjurer instament de verser avec abondance sur vôtre Illustre Personne, la plenitude de ses Benedictions, & de conserver Messieurs les Princes vos Enfans, dans les dangers, les perils, & les hazards de la Guerre, où l'intrepidité de leur Courage, secondé d'un veritable zele de Religion, les expose à tout moment, pour la Catholicité, & le Service du*

*premier, du plus Auguste, & du plus Religieux Monarque du Christianisme*

*Je me trouve,* MADAME, *d'autant plus obligé à ces justes devoirs, qu'aïant l'honneur d'être non-seulement Gardien des Recollets de Lens, qui ont le bonheur d'annoncer l'Evangile de* JESUS-CHRIST *à vos Peuples de la Principauté d'Epinoy, mais encore Superieur d'une Communauté aussi reguliere, & aussi zelée pour la perfection Religieuse, que celle de vos Filles de la Bassée, dont vous êtes la Fondatrice;*

*avec*

*nous devons tous ensemble reconnoître devant Dieu, aux pieds de ses Autels, les puissantes obligations que nous vous avons, & à toute vôtre Illustre Famille; dans l'esperance que vôtre bonté voudra bien recevoir ce petit essai de l'Histoire de la Gaspesie, aussi favorablement qu'elle m'a reçû moi-même, lorsque j'ai eu l'honneur, à mon arrivée à Paris, de vous témoigner, comme je fais encore à present, avec tout le respect qu'il m'est possible, que je suis &*

*ſerai toute ma vie, par inclination & par obligation,*

*MADAME,*

Vôtre tres-humble & tres-obeïſſant Serviteur, Frere CHRESTIEN LE CLERCQ, Miſſionnaire Recollet de la Province d'Artois, & Gardien du Convent de Lens.

*Extrait du Privilege du Roi.*

PAR Grace & Privilege du Roi, donné à Paris le 30. Decembre 1690. ſigné, par le Roi en ſon Conſeil, MENESTREL; Il eſt permis au R. P. CHRESTIEN LE CLERCQ Miſſionnaire Recollet, Gardien du Convent de Lens en Artois, de faire imprimer par qui bon luy ſemblera, un Livre intitulé *Nouvelle Relation de la Gaſpeſie, qui contient les Mœurs & la Religion des Sauvages Gaſpeſiens Porte-Croix, adorateurs du Soleil, & autres Peuples de l'Amerique Septentrionale, dite le Canada*, durant le tems & eſpace de huit années conſecutives, à compter du jour que led. Livre ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Et défenſes à tous Imprimeurs & Libraires

de l'imprimer, vendre & debiter, ſous quelque pretexte que ce ſoit, même d'impreſſion étrangere, ou autrement, ſans le conſentement dudit Expoſant, ou de ſes aïans cauſe ; à peine de quinze cens livres d'amende, païables par chacun des contrevenans, confiſcation des éxemplaires, & de tous dépens, dommages & interêts, comme il eſt plus amplement porté par ledit Privilege.

*Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 5. Janvier 1691. ſuivant l'Arrêt du Parlement du 8. Avril 1653. & celuy du Conſeil Privé du Roi, du 27. Février 1665.*

*Signé*, AUBOÜYN, *Syndic.*

Ledit Reverend Pere a cedé ſon Privilege à AMABLE AUROY Marchand Libraire.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois, le vingtiéme Avril* 1691.

NOUVELLE



# NOUVELLE RELATION DE LA GASPESIE.

## CHAPITRE PREMIER.

### *De la Gaſpeſie en general.*

LA Gaſpeſie ou Gaſpé, d'où nos Sauvages tirent leur origine & leur nom de Gaſpeſiens, n'a pas ſeulement été fameuſe & remarquable parmi les Nations de l'Amerique Septen-

trionale ; ſoit par la demeure ancienne & ordinaire que les premiers Chefs & les Capitaines, qui ſont les Rois & les Souverains de ces Peuples, y ont établië pendant le cours de pluſieurs ſiecles, comme le Siege de leur Empire, & d'un Gouvernement tel qu'il ſe peut trouver dans le Canada, parmi les Barbares de la Nouvelle France ; ſoit auſſi par les guerres ſanglantes, & la fureur de leurs armes victorieuſes & triomphantes, qu'ils ont autrefois portées juſques chez les Eſkimaux, & les autres Sauvages qui demeurent le long des côtes du grand fleuve de Saint Laurent : Mais elle eſt encore tres conſiderable parmi nous, tant par la pêche de Moruë que l'on y fait tous les ans, que par la mine de

Plomb qu'on y a découvert depuis quelques années, laquelle toutefois on a été malheureusement obligé d'abandonner, aprés y avoir fait une tres-grande dépense ; cette mine n'aïant pas été jugée assez abondante pour en retirer le profit & les avantages qu'on en esperoit : peut-être, à ce que j'en ay pû juger lorsque j'étois sur les lieux, parce que les Mineurs que l'on y avoit envoïez de France, ont voulu trouver sur le haut, le pillon qu'ils eussent pû trouver beaucoup plus facilement au bas du rocher qui cache ce métail, dont l'espece approche davantage, ou pour le moins autant de l'étain, que du plomb.

Ce lieu donc, qui est proprement ce que nous appel-

lons Gaſpeſie, ou autrement Gaſpé, eſt un Païs plein de montagnes, de bois & de rochers, dont la terre eſt tout-à-fait ſterile & ingrate: en un mot, c'eſt une Baye qui eſt à l'embouchure du fleuve de Saint Laurent, à la hauteur de quarante-huit degrez, ſur quatre á cinq lieuës de largeur, & ſix à ſept de profondeur, qui ſe termine par un tres-beau baſſin & trois rivieres fort poiſſonneuſes, leſquelles ſe diviſent bien avant dans les terres. Elle n'eſt éloignée que de ſept lieuës de l'Iſle Percée, qui n'eſt pas, comme quelques-uns ſe l'imaginent, une Iſle capable de loger des Habitans; puiſque ce n'eſt qu'un rocher fort rude, eſcarpé de toutes parts, d'une hauteur extraordinaire, & d'une élevation ſurprenante. Il eſt

même tellement percé dans trois ou quatre endroits differens, que les chaloupes passent toutes mâtées & à pleine voile par la principale de ses ouvertures : C'est de-là qu'il tire son nom de l'Isle Percée, quoique ce ne soit veritablement qu'une Peninsule ou Presqu'isle, dont on peut faire aisément le circuit à pied, lorsque la marée est basse, & n'aïant la ressemblance d'une Isle qu'à marée haute. Elle n'est separée de la Terre-ferme, que de deux à trois arpens de terre : il semble même qu'elle y ait été jointe autrefois, & qu'elle n'en ait été divisée que par les orages & les tempêtes de la mer.

Nous y avons une Mission assez considerable ; d'où j'apprens avec bien de la douleur

par un de nos Miſſionnaires, le Reverend Pere Emanuel Jumeau, qui eſt de retour du Canada, dans le tems même qu'on imprime cette Hiſtoire, que l'Hoſpice & l'Egliſe que nous y avions fait bâtir, & que les Sauvages les plus barbares de la Nouvelle France avoient en ſinguliere veneration, n'ont pas été à l'abri de la fureur & de la rage des Anglois, Hollandois & François renegats, qui ont tout reduit en cendres, avec des circonſtances capables de faire fremir d'horreur l'Enfer même. Voici le contenu de la Lettre que ce bon Religieux m'écrit de l'Iſle Dieu, du quinziéme d'Octobre mil ſix cens quatre-vingt-dix.

*Mon Reverend Pere,*

*Ie passe sous silence le détail affligeant du naufrage que nous fîmes l'année passée, dans une nuit affreuse, le vingt troisiéme de Novembre, contre le Cap des Rosiers, à quinze lieuës de l'Isle Percée, & du malheur que nous avons eu celle-cy, d'avoir été pris par un Armateur de Flessingue, à cinquante lieuës de la Rochelle, pour vous faire part de la douleur qui seule m'occupe entierement à present, & qui, je m'assûre, ne vous affligera pas moins que moy, puisque j'ay été le témoin des peines que vous vous êtes données pour l'établissement de nôtre Mission de l'Isle Percée, & du Zele avec lequel vous y avez procuré la gloire de Dieu, & le salut des*

ames. Il ſemble que nôtre Seigneur n'ait voulu me conſerver la vie dans le naufrage, que pour être auſſi le témoin de la ruine totale & de l'entiere deſolation de ce lieu; afin de vous en faire moy-même la relation, qui donnera aſſez à connoître à tout le monde, juſqu'à quel excez d'impieté & de fureur l'Hereſie peut monter, quand une fois elle ſe trouve en état de tout entreprendre & de tout éxecuter par le miniſtere de ſes adherants. C'eſt peu de vous dire, qu'au commencement du mois d'Août dernier, deux fregates Angloiſes parurent ſous le Pavillon de France, à la rade de l'Iſle de Bonaventure, & par ce ſtratagême ſe ſaiſirent aiſément de cinq navires Pêcheurs, dont les Capitaines & les équipages, qui étoient alors entierement occupez à la pêche, furent tous

obligez de ſe ſauver à Quebec; parce qu'ils n'étoient pas en état de ſe défendre, ni de reſiſter à tant de Nations liguées contre-eux. Enſuite, ces ennemis jurez de l'Etat & de la Religion aïant tenté une deſcente à terre, qui leur reüſſit comme ils le ſouhaitoient, ils y ſejournerent pendant huit jours tous entiers, où ils commirent cent impietez, avec tous les deſordres imaginables; mais entre autres choſes ils pillerent, ravagerent & brûlerent les maiſons des Habitans, qui ſont bien au nombre de huit ou dix Familles, & qui pour la pluſpart s'étoient déja refugiez dans les bois avec precipitation, pour éviter la rencontre & la cruauté de ces impitoïables Heretiques, qui faiſoient un horrible carnage, & mettoient tout à feu & à ſang. Ie fremis d'horreur au ſim-

*ple ſouvenir des impietez & des ſacrileges que ces ſcelerats commirent dans nôtre Egliſe, qui leur ſervoit de corps-de-garde, & de lieu de débauche; leſquels animez du même eſprit que les Iconoclaſtes, briſerent & foulerent aux pieds nos Images, contre leſquelles ils fulminoient mille imprecations, avec des invectives & des injures, comme ſi elles euſſent été vivantes. Les tableaux de la ſainte Vierge & de ſaint Pierre ne furent pas éxemts de leur furie, ni de leurs emportemens; puiſque tous deux furent criblez de plus de cent cinquante coups de fuzil, que ces malheureux lâchoient, à chaque fois qu'ils prononçoient par moquerie & par deriſion ces mots des Litanies:* Sancta Maria, ora pro nobis: Sancte Petre, ora pro nobis. *Pas une Croix n'échapa à leur*

fureur, à la reserve de celle que j'avois autrefois plantée sur la Table à Rolland, qui pour être sur une montagne de trop difficile accez, subsiste encore à present toute seule, comme le monument sacré de nôtre Christianisme. Les sacrileges de Baltazar, qui prophana autrefois, au milieu d'un festin, les vases sacrez du Temple de Ierusalem en y faisant boire ses Courtisans & ses Concubines, furent les mêmes que commirent ces Heretiques, lesquels au milieu de leurs horribles débauches, tant de jour que de nuit, beuvoient dans nos Calices des rasades, à la santé du Prince d'Orange, qu'ils benissoient, fulminant au contraire mille imprecations contre leur Roi legitime. Le Commandant, pour se distinguer autant par ses impietez, qu'il l'étoit par son caractere, se

revêtit de la plus belle de nos Chasubles ; & par une ostentation aussi vaine que ridicule, se promenoit sur la greve, avec le Soleil d'argent, qu'il avoit fait attacher sur son bonnet ; obligeant ses camarades, par mille paroles de dissolution, à luy rendre les mêmes honneurs & les mêmes reverences, que les Catholiques rendent dans les Processions les plus solemnelles, au tres-saint Sacrement de l'Autel. Ils acheverent enfin toutes ces impietez, par une ceremonie autant extraordinaire dans sa forme, qu'elle est extravagante & abominable dans toutes ses circonstances. Ils prirent les Couronnes du saint Sacrement & de la sainte Vierge, qu'ils poserent sur la tête d'un mouton : ils lierent les pieds de cet animal ; & l'aïant couché sur la Pierre consacrée du

maître Autel, ils l'égorgerent, & le sacrifierent, en dérision du Sacrifice de la sainte Messe, pour remercier Dieu ( à ce qu'ils disoient ) des premiers avantages qu'ils remportoient sur les Papistes de la Nouvelle France. Ils mirent ensuite le feu aux quatre coins de l'Eglise, qui fut bien tôt reduite en cendres, de même que celle de nôtre Mission en l'Isle de Bonaventure, qui eut aussi une pareille destinée, aprés qu'ils en eurent brisé les Images, & coupé tous les ornemens à grands coups de sabre. Vous pouvez bien juger, par la douleur que vous ressentez au simple recit que je vous fais de ces desastres, combien je fus sensiblement touché, lorsque dans l'endroit même où avoit été le maître Autel de nôtre Eglise, j'y trouvay encore la carcasse du mou-

*ton qui avoit ſervi de victime au ſacrifice abominable de ces Impies. Outré & penetré de douleur de voir ainſi toutes les Croix de cette Miſſion hachées par morceaux, ou renverſées par terre, je formai en même-tems la reſolution de rétablir les principales; à quoy je reüſſis, avec le ſecours charitable des Habitans, qui ſe porterent à ce ſaint ouvrage avec encore plus de pieté & de devotion, que ces miſerables Heretiques n'avoient fait paroître de fureur & de rage à les renverſer: Mais helas! mon cher Pere, j'ay grand ſujet de croire, & je crains bien qu'elles ne reſſentent encore les effets funeſtes d'une ſeconde deſcente de ces ennemis jurez de nôtre ſainte Religion; puiſque deux jours aprés l'érection de ces Croix, c'eſt à dire le dixiéme de Septembre,*

*nous fûmes obligez de couper in-ceſſament nos cables, & de faire voile à la vûë de ſept navires ennemis, qui nous donnerent la chaſſe d'une étrange maniere, mais dont nous échapâmes enfin heureuſement, à la faveur de la nuit, pendant laquelle nous vîmes avec regret toutes les Habitations de la petite riviere en feu. Dieu ſçait l'embarras & les inquietudes où nous nous trouvâmes alors, n'aïant point de leſte ce qu'il nous en faloit pour forcer de voile, afin de nous éloigner plus promtement de l'Iſle Percée, comme nous le ſouhaitions; & outre cela, manquant de pain, d'eau douce, & en un mot, de tout ce qui étoit neceſſaire pour une navigation auſſi longue & auſſi difficile, que celle de Canada en France; mais enfin, nôtre Seigneur nous délivra de tous ces dangers par ſa miſericorde,*

*& particulierement de l'Armateur de Flessingue, qui s'étant rendu maître de nôtre vaisseau, nous pilla entierement ; & ne nous aïant retenu que quatre à cinq heures dans son bord, nous renvoïa dans nôtre navire, aprés beaucoup de menaces & de mauvais traitement : & deux jours aprés, étant derechef poursuivi par un autre vaisseau, nous découvrîmes heureusement l'Isle-Dieu, où nous venons de moüiller l'ancre à la rade, & d'où je vous écris cette Lettre, dans l'esperance de vous entretenir plus amplement des malheurs de nôtre Mission de l'Isle Percée. Souvenez vous cependant de moy dans vos saints Sacrifices, & me croïez pour l'éternité tout à vous.*

Nous avons sans doute lieu de croire, par tant d'horreurs & de

& de ſacrileges, que ces Impies ne reüſſiront pas dans le projet pernicieux qu'ils ont formé, de deſoler entierement la Colonie de la Nouvelle France ; & que le Seigneur, qui ſe joue comme il luy plaît des deſſeins des méchans, protegera ſes fideles Sujets contre les ennemis jurez de ſon ſaint Evangile, & délivrera ſon Peuple de l'opreſſion & de la tyrannie de ces cruels Pharaons, en donnant la victoire aux Canadiens, ſous la conduite de Monſieur le Comte de Frontenac ; ce que nous avons lieu d'eſperer, ſuivant les dernieres nouvelles que nous avons reçûës du Canada.

L'Egliſe de cette Miſſion étoit deſtinée au Prince des Apôtres, & la ceremonie que l'on en fit penſa me coûter la

vie ; puiſque pour la rendre plus celebre, plus pompeuſe & plus magnifique, m'étant embarqué dans un canot avec trois de nos Sauvages, afin d'y apporter tout ce que j'aurois pû trouver d'ornemens, le mauvais tems nous ſurprit : la mer changea preſque en un momēt. Il s'éleva enfin un orage & une tempête ſi furieuſe, qu'elle briſa & emporta les deux extrémitez de nôtre canot, de maniere que nous nous trouvâmes dans l'eau juſques à la ceinture, & dans un danger manifeſte de perir & de nous perdre tous, ſans le ſecours charitable de nos Sauvages ; car ces Barbares, qui étoient alors, par bonheur pour nous, cabanez ſur les rivages de la mer, s'apperçûrent heureuſement de nôtre diſgrace : Ils en furent ſi ſen-

ſiblement touchez, qu'ils quitterent promtement leurs habits, & par une generoſité que nous ne pouvons aſſez reconnoître ni admirer, les uns ſe jetterent tous nuds à la nage, & quelques autres s'embarquerent avec tant de ſuccez dans leurs canots, qu'ils nous délivrerent enfin du peril où nous nous êtions malheureuſement engagez. Nos Capitaines François voulurent reconnoître par leurs feſtins & les preſens, qu'ils firent genereuſement à tous ces Sauvages, les bons offices qu'ils venoient de rendre à leur Miſſionnaires ; & par une ſainte émulation, ces Meſſieurs voulurent bien donner auſſi tout l'éclat, & faire paroître toute la ferveur qu'on pouvoit ſouhaiter dans un Païs barbare,

& dans une conjoncture si fâcheuse, pour honorer la ceremonie de la Dedicace de la premiere Eglise qu'on ait jamais érigée à la gloire de Dieu dans ce lieu de pêche, depuis l'établissement de la Foi, & la naissance du Christianisme dans la Nouvelle France; comme vous le pouvez voir fort au long, dans le Livre que j'ay fait *du premier établissement de la Foi dans la Nouvelle France*, qui se vend chez le même Libraire. Cette Mission, avec celle de l'Isle de Bonaventure, qui a Sainte-Claire pour Titulaire & pour Patrone, & qui n'est éloignée de l'Isle Percée, que par le trajet d'une petite lieuë, nous a été donnée du consentement de Monseigneur de Laval, alors Evêque de Petrée & Vi-

caire Apostolique, mais depuis premier Evêque de Quebec; par Monsieur le Comte de Frontenac Lieutenant General des armées du Roi, Gouverneur de toute la Nouvelle France: afin que rien ne manquât au zele infatigable qu'il a toûjours fait paroître pour le soulagement spirituel & temporel des Sujets de sa Majesté, qui viennent negocier, pêcher, ou s'habituer dans cette nouvelle Colonie. Les Recolets luy seront à jamais redevables de l'honneur, d'avoir été les premiers Missionnaires sedentaires de cette belle Mission, qui s'est renduë celebre & florissante, par les travaux & les soins Apostoliques qu'ils ont pris pour le salut des François & des Sauvages qui la composent aujourd'huy. C'est

là où les Reverends Peres Hilarion Guesnin & Exuper de Thunes ont signalé leur zele & leur pieté, avec une édification singuliere de tous ces Peuples.

Le tres Reverend Pere Potentien Ozon, Provincial des Recollets de Saint Antoine de Pade en Artois, qui passa en qualité de Commissaire & Superieur de nos Missions en 1675. m'y destina la même année, pour y continuer le bien que ces illustrés Missionnaires y avoient déja saintement commencé. Le Lion d'or, commandé par le Capitaine Coûturier, fut le vaisseau sur lequel je m'embarquay, afin de me rendre au plûtôt à l'Isle Percée. Nous y arrivâmes le ving septiéme Octobre de la même année, aprés avoir

eſſuïé mille dangers ; mais entr'autres une tempête ſi fâcheuſe & ſi violente, tout proche de la fameuſe Iſle d'Anticoſtie, que nôtre Capitaine ſe voïant dans l'impoſſibilité de reſiſter à la fureur de l'orage, prit la reſolution de repaſſer en France, ſans moüiller l'ancre à la rade de l'Iſle de Bonaventure, & ainſi d'y abandonner les hommes qu'il y avoit laiſſez en allant à Quebec, pour y faire la pêche de Moruë : mais enfin, le calme ſuccedant tout à coup à la tempête, ſur les dix heures du matin, fit changer de deſſein à nôtre Capitaine, qui continua ſa route comme auparavant ; & aprés beaucoup de peines & de fatigues, nous abordâmes, graces à Dieu, fort heureuſement, à

l'Habitation de Monſieur Denys, ſur les quatre heures aprés midi, qui étoit tres bien logé, ſur le bord d'un baſſin vulgairement appellé la Petite riviere, ſeparé de la mer par une belle langue de terre, qui par l'agrément merveilleux qu'elle donne à ce lieu, le rend un ſejour fort agreable.

La ſolitude où je me trouvay alors, ſans y penſer, avec trois à quatre perſonnes qui étoient au ſervice de Monſieur Denys, n'eut rien que d'engageant & d'aimable pour moy : je peux même dire, avec verité, qu'elle fut la principale de toutes mes conſolations ; puiſqu'elle me procura tout le tems que je pouvois raiſonnablement ſouhaiter, pour me diſpoſer ſaintement aux fonctions penibles & laborieuſes de ma premiere

Miſſion,

Mission, que le merite de l'obeïssance venoit de confier à mes soins.

Un homme, qui dans la bassesse de son extraction, conservoit une vertu peu commune & assez rare, parmi les domestiques les plus zelez pour le service de Dieu & de leurs Maîtres, adoucit beaucoup les rigueurs de nôtre hivernement. On peut dire que j'étois charmé du plaisir qu'il prenoit dans les entretiens que nous avions souvent ensemble, touchant l'affaire importante de son salut. Il prenoit un soin particulier de m'éveiller tous les jours regulierement à quatre heures, afin de me disposer à celebrer la sainte Messe, que je disois ordinairement à la pointe du jour, avec les Prieres du ma-

tin : & le ſoir, ſelon la coûtume tres-loüable & generalement obſervée dans toutes les Familles de la Nouvelle France, nous diſions le Chapelet en commun, avec les Prieres ordinaires, qui étoient ſuivies de la lecture des Reflexions les plus touchantes du Jugement dernier, compoſées par le tres-Reverend Pere Hyacinthe le Febvre. Comme c'eſt un ouvrage rempli d'érudition, & des veritez les plus ſolides du Chriſtianiſme, il m'a auſſi toûjours été d'un tres-grand ſecours dans tous les endroits differents où l'obeïſſance m'a deſtiné pour le ſervice de nos Miſſions. Je l'appellois mon Miſſionnaire par excellence, qui pendant mon abſence travailloit fructueuſement à la converſion

des ames ; puisqu'en effet l'aïant une fois donné à quelqu'un de ces Catholiques, dont la vie n'étoit pas des plus regulieres, la lecture qu'il en fit pendant six semaines, luy inspira des sentimens d'une contrition si sincere & si veritable, qu'en me remettant ce Livre entre les mains, il me fit une confession generale de toute sa vie passée, aprés avoir été plus de dix-huit ans, sans frequenter le Sacrement de Penitence.

Je m'appliquai serieusement pendant tout cet hiver, à l'étude de certains Ecrits de la langue Algomquinne, que l'on m'avoit donnez ; croïant qu'ils me seroient necessaires pour l'instruction des Sauvages au retour de leur chasse, qu'ils faisoient à quinze ou vingt

lieuës de nôtre Habitation. Tout mon travail cependant fut inutile, car nos Gaſpeſiens n'entendoient que tres-imparfaitement l'Algomquin ; & il me falut tout de nouveau commencer l'étude des Prieres Gaſpeſiennes que l'on m'envoïa de Quebec par la premiere barque, qui au commencement du printems partit pour l'Iſle Percée. Je les appris en fort peu de tems, avec beaucoup plus de facilité que je ne me l'étois perſuadé : je les enſeignai même pour la premiere fois à nos Sauvages, avec beaucoup de ſuccez, par des caracteres inſtructifs, dont je parlerai dans la ſuite de cette Hiſtoire. Mais enfin, comme toute l'application que je donnois pour me rendre ſçavant dans le Gaſpeſien,

dont l'intelligence eſt abſolument neceſſaire, quelque difficile qu'il ſoit, aux Miſſionnaires qui veulent travailler efficacement au ſalut de ces Peuples, étoit interrompuë pendant l'été, par les ſervices que j'étois obligé de rendre à nos François, qui viennent quelque-fois juſques au nombre de quatre à cinq cens, faire la pêche de Moruë à l'Iſle Percée: Je pris reſolution, aprés le départ des navires, de ſuivre les Sauvages dans les bois pendant l'hiver, & de demeurer avec eux dans leurs cabanes, pour m'inſtruire entierement dans la langue Gaſpeſienne, que je me ſuis enfin renduë aſſez familiere, aprés beaucoup de peines & de travaux. J'en ay même fait un Diction-

naire, que j'ay laissez à Quebec, dans nôtre Convent de Nôtre-Dame des Anges; afin de faciliter à nos Missionnaires, comme il m'a fait, tout le bien qu'il a plû à Nôtre-Seigneur d'operer par mon foible ministere, & qu'il voudra faire par leur zele, dans la conversion de ces Infideles, qui habitent plus de deux cens lieuës de ce Nouveau Monde, & qui portent plusieurs noms differens, suivant la difference des rivieres & des endroits les plus considerables qu'ils habitent.

Comme je me suis singulierement appliqué, par le conseil de mes amis, à en connoître éxactement les Maximes, les Mœurs & la Religion, j'ay crû que j'en devois donner au Public une pein-

ture & une idée fidele & parfaite, par cette nouvelle Relation; trop heureux & trop satisfait de mes peines, si on en fait la lecture avec le même plaisir que j'écris le détail de tout ce que j'ay remarqué de plus curieux & de plus agreable, dans les Missions que j'ay eu l'honneur de cultiver, pendant les douze années que j'ay demeuré dans la Nouvelle France.

C'est une erreur qui n'est que trop commune, dont il est à propos de desabuser le Public. Il faut avoüer qu'on se persuade trop facilement dans nôtre Europe, que les Peuples de l'Amerique Septentrionale, pour n'avoir pas été élevez dans les maximes de la civilité, ne retiennent de la nature humaine que le seul

titre d'Hommes Sauvages, & qu'ils n'ont aucunes de ces belles qualitez de corps & d'eſprit, qui diſtinguent l'eſpece humaine de celle des animaux de la terre; les croïant tous velus comme des ours, & plus inhumains que les tygres & les leopards. Il eſt bon cependant, pour corriger une idée ſi groſſiere, ſi injuſte & ſi peu raiſonnable, qu'on ſçache la difference qu'il y a entre nos Sauvages, & quantité d'autres Peuples feroces & cruels; mais particulierement des Habitans des Iſles des Gorgades, dont l'Hiſtoire fait mention qu'un certain Hano Capitaine Cartaginois, rapporta deux peaux de femmes toutes veluës, qu'il fit mettre dans le Temple de Junon, comme un prodige &

une rareté ſinguliere : puiſqu'en effet nos Gaſpeſiens ont moins de poil que les François, les aïant vû moy même s'arracher celuy de la barbe juſques à la racine, pour n'en avoir non plus que les femmes ; & qu'enfin la Nature leur inſpire aſſez de tendreſſe & de charité envers leurs Enfans, leurs Compatriotes, & les Etrangers même, pour ne les pas croire ſemblables aux animaux les plus feroces & les plus furieux, comme il ſera aiſé de remarquer dans la ſuite de cette Hiſtoire, où je ferai paroître par la ſincerité de mon ſtile, le Sauvage Gaſpeſien, en quelque état qu'on le puiſſe conſiderer.

## CHAPITRE II.

### *De l'Origine des Gaspesiens.*

L'Origine de ces Peuples, & la maniere dont ce Nouveau Monde a été habité par une multitude presque infinie de Peuples de tant de Nations differentes, nous paroît tellement obscure, qu'aprés les recherches les plus curieuses & les plus exactes qu'on en a faites jusques à present, tout le monde est obligé d'avoüer & de confesser ingenûment, qu'on n'en peut avoir une connoissance juste & veritable.

Il semble que ce secret devroit être uniquement reservé aux Sauvages, & que d'eux

ſeuls on en devroit apprendre toute la verité ; puiſqu'enfin il a été un tems parmi nous, qu'on ignoroit qu'il y eût une Amerique Septentrionale, que les plus ſçavans mêmes ne faiſoient pas difficulté de loger dans les eſpaces imaginaires, ne la pouvant loger dans la capacité de leurs eſprits, & qu'il n'y a pas encore deux cens ans qu'on en a fait la premiere découverte. Nos Gaſpeſiens cependant ne nous peuvent rien apprendre de certain ſur ce ſujet ; peut-être parce qu'ils n'ont aucune connoiſſance des belles Lettres, qui leur pourroient donner celle de leurs ancêtres, & de leur origine. Ils ont bien, ſi vous voulez, quelque idée legere & fabuleuſe de la creation du Monde & du deluge ; diſant que lorſ-

que le Soleil, qu'ils ont toûjours reconnu & adoré comme leur Dieu, crea tout ce grand Univers, il divisa promtement la Terre en plusieurs parties, toutes separées les unes des autres par de grands lacs : que dans chaque partie il fit naître un homme & une femme, qui multiplierent, & vêcurent fort long-tems ; mais qu'étant devenus méchans avec leurs enfans, qui se tuoient les uns les autres, le Soleil en pleura de douleur, & la pluie tomba du Ciel en si grande abondance, que les eaux monterent jusques à la cime des rochers & des montagnes les plus hautes & les plus élevées. Cette inondation, qui, disent-ils, fut generale par toute la terre, les obligea de s'embarquer sur leurs canots d'écorce,

pour ſe ſauver du gouffre furieux de ce deluge general: mais ce fut en vain, car ils perirent tous malheureuſement, par un vent impetueux qui les culbuta, & les enſevelit dans cet horrible abîme ; à la reſerve cependant de quelques vieillards & de quelques femmes, qui avoient été les plus vertueux & les meilleurs de tous les Sauvages. Dieu vint enſuite, pour les conſoler de la mort de leurs parens & de leurs amis: aprés quoy il les laiſſa vivre ſur la terre, dans une grande & heureuſe tranquillité ; leur donnant avec cela, toute l'adreſſe & l'induſtrie neceſſaire pour prendre des caſtors & des orignaux, autant qu'ils en auroient beſoin pour leur ſubſiſtance. Ils ajoûtent encore

quelques autres circonſtances tout-à fait ridicules, que j'obmets volontiers; parce qu'elles ne nous prouvent aucunement un ſecret inconnu aux hommes, & reſervé à Dieu ſeul.

D'autres veulent que ce Nouveau Monde ait été peüplé par quelques particuliers, qui s'étant embarquez ſur la mer pour établir une Colonie dans les Païs étrangers, furent attaquez par l'orage & la tempête, qui les jetta ſur les côtes de l'Amerique Septentrionale, où ils firent malheureuſement naufrage, & perdirent avec leurs navires, tout ce qu'ils pouvoient avoir de biens & de plus precieux dans le monde; en ſorte que ce naufrage les aïant mis tout-à-fait hors d'eſperance de repaſ-

ser jamais dans leur Païs, ils prirent la resolution de travailler serieusement à la conservation de leurs vies, s'adonnant à la pêche & à la chasse, qui ont toûjours été fort abondantes dans ces quartiers; & qu'au défaut de leurs habits, la necessité, qui est la mere des inventions, leur donna l'industrie de se vêtir de peaux de castor, d'origniac, & des autres animaux qu'ils tuoient à la chasse: qu'il se pouvoit faire veritablement qu'ils fussent instruits des Misteres sacrez de nôtre sainte Religion, qu'ils eussent même la connoissance & l'usage des belles Lettres; puisque dans les établissemens des Colonies, on y fait ordinairement passer des hommes également sçavants & devots, pour en-

ſeigner aux Peuples avec les ſciences humaines, les maximes les plus ſolides de la ſageſſe & de la pieté Chrêtienne: mais que perſonne ne leur aïant ſuccedé dans ces glorieux emplois, la connoiſſance qu'ils avoient du vrai Dieu, des belles Lettres & de leur Origine, s'étoit ainſi inſenſiblement perduë & effacée dans leur malheureuſe poſterité, par la ſucceſſion des tems.

Quoiqu'il en ſoit, le culte ancien & l'uſage religieux de la Croix, qu'on admire encore aujourd'huy parmi les Sauvages de la riviere de Mizamichis, que nous avons honorée du titre auguſte de la riviere de Sainte-Croix, pourroient bien nous perſuader en quelque façon,

que

que ces Peuples ont reçû autrefois la connoissance de l'Evangile & du Christianisme, qui s'est enfin perduë, par la negligence & le libertinage de leurs ancêtres ; à peu prés comme nous lisons dans la Vie de S. François Xavier, qui trouva dans l'une de ses Missions une belle Croix que l'Apôtre saint Thomas y avoit plantée, & un Peuple qui n'avoit plus qu'une legere, ou presque point d'idee de la veritable Religion, que cet illustre Disciple de JESUS luy avoit prêchée avec tant de zele, aux dépens de sa vie & de tout son sang. J'en ferai un traité particulier, lorsque je parlerai de la Religion des Gaspesiens, dont l'origine nous est tout-à-fait inconnuë. Ils observent cependant, & retiennent dans

leur conduite plusieurs maximes de nos premiers Peres, étant vêtus, logez & nourris comme eux ; n'aïant pas même d'autres armes, soit pour la guerre, soit pour la chasse, que celles qui furent premierement en usage chez nos ancêtres, aprés la creation du Monde.

---

## CHAPITRE III.

### *De la Naissance des Gaspesiens.*

ON a douté avec justice, si les hommes recevoient plus d'avantage en naissant, qu'en mourant : c'est pour cela que cette question passoit autrefois en problême chez certains Peuples, qui parta-

geoient leurs pleurs & leur joie à la naissance & à la mort de leurs enfans, par rapport au bonheur ou au malheur qu'ils recevroient dans ces deux états si contraires, & tout à fait opposez. C'étoient là les opinions litigieuses & problêmatiques de ces anciens Philosophes dans les tenebres de l'infidelité, où ils manquoient de lumiere pour connoître qu'il n'y a que la vertu & le peché qui rendent la vie ou la mort bienheureuse, ou malheureuse. Comme nos Sauvages ont été privez de ces belles instructions que le Christianisme inspire à ceux qui renaissent au Saint Esprit par le Baptême, & qu'ils se croïent tous égaux à la vie comme à la mort, sans distinction des Chefs du com-

mun de la Nation, ils ſe réjoüiſſent tous enſembles à la naiſſance de leurs enfans, juſques à faire des feſtins des harangues publiques, & toutes ſortes de réjoüiſſances.

Il n'eſt pas de nos Gaſpeſiens comme des Cimbres, qui mettoient les leurs dans les neiges pour les endurcir au froid, & les accoûtumer à la fatigue; ni comme de nos anciens Gaulois, qui les jettoient dans l'eau auſſi-tôt qu'ils étoient nez, dans la croïance que ceux qui nageoient & qui venoient ſur l'eau en ſe debalant, étoient veritablement legitimes; & que ceux qui couloient à fond devoient être reputez bâtards & illegitimes. Les Sauvages lavent leurs enfans dans la riviere, auſſi-tôt

qu'ils sont venus au monde: ensuite ils leur font avaler de l'hüile d'ours ou de loup marin; & pour berceau, ils les font reposer sur une petite planche qu'ils couvrent de peaux de castor, ou de quelques autres pelleteries. Les femmes ornent curieusement ce petit berceau, de quelques grains de rassade, de pourcelaine, de porc-épy, & de certaines figures qu'elles forment avec leur matachias, pour l'enjoliver, & le rendre d'autant plus magnifique, qu'elles aiment leurs enfans; ausquels elles font de petites robes de peau toutes matachiées, qu'elles embelissent de tout ce qu'elles ont de plus joli & de plus curieux. Elles acouchent avec beaucoup de facilité, & portent des fardeaux tres-

pesans pendant leur grossesse. Plusieurs même se trouvant prises de ce mal en allant querir du bois, se retirent un peu à l'écart pour mettre leurs enfans au monde ; & elles apportent le bois à la cabanne sur le dos, avec leurs enfans entre leurs bras, comme si de rien n'étoit. Une Sauvagesse étant un jour en canot, & se sentant pressée par les douleurs de l'enfantement, pria ceux de sa compagnie de la mettre à terre, & de l'attendre un moment : elle entra seule dans le bois, où elle acoucha d'un garçon, qu'elle apporta au canot, sur lequel elle rama tout le reste du chemin. Elles n'enfantent point dans la cabanne, les hommes ne la cedant jamais ; lesquels y de-

meurent, tandis que la femme accouche dans les bois, au pied d'un arbre. Si elle a un peu de peine, on luy attache les bras en-haut à quelque perche, luy bouchant le nez, les oreilles & la bouche; aprés quoy on luy presse fortement les flancs, afin de contraindre l'enfant de sortir du ventre de sa mere. Si elle se sent un peu trop violentée, elle appelle les Jongleurs, qui viennent avec joie, pour extorquer quelque pipe de tabac, ou quelques autres choses dont ils ont besoin : disant que c'est un present qu'ils demandent pour leur Ouahiche, c'est à dire pour leur Demon; afin qu'il chasse & qu'il ôte ce ver qui empêche l'accouchement. C'est ainsi que ces maîtres fourbes s'ingerent par

tout, comme vous le verrez fort au long dans le Chapitre X I V. où je traite de la ſuperſtition des Gaſpeſiens.

Nos Gaſpeſiens ne ſont pas ſi ridicules que ceux de l'Amerique Meridionale, qui au même inſtant que leurs femmes ſont accouchées, ſe mettent au lit, comme s'ils avoient eux-mêmes ſouffert les douleurs & les tranchées de l'enfantement ; pendant que leurs femmes, avec toutes leurs parentes & leurs amies s'efforcent de conſoler ce malade imaginaire, à qui elles donnent mille douceurs, & tout ce qu'elles ont de meilleur. Les Sauvages ont trop de cœur, pour vouloir paſſer pour des femmes nouvellement accouchées, puiſqu'ils ſoulagent

soulagent leurs compagnes avec beaucoup de charité; allant à la chasse, pour fournir abondament dequoy les nourrir, afin qu'elles puissent allaiter leurs enfans: car il est inoüi qu'elles les mettent en nourrice, ne pouvant se résoudre de donner aux autres les fruits de leurs entrailles; blâmant par cette conduite, l'insensibilité de ces meres qui abandonnent ces petits innocens aux soins des nourrices, dont ils sucent assez souvent la corruption avec le lait: comme l'experience malheureuse l'a fait assez voir dans la conduite d'Alexandre le Grand, & de l'Empereur Caligula; dont le premier, au rapport de saint Clement Alexandrin, s'enyvroit comme une bête, parce que sa mere étoit

ſujette au vin : le ſecond, ſuivant le témoignage de l'Hiſtoire, ne reſpiroit que le ſang & le carnage, juſques-là qu'il ſouhaitoit avec paſſion que le Peuple Romain n'eût qu'une ſeule tête, afin de pouvoir décapiter d'un ſeul coup, tous les Citoïens d'une ſi puiſſante Republique ; parce que ſa nourrice, pour l'accoûtumer à la cruauté & luy inſpirer une humeur barbare, rougiſſoit avec ſon ſang le bout de ſes mamelles. Nos pauvres Sauvageſſes ont tant de tendreſſe pour leurs enfans, qu'elles n'eſtiment pas moins la qualité de nourrice, que de mere : elles les allaitent même juſques à l'âge de quatre à cinq ans ; & lorſqu'ils commencent à manger, elles mâchent la viande, pour la

leur faire avaler. On ne peut exprimer la tendresse & l'amitié que les peres & meres ont pour leurs enfans. J'ay vû leur offrir des presens considerables, afin qu'ils les donnassent à quelques François pour les faire passer en France : mais c'est leur arracher le cœur ; & ils verroient des millions, qu'ils ne les abandonneroient pas d'un moment. Ces enfans malheureux païent souvent d'ingratitude ces pauvres parens ; car on en a vû qui ont tué & assassiné leurs peres, quand ils sont parvenus à une vieillesse décrepite : on a vû, dis-je, ces monstres de nature qui les ont abandonnez au milieu des bois & des neiges, & qui pour comble de cruauté, leur ont cassé la tête.

Leur occupation ordinaire eſt de faire des arcs & des fléches pour tirer aux oiſeaux, avec des lignes & des hameçons pour la pêche. Ils ſont ſi adroits à ces éxercices, qu'ils tuent toutes ſortes d'oiſeaux en volant.

---

## CHAPITRE IV.

### *Des habillemens & parures des Gaſpeſiens.*

QUoique quelques-uns de nos Sauvages ſe ſervent aujourd'huy de couvertures, capots, juſt'au-corps, & des étofes qu'on apporte de France pour leur faire des habits; il eſt toutefois conſtant qu'avant l'établiſſement des François dans ce nouveau Monde,

ils ne ſe couvroient que de peaux d'orignac, de caſtors, de martes & de loups marins, dont ſont encore à preſent vêtus pluſieurs de ces Peuples. La figure & la repreſentation d'Hercules, qui a ſur ſes épaules en forme de manteau, la peau du lion qu'il avoit genereuſement vaincu & terraſſé, comme l'Hiſtoire rapporte, eſt à peu prés celle d'un Sauvage dans ſa cabanne, vêtu à la mode de ſes ancêtres ; qui ont cependant toûjours fait paroître, comme les Gaſpeſiens d'aujourd'huy, beaucoup plus de pudeur que cette fauſſe Divinité, par le ſoin particulier qu'ils prennent de couvrir & de cacher ce que la nature & la bien-ſeance ne permettent pas de montrer. Le grand froid, de plus, qu'il

fait pendant l'hiver dans le Canada, les oblige de ſe couvrir bien plus modeſtement : mais au reſte, quelque rigoureux que ſoit l'hiver, & quelque exceſſive que la chaleur ſoit en été dans leur Païs, ils ſe ſervent toûjours également de bas en étriers & ſans pied ; & leurs ſouliers, qui ſont tous plats & ſans talons, reſſemblent proprement à des chauſſons de cuir, qu'ils fourrent de peaux d'origniac, pour ſe conſerver toûjours de la chaleur aux pieds. Quant à leurs habits, ils ſont grands & larges: les manches ne tiennent point au corps ; elles en ſont ſeparées, & liées l'une à l'autre par deux courroies, qui ſe partagent également par une ouverture qui ſert à paſſer la tête. Une de ces manches

tombe par devant, & elle ne ne couvre que la moitié du bras : & l'autre par derriere, qui couvre toutes les épaules. Les habits des femmes ne ſont en rien differens de ceux des hommes : je vous dirai ſeulement qu'elles ſe parent & s'habillent avec tant de reſerve & de modeſtie, qu'elles ne laiſſent voir aucune nudité qui puiſſe bleſſer la pudeur & l'honnêteté. Pour leurs habillemens, elles ſe ſervent d'une couverture blanche ou rouge, qui leur tombe depuis les épaules juſqu'à mi-jambe, en forme de tunique, dont elles s'envelopent tout le corps, qu'elles ceignent d'une ceinture garnie de raſſade & de pourcelaine.

Il eſt à remarquer qu'il n'eſt pas poſſible de leur perſua-

der de s'habiller à la Françoiſe, & qu'il n'y a rien de ſi groteſque, que de voir une de nos Sauvageſſes vêtuë en Bourgeoiſe, ou en Damoiſelle. Elles paroiſſent en cet habillement, du ſentiment & de l'humeur de David au regard des armes que Saül luy voulut donner pour combatre contre Goliath : elles diſent qu'elles n'en peuvent approuver l'uſage, & qu'il leur ſeroit impoſſible de marcher ni d'agir librement, avec les habits de nos Françoiſes ; en un mot, elles ſont ſi entêtées des leurs, qu'elles ne veulent pas ſeulement entendre parler des nôtres : Mais ce qui me paroît encore aſſez ridicule, tant parmi les hommes que parmi les femmes ; c'eſt que les uns & les autres mettent pour l'or-

dinaire leurs chemises par-dessus leurs habits.

Les ornemens & les bijoux les plus superbes, les plus magnifiques, & aussi les plus ordinaires dont elles se parent dans les assemblées & les festins publics, consistent en quelques coliers, ceintures & brasselets, qu'elles font elles-mêmes, & qu'elles enjolivent d'une maniere toute innocente, avec de la rassade & du poil de porc-épi, qu'elles teignent en rouge ou en jaune, suivant leur goût & leur fantaisie: mais au reste elles sont ennemiës du luxe & de la vanité; condamnant même par leur modestie, l'ambition & les dépenses superfluës & tout-à-fait criminelles de ces femmes qui portent sur elles tant de richesses & de bijoux, que Saint

Clement Alexandrin s'étonne qu'elles ne ſuccombent ſous un fardeau ſi lourd & ſi peſant.

Il eſt encore inoüi de voir chez elles de ces nuditez criminelles & volontaires, indignes de ces Dames veritablement Chrêtiennes, qui ont tant ſoit peu d'amour pour la pureté, & de zele pour l'honneur & la gloire de leur ſexe. Elles ſe contentent de ce que la nature leur a donné de grace & de beauté, qu'elles diminuent même encore aſſez ſouvent, en les voulant conſerver par l'artifice & le ſecours de leurs matachias, mais d'une maniere tout à fait ridicule. Il faut ſçavoir que par le matachias des Sauvages, dont nous parlerons ſouvent, on entend ordinairement un

mélange de differentes couleurs, dont ils se servent pour se peindre le visage, ou pour former sur leurs habits certaines figures de bêtes fauves, d'oiseaux, ou de quelques autres animaux, tels qu'il leur vient dans l'imagination. Ils ne connoissent que quatre sortes de couleurs, sçavoir le rouge, le blanc, le noir & le jaune: ils n'ont pas même de nom propre & particulier dans leur langue, pour exprimer les autres dont nous nous servons en Europe. Le rouge qu'ils mettent en usage n'est pas vif comme nôtre vermillon; ce n'est qu'un rouge sombre, à peu prés comme le sang de dragon: mais pour la Tissaouhianne, qui est une petite racine rouge & deliée, semblable à la graine de per-

ſil, elle eſt de valeur, diſent-ils, & fort eſtimée parmi eux; en effet nos Gaſpeſiennes, qui la conſervent avec beaucoup de ſoin, s'en accommodent admirablement bien pour teindre d'un beau rouge éclatant le poil de porc-épi, avec lequel elles enjolivent les canots, les raquettes, & les autres ouvrages qu'on envoie en France par curioſité.

Lors donc que nous diſons que les Sauvages ſe matachient, cela veut dire qu'ils ſe barboüillent le viſage, tantôt de noir, & tantôt de rouge, comme il leur plaît. Les plus fantaſques font un mêlange de ces deux couleurs; les uns ſe peignent d'une ſeule ou de pluſieurs couleurs; les autres ſe barboüillent tout le front de rouge, & le reſte du vi-

ſage de noir: d'autres enfin, encore plus capricieux que les premiers, ſe tirent une ligne toute noire depuis le milieu du front juſques au bout du nez, & les deux joües seront toutes mouchetées & raïées de blanc, de jaune, de noir & de rouge. Ce matachias eſt proprement celuy dont ils ſe ſervent au jour des feſtins, & de leurs recreations les plus ſolemnelles. Ils en uſent même juſques dans le deüil; car pour marquer leur triſteſſe & leur affliction, lorſqu'ils apprennent la mort de quelques-uns de leurs proches, ils ſe matachient toute la face de noir: & quand ils vont en guerre, ils ſe ſervent alors de rouge; afin, diſent-ils, que leurs ennemis, ni leurs compagnons mêmes ne puiſſent

appercevoir les differens changemens de visage, que la crainte fait assez souvent paroître dans les personnes les plus intrepides & les plus genereuses.

Au reste, il me semble qu'on ne doit pas tant s'étonner de ce que nos Sauvages se matachient d'une maniere qui nous paroît si ridicule ; puisqu'il est constant que les Romains se peignoient autrefois le corps de vermillon, au rapport de Pline, quand ils entroient en triomphe dans la Ville de Rome ; & qu'ils en coloroient même leur Jupiter. Deplus, nous voïons aujourd'huy, sans aller chercher l'antiquité, que les femmes n'empruntent que trop souvent, par les mouches & par leur fard, une beauté que la nature leur a

refuſée. Auſſi nos Sauvages qui vinrent il y a quelque-tems en France, n'ont pû entendre ſans s'éclater de rire, la raillerie de certaines Dames qui les prenoient pour des maſcarades, parce qu'ils paroiſſoient à la Cour, matachiez à la Sauvageſſe : Elles n'ont point d'eſprit, répondirent-ils à leur Interprete, & leur reproche eſt injuſte, puiſqu'elles ont elles-mêmes le viſage tout moucheté de noir, comme nos Sauvages, dont il ſemble qu'elles portent toûjours le deüil, par leur maniere de ſe matachier.

Les Gaſpeſiens vont tous, pour l'ordinaire, tête nuë; coûtume qui eſt aſſûrément tres-ancienne: car nous apprenons par l'Hiſtoire Romaine, que Jules Ceſar marchoit toû-

jours de cette maniere devant ſes troupes, tant au Soleil, qu'à la pluie; & qu'il ne porta un laurier en forme de couronne, qu'aprés en avoir demandé & obtenu la permiſſion du Senat. Nos Sauvages ſe forment auſſi aſſez ſouvent une eſpece de couronne, avec les deux aîles des oiſeaux qu'ils onttuez à la chaſſe; & ils ne ſe ſont jamais ſervis de bonnets ni de chapeaux, que depuis que les François leur en ont donné l'uſage. Ils laiſſent pendre leurs cheveux: quelque-fois ils les trouſſent par derriere, ou bien ils en font des cadenettes, qu'ils lient proprement, & qu'ils enjolivent avec de petits coliers de raſſade & de pourcelaine. Quoique les enfans y naiſſent avec des cheveux de diverſes couleurs, comme

comme en Europe ; cependant ces Barbares ne ſont jamais blonds quand ils ſont avancez en âge, quelque ſoin qu'ils prennent de leurs cheveux : car vous remarquerez qu'ils en font grande eſtime, & qu'ils ne les noirciſſent qu'à force de les graiſſer, & de les froter continuellement d'une eſpece de graiſſe, qu'ils conſervent uniquement pour cet uſage. Les filles mêmes & les femmes en mettent ſur leurs viſages, auſſi-bien que ſur les cheveux, particulierement quand il eſt queſtion de paroître en public ; ſe perſuadant qu'elles ne ſont jamais plus belles ni plus agreables, que lorſqu'elles ont un viſage tout luiſant de graiſſe. Elles ſe percent auſſi les oreilles, auſquelles elles attachent quelques

grains de raſſade, avec des grelots, ſols-marquez, deniers, & autres bagatelles de cette nature, qui leur ſervent de pendans d'oreilles. J'ay vû même, avec aſſez de ſurpriſe, d'autres Sauvages, communément appellez les Nez-percez, parce qu'effectivement ils ſe percent le tendron du nez, auquel ils attachent quelques grains de chapelet ou de pourcelaine, qui leur tombent ſur l'extrémité des lévres.

Voila les habillemens & la parure de nos Gaſpeſiens, qu'ils eſtiment au-delà de tout ce qu'on pourroit s'imaginer: ils ſont ſi infatuez de leurs manieres de s'habiller & de leurs maximes de vivres, qu'ils mépriſent les nôtres, & ne s'y peuvent du tout accoûtu-

mer. Ils n'ont pas moins auſſi de répugnance pour bâtir des Maiſons & des Palais comme nous : ils ſe moquent & ſe raillent de nos édifices les plus ſomptueux & les plus magnifiques ; cependant ils en admirent la beauté, autant qu'ils en ſont capables, mais enfin ſans en vouloir profiter.

---

## CHAPITRE V.

### *Des Cabannes & logemens des Gaſpeſiens.*

COmme ces Peuples vivent ſans ſocieté & ſans commerce, ils n'ont ni Villes, ni Bourgs, ni Villages, à moins qu'on ne veüille appeller de ce nom quelques

amas de Cabannes en forme de tentes, bien mal propres, & aſſez mal arrangées.

Leur Cabannes ne ſont compoſées que de perches, qu'ils couvrent de quelques écorces de bouleau, couſuës les unes avec les autres, & enjolivées le plus ſouvent par mille figures differentes d'oiſeaux, d'origniac, de loutres & de caſtors, que les femmes y craïonnent elles-mêmes avec leur matachias. Ces Cabannes ſont d'une figure ronde, capables de loger quinze à vingt perſonnes; en ſorte cependant qu'avec ſept ou huit écorces, ils en conſtruiſent une dans laquelle on void des trois à quatre feux. Elles ſont ſi legeres & ſi portatives, que nos Sauvages les roulent

comme un morceau de papier, & les portent ainsi sur leur dos, par tout où il leur plaît; semblables à peu prés aux tortuës, qui portent leurs maisons; & suivant la coûtume ancienne de nos premiers Peres, lesquels ne demeuroient cabannez dans un lieu, qu'autant de tems qu'ils y trouvoient dequoy subsister avec leurs familles & leurs troupeaux. C'est ainsi que nos Gaspesiens décampent, lorsqu'ils ne trouvent plus dequoy vivre dans les lieux où ils resident; parce que n'aïant ni bestiaux à nourrir, ni terres, ni champs à cultiver, ils sont obligez d'être presque toûjours errans & vagabons, pour chercher la nourriture, & les autres commoditez necessaires à la vie.

Il appartient au Chef de la famille, privativement à tout autre, d'ordonner de cabanner où il luy plaît, & de décabanner quand il veut. C'est pourquoy, la veille du départ, il va luy-même tracer le chemin qu'on doit tenir, & choisir un lieu propre & commode pour camper : il en ôte tout le méchant bois, coupe les branches qui pourroient l'incommoder, applanit & fraie une route, pour faciliter aux femmes le moïen de traîner sur la neige & sur leur tabagannes, le peu de meubles & de bagages qui composent leurs ménages. Il marque encore luy seul le plan de la Cabanne : il jette la neige avec ses raquettes, jusques à ce qu'il ait trouvé la terre, qu'il applanit & qu'il hache par mor-

ceaux, pour en ôter tout ce qui eſt gelé ; afin de loger le plus commodément qu'il peut, le nombre de gens qui composent ſa famille. Cela étant fait, il coupe enſuite autant de perches qu'il juge à propos, & les plante en rond, ſur le bord du creux qu'il a fait dans la terre & dans la neige ; en ſorte toutefois que les extrémitez d'en-haut ſe terminent en pointe, comme des tentes ou des clochers : aprés quoy il fait des préparatifs pour la chaſſe, d'où il ne revient que la Cabanne ne ſoit entierement accommodée par les femmes, auſquelles il en commet le ſoin pendant ſon abſence, donnant à chacune ſon emploi particulier. Ainſi les unes vont cüeillir des branches de ſapin,

dont elles mettent les écorces ſur des perches : d'autres cherchent du bois ſec pour faire du feu : les autres apportent de l'eau pour mettre boüillir dans la chaudiere, afin de tenir le ſouper prêt, quand les hommes arrivent de la chaſſe. La femme du Chef, en qualité de Maîtreſſe, choiſit les branches de ſapin les plus tendres & les plus deliées, pour en couvrir tout le circuit du dedans de la Cabanne, reſervant le milieu pour leur ſervir de foïer. Elle ajuſte enſuite, & proportionne les plus grandes & les plus rudes à la hauteur de la neige, leſquelles forment une eſpece de petite muraille ; en ſorte que ce petit bâtiment paroît plûtôt une Cabanne de printems, que d'hiver, par

une

une verdure agreable que le ſapin conſerve long-tems ſans ſe flaîtrir. C'eſt encore à elle de marquer la place d'un chacun, ſuivant l'âage, la qualité des perſonnes, & la coûtume de la nation. Celle du chef eſt à droite; il la cede quelquefois par honneur & par civilité aux étrangers, les conviant même de prendre place & de ſe repoſer ſur quelques peaux d'ours, d'orignaux, de loup marin, ou ſur quelques belles robes de caſtors dont ces ſauvages ſe ſervent, comme de tapis de Turquie. Les femmes occupent toûjours les premieres places qui ſont prés de la porte, afin d'eſtre toutes prêtes à obeïr, & à ſervir promptement lors qu'on leur commande.

Il y a de grandes incommoditez dans ces ſortes de cabannes ; car outre qu'elles ſont ſi baſſes, qu'on ne s'y peut aiſément tenir debout, & que de neceſſité il y faut eſtre toûjours aſſis ou couché ; c'eſt que d'ailleurs elles ſont d'une froideur qui ne ſe peut exprimer, & la fumée qu'on eſt neceſſairement obligé de ſouffrir dans la compagnie de ces barbares, eſt quelque choſe d'inſuportable.

Toutes ces diſgraces ſans doute ne ſont pas les moindre mortifications, que ſouffrent les Miſſionnaires, qui pour ſe faire tout à tous, à l'exemple de ſaint Paul, afin de gagner ces peuples à Jesus-Christ, ne laiſſent pas malgré tant d'incommoditez, de travailler ſans relâche à la

converſion de ces pauvres Infideles.

Je paſſe ſous ſilence pluſieurs autres manieres de cabanner, qui ſont en uſage chez nos Gaſpeſiens ; parce qu'elles n'ont rien de plus conſiderable, que de faire extrémement ſouffrir ceux qui les ſuivent dans les bois, & qu'elles ſont toutes également chetives & miſerables ; mais quoy qu'il en ſoit, ils en font autant & même plus d'eſtime que de nos maiſons les plus ſuperbes & les plus commodes. C'eſt ce qu'ils témoignerent un jour à quelques-uns de nos Meſſieurs de l'Iſle Percée, qui m'ayant prié de leur ſervir d'interprete dans une viſite qu'ils ſouhaitoient rendre à ces Sauvages, & de leur faire concevoir, que ce ſe-

roit une chose bien plus avantageuse pour-eux de vivre & de se bâtir à nôtre maniere, furent extrémement surpris, lorsque le chef qui avoit écouté avec beaucoup de patience, tout ce que je lui avois dit de la part de ces Messieurs, me répondit en ces termes. Je m'étonne fort, que les François aient si peu d'esprit, qu'ils en font paroître dans ce que tu me viens de dire de leur part, pour nous persuader de changer nos perches, nos écorces, & nos cabannes, en des maisons de pierre & de bois, qui sont hautes & élevées, a ce qu'ils disent, comme ces arbres ! hé quoy donc, continua-t-il, pour des hommes de cinq à six pieds de hauteur, faut-il des maisons, qui en aient soixante ou qua-

tre-vingts; car enfin tu le ſçai bien toy Patriarche, ne trouvons nous pas dans les nôtres toutes les commoditez, & les avantages que vous avec chez vous, comme de coucher, de boire, de dormir, de manger & de nous divertir avec nos amis, quand nous voulons? Ce n'eſt pas tout, dit-il, s'adreſſant à l'un de nos Capitaines; mon frere, as-tu autant d'adreſſe & d'eſprit que les Sauvages, qui portent avec-eux leurs maiſons & leurs cabannes, pour ſe loger par tout ou bon leur ſemble, independamment de quelque Seigneur que ce ſoit? tu n'eſt pas auſſi brave, ni auſſi vaillant que nous; puiſque quand tu voyages, tu ne peus porter ſur tes épaules tes bâtimens ni tes édifices; ainſi, il faut

que tu fasses autant de logis, que tu changes de demeure, ou bien que tu loges dans une maison empruntée, & qui ne t'appartient pas ; pour nous, nous nous trouvons à couvert de tous ces inconveniens, & nous pouvons toûjours dire plus veritablement que toy, que nous sommes par tout chez nous, parceque, nous nous faisons facilement des Cabannes par tout ou nous allons, sans demander permission à personnes tu nous reproche assez mal à propos, que nôtre païs est un petit enfer, par raport à la France, que tu compares au Paradis Terrestre, d'autant qu'elle te fournit, dis-tu, toutes sortes de provisions en abondance ; tu nous dis encore que nous sommes les plus miserables,

& les plus malheureux de tous les hommes, vivans ſans religion, ſans civilité, ſans honneur, ſans ſocieté, & en un mot ſans aucunes regles, comme des bêtes dans nos bois & dans nos forêts, privez du pain, du vin & de mille autres douceurs, que tu poſſedes avec excez en Europe. Hé bien, mon frere, ſi tu ne ſçais pas encore les veritables ſentimens, que nos Sauvages ont de ton païs, & de toute ta nation, il eſt juſte que je te l'aprenne aujourd'huy : je te prie donc de croire que tous miſerables que nous paroiſſions à tes yeux, nous nous eſtimons cependant beaucoup plus heureux que toi, en ce que nous ſommes tres-contens du peu que nous avons,

& crois encore une fois de grace, que tu te trompes fort, si tu prétens nous persuader que ton païs soit meilleur que le nostre ; car si la France, comme tu dis, est un petit Paradis Terrestre, as-tu de l'esprit de la quitter, & pourquoy abandonner femmes, enfans, parens & amis ? pourquoy risquer ta vie & tes biens tous les ans, & te hazarder temerairement en quelque saison que ce soit aux orages, & aux tempêtes de la mer, pour venir dans un païs étranger & barbare, que tu estimes le plus pauvre & le plus malheureux du monde : au reste comme nous sommes entierement convaincus du contraire, nous ne nous mettons guere en peine d'aller en France, parce que

nous aprehendons avec juſtice, d'y trouver bien peu de ſatisfaction, voïant par experience que ceux qui en ſont originaires en ſortent tous les ans, pour s'enrichir dans nos côtes; nous croïons de plus que vous eſtes encore incomparablement plus pauvres que nous, & que vous n'eſtes que de ſimples compagnons, des valets, des ſerviteurs & des eſclaves, tous maîtres, & tous grands Capitaines que vous paroiſſiez; puiſque vous faites trophée de nos vieilles guenilles, & de nos méchans habits de caſtor, qui ne nous peuvent plus ſervir, & que vous trouvez chez nous par la peſche de Moruë que vous faites en ces quartiers, de quoy ſoulager vôtre miſere, & la pau-

vreté, qui vous accable: quant à nous, nous trouvons toutes nos richesses & toutes nos commoditez chez nous-mêmes, sans peines, & sans exposer nos vies aux dangers où vous vous trouvez tous les jours, par de longues navigations; & nous admirons en vous portant compassion dans la douceur de nôtre repos, les inquietudes & les soins que vous vous donnez nuit & jour, afin de charger vôtre navire : nous voïons même que tous vos gens ne vivent ordinairement, que de la Morüe que vous pêchez chez nous; ce n'est continuellement que Morüe, Morüe au matin, Morüe à midi, Morüe au soir, & toûjours Morüe, jusques là même, que si vous souhaitez quelques bons morceaux; c'est à

nos dépens, & vous êtes obligez d'avoir recours aux Sauvages, que vous méprisez tant, pour les prier d'aller à la chasse, afin de vous regaler. Or maintenant dis-moi donc un peu, si tu as de l'esprit lequel des deux est le plus sage & le plus heureux; ou celui qui travaille sans cesse, & qui n'amasse, qu'avec beaucoup de peines, de quoi vivre; ou celuy qui se repose agreablement, & qui trouve ce qui luy est necessaire dans le plaisir de la chasse & de la pêche. Il est vray, reprit il, que nous n'avons pas toûjours eu l'usage du pain & du vin, que produit vôtre France: mais enfin avant l'arrivée des François en ces quartiers, les Gaspesiens ne vivoient ils pas plus long-tems qu'à present? & si nous n'a-

vons plus parmi nous de ces viellards de cent trente à quarante ans, ce n'eſt que parce que nous prenons inſenſiblement vôtre maniere de vivre, l'experience nous faiſant aſſez connoître que ceux-là d'entre nous vivent d'avantage, qui mépriſans vôtre pain, vôtre vin, & vôtre eau de vie, ſe contentent de leur nourriture naturelle de caſtor, d'orignaux, de gibier & de poiſſons, ſelon l'uſage de nos ancêtres & de toute la nation Gaſpeſienne. Aprens donc, mon frere, une fois pour toutes puiſqu'il faut que je t'ouvre mon cœur, qu'il n'y a pas de Sauvage, qui ne s'eſtime infiniment plus heureux, & plus puiſſant que les François. Il finit ſon diſcours par ces dernieres paroles, diſant qu'un Sauvage trouvoit ſa vie pa-

tout ; qu'il ſe pouvoit dire le Seigneur & le Souverain de ſon païs, parce qu'il y reſidoit autant qu'il lui plaiſoit avec toute ſorte de droits, de pêche & de chaſſe, ſans aucune inquietude, plus content mille fois dans les bois & dans ſa cabanne, que s'il êtoit dans les Palais, & à la table des plus grands Princes de la Terre.

Quoyque l'on puiſſe dire de ce raiſonnement, j'avoüe pour moy que je les eſtimerois incomparablement plus heureux que nous, & que la vie même de ces Barbares ſeroit capable de donner de la jalouſie, s'ils avoient les inſtructions, les lumieres, & les mêmes moïens pour leur ſalut, que Dieu nous a donnés pour nous ſauver, par pré-

ference à tant de pauvres Infideles, & par un effet de sa misericorde : car aprés tout, leur vie n'est pas traversée de mille chagrins comme la nôtre ; ils n'ont point chez-eux ces charges ni ces emplois soit de judicature, soit de guerre, qu'on recherche parmi nous avec tant d'ambition, & ne possedant rien en propre, ils n'ont aussi ni chicane ni procez, pour la succession de leurs parens ; le nom de Sergent, de Procureur, de Greffier, de Juge, & de President leur est inconnu ; toute leur ambition se termine, à surprendre, & à tuër quantité de Castors, d'orignaux, de Loup marins & d'autres bêtes fauves, afin d'en prendre la viande pour se nourrir, & la peau pour se vêtir ; ils vivent

d'une tres-grande union, ne ſe querellans, ni ne ſe battans jamais que dans l'ivreſſe; mais au contraire, ils ſe ſoulagent reciproquement dans leur beſoin les uns les autres, avec beaucoup de charité & ſans intereſt. C'eſt une joie continuelle dans leurs cabannes; la multitude des enfans ne les embarraſſe point : car bien loin de s'en chagriner, ils s'eſtiment d'autant plus heureux & plus riches, que leur famille eſt plus nombreuſe; ne prétendant pas que la fortune des enfans ſoit plus conſiderable que celle de leurs peres, auſſi n'ont ils point toutes ces inquietudes, que nous nous donnons, pour leur amaſſer des biens & les élever dans le faſte & dans la grandeur; d'où vient que la nature a toûjours

conſervé parmi-eux dans toute ſon integrité, cet amour conjugal, qui ne doit jamais ſouffrir d'alteration entre le mari & la femme par la crainte intereſſée d'avoir trop d'enfans, charge qu'on eſtime en Europe trop onereuſe, mais que nos Sauvages reputent tres honorable, tres-avantageuſe, & tres-utile, celui-là étant le plus conſideré dans toute la nation qui en a un plus grand nombre; parce qu'il trouve plus de ſupport dans ſa vieilleſſe, & que les garçons & les filles font également dans leur condition le bonheur & la joie de ceux qui leur ont donné la vie: ils vivent enfin les uns & les autres, le pere & les enfans comme les premiers Rois de la terre, qui vivoient au

au commencement du monde de leur chasse de leur pêche, de legume & de sagamité ou boüilli, semblable, à mon avis, au pulment que Jacob demanda à Esaü avant que de lui donner sa benediction.

---

## CHAPITRE VI.

### *De la maniere de vivre des Gaspesiens, & de leur nourriture.*

IL est constant que nos Gaspesiens ont eu si peu de connoissance du pain & du vin, que lorsque les François arriverent la premiere fois dans leur païs, ces Barbares prirent le pain qu'on leur presenta, pour quelque mor-

ceau de tondre de bouleau, & se persuaderent que les François étoient également cruels & inhumains ; parce que, disoient-ils, dans leurs divertissemens ils bûvoient du sang sans repugnance ; c'est ainsi qu'ils appelloient le vin : aussi furent-ils quelque tems, non seulement sans en goûter, mais même sans vouloir en aucune façon familiariser, & commercer avec une nation, qu'ils croïoient accoûtumée au sang & au carnage ; cependant à la fin, ils se sont fait peu à peu à ce breuvage, & il seroit à souhaiter, qu'ils eussent encore aujourd'hui la même horreur pour le vin & l'eau de vie qu'ils prennent jusqu'à l'ivresse au préjudice de leur salut & du Christianisme, leur faisant commet-

tre des crüautez bien plus grandes, que celles qu'ils se figuroient dans la conduite des François.

Plusieurs sans doute sont surpris & ont de la peine à comprendre comment un Missionnaire peut vivre des années toutes entieres à la Sauvagesse ; j'avoüe effectivement, qu'il en coûte aussi bien des mortifications, particulierement dans les commencemens, qui sont toûjours extrémement penibles : mais enfin on en a bien-tôt surmonté toute la repugnance, quand on a des viandes aussi bonnes & aussi succulentes, que celles d'orignac, de castor, de loup marin de porc epic, de perdrix, d'outarde, de sarcelles, de canards, de becasses, de mo-

rüe, de ſaulmon, de bar, de truitte, & de quantité d'autres poiſſons & gibiers, qui ſervent de nourriture ordinaire aux Sauvages.

Les mois de Janvier & de Fevrier, ſont pour l'ordinaire le tems de la penitence involontaire & du jeûne tres-rigoureux de ces Barbares, & ſouvent même tres funeſte, vû les effets cruels & horribles qu'il cauſe parmi eux; dont cependant ils pourroient facilement prevenir les fâcheuſes ſuites, s'ils vouloient ſuivre l'exemple des fourmis, & des petits écureüils, qui par un inſtinct autant admirable qu'il eſt naturel, amaſſent avec ſoin dans l'été, de quoy vivre abondamment pendant l'hyver. Mais enfin

nos Gaſpeſiens, ſont de ces gens qui ne ſe ſoucient pas du lendemain, plûtôt par pareſſe d'amaſſer de bonnes proviſions, que par le zele d'obſerver le conſeil que Dieu en donne dans ſon ſaint Evangile. Ils ſe perſuadent que quinze à vingt paquets de viande ou de poiſſon ſechez ou boucannées à la fumée, ſont plus que ſuffiſans pour les nourrir l'eſpace de cinq à ſix mois : cependant comme ce ſont des gens de bon appetit, ils conſomment bien-plûtôt leurs vivres, qu'ils ne s'imaginent ; ce qui les expoſe aſſez ſouvent au danger de mourir de faim, faute des alimens qu'ils pourroient facilement avoir juſqu'à l'abondance s'ils s'en vouloient don-donner la peine ; mais ces

Barbares étant errans & vagabonds, ils ne labourent point la terre, ils ne moissonnent ni bled d'inde, ni pois, ni citroüilles, comme les Iroquois, les Hurons, les Algomquins, & plusieurs autres peuples du Canada ; ce qui les reduit quelquefois dans une si grande necessité, qu'ils n'ont plus la force ni le courage, de sortir de leurs cabannes, pour aller chercher de quoy vivre dans les bois. C'est alors qu'il est impossible de voir sans compassion des petits innocens, qui n'aiant plus que la peau & les os, font assez connoître dans un visage tout extenué, & dans des carcasses vivantes, la faim cruelle qu'ils souffrent, par la negligence de leurs peres & meres, qui se trouvent

eux même obligez avec leurs malheureux enfans de manger du ſang caillé, des raclures de peaux, des vieux ſouliers, & mille autres choſes contraires à la vie de l'homme ; tout cela ſeroit peu, s'ils n'en venoient quelques-fois à d'autres extremitez bien plus touchantes & plus horribles.

Il eſt ſurprenant d'apprendre, qu'ils ſe voient ſouvent reduits à des excez ſi grand & ſi cruels qu'on ne les peut ſeulement entendre ſans fremir, & la nature ne les peut ſouffrir ſans horreur ; nous en avons veu un exemple aſſez deplorable à la riviere de ſainte Croix, autrement dite Miramichis, dans le mois de Janvier 1680. où nos Sauvages conſommerent leurs viandes,

& leurs poiſſons boucannez ; bien plûtôt qu'ils ne ſe l'étoient imaginez ; en ſorte que la ſaiſon n'étant pas encore commode pour la chaſſe , ni les rivieres propres pour la pêche, ils ſe virent reduits à ſouffrir tout ce qu'on peut experimenter de rude dans une famine , qui en fit mourir juſqu'au nombre de quarante à cinquante. Les François qui étoient pour lors au Fort de ſainte-Croix les ſoulagerent autant qu'ils pûrent, dans une rencontre où l'obligation de ſecourir ſon prochain , que l'Evangile nous commande d'aimer comme nous même , paroiſſoit trop ſenſiblement , pour ne pas s'en acquitter , avec toute la compaſſion , & la charité poſſible. Madame Denis

donna ordre à ses Domestiques, de leur distribuer selon la necessité de chaque Cabanne, du pain, de la farine, des pois, de la viande, du poisson, & même jusques à du bled, que les plus patiens de ces pauvres affamez faisoient boüillir; mais quelques-autres d'entr'eux ne pouvant plus supporter la faim cruelle qui les accabloit, le mangeoient tout crud: jusques-là même, qu'une pauvre femme étant morte immediatement aprés ce repas, qui fut le dernier de sa vie, on fut assez surpris l'Automne suivant, lorsqu'on vid plusieurs beaux épis de bled qui étoient venus en parfaite maturité, dans la place même où on avoit enterré cette Sauvagesse. Nous n'en pûmes donner

d'autres raisons que celle-ci, qui nous parut la plus juste & la plus probable : c'est qu'il faloit necessairement que ce bled qu'elle avoit mangé tout crud, eût germé dans sa carcasse ; & que son estomac n'aïant pas eu assez de force, ni de chaleur naturelle pour le digerer, il étoit venu en maturité : ce qui est tres vraisemblable, puisqu'en effet personne n'avoit jamais semé de froment en ce lieu.

Dans une consternation si grande & une desolation si generale, qui affligeoit sensiblement les François & les Sauvages, il se trouva un de nos Gaspesiens, qui ne pouvant plus souffrir la faim qui le devoroit tout vivant, fut assez barbare & cruel, pour se resoudre d'assassiner & de man-

ger sa femme ; laquelle penetrant dans le funeste dessein de son mari, luy inspira, pour se conserver la vie, de casser la tête & de couper la gorge à deux de leurs enfans, l'un âgé de cinq à six ans, & l'autre de sept à huit. Il est vrai, disoit cette marâtre à son mari, le cœur tout transpercé de douleur, que tu es à plaindre, & que la necessité où nous sommes est extréme : mais enfin, si tu veux tuer quelqu'un de ta famille, ne vaut-il pas mieux que nous mettions à mort quelques-uns de nos enfans, & que nous les mangions ensemble ; afin que je puisse élever & nourrir les plus petits, qui ne pourront plus vivre, si une fois ils viennent à perdre leur mere. Elle plaida si bien sa cause en sa fa-

veur, que d'un commun consentement l'homme & la femme massacrerent & couperent la gorge à ces deux pauvres innocens, sans se laisser attendrir aux larmes ni aux lamentations d'une petite fille, qui conjuroit son pere & sa mere de ne la pas égorger. Elle ne put jamais obtenir cette grace de ces inhumains ; & ils reçûrent tous deux la mort, de ceux qui leur avoient donné la vie. Ils hacherent ensuite par morceaux, & mirent dans une chaudiere toute boüillante les cadavres de leurs enfans : & enfin, par une cruauté inoüie, dont le simple souvenir fait encore aujourd'hui fremir d'horreur la Nation Gaspesienne, ces monstres de nature les mangerent en la compagnie d'un de leurs

freres, qui fut obligé de fuir avec les autres à la riviere de Saint Jean, de peur que les Chefs de nos Sauvages les ſurprenant dans ce cruel feſtin, ne leur euſſent caſſé la tête; & en effet ils furent autant indignez que ſurpris, à la nouvelle d'une action ſi noire & ſi barbare. Il eſt vrai que ces malheureux, au retour du Printems, qui ſe trouva tres-commode pour la chaſſe, étoient inconſolables, du miſerable genre de mort de leurs enfans, qu'ils avoient inhumainement ſacrifiez à la conſervation de leur vie. Ils étoient dignes, par leurs cris, de toucher de compaſſion les cœurs les plus inſenſibles: le pere reprochoit à la mere l'excez de ſa cruauté: la femme repreſentoit à ſon mari ſon

peu de constance à souffrir la faim, & d'avoir été si dénaturé, que de vouloir conserver sa vie aux dépens de celle qu'ils avoient donnée l'un & l'autre à leurs enfans. Cette pauvre mere affligée luy reprochoit, les larmes aux yeux, avec des soupirs & des gemissemens capables d'attendrir un cœur de bronze; que luy seul l'avoit forcée à consentir malgré elle, à une action si brutale & si barbare : mais aprés avoir pleuré reciproquement un malheur volontaire où il n'y avoit plus de remede, & la perte irreparable de leurs chers enfans, dont ils faisoient encore retentir les noms au milieu de leurs plaintes, ils ne pouvoient trouver assez de larmes, ni de termes pour détester & pour expri-

mer eux mêmes l'énormité de leur crime. Je les ay vû moi-même, ces parens infortunez, qui avoient encore, comme des autres Caïns, l'image affreuse de leur crime abominable si presente à leur idée, qu'ils se croïoient à tout moment frapez de la même malediction que Dieu donna à ce fratricide. Effraïez qu'ils étoient sans cesse par une terreur panique qui ne les abandonnoit jamais, ils se persuadoient voir autant de bourreaux qu'ils rencontroient de Sauvages : & ne pouvant trouver de sûreté en aucun lieu, pour se dérober à la juste colere de nos Gaspesiens, qui ne les regardoient plus qu'avec horreur & indignation, ils couroient les bois jour & nuit sans relâche, cherchant

inutilement partout un repos qu'ils ne pouvoient rencontrer nulle-part ; mais encore moins dans le fond de leur conſcience, qui les boureloit & les perſecutoit continuellement avec tant de cruauté, au ſeul ſouvenir de l'horreur du crime qu'ils venoient de commettre, qu'ils ſe crûrent enfin tout-à-fait indignes de recevoir les billets & les caracteres que je donnois aux autres Sauvages, & dont je me ſervois tres-utilement pour leur enſeigner les Prieres, le Catechiſme, & les principes de la Foi que je leur annonçois. Comme je m'apperçûs donc qu'ils n'oſoient plus paroître, & qu'ils ceſſoient de ſe rendre à l'Inſtruction avec les autres, je tâchai de les raſſûrer, & de leur perſuader

de venir à nôtre Chapelle pour y apprendre les Prieres: ils me répondirent que c'étoit en vain; car quelques efforts qu'ils puſſent faire, diſoient-ils, pour apprendre ce que je leur enſeignois, jamais ils n'auroient la memoire, ni l'eſprit de le retenir, juſqu'à ce que ce crime leur fût entierement remis & pardonné de Dieu, par le miniſtere du grand Patriarche: c'eſt ainſi qu'ils appellent Monſeigneur l'Evêque de Quebec, voulant, diſoient-ils, ſe jetter à ſes pieds, pour obtenir de luy l'abſolution de leur crime.

Tels étoient les paroles & les ſentimens de ces pauvres malheureux. Je fis tout mon poſſible pour les conſoler, en leur promettant la protection & tout le ſecours que je

pourrois ; leur remontrant qu'à la verité leur crime étoit énorme, mais qu'enfin Dieu avoit plus de bonté & de misericorde pour eux, qu'ils n'avoient eu de malice & de cruauté, en mettant ainsi à mort ceux ausquels ils avoient donné la vie. Ils crûrent à mes paroles, & reçûrent mes billets ; bien resolus de faire & de pratiquer éxactement tout ce que je pourrois leur inspirer de bon, pour appaiser la justice de Dieu, & se concilier sa misericorde.

Voila sans doute les accidens fâcheux où s'exposent tous les ans nos Sauvages, par leur paresse, & par le peu de soin qu'ils prennent d'amasser suffisamment en Eté, dequoi éviter & prévenir mille

malheurs, qui les accablent tres-frequemment en Hiver; comme ils ne le ſçavent que trop bien eux-mêmes, par la funeſte experience qu'ils en font. Ces Gaſpeſiens en tombent d'accord avec nous; mais il ſemble que l'abondance qu'ils trouvent au Printems, l'Eté & l'Automne, leur faſſe perdre le ſouvenir des diſgraces qu'ils ont ſouffertes pendant l'Hiver.

Aprés tout, j'avouë qu'on ne peut aſſez admirer la conſtance avec laquelle ils ſouffrent les rigueurs de la faim; & on peut dire qu'ils jeûnent peut-être avec autant, ou plus même de patience & d'auſterité, que les Anachoretes les plus reguliers & les plus mortifiez. C'eſt quelque choſe de ſurprenant, de voir qu'ils ſe

ſont une entiere occupation de chanter à gorge déploïée, & de danſer quelque fois comme des fols, lorſqu'ils ont un appetit devorant, & qu'ils n'ont rien dequoy ſe raſſaſier; pour perdre, diſent-ils, par ce divertiſſement, l'envie qu'ils pourroient avoir de manger. Il ne leur eſt pas difficile de demeurer des trois à quatre jours à jeun, lors particulierement qu'ils ſont à la chaſſe, & qu'ils pourſuivent quelques bêtes fauves, comme l'orignac. Ils ne prennent jamais de refection devant cet éxercice, quelque penible qu'il leur ſoit; mais ſur le ſoir, quand ils ſont de retour à la Cabanne, ils ſe regalent de tout ce qu'il y a de meilleur; faiſant boüillir, griller, ou rôtir, ſuivant le goût d'un chacun,

tout ce qu'ils ont, sans reserve, & sans aucune apprehension qu'on compte leurs morceaux; mais au contraire, ces Barbares estiment que c'est une chose fort loüable & glorieuse, de manger beaucoup: C'est pourquoy, ne se pouvant soûmettre aux regles de la temperance & de l'œconomie, qui cependant leur seroient bien utiles & necessaires, ils font consister tout leur bonheur & mettent leur beatitude à manger avec excez, à accorder à leur appetit au-delà de ce qu'il souhaite, & à manger comme bon leur semble, tant de jour que de nuit; se faisant un plaisir & une felicité parfaite de leurs ventres: aussi est-ce un proverbe parmi nous en Canada, qu'il ne faut que quatre à cinq bons

repas pour les remettre des fatigues & des langueurs de plusieurs mois de maladie.

Ils conservent inviolablement entr'eux la maniere de vivre qui étoit en usage pendant le siecle d'or ; & ceux qui se figurent un Sauvage Gaspesien comme un monstre de la nature, ne croiront que difficilement la charité avec laquelle ils se soulagent reciproquement les uns & les autres : Le fort supporte le foible avec plaisir ; & ceux qui par leur chasse font beaucoup de pelleterie, en donnent charitablement à ceux qui n'en ont point, soit pour païer leurs dettes, soit pour se vêtir, ou avoir le necessaire à la vie. Les veuves & les orphelins reçoivent des presens ; & s'il s'en trouve quelqu'une qui

ne puisse nourrir ses enfans, les anciens prennent le soin de les distribuer & de les donner aux meilleurs chasseurs, avec lesquels ils vivent, ni plus ni moins que s'ils étoient les propres enfans de la Cabanne. Ce seroit un opprobre & une espece de blâme digne d'un reproche éternel, si on sçavoit qu'un Sauvage aïant des vivres en abondance, n'en eût pas fait largesse à ceux qu'il sçauroit dans la disette & dans la necessité. Voila pourquoy ceux qui tuent les premiers origniaux au commencement de Janvier & de Fevrier, tems auquel ces Peuples pâtissent davantage, d'autant qu'ils ont consommé toutes leurs provisions, se font un plaisir d'en porter eux-mêmes tres-éxactement à

ceux qui n'en ont point, fuſſent-ils éloignez de quinze à vingt lieuës : & non contens de cette liberalité, ils les convient encore, avec toute la tendreſſe poſſible, de venir en leur compagnie, & de s'approcher de leur Cabanne ; afin de les pouvoir ſoulager plus commodément dans leur neceſſité, & dans leur plus preſſant beſoin ; avec mille promeſſes de leur faire genereuſement part de la moitié de leur chaſſe : Belle inſtruction, ſans doute, pour ces riches impitoïables & ces cœurs de roche, qui n'ont que des entrailles de fer pour leurs ſemblables, & qui ne ſe mettent aucunement en peine de ſecourir la miſere extréme de tant de pauvres qui gemiſſent, & qui ſouffrent la faim & la

nudité, pendant que ces mauvais-riches regorgent d'une infinité de biens & de richesses , dont la Providence ne les a fait que dépositaires, & ne les a mis entre leurs mains, que pour en faire un saint usage d'aumônes & de charité aux membres necessiteux du Sauveur.

La viande d'origniac est celle que nos Gaspesiens estiment davantage : ils en aiment la graisse, & l'estiment un mets si delicieux, qu'ils la boivent toute pure, avec autant de sensualité que si c'étoit la liqueur du monde la plus agreable. Ils la mangent encore toute cruë, comme quelque chose d'exquis : en un mot, il n'y a point chez eux de festin plus magnifique, que lorsque celuy qui traite donne aux con-

viez un pain de cacamos de neuf à dix livres. Or ce pain eſt une eſpece de graiſſe qui ſe tire des os des jambes & des cuiſſes des origniaux : & aprés qu'ils en ont mangé toute la moëlle, ils mettent ces os, qu'ils concaſſent & qu'ils pilent, juſques à preſque les reduire en poudre, dans une grande chaudiere d'eau boüillante; en ſorte que tout ce qui peut reſter de moëlle ou de graiſſe dans ces os ainſi briſez, ſurnage au-deſſus de l'eau par la chaleur du feu. Ils l'amaſſent enſuite, & la conſervent ſoigneuſement, comme quelque choſe d'excellent & de delicat. Quant au boüillon, il devient blanc comme du lait; & ſuivant leur ſentiment, ils le croient auſſi pectoral qu'un

grand verre d'eau-de vie, ou que le meilleur de nos consommez. Ils font beaucoup plus d'état de l'orignac femelle pendant l'Hiver, que du mâle: & au contraire, ils estiment bien davantage le mâle en Eté, que la femelle; parce qu'en effet ces animaux ont l'alternative, pour devenir gras & maigres, n'étant pas de leur nature ni de leur temperament de l'être en même-tems: ce qui est encore fort commun à plusieurs autres animaux du Canada.

Si par bonheur il arrive que le chasseur tuë une femelle pendant l'Hiver, ou un mâle pendant l'Eté, il se fait alors une réjoüissance entiere dans toutes les Cabannes voisines, dans l'attente & dans l'esperance où chacun est de

manger délicieuſement de la graiſſe d'orignac ; mais ils redoublent leur joie avec des cris & des chants d'allegreſſe, quand le Chaſſeur, tout victorieux de ſa priſe, entre dans la Cabanne, & jette par terre, d'un ſerieux & d'une fierté comme s'il avoit triomphé d'un redoutable ennemi, le fardeau qu'il a apporté ſur ſes épaules, dans lequel ſont envelopez le cœur, le roignon, la langue, les entrailles, & la graiſſe la plus delicate. C'eſt par là d'abord que ſes amis & toute ſa famille commencent le regale, tandis que les filles & les femmes vont avec mille marques de joie, toûjours en chantant & en danſant, querir ſur leurs traîneaux le reſte de la viande de l'orignac que ce glorieux

Chasseur a laissée fort proprement ensevelie dans les neiges.

C'est à la Maîtresse de la Cabanne de ménager tout ce qu'on apporte de la chasse, si on peut dire qu'il se trouve quelque œconomie parmi des gens qui mangent presque à tout moment. Elle choisit de tous les boïaux de cet animal, ceux qui sont les plus gras, qu'elle fait boüillir, aprés les avoir fort legerement lavez, & qu'elle accommode ensuite en paquets, à peu prés comme les boudins & saucisses: c'est dequoy ils font ordinairement leurs regales les plus delicieux. Elle découpe encore en feüillet, tout ce qu'il y a de plus charnu & de plus maigre, qu'elle fait secher & boucaner à la fumée, sur des

perches qui forment une espece de petit échaffaut; afin d'empêcher que leur viande ne se gâte, ni ne se corrompe. C'est ainsi que sans l'usage du sel, ni d'aucune autre épicerie, ils la conservent tres facilement quelque-tems, & leur est dans la suite, comme j'ay déja dit, d'un tres-grand secours dans les extrémitez, où ces pauvres malheureux, faute de prévoïance, ne tombent que trop souvent. On peut dire que le muffle & la langue boucanez de l'origniac, sont merveilleux & excellens; mais c'est encore quelque chose de meilleur & de bien plus délicat, non seulement au goût de nos Sauvages, mais même à celuy de nos François, & de toutes les autres Nations qui sont en Canada, lorsqu'on mange

l'un & l'autre tout frais & sans les avoir exposez à la fumée: c'est aussi le festin par excellence de nos Gaspesiens. Ils font encore rôtir quelque-fois par divertissement, la tête toute entiere d'un petit élan, qu'ils appellent communément dans leur langue *Nigaiou*, sans en ôter ni le muffle, ni la langue; mais seulement, sans autre ceremonie, ils attachent à quelque perche une corde, à laquelle cette tête est suspenduë directement devant le feu, en sorte qu'en luy donnant le branle de tems en tems avec un bâton, elle tourne & détourne à droite & à gauche sans se brûler, jusqu'à ce qu'elle soit cuite. Il n'y a rien encore de si plaisant, que de voir le foïer assiegé, pour ainsi dire, d'au-

tant de portions de viande embrochée dans des bâtons, qu'il y a de Sauvages dans la Cabanne; lesquels ne pouvant se donner la patience qu'elle soit entierement rôtie, l'arrachent demi-cuite de la broche, & la mangent ainsi comme des chiens goulûment, avec une avidité surprenante, qui seroit capable de dégoûter les personnes le plus en appetit. Voila tout l'appareil que ces Barbares apportent dans leurs repas ordinaires, sans chercher ni napes, ni serviettes, tables, plats, assiettes, ni fourchettes.

Plusieurs sont en peine de sçavoir la maniere dont les Sauvages faisoient boüillir leur viande, devant qu'on leur eût donné l'usage de nos chaudieres, qu'ils trouvent aujourd'hui

d'hui extrémement commodes. J'ay appris d'eux mêmes, qu'au défaut de nos chaudieres ils avoient de petits baquets ou auges de bois, qu'ils remplissoient d'eau, dans laquelle ils jettoient si souvent des pierres ardentes qu'ils faisoient rougir au feu, que l'eau peu à peu s'échaufant, boüilloit enfin par l'ardeur & la chaleur de ces roches embrasées, jusqu'à ce que la viande fût suffisamment cuite pour la manger á la Sauvagesse, c'est á dire à demi-cruë, comme ils la mangent encore aujourd'hui, & d'une maniere même tout-à-fait dégoûtante; car il est vrai que ces Peuples sont singuliers dans leur façon de vivre, par une malpropreté qui fait mal au cœur. Je ne puis me per-

ſuader qu'il y ait aucune Nation dans le Monde, ſi mauſſade dans le boire & dans le manger, que la Gaſpeſienne, ſi ce n'eſt peut-être quelques autres Peuples de ce nouveau Monde : auſſi eſt-il vrai que de toutes les peines que les Miſſionnaires ſouffrent d'abord, pour s'accoûtumer à la maniere de vivre de ces Sauvages, afin de les inſtruire dans les maximes du Chriſtianiſme, celle ci eſt ſans doute une des plus difficiles à ſupporter ; puiſqu'elle leur cauſe ſouvent des bondiſſemens de cœur. Jamais nos Gaſpeſiens n'écurent leur chaudiere que la premiere fois qu'ils s'en ſervent, à cauſe, diſent-ils, qu'ils apprehendent le verd-de-gris, qui n'a garde de s'y attacher, quand elles ſont bien graiſſées

& brûlées. Ils ne l'écument point non plus, parce qu'il leur ſemble que c'eſt ôter la graiſſe du pot, & autant de bien perdu ; ce qui rend la viande toute farcie d'une écume noire & épaiſſe, ſemblable à de petites boulettes, qui font à peu prés la figure d'un lait tourné : ils ſe contentent d'en ôter ſeulement les plus gros poils d'orignac, quoiqu'elle ait ſouvent traîné dans leur Cabanne des cinq à ſix jours, & que les chiens même en aïent toûjours goûté les premiers par avance. Ils n'ont point d'autres tables que la terre plate, ni d'autres ſerviettes pour eſſuïer leurs mains, que leurs ſouliers, ou leurs cheveux, auſquels ils s'eſſuïent éxactement les mains. Enfin il n'y a rien que

de rude, de groſſier & de rebutant dans les manieres extraordinaires de vivre de ces Barbares, leſquels n'obſervent dans le boire ni dans le manger, aucunes regles de bienſeance, ni de civilité.

La boiſſon ordinaire de nos Gaſpeſiens eſt l'eau naturelle qu'ils boivent avec plaiſir pendant l'Eté. Pour l'Hiver, ils ſont aſſez ſouvent obligez de fondre la neige dans leurs chaudieres, pour en boire l'eau, qui ſent preſque toûjours la fumée. Quant à l'eau d'érable, qui eſt la ſéve de l'arbre même, elle eſt également délicieuſe pour les François & les Sauvages, qui s'en donnent au Printems à cœur joie. Il eſt vrai auſſi qu'elle eſt fort agreable & abondante dans la Gaſpeſie; car par une

ouverture aſſez petite, qu'on fait avec la hache dans un érable, on en fait diſtiler des dix ou douze pots. Ce qui m'a paru aſſez remarquable dans l'eau d'érable, c'eſt que ſi à force de la faire boüillir on la réduit au tiers, elle devient un veritable ſyrop, qui ſe durcit à peu prés comme le ſucre, & prend une couleur rougeâtre. On en forme des petits pains, qu'on envoie en France par rareté, & qui dans l'uſage ſert bien ſouvent au défaut du ſucre François. J'en ay pluſieurs fois mélangé avec de l'eau-de-vie, des cloux de girofle & de la canelle; ce qui faiſoit une eſpece de roſſoli fort agreable. L'obſervation eſt digne de remarque, qu'il faut qu'il y ait de la neige au pied de cet arbre, pour qu'il laiſſe

couler son eau sucrée ; & il refuse de donner cette douce liqueur, lorsque la neige ne paroît plus sur la terre. Mais enfin, tout ce que je puis dire de l'eau du Canada en general, c'est qu'elle est extrémement saine, bienfaisante, & beaucoup meilleure qu'en France : jamais, ou du moins rarement on s'en trouve incommodé, selon l'experience que j'en ay faite moy-même pendant plusieurs années ; aussi disons-nous en Canada, que les eaux de la Nouvelle France valent le petit vin de l'Europe.



## CHAPITRE VII.

*De l'ignorance des Gaspesiens.*

ILs ne sçavent ni lire, ni écrire : ils ont cependant assez de jugement & de memoire, s'ils vouloient avoir autant d'application qu'il en faut pour apprendre l'un & l'autre ; mais outre l'inconstance & l'instabilité de leurs esprits, qu'ils ne veulent gêner qu'autant qu'il leur plaît, ils sont encore tous dans cette fausse & ridicule creance, qu'ils ne vivroient pas long-tems, s'ils étoient aussi sçavans que les François : de-là vient qu'ils se plaisent à vivre & à mourir dans leur ignorance naturelle.

Quelques-uns cependant de ces Sauvages que l'on a pris la peine d'inſtruire, ſont devenus en peu de tems Philoſophes, & même aſſez bons Theologiens: mais aprés tout, ils ſont toûjours demeurez Sauvages, n'aïant pas eu l'eſprit de profiter de ces avantages conſiderables, dont ils ſe ſont rendus tout à-fait indignes, en quittant les études pour demeurer dans les bois avec leurs Compatriots, où ils ont vêcu en tres-méchans Philoſophes; preferant, par un raiſonnement extravagant, la vie Sauvage à la Françoiſe.

J'ay rencontré dans ma Miſſion, deux filles de nos Gaſpeſiens qui ſçavoient lire & écrire, parce qu'elles avoient demeuré chez les Urſulines

de Quebec, qui ſaintement animées de ce zele tout de feu qu'elles font paroître pour la gloire de Dieu & le ſalut des ames, retiennent chez elles les petites filles des Sauvages, auſquelles elles apprennent avec la pieté & la devotion, non-ſeulement à lire & à écrire, mais encore à faire d'autres ouvrages conformes à leur état.

La facilité & la metode que j'ay trouvé d'enſeigner les Prieres à nos Gaſpeſiens, avec certains caracteres que j'ay formez, me perſuadent efficacement que la pluſpart ſe rendroient bien tôt ſçavans : car enfin, je ne trouverois pas plus de difficulté à leur montrer à lire, qu'à prier Dieu par mes papiers, dans leſquels chaque lettre arbitraire ſignifie un mot particulier,

quelque-fois même deux ensemble. Ils ont tant de facilité pour concevoir cette sorte d'écriture, qu'ils apprennent dans une seule journée, ce qu'ils n'eussent jamais pû retenir en une semaine entiere sans le secours de ces billets, qu'ils appellent *Kignamotinoer*, ou *Kateguenne.* Ils conservent ces papiers instructifs avec tant de soin, & ils en font une estime si partituliere, qu'ils les mettent bien proprement dans de petits étuis de bouleau enrichis de pourcelaine, de rassade & de porc-épi. Ils les tiennent entre leurs mains comme nous faisons nos heures, pendant la sainte Messe, aprés laquelle ils les serrent dans leurs étuis. L'avantage & l'utilité principale que produit cette nouvelle

metode, c'est que les Sauvages s'instruisent les uns les autres, en quelque endroit qu'ils se rencontrent : ainsi le fils enseigne son pere, la mere les enfans, la femme son mari, & les enfans les vieillards, sans que le grand âge leur donne aucune repugnance d'apprendre par leurs petits neveux, & par les filles mêmes, les principes du Christianisme. Il n'est pas jusques aux plus petits Sauvages, qui n'aïant pas encore entierement l'usage de la parole, prononcent cependant du mieux qu'ils peuvent, quelques mots de ces billets qu'ils entendent dans leurs Cabannes, lorsque les Sauvages, par une sainte émulation, les lisent & les repetent ensemble. On a même souvent admiré avec

justice, dans nôtre Convent de Quebec, un petit enfant d'environ sept ans, qui lisoit distinctement dans son livre les Prieres que je luy avois apprises en faisant la Mission. Il déchifroit ces caracteres avec tant de facilité & de presence d'esprit, que nos Religieux, aussi bien que les Seculiers, en furent extraordinairement surpris. Ils ne furent pas moins édifiez, voïant le pere & la mere assister à la sainte Messe, leurs heures Gaspesiennes à la main, où étoient les instructions qu'un bon Chrêtien doit sçavoir, pour assister avec merite à cet auguste Sacrifice. Ces pauvres Sauvages, qui m'avoient adopté pour leur enfant, avec les ceremonies ordinaires, étoient venus exprés de plus

de cent cinquante lieuës, pour me conjurer de retourner au plûtôt avec eux. Il n'y avoit que deux mois que j'étois arrivé à Quebec, pour rendre compte au Reverend Pere Valentin le Roux, nôtre Commissaire & Superieur, à present Custode des Recollets de la Province de Saint Denis en France, des Missions de la Gaspesie, Isle Percée, Ristigouche, Nipisiquis & Mizamichis, que l'obeïssance avoit confiées à mes soins. Il est vrai que j'avois été obligé de rester en nôtre Convent de Nôtre-Dame des Anges, plus long-tems que je ne m'étois proposé; parce que le R. Pere Commissaire n'y étoit pas quand j'y arrivai.

Le même zele qu'il a fait

paroître toûjours avec tant d'ardeur & de ſuccez pour la gloire de Dieu, le ſalut des ames, le ſervice du Roi, & l'honneur de nôtre ſainte Reforme, durant les ſix années qu'il a gouverné nos Miſſions de la Nouvelle France, l'avoit obligé de s'embarquer dans l'un des canots du Monſieur le Comte de Frontenac, qu'il eut l'honneur d'accompagner juſques au Fort du même nom, à ſix-vingt lieuës de Quebec; afin d'y animer par ſes paroles & par ſon éxemple, les R.R. Peres Gabriel de la Ribourd, Zenobe Membré & Loüis Hennepin, qu'il avoit deſtinez pour faire avec Monſieur de la Sale, la fameuſe découverte du Golfe de Mexique, par les fleuves de Saint Laurent & de Miſſi-

pé ; ou d'y aller luy-même tout le premier, s'il en eût été beſoin, partager avec eux les travaux Apoſtoliques qu'il faloit ſoûtenir dans cette glorieuſe entrepriſe.

Il fut cependant ſenſiblement mortifié, de ne plus trouver au fort de Frontenac nos Miſſionnaires, qui étoient déja partis pour la découverte du Golfe de Mexique : enſorte qu'aprés avoir fait dans cette Miſſion tout ce que ſon zele luy inſpira de bien, & donné les ordres neceſſaires au R. Pere Luc Buiſſet Recollet, qui étoit reſté ſeul au Fort pour l'inſtruction des François & des Sauvages, il deſcendit avec Monſieur le Comte de Frontenac à Quebec, & ſe rendit en nôtre Convent de Nôtre-Dame des Anges.

Je luy repreſentai alors, avec cette aimable confiance que ſa bonté & ſa douceur naturelle inſpiroit à tous les Miſſionnaires, ce que j'avois jugé capable d'avancer pour la gloire de Dieu & le ſalut des ames dans toutes ces Miſſions. Il en écouta favorablement les propoſitions; & je peux dire avec verité, que ce voïage que je fis à Quebec, eut tout le ſuccez que je pouvois en eſperer: en ſorte qu'aprés avoir fait les éxercices ſpirituels ſous ſa direction, afin d'y recevoir les lumieres & les forces neceſſaires pour m'acquitter dignement de mon miniſtere; je me diſpoſois déja à partir quand nos Sauvages parurent à Quebec.

Quelque inclination, cependant, que j'eus de reſter encore

core quelques jours dans nôtre solitude de Nôtre Dame des Anges, il falut me rendre aux instances de mes Sauvages, ausquels j'avois promis en passant, que je retournerois chez eux dans une Lune & demie, c'est à dire dans six semaines.

Affligez sensiblement qu'ils étoient de mon absence, & voïant que ce terme que je leur avois prescrit étoit déja expiré, les Chefs délibererent d'un commun accord de m'envoïer deux canots, avec ordre aux Sauvages qu'ils deputerent pour cet effet, de me témoigner le grand desir qu'ils avoient de me revoir au plûtôt, & de me demander si les Lunes de Quebec étoient plus longues que celles de Ristigouche; c'est l'endroit où je

faiſois alors ma Miſſion. Je ne pûs me défendre des inſtances que me firent ces Deputez, pour m'obliger à preſſer mon retour : & ſuivant plûtôt l'attrait de la grace, que les inclinations naturelles, qui m'inſpiroient fortement de joüir plus long-tems de la converſation de mes Freres ; je m'embarquai enfin avec plaiſir dans leurs canots ; & aprés quinze jours d'une heureuſe navigation, nous arrivâmes aux Cabannes de nos Sauvages, qui me reçûrent avec tant de cordialité, d'affection & de tendreſſe, qu'ils firent des feſtins publics & particuliers, avec les harangues & les réjoüiſſances ordinaires, pour me témoigner, autant qu'ils en étoient capables, la joie qu'ils avoient de mon

retour. Que je fûs agreablement surpris, & que je ressentis de consolation dans mon cœur, lorsque voulant presenter de mes papiers à des Sauvages qui étoient venus de bien loin, exprés pour se faire instruire, ils en déchifroient déja les caracteres, avec autant de facilité que s'ils étoient toûjours demeurés parmi nous; d'autant que ceux que j'avois auparavant instruits étant retournez chez eux, avoient enseigné ceux ci, & avoient fait à leur égard l'office de Missionnaire.

Il est donc aisé de juger par là, de l'utilité de ces caracteres pour un Missionnaire qui veut faire beaucoup de fruit en peu de tems dans toute l'étenduë de son district : car pour peu de memoire qu'aïent

nos Sauvages, ils peuvent non-ſeulement apprendre facilement leurs Prieres par ces caracteres; mais encore il leur eſt aiſé, aprés les avoir oubliées, de s'en reſſouvenir, en les comptant les uns aprés les autres, de la maniere qu'on leur a montré.

Enfin, je m'en ſuis ſervi ſi utilement l'eſpace de dix ans, que ſi le merite de l'obeïſſance me deſtinoit aux Miſſions nombreuſes du Golfe de Mexique nouvellement découvert par nos Religieux, qui ont eu l'honneur d'accompagner Monſieur de la Salle dans cette glorieuſe entrepriſe, comme je fais voir dans le premier établiſſement de la foi dans la Nouvelle France; je les preſenterois à ces Barbares, comme le moïen

le plus efficace pour les inſtruire en fort peu de tems, des veritez les plus ſaintes de nôtre Chriſtianiſme.

Nôtre Seigneur m'en inſpira la metode la ſeconde année de ma Miſſion, où étant fort embarraſſé de quelle maniere j'enſeignerois les Sauvages à prier Dieu, je m'apperçûs que quelques enfans faiſoient des marques avec du charbon ſur de l'écorce de bouleau, & les comptoient avec leur doigt fort éxactement, à chaque mot de Prieres qu'ils prononçoient : cela me fit croire qu'en leur donnant quelque formulaire qui ſoulageât leur memoire par certains caracteres, je pourrois beaucoup plus avancer, que de les enſeigner en les faiſant repeter pluſieurs fois ce

que je leur disois. Je fus ravi de connoître que je ne m'étois pas trompé, & que ces caracteres que j'avois formez sur du papier, produisoient tout l'effet que je souhaitois; en sorte qu'en peu de jours ils apprirent sans peine toutes leurs Prieres. Je ne vous puis exprimer avec quelle ardeur ces pauvres Sauvages contestoient les uns avec les autres, par une émulation digne de loüange, qui seroit le plus sçavant & le plus habile. Il est vrai qu'il en coûte beaucoup de tems & de peine, pour en former autant qu'ils en demandent, & particulierement depuis que je les ay augmentez, pour leur apprendre toutes les Prieres de l'Eglise, avec les sacrez Misteres de la Trinité, de l'Incarna-

tion, du Baptême, de la Penitence & de l'Eucharistie. Mais enfin, que ne doit-on pas faire pour Dieu? & qu'importe, de graces, en quoy & de quelle maniere emploïer nôtre tems, pourvû que le Seigneur soit glorifié, & qu'on procure avec sa gloire le salut des ames, en expliquant avec une simplicité Chrêtienne, les Misteres de nôtre Religion à de pauvres Sauvages, qui ont passé des soixante & quatre vingt années sans invoquer jamais une seule fois pendant leur vie, le sacré nom du Seigneur? C'est ainsi que ces Ouvriers Evangeliques retirent des portes de l'Enfer, des ames qui ne joüiroient jamais de l'éternité bienheureuse, sans le secours charitable de ces genereux Missionnaires.

Comme je n'ay recherché dans ce petit formulaire, que l'utilité de mes Sauvages, & la metode la plus promte & la plus facile pour les instruire; je m'en suis servi toûjours avec d'autant plus de plaisir, que plusieurs personnes de merite & de vertu, ont bien voulu, de vive voix & par lettres, m'exhorter à continuer; m'obligeant même de leur en envoïer en France, pour faire voir aux curieux une nouvelle metode d'apprendre à lire, & comment Dieu se sert des moindres choses, pour manifester la gloire de son saint Nom à ces Peuples de la Gaspesie. L'approbation de Monseigneur de Saint Valier, à present Evêque de Quebec, en a autorisé l'usage plus que suffisamment : & ce digne

Prelat en a fait tant d'estime, qu'aprés en avoir reconnu luymême les avantages & les utilitez dans le voïage trespenible qu'il fit à la Cadie, il voulut bien en demander des modeles au Reverend Pere Moreau, auquel je les avois communiquez il y avoit plusieurs années. Sa Grandeur reçut avec plaisir de ce zelé Missionnaire, nos billets & nos caracteres instructifs, pour en faire part à l'un de ses Missionnaires : & je ne doute pas que ce bon Serviteur de Dieu n'en reçoive bien du soulagement dans les instructions qu'il fera aux Sauvages de sa Mission.

Nos Gaspesiens ont tant de veneration & de respect pour ces caracteres, qu'ils se font scrupule de les jet-

ter au feu. Lorſqu'ils ſe déchirent ou qu'ils ſe gâtent, ils m'en rapportent les fragmens; plus religieux cent fois que les Iconoclaſtes, qui par une impieté ſacrilege briſoient les Images les plus ſacrées. Ces Peuples même n'ont pû voir ſans ſe ſcandaliſer, la manie d'une Sauvageſſe qui les jetta au feu, en dépit de ce que je l'avois chaſſée de la Priere, pour une faute conſiderable qu'elle avoit commiſe.

Son incartade étant trop extraordinaire & trop ſcandaleuſe parmi un Peuple qui commençoit déja à avoir beaucoup de veneration pour les inſtructions du Chiſtianiſme, je crûs que j'étois obligé de témoigner par certaines formalitez conformes au genie

des Sauvages, le ressentiment que j'en avois conçû; afin que mon silence ne donnât pas occasion à quelque autre d'en faire autant.

Je fus donc à sa Cabanne, où je trouvai son pere avec quelques autres Sauvages, qui furent assez surpris de me voir entrer, avec une contenance qui marquoit la douleur que j'avois dans le cœur. Ils me prierent plusieurs fois de leur en dire le sujet, que j'affectois de leur dissimuler par mon silence: ils s'étonnerent de me voir remuer les cendres de leur foïer, avec autant d'application que si j'y eusse perdu quelque chose de la derniere consequence, & en emporter trois ou quatre pincées dans mon mouchoir, faisant des soupirs à la Sauvagesse, *akahie*,

*ukahié.* Je luy dis en ſortant de leur Cabanne qu'ils ne devoient pas être ſurpris de mon ſilence ; puiſque mon cœur pleuroit amérement, qu'il verſoit des larmes de ſang, depuis que ſa fille avoit jetté dans le feu les *oukate guenne Kignamatinoër* : Qu'à la verité je paroîtrois peu ſenſiblement touché de cette inſulte, ſi ce n'étoit que de ſimple papier ; mais que j'étois inconſolable pour l'injure qu'elle avoit faite à la Priere de JESUS, qui avoit été griévement offenſé par cette action ſcandaleuſe : & qu'enfin j'expoſerois ces cendres, que je croïois être celles de mes *oukate guenne*, à la porte de la Chapelle, où ſa fille n'entreroit jamais, juſqu'à ce qu'elle les eût détrempées de ſes larmes, & qu'elle

n'eût blanchi de ſes pleurs le mouchoir, qui par la noirceur qu'il en avoit contracté, marquoit évidemment l'énormité de ſon attentat, qui étoit capable d'attirer la haine & la colere de Dieu ſur toute la Nation : Que pour mon particulier, je faiſois état de les quitter ; puiſque je ne pouvois vivre, ſi on ne reſſuſcitoit la Priere qu'on avoit fait mourir dans le feu.

Ces paroles prononcées de la maniere dont il faut parler aux Sauvages en ſemblable rencontre, firent tout l'effet que j'en attendois : car ils parurent tous ſi conſternez, qu'ils ſe perſuaderent que j'avois déja fermé pour toûjours la porte de la Chapelle, qu'ils appellent la Cabanne de JESUS ; & que j'étois abſolument re-

ſolu de refuſer le Baptême aux Sauvages, que j'avois auparavant diſpoſez pour recevoir dignement le premier de nos Sacremens. Ils s'aſſemblerent tous enſemble, & vinrent en foule me conjurer, au nom du Dieu que je leur annonçois, de ne les pas abandonner; me diſant que mon chagrin étoit juſte, à la verité, mais que je ſçavois bien que cette fille n'avoit pas d'eſprit; & qu'enfin ils feroient tous en ſorte, qu'elle repareroit entierement la faute qu'elle avoit commiſe. Ils obligerent en effet cette Sauvageſſe à me venir trouver le lendemain d'un grand matin, pour me témoigner publiquement, en preſence de tous les Sauvages, le déplaiſir ſenſible qu'elle avoit dans l'ame, d'a-

voir brûlé ses *Oukate guenne*, dans lesquels étoit la Priere de JESUS; voulant, me disoit-elle, luy faire une amende honorable & reparation d'honneur, par une conduite toute sainte & toute opposée aux dereglemens de sa vie passée. Elle me conjura, avec toutes les instances possibles, de luy vouloir bien permettre d'assister avec les autres au saint Sacrifice de la Messe; mais je luy refusai cette grace pour quelques jours, afin de luy faire mieux concevoir par là, le scandale qu'elle avoit donné à toute la Nation.

Vous voïez par là l'estime que nos Sauvages font de mes *Oukate guenne Kignatimonoër*, que nous appellons, comme j'ay déja dit, papiers ou caracteres instructifs : ils n'ont

pas moins d'admiration pour nos livres, & principalement pour nos lettres, dont ils sont les porteurs lorſque nous écrivons à nos amis. Ils s'imaginent qu'il y a de l'enchantement & de la jonglerie, ou que cette lettre a de l'eſprit; puiſque, diſent-ils, elle a la vertu de dire à celuy qui la reçoit, tout ce qui ſe dit & tout ce qui ſe fait de plus caché & de plus ſecret.

Quoique nos Gaſpeſiens ſoient dans une ignorance ſi groſſiere, qu'il ne ſçachent, comme nous avons dit, ni lire, ni écrire, ils ont cependant quelque connoiſſance de la grande & de la petite Ourſe, quils appellent la premiere *Mouhinne*, & la ſeconde *Mouhinchiche*, qui veut dire effectivement en nôtre langue, la

grande & la petite Ourſe. Ils diſent que les trois gardes de l'Etoile du Nord, eſt un canot où trois Sauvages ſont embarquez, pour ſurprendre cette Ourſe; mais que par malheur ils ne l'ont pû encore joindre.

Ils ont beaucoup d'induſtrie, pour faire ſur de l'écorce une eſpece de carte, qui marque éxactement toutes les rivieres & ruiſſeaux d'un Païs dont ils veulent faire la deſcription: ils en marquent au juſte tous les endroits; en ſorte qu'ils s'en ſervent avec ſuccez, & qu'un Sauvage qui la poſſede fait de longs voïages ſans s'égarer.

Ils connoiſſent cinq ſortes de vents, ſçavoir le Nord, le Sud, le Nord-eſt, le Nord-oüeſt, & le Sud-oüeſt. Ils ont

l'idée si juste, que pourvû qu'ils voient le Soleil, ils ne s'écartent jamais de leur route; & connoissent si précisément toutes les rivieres, que pour peu qu'on leur indique quelque Cabanne, fût-elle éloignée de quatre-vingt ou cent lieuës, ils la trouvent à point nommé, quoiqu'il faille traverser des forêts fort épaisses: Mais quand la nuit les surprend, ou que les broüillards cachent le Soleil, alors ils sont bien embarrassez, quelques remarques naturelles qu'ils trouvent faites sur certains arbres, & quelque mousse ou branches qui panchent du côté du Nord, & qui leur servent de regle dans leurs voïages au défaut du Soleil; car si-tôt que l'obscurité survient ils perdent la

tramontane. Ils ne reglent leurs lieuës que par les pointes & les caps qui se trouvent le long des rivieres ou des côtes. Ils les comptent & les mesurent encore par la longueur du tems qu'ils mettent à leur voïage, & par le nombre des nuits qu'ils sont obligez de coucher en chemin ; ne comptant point le jour de leur départ, ni celuy de leur arrivée.

Ils ne sçavent point compter que jusques au nombre de dix : ainsi quand ils veulent dire vingt, ils disent deux fois dix ; pour dire trente, ils disent trois fois dix ; & ainsi du reste.

Lorsqu'ils veulent signifier un nombre extraordinaire, ils se servent des mêmes expressions que nos pre-

miers Peres, montrant les feüilles des arbres, les grains de ſable, & les cheveux de leur tête ; expreſſion dont Dieu luy-même s'eſt ſervi, lorſque promettant à Abraham une poſterité nombreuſe, il déclara qu'il luy ſuſciteroit des enfans en auſſi grand nombre que les étoiles ſont au firmament, & les grains de ſable ſur les rivages de la mer. David même ne ſe ſert point d'autre expreſſion pour marquer le nombre de ſes pechez, que par celuy de ſes cheveux : & ce fut auſſi de cette maniere de parler dont quelques-uns de nos Gaſpeſiens qui étoient venus en France ſe ſervirent, pour marquer à leurs Compatriotes, lorſqu'ils en furent de retour, le grand nombre de Peuple

qu'ils y avoient vû.

Ils comptent les années par les Hivers, les mois par les Lunes, les jours par les nuits; les heures du matin, à proportion que le Soleil avance dans son meridien; & celles de l'aprés midi, selon qu'il décline, & qu'il s'approche de son couchant. Ils donnent trente jours à toutes les Lunes, & reglent l'année sur certaines observations naturelles qu'ils font sur le cours du Soleil & des saisons. Ils disent que le Printems est venu, lorsque les feüilles commencent à pousser, que les outardes paroissent, que les faons d'orignaux sont d'une certaine grandeur dans le ventre de leur mere, & que les loups marins font leurs petits: ils connoissent l'Eté, lorsque les saumons

montent les rivieres, & que les outardes quittent leurs plumes : ils connoissent la saison de l'Automne, quand le gibier retourne du Nord au Midi : pour l'Hiver, ils en sçavent les approches par la rigueur du froid, lorsque les neiges sont abondantes sur la terre, & que les ours se retirent dans le creux des arbres, d'où ils ne sortent que le Printems, selon la remarque que nous en ferons dans la suite.

Nos Gaspesiens donc divisent les années en quatre saisons, par quatre tems differens : le Printems s'appelle *Paniah*, l'Eté *Nibk*, l'Automne *Taoüak*, & l'Hiver *Kesic*. Ils ne comptent que cinq Lunes d'Eté, & cinq d'Hiver pour toute l'année, comme il étoit

en usage anciennement parmi les Romains, avant que Jules Cesar l'eût divisée en douze mois, un an avant sa mort. Ils confondent une Lune du Printems avec celles de l'Eté, & une de l'Automne avec celles de l'Hiver; parce qu'en effet il est vrai de dire, qu'il y a peu de Printems & d'Automne dans la Gaspesie, d'autant que l'on y passe insensiblement du froid au chaud, & du chaud au froid, qui est tres rigoureux. Ils n'ont point de semaines reglées; s'ils en divisent quelques-unes, c'est par le premier & le second quartier, le plein, & le decours de la Lune. Tous leurs mois ont des noms fort significatifs: ils commencent les années par l'Automne, qu'ils appellent *Tkours*, qui veut dire

que les rivieres commencent à ſe glacer; c'eſt proprement le mois de Novembre. *Bonodemeguiche*, qui eſt celuy de Decembre, ſignifie que le ponamon monte dans les rivieres: ils pêchent ce poiſſon à la ligne, faiſant un trou dans la glace. Et ainſi des autres mois, qui ont tous leur ſignification particuliere.

---

## CHAPITRE VIII.

### *De la Langue des Gaſpeſiens.*

LA langue Gaſpeſienne n'a rien du tout de commun dans ſes expreſſions, non plus que dans ſa ſignification, avec celles de nôtre Europe: & il ſemble que la confuſion des langues que Dieu fit naître autrefois,

trefois, pour detruire & renverser de fond en comble cette entreprise fameuse & temeraire, par laquelle les hommes ne projetoient pas moins que de joindre le Ciel à la Terre, par l'élevation de la tour de Babel, soit parvenuë jusques aux Nations nombreuses des Sauvages de la Nouvelle France ; puisque parmi une infinité de langues differentes qui regnent par tout ces Peuples, nos Gaspesiens se distinguent des Montagniez, Soquoqui, Abennaqui, Hurons, Algomquins, Iroquois, & des autres Nations de ce nouveau Monde, par un langage qui leur est singulier.

C'est aussi de cette singularité que nous pouvons dire que la langue Gaspesienne est tres-

belle & tres-riche dans ses expressions ; car elle n'est pas si sterile que les langues Europeanes, qui ont recours à une repetition frequente des mêmes termes, pour expliquer plusieurs choses differentes. Chaque mot du Gaspesien a sa signification particuliere & specifique ; ce qui paroît admirablement bien dans leurs harangues, qui sont toûjours tres-élegantes.

Cette langue n'a aucun méchant accent : on la prononce librement & tres-facilement ; il ne la faut point tirer du fond de l'estomac, commes celles des Hurons, des Suisses, ou des Allemans. Nos Sauvages conviennent avec les Grecs & les Latins, en ce qu'ils usent toûjours du singulier, & presque jamais,

ou du moins tres rarement du pluriel, quand même ils parlent à leurs Missionnaires, ou à quelque autre personne considerable; s'exprimant par le mot de *kir*, qui veut dire toi, soit que l'enfant parle à son pere, la femme à son mari, & le mari à sa femme.

Ils ont beaucoup de difficulté à prononcer la lettre *r*, qu'ils font ordinairement sonner comme *l*; ainsi au lieu de dire mon pere, ils disent mon pele: celle de l'*u* se change en *ou*; comme pour dire vertu, ils diront vertou.

Les noms que nos Gaspesiens se donnent les uns aux autres, ou que le pere & la mere imposent à leurs enfans, sont tous fort significatifs: ils imitent nôtre premier pere Adam, qui a donné à toutes les

creatures des noms conformes à la proprieté de leur être. Ceux de nos Sauvages expriment & marquent ou les belles actions, ou les inclinations naturelles & prédominantes de ceux qui les reçoivent ; à peu prés comme les Romains, dont les noms étoient tous significatifs : en effet, les uns furent appellez Lucius, pour avoir été nez au point du jour ; les autres Cesar, parce qu'à la naissance du premier de ce nom, on ouvrit par une incision le côté de la mere, pour donner la vie à l'enfant. Ainsi nos Sauvages, s'ils sont bons chasseurs, s'appellent *Smagnis*, ou *Koucdedaoui*, qui veut dire Emerillion ; & ainsi du reste.

## CHAPITRE IX.

### *De la Religion des Gaſpeſiens.*

LEs Gaſpeſiens, ſi on en excepte ceux qui ont reçû la Foi de JESUS-CHRIST avec le Baptême, n'ont jamais bien connu aucune Divinité; puiſqu'ils ont vêcu juſques aujourd'hui ſans Temples, ſans Prêtres, ſans ſacrifices, & ſans aucune marque de Religion : en ſorte que ſi on peut juger du paſſé par le preſent, il eſt aiſé d'inferer que s'ils ont adoré quelque Divinité, ils luy ont témoigné ſi peu de veneration & de reſpect, qu'ils ont été veritablement inſenſibles & infideles en matiere de Religion; ſi ce

n'eſt toutefois à l'égard du Soleil, qu'ils ont adoré & qui a toûjours été l'objet conſtant de leur culte, de leurs hommages & de leur adoration. Ils ont crû que cet aſtre lumineux, qui par ſes influences admirables & ſes effets merveilleux fait l'ornement & toute la beauté de la Nature, en étoit auſſi le premier auteur ; & que par conſequent ils étoient obligez, par reconnoiſſance, de conſerver tous les ſentimens de reſpect dont ils étoient capables, pour un aſtre qui leur faiſoit tant de bien par ſa preſence, & dont l'éloignement, pendant les obſcuritez de la nuit, cauſoit le deüil à toute la Nature.

Le culte qu'ils rendoient au Soleil n'étoit pas le ſacrifice

des Mexicains, qui offroient tous les ans à leurs Idoles plus de vingt mille cœurs de leurs petits enfans ; ni celuy des Ethiopiens, qui benissoient le Soleil à son Levant, & qui le maudissoient avec mille imprecations dans son Couchant.

Plus religieux cent fois que ces Peuples extravagans & & cruels, nos Gaspesiens sortoient regulierement de leur Cabanne pour le salüer, lorsqu'il commençoit à darder ses premiers raïons, ce qu'ils observoient aussi inviolablement à son Couchant ; ce tems, dans leur opinion, étant le plus favorable où ces Courtisans du Soleil esperoient de le rendre propice à leurs vœux, aprés luy avoir exposé leurs necessitez & leurs besoins.

Ils n'obſervoient point d'autres ceremonies, que de tourner la face vers le Soleil : ils commençoient d'abord leur adoration par le ſalut ordinaire des Gaſpeſiens, qui eſt de dire par trois fois *Ho, ho, ho*; aprés quoy, faiſant de profondes reverences avec quelques agitations des mains au-deſſus de leur tête, ils demandoient ce dont ils avoient beſoin : qu'il conſervât leurs femmes & leurs enfans : qu'il leur donnât la force de vaincre & de triompher de leurs ennemis : qu'il leur accordât une chaſſe abondante en orignaux, caſtors, martes, & en loutres ; avec une groſſe pêche de toutes ſortes de poiſſons : enfin ils demandoient la conſervation de leur vie, avec un grand nombre d'années,

nées, & une longue posterité.

Voila ce que j'ai vû observer à un certain vieillard de cette Nation, qui en mourant, ce me semble, a emporté avec luy tout ce qui restoit de superstition & de faux culte d'une Religion assez mal observée; puisque depuis luy je n'ai vû, ni ne sçache de Gaspesien qui ait fait cette sorte de ceremonie.

C'est là l'idée generale que j'ai conçûë de la Religion de nos Gaspesiens; parce que dans le particulier j'ai trouvé auprés de certains Sauvages, que nous appellons Porte-Croix, une matiere suffisante pour nous faire conjecturer & croire même que ces Peuples n'ont pas eu l'oreille fermée à la voix des Apôtres, dont le

ſon a retenti par toute la terre; puiſqu'ils ont parmi eux, tout infideles qu'ils ſoient, la Croix en ſinguliere veneration, qu'ils la portent figurée ſur leurs habits & ſur leur chair; qu'ils la tiennent à la main dans tous leurs voïages, ſoit par mer, ſoit par terre; & qu'enfin ils la poſent au dehors & au dedans de leurs Cabannes, comme la marque d'honneur qui les diſtingue des autres Nations du Canada.

Ces Sauvages demeurent à la riviere de Mizamichiche, que nous avons depuis honorée du titre auguſte de Sainte-Croix, au bruit du canon, & de mille acclamations de joie & de réjoüiſſance, tant des François, que des Sauvages.

Comme j'eſtime que cette

remarque est une des plus considerables de ma Relation, j'ai crû qu'aprés la perquisition tres-éxacte que j'en ai faite pendant les douze années de Mission que j'ai demeuré parmi ces Peuples, je devois satisfaire au desir & à la priere de plusieurs personnes, qui m'ont conjuré de mettre au jour cette Histoire ; afin de faire connoître au Public l'origine du culte de la Croix chez ces Infideles, son interruption, & son retablissement.



## CHAPITRE X.

### *De l'origine du culte de la Croix, chez les Gaspesiens dits Porte-Croix.*

JE ne ſçai quel jugement vous ferez de la maniere que nos Sauvages diſent avoir reçû la Croix, ſelon la tradition de leurs ancêtres; qui porte que leur Païs étant affligé d'une maladie tres dangereuſe & peſtilentielle, qui les reduiſoit dans une extréme diſette de toutes choſes, & qui en avoit déja mis pluſieurs dans le tombeau; quelques vieillards de ceux qu'ils eſtimoient les meilleurs, les plus ſages & les plus conſiderables s'endormirent, tous ac-

cablez de langueur & de chagrin, de voir une desolation si generale, & la ruine prochaine de toute la Nation Gaspesienne, si elle n'étoit promtement soulagée par un puissant secours du Soleil, qu'ils reconnoissent, comme nous avons dit, pour leur Divinité. Ce fut, disent-ils, dans ce sommeil plein d'amertume, qu'un homme beau par excellence leur apparut, avec une Croix à la main, qui leur dit de prendre bon courage, de s'en retourner chez eux, de faire des Croix semblables à celle qu'on leur montroit, & de les presenter aux Chefs des Familles; les assûrant que s'ils les recevoient avec estime, ils y trouveroient indubitablement le remede à tous leurs maux.

Comme les Sauvages ſont credules aux ſonges juſqu'à la ſuperſtition, ils ne negligerent pas celuy-ci, dans leur extréme neceſſité : ainſi ces bons vieillards retournerent aux Cabannes, d'où ils étoient partis le jour precedent. Ils firent une aſſemblée generale de tout ce qui reſtoit d'une Nation mourante ; & tous enſemble conclurent, d'un commun accord, que l'on recevroit avec honneur le ſacré ſigne de la Croix qu'on leur preſentoit du Ciel, pour être la fin de leur miſere, & le commencement de leur bonheur : comme il arriva en effet, puiſque la maladie ceſſa, & que tous les affligez qui porterent reſpectueuſement la Croix furent gueris miraculeuſement : Plus heureux mille

fois que les Peuples de Bizance, dont la Ville fut presque toute dépeuplée de ses Habitans, par la peste qui avoit infecté toute la Sicile & la Calabre en l'année sept cens quarante-huit.

L'Histoire nous apprend que l'on voïoit de certaines Croix bleuës & reluisantes sur les habits des personnes, & que tous ceux qui en étoient marquez mouroient subitement de la peste, au grand étonnement de tout le monde.

La Croix ne fut pas si fatale, ni d'un si mauvais augure à nos pauvres Gaspesiens : elle fut plûtôt dans leur Païs, comme l'Arc-en-ciel que Dieu fit paroître autrefois à la face de tout l'Univers, pour consoler le genre humain, avec

promeſſe de ne le plus punir d'un ſecond deluge ; & c'eſt ainſi que la Croix arrêta tout court ce torrent de maladie & de mortalité qui deſoloit ces Peuples, & leur fut un ſigne efficace & rempli d'une merveilleuſe fecondité de graces & de benedictions. Les avantages miraculeux qu'ils en reçûrent, leur en firent eſperer de bien plus conſiderables dans la ſuite ; c'eſt pourquoy ils ſe propoſerent tous, de ne decider aucune affaire, ni d'entreprendre aucun voïage ſans la Croix.

Aprés donc la reſolution priſe dans leur Conſeil, qu'ils porteroient toûjours la Croix, ſans en excepter même les petits enfans, pas un Sauvage n'eût jamais oſé paroître de-

vant les autres, ſans avoir en ſa main, ſur ſa chair, ou ſur ſes habits, ce ſacré ſigne de leur ſalut : en ſorte que s'il étoit queſtion de décider quelque choſe de conſequence touchant la Nation, ſoit pour conclure la paix, ou déclarer la guerre contre les ennemis de la Patrie, le Chef convoquoit tous les Anciens, qui ſe rendoient ponctuellement au lieu du Conſeil ; où étant tous aſſemblez, ils élevoient une Croix haute de neuf à dix pieds, ils faiſoient un cercle & prenoient leur place, avec chacun leur Croix à la main, laiſſant celle du Conſeil au milieu de l'Aſſemblée. Enſuite le Chef prenant la parole, faiſoit ouverture du ſujet pour lequel il les avoit convoquez au Conſeil ; & tous

ces Porte-Croix disoient leur sentimens, afin de prendre des mesures justes, & une derniere resolution sur l'affaire dont il s'agissoit. Que s'il étoit question d'envoïer quelque Deputé à leurs voisins, ou à quelque-autre Nation étrangere, le Chef nommoit & faisoit entrer dans ce cercle, celuy de la jeunesse qu'il connoissoit le plus propre pour l'éxecution de leur projet : & aprés luy avoir dit publiquement le choix qu'on avoit fait de sa personne pour le sujet qu'on luy communiquoit, il tiroit de son sein une Croix admirablement belle, qu'il tenoit envelopée dans ce qu'il pouvoit avoir de plus precieux ; & la montrant avec reverence à toute l'Assemblée, il faisoit, par une ha-

rangue premeditée, le recit des graces & des benedictions que toute la Nation Gaspesienne avoit reçûës par le secours de la Croix. Il ordonnoit ensuite au Deputé de s'approcher, & de la recevoir avec reverence; & la luy mettant au col: Va, luy disoit-il, conserves cette Croix, qui te preservera de tous dangers auprés de ceux ausquels nous t'envoïons. Les Anciens approuvoient par leurs acclamations ordinaires d'*hoo, hoo, hoo*, ce que le Chef avoit dit; souhaitant toute sorte de prosperité à ce Deputé, dans le voïage qu'il alloit entreprendre pour le service de sa Nation.

Cet Ambassadeur donc sortoit du Conseil, la Croix au col, comme la marque hono-

raire & le caractere de ſon Ambaſſade : il ne la quittoit que le ſoir, pour la mettre ſur ſa tête, dans la penſée qu'elle chaſſeroit tous les méchans eſprits pendant ſon repos. Il la conſervoit toûjours avec ſoin, juſqu'à l'accompliſſement de ſa negociation, qu'il la remettoit entre les mains du Chef, avec les mêmes ceremonies qu'il l'avoit reçûë, en plein Conſeil ; où devant toute l'Aſſemblée, il faiſoit rapport de l'iſſuë de ſon voïage.

Enfin, ils n'entreprenoient rien ſans Croix : le Chef la portoit luy-même à la main, en forme de bâton, lorſqu'il marchoit en raquettes ; & il la plaçoit dans le lieu le plus honorable de ſa Cabanne. S'ils s'embarquoient ſur l'eau

dans leurs petits canots d'écorce, ils y mettoient une Croix à chaque bout; croïant religieusement qu'elle les preserveroit du naufrage.

Voila quels étoient les sentimens d'estime & de veneration de nos anciens Gaspesiens, pour la Croix, qui subsistent encore aujourd'hui religieusement dans les cœurs de nos Porte-Croix; puisqu'il n'y en a pas un qui ne la porte dessus ses habits, ou dessus sa chair. Les langes & les berceaux des petits enfans en sont toûjours ornez: les écorces de la Cabanne, les canots & les raquettes en sont toutes marquées.

Les femmes enceintes la figurent avec le porc-épi dessus l'endroit de la couverture qui cache leur sein, pour

mettre leur fruit ſous la protection de la Croix. Enfin il n'y en a guere qui ne conſerve precieuſement en ſon particulier, une petite Croix faite avec de la pourcelaine & de la raſſade, qu'il garde & qu'il eſtime à peu prés comme nous faiſons les Reliques; juſques-là même, que ces Peuples la preferent à tout ce qu'ils ont de plus riche & de plus precieux.

Une Sauvageſſe nommée Marie Joſeph, que le Reverend Pere Claude Moreau, le plus ancien de nos Miſſionnaires, avoit baptiſée, en eſt une preuve convaincante. Fauſſement allarmée, auſſi-bien que les autres Sauvages avec leſquels elle étoit cabannée, & croïant que les Iroquois étoient entrez dans le

Païs, pour deſoler une troiſiéme fois la Nation Gaſpeſienne, elle s'embarqua avec tant de precipitation dans ſon canot d'écorce, pour traverſer la riviere, que l'aïant abandonné au gré du courant, elle s'égara volontairement dans les bois, pour éviter la fureur de ſes ennemis. La faim & la neceſſité que cette pauvre femme reſſentit étoient ſi grandes, qu'elle s'eſtima encore heureuſe de trouver dans ces deſerts, des racines qui luy ſervirent de nourriture pendant les dix ou douze jours de ſon égarement. Accablée de douleur dans cette vaſte ſolitude, elle n'avoit point d'autre conſolation que ſa Croix : elle ne la quitta jamais ; juſques-là même qu'étant obligée de repaſſer la ri-

viere à la nage, pour se rendre aux Cabannes des Sauvages, qui la croïoient morte, elle aima mieux renoncer & delaisser le peu qu'elle avoit, que d'abandonner sa Croix, qu'elle mit entre ses dents, & se rendit ainsi aux Cabannes: disant qu'il n'y avoit rien de plus precieux que la Croix, puisqu'elle l'avoit preservée d'une infinité de dangers; qu'elle luy avoit procuré toute sorte de consolation dans ses disgraces; & qu'enfin la vie luy paroîtroit tout à fait indifferente, s'il faloit qu'elle vêcût sans la Croix.

On connoît assez les lieux de la sepulture de ces Peuples, par les Croix qu'ils plantent sur leurs tombeaux; & leurs Cimetieres, distinguez par ce signe de salut, paroissent plûtôt

tôt Chrêtiens, que Sauvages: ceremonie qu'ils obſervent autant de fois qu'il meurt quelqu'un de la Nation des Porte-Croix, fût-il éloigné de cent lieuës de l'endroit où ſe fait ordinairement leur ſepulture.

Les lieux de pêche & de chaſſe les plus conſiderables ſont diſtinguez par les Croix qu'ils y plantent; & on eſt agreablement ſurpris, en voïageant dans leur Païs, de rencontrer de tems en tems des Croix ſur le bord des rivieres, à double & à trois croiſées, comme celles des Patriarches. En un mot, ils font tant d'eſtime de la Croix, qu'ils ordonnent qu'elle ſoit enterrée avec eux dans un même cercüeil, aprés leur mort; dans la croïance que cette Croix leur

ſera compagnie dans l'autre monde, & qu'ils ne ſeroient pas connus de leurs ancêtres, s'ils n'avoient avec eux la marque & le caractere honorable qui diſtingue les Porte Croix, de tous les autres Sauvages de la Nouvelle France.

Comme cette Nation Gaſpeſienne des Porte-Croix a été preſque toute détruite, tant par la guerre qu'elle a euë avec les Iroquois, que par les maladies qui ont infecté ce Païs, & qui par trois à quatre fois en ont fait mourir un fort grand nombre, ces Sauvages ſe ſont inſenſiblement relâchez de cette premiere ferveur de leurs ancêtres : tant il eſt vrai que les pratiques les plus ſaintes & les plus religieuſes, par une certaine fatalité annexée aux choſes hu-

maines, ſouffrent toûjours beaucoup d'alteration, ſi elles ne ſont animées & conſervées par le même eſprit qui leur a donné la naiſſance. Enfin, quand je fus dans leur Païs pour commencer ma Miſſion, je trouvai des Peuples qui n'avoient plus que l'ombre de la coûtume de leurs anciens: Ils manquoient de reſpect pour la Croix; ils avoient aboli l'uſage des Aſſemblées Croiſées, où la Croix étant au milieu du cercle & du Conſeil, comme nous avons dit, ils décidoient en dernier reſſort des affaires de la Nation. Mais au reſte, nous avons travaillé heureuſement, pour faire renaître dans le cœur & dans l'eſprit de ces Sauvages, l'amour & l'eſtime qu'ils devoient conſerver inviolable-

ment pour ce ſacré ſigne de leur ſalut : & le Ciel verſa avec abondance la plenitude de ſes benedictions, ſur le zele du R. P. Emanuel Jumeau nôtre cher Compagnon Miſſionnaire, qui eut la conſolation de voir nos Gaſpeſiens plus affectionnez que jamais au culte de la Croix, aprés y avoir emploïé ſoigneuſement tous ſes ſoins, & le talent que Dieu luy a donné, pour la converſion de ces pauvres Infideles. Ce bon Religieux, que j'avois autrefois introduit dans le Noviciat de nôtre Convent d'Arras, le jour même que j'en partis pour le Canada, m'avoit pluſieurs fois écrit, pour me témoigner le zele que Dieu luy donnoit pour le ſalut des ames ; & que la plus grande de toutes ſes

consolations, me disoit il, seroit de mourir genereusement au milieu des bois & des forêts du Canada, en annonçant l'Evangile de JESUS-CHRIST aux Sauvages. Il exposa le desir qu'il en avoit, au Reverend Pere Provincial ; & aprés en avoir reçû l'obedience, qu'il luy demanda avec beaucoup de ferveur, il s'embarqua à la Rochelle pour le Canada, & vint ainsi me soulager dans les éxercices penibles & laborieux de la Mission que je faisois à nos Porte-Croix. Il apprit la langue en tres-peu de tems, à la faveur du Dictionnaire que j'en avois composé ; en sorte qu'il fut bien-tôt en état d'instruire ces Infideles.

Quelque inclination que j'eus de demeurer plus long-

tems avec cet aimable Miſſionnaire, je fus toutefois obligé de me priver de cette conſolation : jugeant qu'il étoit à propos, pour la gloire de Dieu, de nous ſeparer ; afin de me rendre utile à pluſieurs autres Sauvages, qui m'avoient ſuplié par leurs Ambaſſadeurs, d'aller chez eux annoncer l'Evangile de Jesus-Christ.

Nous fixâmes donc, d'un commun accord, le jour de nôtre ſeparation. Les Porte-Croix, qui en avoient appris la nouvelle, s'aſſemblerent à la Chapelle, pour aſſiſter aux Prieres que nous devions faire devant nôtre départ. Ils s'efforcerent à l'envi les uns des autres, de me donner des marques ſinceres de leur amitié, en me témoignant un ſenſible regret de ce que je les quittois.

Nos Sauvages ne m'abandonnerent point : & quelque chagrin qu'ils eussent dans le cœur, ils me le dissimulerent cependant, autant qu'ils en furent capables ; soit pour ne pas augmenter la peine que j'avois moi même de les quitter ; soit parce que je leur promettois de les revoir aussi-tôt que j'aurois achevé la Mission que j'allois commencer pour la conversion de leurs Freres.

Je leur fis, avant que de nous separer, une harangue premeditée, dans laquelle leur aïant exposé les peines que j'avois prises pour les instruire dans les maximes du Christianisme, je leur témoignai que je n'en voulois point de reconnoissance plus agreable, que le bon usage qu'ils fe-

roient de mes inſtructions. Je leur fis connoître encore, l'avantage que je leur avois procuré, en leur donnant un Miſſionnaire auſſi zelé pour leur ſalut, que le Pere Emanuel; & l'obligation étroite qu'ils avoient ſur tout, d'embraſſer & de conſerver le Chriſtianiſme, avec plus de pieté que les autres Sauvages de ce nouveau Monde, à cauſe de cette grace miraculeuſe qu'ils avoient reçûë du Ciel par préference à tant d'autres Nations, comme le ſigne & le gage ſacré de leur ſalut. Enfin, aprés les avoir exhorté de tout mon cœur, par le merite de la Croix, que je tenois en main, & que j'embraſſois ſouvent avec reverence, d'être toûjours fideles à Dieu, & d'avoir pour leur Miſſionnaire

naire les mêmes ſoins, les mêmes reſpects & les mêmes amitiez qu'ils avoient eûës pour moi; je conjurai le Pere Emanuel Jumeau, par tout ce que je luy pûs dire de plus tendre & de plus touchant, de perſeverer conſtament à les inſtruire des veritez de nôtre ſainte Religion. Il falut enfin nous ſeparer, aprés avoir imploré le ſecours du Ciel pour l'heureux ſuccez de nos Miſſions. Je pris donc congé de nos François, & je fus coucher à Mirmenaganne avec trois Sauvages, à quatre lieuës du Fort de Monſieur Richard de Fronſac.

J'appris avec joie, quinze jours aprés mon départ, par l'un de nos Porte-Croix, que ce cher Miſſionnaire aïant aſſemblé autant de Sauva-

ges qu'il avoit pû, les avoit obligez de faire amende honorable à la Croix ; afin de luy faire rendre par ces Peuples, une partie de l'honneur que la négligence de leurs ancêtres luy avoient ravi.

La ceremonie commença le soir, au Soleil couchant, en cette maniere. Le Pere fit élever une Croix semblable à celle que les Anciens de la Nation Gaspesienne avoient coûtume de mettre au milieu de la place destinée pour tenir leur Conseil ; il se prosterna respectueusement avec tous les Sauvages, devant ce sacré signe de nôtre salut ; & entonna en langue Sauvage, à la fin des Prieres ordinaires, le *Vexilla regis*, que nos Porte-Croix chantoient à l'alterna-

tive, les hommes & les femmes, avec une pieté ſinguliere. Tout le monde ſe retira dans la Cabanne du Chef, aprés ces éxercices de devotion, où l'on ne fit que parler des merveilles de la Croix: je peux même dire avec verité, que comme le Peuple d'Iſraël, qui avoit vêcu long-tems dans la negligence & le mépris des Commandemens de la Loi, ne put contenir ſes larmes, lorſque le Grand-Prêtre Helchias leur fit le recit fidele des bienfaits qu'ils avoient reçûs de Dieu, & le juſte reproche de l'ingratitude où ils avoient vêcu ſi long-tems, ſans en reconnoître les excellences & les grandeurs; ainſi tous nos Porte-Croix fondoient en larmes, lorſque le Pere Miſſionnaire leur ex-

pliqua les avantages & les benedictions qu'ils avoient reçûs de la Croix ; l'estime & la veneration avec laquelle elle avoit été honorée par leurs ancêtres ; & le peu de soin qu'on avoit eu jusqu'alors, de luy rendre le culte qui luy étoit legitimement dû. Ils protesterent tous publiquement, avant que de se coucher, qu'ils en étoient sensiblement touchez de douleur ; & que le même Soleil qui avoit été le témoin de leur ingratitude, le seroit aussi des respects & des adorations qu'ils rendroient publiquement à la Croix. La nuit se passa avec ces sentimens de devotion : & le lendemain à la pointe du jour, le Pere fit dresser son Autel dans une Cabanne particuliere, que les Sauvages

avoient accommodée fort proprement avec des branches de sapin, où il celebra la sainte Messe ; aprés laquelle, tout revêtu qu'il étoit des habits Sacerdotaux, il distribua des Croix à tout ce qu'il y avoit de Gaspesiens, jusques aux enfans même. Ces Sauvages, par une sainte émulation, qui marquoit visiblement l'approbation qu'ils donnoient au zele de leur Missionnaire, firent tous autant qu'ils étoient, plusieurs belles Croix, lesquelles ils enjoliverent avec la rassade, la pourcelaine, & leur peinture ordinaire ; & ils les attacherent aux deux bouts de leurs canots, dans lesquels ils s'embarquerent, en chantant devotement le *Vexilla regis*.

Je laisse au Lecteur à juger de la beauté de cette flotte

Gaſpeſienne, qui par une agreable varieté d'étendarts ornez de ces Croix de differentes couleurs, faiſoient voir, par l'agitation de l'eau & la reverberation du Soleil, un ſpectacle des plus raviſſans, qui donna beaucoup de conſolation aux François, quand ils virent arriver ces Sauvages auec leur Miſſionnaire, portant tous à la main ce ſacré ſigne du ſalut.

Ce fut l'année 1677. & la ſeconde aprés mon arrivée en Canada, que je commençai pour la premiere fois la Miſſion des Porte-Croix, avec les circonſtances que vous allez voir dans la Relation du penible voïage que je fis par les bois brûlez; afin de leur prêcher l'Evangile, ſuivant la promeſſe que j'en avois faite

aux Deputez que le Chef de cette Nation m'avoit envoïez, de la riviere de Sainte-Croix à Nipisiquit, pour me prier de les aller catechiser.

---

## CHAPITRE XI.

*Relation du penible Voïage de l'Auteur, allant annoncer la Foi aux Gaspesiens Porte-Croix.*

IL est bien vrai qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse adoucir, par l'onction de sa grace, les travaux Apostoliques des Missions laborieuses de la Nouvelle France : aussi faut-il avoüer ingenûment, que toutes les forces de la Nature ne serviroient qu'à augmenter les peines des Missionnaires, si la Croix d'un

Dieu crucifié ne leur communiquoit une partie de cette force victorieuſe, avec laquelle il a glorieuſement triomphé de tout ce qu'il y avoit de plus rude & de plus douloureux dans les opprobres du Calvaire. C'étoit auſſi ſans doute dans cette penſée que l'Apôtre ſaint Paul diſoit, qu'il pouvoit toutes choſes avec la grace de celuy qui luy donnoit la force de tout entreprendre, & de tout faire pour ſa gloire & le ſalut des ames.

Je n'ai jamais fait une experience plus ſenſible de cette verité, que dans le voïage que j'entrepris pour aller adminiſtrer les Sacremens aux François, qui demeuroient avec Monſieur Richard Denys de Fronſac à Mizamichis, & prêcher l'Evangile aux Sau-

vages Porte-Croix, qui n'avoient presque point du tout entendu parler des Misteres de nôtre sainte Religion. La charité que je devois avoir pour tous les Sauvages de ma Mission, me sollicitoit puissamment de l'entreprendre, quoique ce fût dans la saison de l'Hiver la plus difficile & la plus rigoureuse: & il semble que Dieu en approuva le dessein, puisqu'un Sauvage, lorsque nous y pensions le moins, arriva avec sa femme à Nipisiquit, qui m'assûra que pour éviter quelques differents qui étoient survenus entre les Gaspesiens de Ristigouche, il en étoit sorti avec sa femme & son enfant, pour se retirer à Mizamichis; afin d'y vivre en repos, avec ceux de sa connoissance. Comme c'étoit là

pour moi une occasion assez favorable, & une compagnie qui me pouvoit être d'un tres-grand secours pendant cette route, je le priai de differer son départ jusqu'à quelques jours, pour me donner le tems & la consolation de baptiser quelques Sauvages que j'avois instruits, pour recevoir le premier & le plus necessaire de nos Sacremens. Nôtre Sauvage m'attendit avec plaisir: Monsieur Hainaut de Barbaucannes voulut bien être de la partie, & s'offrit, de la maniere la plus obligeante, à me tenir compagnie. On fit pour cet effet nos provisions, qui consistoient en vingt-quatre petits pains, cinq à six livres de farine, trois livres de beurre, & un petit baril d'écorce, qui contenoit

deux à trois pots d'eau-de-vie : d'ailleurs, je métois précautionné d'une boëte de confection d'hyacinte, que les Religieuſes Hoſpitalieres m'avoient donnée devant mon départ de Quebec pour Nipiſiquit.

Nipiſiquit eſt un ſejour des plus charmans qu'il y ait dans la grande Baye de Saint Laurent : il n'eſt éloigné que de douze à quinze lieuës de l'Iſle Percée. La terre y eſt fertile, & abondante en toutes choſes : l'air y eſt pur & ſain. Trois belles rivieres qui s'y déchargent, forment un baſſin tres-agreable, dont les eaux ſe perdent dans la mer, par un détroit qui en fait l'entrée & l'ouverture. Les Recollets de la Province d'Aquitaine y ont commencé la Miſ-

ſion en 1620. & le Pere Bernardin, un de ces illuſtres Miſſionnaires, mourut de faim & de fatigues, en traverſant les bois pour aller de Miſcou & de Nipiſiquit à la riviere de Saint Jean, à la Cadie, où ces Reverends Peres avoient leur établiſſement principal. Les R R. P P. Capucins, & ſingulierement les R R. P P. Jeſuites, y ont éxercé leur zele & leur charité pour la converſion des Infideles: ils y ont fait bâtir une Chapelle dediée à la Sainte Vierge; & l'on remarque que celuy de ces Peres qui quitta cette Miſſion, laiſſa ſon bonnet deſſus l'Autel, diſant qu'il le reviendroit chercher quand il luy plairoit; pour faire connoître que ſa Compagnie avoit droit d'établiſſe-

ment dans ce lieu. Le Sieur Henaut de Barbaucannes y cultive la terre avec ſuccez, & recüeille du froment au-delà de ce qu'il en faut pour l'entretien de ſa famille. Monſieur Richard Denys de Fronſac en eſt le Seigneur proprietaire.

Il eſt bon de ſçavoir qu'il faut porter le neceſſaire à la vie, quand on s'éloigne en Canada, des Habitations Françoiſes, & lorſqu'on entreprend quelque voïage conſiderable ; n'y aïant ni Cabarets, ni Auberges, & ne trouvant pas de maiſon dans ces vaſtes forêts, pour s'y retirer la nuit, on ſe trouve obligé de coucher à la Belle-étoile. Perſuadez que nous étions de cette verité, par l'experience que nous en avions déja

faite autrefois ; un chacun prit ſa couverture , & ſe chargea de ſon paquet, dans lequel étoit une partie des vivres dont nous avions beſoin , pour la route que nous avions à faire.

Tous nos Gaſpeſiens aſſiſterent devotement aux Prieres, que nous fîmes de bon matin, pour implorer le ſecours des Anges Tutelaires de ces Païs, & demander à Dieu la converſion des Sauvages Porte-Croix , auſquels j'allois , pour la premiere fois , annoncer les veritez de nôtre ſainte Religion. Ils firent tout ce qu'ils pûrent pour m'obliger de paſſer avec eux le reſte de l'Hiver , & de differer mon départ juſqu'à une ſaiſon plus commode & moins rigoureuſe : mais enfin , il étoit juſte de

contenter les François & les Sauvages de Mizamichis. La parole de Dieu est le pain spirituel des ames ; il faloit, aprés quatre mois de sejour à Nipisiquit, le distribüer à ceux qui m'attendoient depuis si long tems pour le recevoir. Je fis donc concevoir à nos Sauvages, que s'ils avoient autant de desir du salut de leurs freres, qu'ils m'avoient témoigné, ils devoient se réjoüir de la peine que j'allois prendre, pour leur donner les mêmes instructions qu'ils avoient eux-mêmes reçûës de mes Catechismes ; puisque je n'avois pas d'autre dessein, que de les conduire & de les voir tous ensemble dans le Ciel. Ces pauvres gens approuverent mes raisons & mon zele, par les applaudissemens ordi-

naires à cette Nation, & consentirent enfin à mon départ, sous la promesse que je leur fis de retourner chez eux au commencement du Printems.

La femme de nôtre Sauvage se chargea de son petit enfant, que je baptisai & nommai Pierre, avant mon départ de Nipisiquit, par un effet singulier de la Providence & de la misericorde de Dieu, comme il sera bien aisé de remarquer à la fin de la Relation de ce penible Voïage. Nous prîmes chacun nos paquets sur nos épaules, & nous nous mîmes en chemin, avec les raquettes aux pieds. Le soir nous obligea, aprés quatre à cinq lieuës de marche, de faire une Cabanne, afin d'y passer la nuit. Il falut, pour

pour la rendre autant commode que le païs le pouvoit permettre, faire un trou dans la neige, haute de quatre à cinq pieds, laquelle nous fûmes obligez de jetter avec nos raquettes, jusques à ce que nous eussions trouvé la terre, que nôtre Sauvagesse couvrit de branches de sapin toutes verdoïantes, sur lesquelles nous nous couchâmes durant la nuit. Monsieur Henaut se donna la peine, avec nôtre Sauvage, de couper & d'amasser le bois necessaire pour nous chaufer; & un chacun prit sa refection avec autant de contentement, que si nous eussions été dans une bonne Auberge. La perte seule que nous avions faite de nôtre eau-de-vie, nous donna un peu de chagrin; car quelque précau-

tion que l'on eût prise de bien gommer le petit baril d'ecorce, il s'y trouva encore quelque petite ouverture, par laquelle l'eau-de-vie s'étoit écoulée en chemin faisant, sans que pas un de nous en eût connoissance, que lorsque l'on en voulut prendre un coup aprés le repas. Il n'en restoit plus que tres-peu : elle fut aussi distribuée sur le champ, pour nous consoler de cette disgrace, & mettre le reste hors de danger de se perdre. Il est vrai cependant, que nous fûmes privez d'un grand soulagement, par la perte de cette eau-de-vie ; puisque nous nous trouvâmes quelque-tems aprés dans des conjonctures si pressantes, que cette liqueur nous eût été sans doute d'un tres-grand secours ; mais enfin

il falut bien nous consoler de cette fâcheuse avanture : & nous passâmes la premiere nuit, comme toutes les autres de nôtre Voïage, à l'enseigne de la Lune & de la Belle-étoile.

Le lendemain matin, aprés avoir celebré la sainte Messe dans une cabanne que nos gens firent exprés, avec des perches couvertes de branches de sapin, & aprés que nous eûmes déjeûné & accommodé nos paquets, nous continuâmes nôtre voïage, en montant toûjours, & côtoïant la riviere de Nipisiquit, jusqu'au rapide appellé vulgairement le Saut aux loups marins, qui fait la separation des deux chemins qui conduisent à Mizamichis ; l'un plus court, mais plus difficile, par les bois brûlez ; & l'autre plus

long, mais plus aiſé, par la riviere. Le deſir extréme que j'avois de me rendre inceſſament chez nos Porte-Croix, pour y commencer la Miſſion, me fit reſoudre d'autant plus facilement à prendre la route des bois brûlez, que le Sieur Henaut & le Sauvage même en avoient fait la traverſe, peu de tems auparavant : & ainſi nous quittâmes, d'un commun accord, la riviere, qui cependant nous eût épargné beaucoup de peine & de fatigue en la ſuivant, ſelon que l'experience nous l'a fait aſſez connoître depuis.

Pour ſçavoir ce que c'eſt que les bois brûlez, je vous dirai que le Ciel étant un jour tout en feu, plein d'orage & de tonnerres, qui grondoient & ſe faiſoient entendre

de toutes parts ; la foudre tomba, dans un tems où la secheresse étoit extraordinaire, & embrasa non seulement tout ce qu'il y avoit de bois & de forêts entre Mizamichis & Nipisiquit ; mais encore brûla & consuma plus de deux cens cinquante lieuës de païs : en sorte qu'on n'y voit plus que des troncs d'arbres fort hauts & tous noircis, qui portent dans leur affreuse sterilité, des marques d'une incendie generale & tout-à-fait surprenante. Cette vaste étenduë de païs est toûjours couverte de neige pendant l'Hiver. On n'y voit que des rejettons & de petits arbrisseaux, qui paroissent plûtôt des isles distantes les unes des autres de deux à trois lieuës, que des bois, ni des forêts de Canada : en un

mot, cet incendie fut si furieux & si violent, que les flâmes s'élançoient, & s'embrassoient même, pour ainsi dire, d'un bord de la riviere à l'autre; d'où vient que les orignaux & les castors n'y ont paru que long-tems aprés ce funeste accident. Tout ce qui donne plus de peine aux Voïageurs qui traversent ces bois brûlez, c'est qu'ils ne trouvent ni lieu pour se cabanner à l'abri du vent, ni de bois propre pour se chaufer. Ce fut cependant dans ces tristes solitudes, & dans ces deserts plus affreux mille fois que ceux de l'Arabie Pierreuse, que nous nous égarâmes, à cause que nous voulûmes suivre les pistes de quelques Sauvages qui étoient à la chasse au castor: car vou-

lant éxaminer les tours & détours des Sauvages & de ces animaux, nous prîmes une fausse route, & nous nous éloignâmes de celle qui étoit sans doute la plus juste & la plus assûrée. Nous marchâmes trois jours continuels au milieu de ce desert, avec des peines incroïables; en sorte que nous fûmes obligez d'y sejourner, pour nous reposer de tant de fatigues si longues & si penibles.

Le lendemain nous continuâmes nôtre route avec de nouvelles difficultez, causées par une grande abondance de neige qui étoit tombée la nuit precedente, & qui pensa nous desoler entierement; étant obligez de marcher, depuis le matin jusqu'au soir, en ces neiges, dans lesquelles nous

enfoncions jusques au genoüil, à chaque pas que nous faisions. Cette marche extraordinairement penible & fatiguante, jointe à la disette des vivres, n'aïant plus qu'un petit morceau de pain chaque jour à manger, nous reduisit dans une misere extréme : nôtre Sauvage tomboit sur les dents ; sa femme, avec son petit enfant, me faisoient compassion : & je vous avouë ingenûment, pour mon particulier, que je n'en pouvois plus du tout.

La necessité cependant où nous étions de toutes choses, nous obligeoit de continuer nôtre chemin ; & il faloit necessairement ou mourir, ou marcher. Monsieur Henaut, Sieur de Barbaucannes, étoit le seul qui avoit le plus de courage ;

courage ; il nous traçoit le chemin : nôtre Sauvage le ſuivoit, ſa femme marchoit aprés, & je reſtois le dernier de la troupe, comme étant le plus harassé du chemin, que je trouvois neanmoins plus aiſé & moins fatiguant que les autres, à cauſe qu'il étoit batu & fraïé par ceux qui me précedoient ; ce qui me fut ſans doute d'un grand ſecours, & me donna beaucoup de ſoulagement.

Cependant, quelque penible que fut cette marche, je vous avouë qu'elle perdoit à mon égard une partie de ce qu'elle pouvoit avoir de rude & de fâcheux, par l'eſperance & la penſée que j'avois, que nous approchions de la riviere de Sainte-Croix : mais enfin elle me parut affreuſe, au-delà de

ce qu'on peut s'imaginer, lorſque le Sieur Henaut & le Sauvage me dirent qu'il y avoit déja trois jours que nous étions égarez ; qu'ils ne connoiſſoient plus de route, ni de chemin ; & qu'enfin il faloit nous abandonner entierement à la Providence, & aller où il plairoit à Dieu de nous conduire.

Cette nouvelle me fut d'autant plus affligeante, qu'il n'y avoit plus d'apparence de retourner à Nipiſiguit, à cauſe que la neige, qui étoit tombée en grande quantité depuis nôtre départ, avoit comblé & couvert toutes nos piſtes. Il neigeoit encore actuellement ; & il nous falut cependant faire de neceſſité vertu, & marcher juſqu'à la nuit, pour trouver un lieu propre

pour nous cabanner.

Je ne ſçaurois vous exprimer ici, quelles furent alors nos inquietudes, nous trouvant au milieu de ces deſerts affreux, dépourvûs de toutes les choſes les plus neceſſaires à la vie, accablez de foibleſſe & de fatigue, dans la ſaiſon la plus difficile & la plus rigoureuſe de l'Hiver, ſans vivres ; & ce qui eſt de plus affligeant, ſans guide & ſans chemin. Pour comble de malheur, il y avoit trois jours que nous ne mangions qu'un petit morceau de pain ſur le ſoir, qui pour lors nous manqua tout-à-fait : en ſorte qu'aïant été obligez d'avoir recours à la farine que nôtre Sauvage avoit dans ſon paquet, nous fûmes reduits d'en jetter ſoir & matin deux à

trois poignées dans une chaudronnée d'eau de neige, que nous faisions boüillir ; ce qui servoit plûtôt à la blanchir, qu'à nous nourrir. Pour toute consolation, le Sieur Henaut me dit, qu'il avoit deux paires de souliers Sauvages, avec un morceau de peau passée ; & qu'en tout cas nous les ferions griller, ou boüillir, pour les manger ensemble. Jugez de là, si nous n'étions pas veritablement dignes de compassion.

La nuit se passa avec de nouvelles difficultez. Un vent de Nord-oüest, d'un froid extraordinairement sensible & piquant, nous pensa glacer ; parce que nous n'avions pû trouver du bois ce qu'il nous en faloit pour nous chaufer pendant la nuit : en sorte que

pour ne point mourir de froid dans nôtre cabanne, nous en partîmes avant le jour, avec des peines que l'on ne peut s'imaginer. Je pensai être abîmé dans un fossé profond qui étoit couvert de neige, d'où l'on eut beaucoup de peine & de difficulté à me retirer : je peux même dire que c'étoit fait de moi, si par un bonheur singulier je n'eusse rencontré un gros arbre qui étoit au-travers de cette fosse, sur lequel je demeurai en attendant le secours qu'on me donna pour sortir de cet horrible danger, où je me vis pour lors exposé à deux doigts de la mort.

A peine étois-je éloigné d'une portée de fuzil de ce precipice, que voulant passer une petite riviere, l'une de mes

raquettes ſe caſſa, & je tombai dans l'eau juſqu'à la ceinture ; ce qui obligea Monſieur Henaut & le Sauvage, de chercher promtement un lieu propre pour nous cabanner, faire du feu pour me réchauffer, parce que le froid commençoit à me ſaiſir par tout le corps : ce fut dans cette cabanne, où le peu de farine que nous avions toûjours ménagé fort éxactement, nous manqua auſſi-bien que le pain ; la faim nous en chaſſa de bon matin, pour chercher ce que la Providence voudroit nous donner.

Je conçûs dés-lors parfaitement bien le danger évident où nous étions de mourir de faim, de foibleſſe, & de miſeres dans ces bois, ſi le Seigneur ne nous donnoit bien-tôt les moïens d'en ſor-

tir : comme je sentois que les forces commençoient à me manquer, & que je n'en pouvois presque plus, je renouvellai les premieres intentions avec lesquelles j'avois entrepris ce penible voïage ; & j'offris derechef de bon cœur à Nôtre-Seigneur, les peines & les fatigues que j'endurois pour sa gloire, & pour la satisfaction de mes pechez.

La seule pensée d'un JESUS-CHRIST mourant sur la Croix, abandonné de tout le monde, nous donnant un éxemple admirable du sacrifice que nous devons faire de nôtre vie pour le salut des ames, jointe à la reflexion que je fis sur la mort de saint François Xavier, expirant dans sa petite cabanne, destitué de tous les secours humains, me combla

de joie & de consolation au milieu de mes peines : & il est vrai que je fus pour lors persuadé, mieux que jamais, que Dieu a un tresor de graces & de benedictons, qu'il reserve uniquement pour les Missionnaires, qui se confient & s'abandonnent entierement aux soins amoureux de sa Providence, parmi les dangers & les perils les plus affreux de leurs Missions, & de leurs travaux Apostoliques.

Nous avions marché tout le long du jour, & tres-peu avancé, tant à cause de la foiblesse extréme où j'étois reduit, qu'à cause de la difficulté du chemin; lorsqu'étant entierement occupé de ces aimables & saintes reflexions, Monsieur Henaut & le Sauvage, qui nous devançoient, firent un

cri de joie & d'allegreſſe, pour la rencontre heureuſe qu'ils avoient faite, de la piſte toute nouvelle d'un Sauvage qui avoit paſſé le matin pour aller à la chaſſe. Ils vinrent tous les deux au-devant de moi, pour m'aſſûrer que toutes nos peines alloient bien-tôt finir, par l'heureuſe arrivée au Fort de la riviere de Sainte-Croix, où ils eſperoient que nous arriverions bien-tôt. Je ne fus pas inſenſible, non plus que les autres, à la joie que me cauſa cette agreable rencontre : mais enfin, comme il n'y a point de plaiſir ſi épuré dans le monde, qu'il ne s'y trouve toûjours quelque mêlange de chagrin & d'inquiétude, la ſatisfaction que nous venions de recevoir fut alterée, par l'incer-

titudee, si nous devions suivre ou rebrousser sur les traces nouvellement découvertes ; d'autant que nous avions sujet de douter si ce Sauvage alloit à la chasse seulement, ou s'il ne commençoit pas l'un de ces voïages considerables & d'une longue étenduë de païs, qu'ils traversent assez souvent pendant l'Hiver, pour rendre visite à leurs amis. Incertains de la route que nous devions tenir, nous resolûmes, à tout hazard, de traverser ces pistes, & de marcher à nôtre ordinaire ; dans l'esperance que Dieu nous serviroit de guide, & nous feroit misericorde. Il éxauça nos vœux & nos prieres : & le Seigneur se contentant de nos fatigues & de nos peines, voulut bien

nous consoler d'une maniere qui nous fit admirer la conduite admirable de sa divine Providence.

C'est une coûtume generalement observée parmi nos Gaspesiens, de ne retourner jamais le soir, ou du moins tres-rarement, par le même chemin à la cabanne, quand ils en sortent le matin pour aller à la chasse : ils prennent des routes differentes, afin de batre la campagne, & de découvrir plus de païs de ravages d'orignaux & de castors. Dieu permit cependant que le Sauvage dont nous avions apperçû les vestiges revint sur ses pas, jusqu'à l'endroit même où nous avions traversé son chemin. Il en fut surpris d'abord ; mais conjecturant de nôtre maniere de

marcher, que ceux qui venoient de paſſer étoient extrémement fatiguez, il prit la reſolution de nous ſuivre, & vint aprés nous, pour nous ſoulager autant qu'il en étoit capable.

Un certain bruit ſourd, cauſé par l'agitation de ſes raquettes & le mouvement des branches au-travers deſquelles il étoit obligé de marcher, m'obligea de tourner la tête, pour reconnoître de quel endroit il pouvoit provenir. Vous pouvez juger de la joïe que j'eus, en voïant ce Gaſpeſien charitable qui venoit à moi, pour nous enſeigner nôtre chemin, par celle que vous recevriez vous-même en ſemblable rencontre: la mienne fut ſi ſenſible, que je redoublai le pas, tout

fatigué que j'étois pour en avertir ceux qui me precedoient.

Comme la nuit s'approchoit, & que d'ailleurs nous étions sans force & sans vigueur, il nous obligea de cabanner, & voulut luy seul prendre la peine de couper le bois necessaire pour nous chaufer, & mettre la cabanne en état de nous y reposer. Il me fit present d'une perdrix qu'il avoit tué à la chasse; la Providence luy en donna deux autres aussi-tôt, pour récompenser la charité qu'il nous faisoit : elles étoient juchées sur les branches d'un sapin, comme le font ordinairement les perdrix de Canada; il les tua toutes deux d'un coup de fuzil, & on les mit toutes trois dans la chaudiere,

pour souper à cinq personnes, autant fatiguez du voïage & de la faim, que nous étions pour lors.

Quoique les Sauvages soient charitables au-delà de ce qu'on s'imagine en Europe, ils se font cependant assez souvent prier, quand on a besoin de leur secours, mais singulierement quand ils se persuadent qu'on ne peut se passer de leur service. Le nôtre étoit de ce caractere : connoissant parfaitement bien de quelle utilité il nous étoit dans la conjoncture fâcheuse où nous nous trouvions, il s'offroit de tems en tems à nous servir de guide ; mais à condition, disoit-il, que nous luy donnerions deux douzaines de couvertures, une barique de farine, & trois de bled d'Inde;

une douzaine de capots, dix fuzils, avec de la poudre & du plomb & une infinité d'autres choses qu'il vouloit avoir pour nous remettre dans le bon chemin, & nous conduire dans sa cabanne. C'étoit beaucoup, je l'avouë ; mais enfin, c'étoit trop peu demander à des gens qui auroient volontiers donné toute chose au monde, pour se retirer d'un aussi méchant pas que celuy où nous nous trouvions malheureusement engagez, & duquel nous eussions eu beaucoup de peine à sortir, sans le secours de ce Sauvage.

La nuit se passa un peu plus tranquillement que les precedentes : il falut cependant partir le lendemain matin, sans prendre aucune nourriture ; & comme nôtre pe-

tite troupe attendoit que j'euſſe achevé mon Office, le Sauvage qui me ſervoit de guide étant impatient de ce que je demeurois ſi long tems à genoux dans un endroit ſeparé du bruit de la cabanne, s'approcha de moi ; & croïant que j'avois eu quelque revelation, ou reçû le don de prophetie, me pria fort ſerieuſement de luy prédire ce qui nous devoit arriver durant la journée : Tu parles à Dieu, me dit-il ; tu enſeignes le chemin du Soleil, tu es Patriarche, tu as de l'eſprit ; & il faut croire que celuy qui a tout fait, aura exaucé ta priere: Dis-moi donc, ſi nous tuërons aujourd'hui beaucoup d'orignaux & de caſtors, pour te regaler, aprés tant de fatigues & de miſeres que tu

as

as souffertes jusques à present.

Je fus assez surpris de ce discours : & luy aïant répondu que le Seigneur ne m'avoit pas fait cette grace, dont je me reputois tout-à-fait indigne, je luy fis connoître que Dieu étant le Pere commun de tous les hommes, qui ne refuse pas même la nourriture aux corbeaux, ni aux plus petits animaux de la terre ; il faloit aussi esperer que sa Providence nous donneroit dequoi nous substanter, puisqu'il n'abandonnoit jamais ses serviteurs dans leurs besoins ; & que s'il les faisoit souffrir pour un tems dans ce monde, c'étoit pour les récompenser éternellement dans le Ciel.

Ejougouloumoüet, c'étoit le nom de ce Sauvage, qui

n'étoit pas encore baptisé, quoiqu'il fût âgé de cinquante à soixante ans, ne pouvoit comprendre ces veritez Chrêtiennes. Preoccupé uniquement de la pensée qu'il avoit, que Dieu parloit familierement aux Patriarches, me témoigna son chagrin, particulierement aprés que je luy eûs dit que je ne connoissois aucun endroit où nous pourrions trouver des castors, des ours, ou des orignaux ; & qu'enfin il falloit s'en remettre entierement aux soins de la divine Providence. Je suis donc, repartit Ejougouloumoüet, quelque chose de plus que les Patriarches ; puisque Dieu m'a parlé durant mon sommeil, & qu'il m'a revelé qu'infailliblement, avant qu'il soit midi, nous tuërons des orignaux &

des castors en abondance, pour nous regaler : Allons, marchons à la bonne heure, & tu verras que les Sauvages ont plus d'esprit que toi. Il falut le suivre, plûtôt dans l'esperance de trouver dequoi manger dans sa cabanne, où nous allions, que dans la route qu'il nous obligeoit de faire pour trouver ses orignaux & ses castors, qu'une imagination famelique luy persuadoit de rencontrer à tout moment. Cependant, ses esperances furent vaines & inutiles : il fut même obligé d'avoüer qu'il avoit été trop credule ; & que doresnavant, jamais il ne croiroit plus aux rêves, ni aux songes, ausquels tous les Sauvages sont attachez jusqu'à la superstition.

Pour confondre son extra-

vagante credulité, & le convaincre du ſoin que Dieu prend de ſes ſerviteurs, la Providence permit que lorſque nous y penſions le moins, nous trouvâmes deux gros porcs-épis, ſur les quatre heures du ſoir. Ces animaux, qui reſſemblent aſſez bien aux heriſſons que l'on voit en France, étoient cabannez dans le creux d'un arbre dont ils avoient mangé l'écorce, qui leur ſervoit de nourriture. Ils ont pour l'ordinaire, chacun leur cabanne particuliere; & nôtre Ejougouloumoüet fut ſurpris auſſi-bien que nous, de les voir cabannez tous les deux enſemble. On en prit un d'abord, qu'on chargea deſſus mes épaules, pour porter à la Sauvageſſe, qui avoit déja allumé le feu, afin de

le faire cuire dans la chaudiere. Nous en fîmes un fort bon repas : le boüillon nous sembla aussi succulant qu'un bon consommé ; & nous experimentâmes de bonne foi, que le proverbe est bien veritable, & qu'il n'y a point de meilleure sauce que le bon appetit. Nous portâmes l'autre porc-épi à la cabanne de nôtre Sauvage, où nous trouvâmes huit personnes, qui faisoient assez voir dans leurs visages extenuez & tout décharnez, le peu de nourriture qu'ils avoient pris, & la faim que ces pauvres malheureux souffroient depuis un mois, qu'ils étoient cabannez sur le bord d'une riviere, où ils pêchoient des truites en tres-petite quantité : ils n'en avoient plus que cinq pour

toutes provisions, lorsque nous arrivâmes chez eux ; on les mit dans la chaudiere avec nôtre porc-épi, que nous mangeâmes ensemble.

Je fus assez surpris de voir dans la place d'honneur, & dans l'endroit le plus considerable de la cabanne, une belle Croix, enjolivée avec de la rassade, entre deux femmes que nôtre Ejougouloumoüet entretenoit ; l'une comme sa femme legitime ; & l'autre comme sa concubine, qui étoit, disoit-il, venuë miraculeusement du Ciel à son secours, dans le tems qu'il étoit abandonné de tous les Sauvages, & cruellement affligé de maladie au milieu des bois, luy, sa femme & ses enfans, sans aucune esperance de secours humain.

Je pris respectueusement cette Croix entre mes mains, en presence de toute la compagnie; & trouvant dans un si beau sujet de pieté, l'occasion favorable de catechiser ces Sauvages, je fis connoître à nôtre Ejougouloumoüet, qu'elle étoit le caractere du Chrêtien, & le sacré signe de nôtre salut; qu'elle condamnoit par sa pureté, la bigamie criminelle dans laquelle il avoit vêcu jusqu'alors; & qu'enfin il faloit de deux choses l'une, ou quitter sa concubine, ou renoncer tout de bon à sa Croix.

S'il est ainsi, répondit cet Infidele, j'aimerois mille fois mieux abandonner, non-seulement la femme qui vient du Ciel, mais encore ma femme legitime, & mes enfans mêmes,

plûtôt que de quitter la Croix que j'ai reçûë de mes ancêtres en titre d'heritage & par droit d'aîneſſe ; & je la veux conſerver toûjours precieuſement, comme la marque d'honneur qui diſtingue les Sauvages de Mizamichis, de toutes les autres Nations de la Nouvelle France. Il me promit donc qu'il quitteroit cette concubine ; attendu même que cette femme, peut-être interieurement touchée des inſtructions que je venois de faire à ceux de la cabanne, prit reſolution de retourner chez ſes parens, & de ſe faire inſtruire pour recevoir le ſaint Baptême. C'étoit auſſi, ſans doute, tout ce que je pouvois eſperer pour lors de ces pauvres Barbares.

Nous les quittâmes dans cette

cette bonne resolution ; & prenant de nouvelles forces de nôtre foiblesse, par l'esperance que nous avions d'arriver ce soir-là chez Monsieur de Fronsac, nous continuâmes nôtre route. A peine avions nous fait une demi lieuë, que je fus obligé de me jetter sur la neige, par une debilité de cœur & un ébloüissement qui me prit, & dont je ne pûs revenir, que par le secours d'une prise de confection d'hyacinte, que l'on démêla avec un peu d'eau de neige, pour me la faire avaler plus facilement : remede dont je fus obligé de me servir le reste du voïage, & qui me donna la force de suivre, quoiqu'avec de grandes difficultez, nôtre petite troupe qui me traçoit le chemin.

Le Sieur Henaut, dont je ne pouvois aſſez admirer la force & la vigueur, m'encourageoit du mieux qu'il luy étoit poſſible ; m'aſſûrant, à chaque pointe de terre ou de rochers que nous rencontrions, qu'il appercevoit l'Habitation & le Fort de Monſieur de Fronſac, & qu'il ne reſtoit plus qu'un peu de chemin à faire, pour nous délivrer entierement de nos peines, & nous conſoler de nos fatigues : mais enfin, ſi la croïance que je donnois à ſes paroles, m'obligeoient quelquefois de rédoubler le pas, dans l'eſperance dont je me flatois d'arriver bien-tôt ; ma laſſitude s'augmentoit auſſi d'autant plus, qu'aïant doublé pluſieurs pointes, je ne voïois point l'Habitation, ni

le Fort de Fronsac ; en sorte que je ne voulus plus ajoûter foi à tout ce qu'il me dit dans la suite, lors même qu'il me montra la veritable pointe que nous cherchions depuis le matin. La faim que je souffrois m'empêchoit d'écouter toutes ces raisons ; & la lassitude où j'étois reduit ne me laissoit plus de force, qu'autant qu'il m'en falut pour me traîner à l'abri du vent, dans un endroit assez agreable, où je me couchai sur la neige ; conjurant de tout mon cœur le Sieur Henaut de me laisser tout seul, & d'aller avec sa compagnie chez monsieur de Fronsac : Car enfin, luy disois-je, ou nous en sommes proche, ou éloignez : si nous avons aussi peu de che-

min à faire, comme vous le dites, allez à la bonne heure, & rendez-vous inceſſamment au Fort; vous m'envoirez quelques-uns de nos François, pour m'apporter des vivres, & pour me conduire chez Monſieur Denys de Fronſac: mais ſi nous en ſommes encore auſſi éloignez, comme je me le perſuade, je vous déclare que je ne puis marcher davantage. Tout ce que je pûs luy dire, ne fut cependant pas capable de le perſuader d'aller chercher le repos dont luy-même avoit tres-grand beſoin; jamais il ne voulut m'abandonner d'un ſeul moment: il m'encouragea du mieux qu'il luy fut poſſible, & ordonna aux Sauvages de couper du bois pour nous chaufer; ai-

mant mieux, me diſoit-il, reſter dans la cabanne où nous étions, que d'arriver un quart-d'heure avant moi au logis. Ce peu de repos me donna des forces nouvelles; & déferant entierement, par un principe de reconnoiſſance, à l'amitié & à la generoſité de ce fidele ami, je pris la reſolution de continuer nôtre chemin : en ſorte qu'aprés avoir marché l'eſpace d'une petite demi-lieuë, nous arrivâmes, par un tems de neige qui tomboit en abondance, au Fort & à l'Habitation de Monſieur de Fronſac, lequel fit tout ce qu'il put pour nous remettre & nous conſoler de nos fatigues. Nous y fûmes bientôt viſitez par nos Sauvages Porte-Croix, qui demeurent ordinairement à Mizamichi-

che, qui eſt une belle riviere, abondante en toute ſorte de chaſſe & de poiſſon: elle eſt éloignée de quarante lieuës de l'Iſle Percée; les terres y ſont aſſez fertiles. Nous l'avons appellée depuis, la Riviere de Sainte-Croix, en memoire & à l'honneur de ce ſacré ſigne de nôtre redemption, qui eſt en veneration ſinguliere parmi ces Peuples infideles. L'accident funeſte qui nous mit dans la derniere de toutes les conſternations, trois ou quatre jours aprés nôtre arrivée, nous fit aſſez connoître que nous étions dans un païs où la Croix, qui avoit autrefois comblé de benediction les Sauvages, ſelon la tradition de leurs ancêtres, nous fit goûter une bonne partie de ſon amertume.

Nôtre Sauvagesse, femme de Koucdedaoüi, avec lequel nous étions partis de Nipisiquit, s'étoit cabannée à l'absence de son mari, tout proche le Fort de Monsieur de Fronsac, avec une Sauvagesse de sa connoissance, qui avoit un enfant à la mammelle. Au défaut d'écorce de bouleau, elles couvrirent leur cabanne avec des branches de sapin, & trouverent à propos d'y mettre de la paille, pour s'y reposer durant la nuit. Le froid étoit extréme : un vent de Nord-oüest qui souffloit de toute sa force, en augmentoit la rigueur ; en sorte que ces femmes se virent obligées de faire plus grand feu qu'à l'ordinaire, & s'endormirent paisiblement, sans aucun pressentiment du malheur qui leur

devoit arriver : mais, à peine ces deux Sauvagesses infortunées eurent-elles fermé les yeux, que le feu prit à la paille ; & poussant son activité jusques aux branches de sapin, il consomma & reduisit en cendres toute la cabanne. On laisse à penser, quelle fut l'extrémité où furent reduites ces pauvres femmes, lorsqu'elles se virent toutes investies & environnées de flâmes : elles firent d'abord des cris si perçans, qu'ils parvinrent à nos oreilles, presque aussi-tôt qu'ils furent sortis de leur bouche. On peut même dire qu'elles ne seroient jamais sorties de ce terrible embrasement, si l'une de ces deux Sauvagesses, aïant toûjours une presence d'esprit admirable dans un danger si pressant,

n'eût fait une ouverture à la cabanne, par laquelle elle se jetta toute nuë avec son enfant, au milieu de la neige. Sa compagne ne fut pas si prudente, ni si heureuse : elle perdit presque aussi-tôt le jugement, que l'esperance de se sauver ; & ne se mettant plus en peine de la vie, que pour la conserver à son cher enfant, qu'elle tenoit entre ses bras, jamais elle ne le voulut abandonner, jusqu'à ce qu'un gros tourbillon de feu & de flâme luy aïant offusqué la vûë, elle fut contrainte de le laisser tomber au milieu du feu ; & ce fut un grand bonheur pour elle, de se trouver, quoique par hazard, à l'endroit par lequel sa compagne s'étoit sauvée avec son petit enfant. Une lumiere confuse

qui parut d'abord à nos yeux, jointe aux pleurs & aux ſanglots de ces pauvres malheureuſes, nous firent dans un même moment appréhender & concevoir le funeſte accident qui étoit arrivé: il étoit trop digne de compaſſion, pour ſe contenter d'en être ſeulement les ſimples ſpectateurs, comme le fut autrefois Neron de l'embraſement de la Ville de Rome; ou comme Alexandre, de Perſepolis, reduite en cendres par le conſeil de ſes concubines: nous courûmes tous inceſſament, pour y apporter le ſecours dont nous étions capables.

Jamais la pieté d'Enée, qui retira Anchiſe hors de l'embraſement de Troye; ni celle de ces trois enfans genereux, qui ſauverent leur pere des

incendies du Vesuve, ne fut mieux representée que par ces pauvres meres, qui avoient tâché de sauver leurs enfans de ces flâmes dévorantes : l'une étoit couchée dans la neige, avec son petit : l'autre étoit encore à l'ouverture de la cabanne, sans pouvoir en sortir; & la douleur qu'elle souffroit étoit d'autant plus sensible, que les flammeches & les charbons tomboient continuellement dessus sa chair.

L'on sçait que le sapin est un bois plein de gomme, que quelques-uns appellent terebentine; & comme par la violence du feu cette gomme tomboit toute brûlante dessus le corps de cette Sauvagesse, il est à croire qu'elle eût expiré avec son fils dans cet horrible tourment, si Monsieur Henaut

ne l'eût, à force de bras, retirée de cet embrasement funeste.

J'entrai dans la cabanne, qui étoit encore toute en feu, pour tâcher de sauver son enfant : mais il étoit trop tard ; & ce petit innocent étoit étouffé dans les flâmes, à demi rôti. Il expira en effet un moment aprés, entre mes bras ; ne me laissant point d'autre consolation, parmi tant de sujets de douleur, que celle de l'avoir baptisé avant mon départ de Nipisiquit. Ce fut pour lors, que me prosternant à genoux avec ce precieux dépôt, j'adorai, avec les sentimens d'une profonde soûmission, la conduite amoureuse de la Providence dans le salut de ses prédestinez ; puisqu'il m'eût été abso-

lument impoſſible de baptiſer cet enfant, qui fut la premiere victime que le Ciel reçut de la Miſſion que je fis à nos Porte-Croix. J'enſevelis moi-même le corps de ce petit Ange: & on luy rendit ſolemnellement dans nôtre Chapelle, les honneurs ordinaires; pour faire voir aux Sauvages le reſpect & la veneration que la ſainte Egliſe conſerve religieuſement, pour tous les enfans qui meurent dans l'innocence aprés leur Baptême.

On ne peut exprimer les regrets ſenſibles de cette mere affligée, lorſqu'elle fit reflexion ſur la perte & le genre de mort d'un fils unique qu'elle aimoit tendrement. Accablée de douleur & d'amertume par la mort de ce cher

enfant, elle bouchoit les oreilles à tout ce qu'on pouvoit luy donner de consolation dans ses disgraces : elle n'avoit un cœur que pour soupirer, une langue que pour se plaindre, des yeux que pour verser des larmes, des pieds & des mains que pour remüer les charbons, & foüiller dans les cendres, afin d'y trouver celuy qui faisoit le plus grand sujet de sa douleur; en un mot, saisie d'un cruel desespoir, elle se fût étouffée elle-même en nôtre presence, si on ne l'eût empêché d'executer son pernicieux dessein.

Les premiers mouvemens sont pardonnables, parce qu'ils nous ôtent & nous privent du libre usage de la raison : aussi faut-il avoüer que nôtre Sauvagesse paroissoit en quelque

maniere excusable, puisque toutes ses actions étoient plûtôt d'une femme outrée & transportée par la violence de la douleur, que d'une personne raisonnable ; & on peut dire qu'elle ne revint de ses emportemens, qu'à même-tems qu'elle fut en état de reflechir que son malheur étoit sans remede.

Le Sieur Henaut prit soin de la penser, avec sa charité ordinaire ; & il eût entierement gueri toutes ses plaies, si les onguents ne luy eussent manqué. Au défaut de nos remedes, les Sauvages en voulurent appliquer des leurs, qui ne servirent qu'à reduire cette pauvre femme à l'extrémité ; soit que ces remedes sauvages fussent incompatibles avec nos on-

guents ; ſoit parce qu'ils tarderent un peu trop longtems à y appliquer le premier appareil : ſi bien qu'aprés vingt-deux jours de ſouffrance, la gangrene ſe mit dans ſes plaies, qui rendoient une puanteur ſi horrible, que perſonne n'en pouvoit plus approcher du tout.

Monſieur de Fronſac fit tous ſes efforts pour m'empêcher de la voir davantage ; mais enfin, comme il étoit plus juſte de déferer aux regles de la charité, qu'à des raiſons humaines, de bien ſeance & de civilité ; je voulus luy continuer mes ſervices, ne pouvant jamais me réſoudre de l'abandonner juſques à la mort. Elle avoit été baptiſée & nommée Marie, par l'un de nos Miſſionnaires : je l'avois

diſpoſée

dispofée pour se confesser; en sorte que s'étant toûjours acquitée des devoirs d'une bonne Chrêtienne, particulierement sur la fin de sa maladie, elle fit une confession generale de ses pechez, le matin du jour des Cendres, & mourut le soir, me laissant de grandes esperances de son salut.

Le corps resta toute la nuit dans la cabanne; & Monsieur de Fronsac ne me voulut jamais permettre de la veiller, comme je le souhaitois. Deux François & deux Sauvages furent destinez pour rester auprés de la défunte durant la nuit; Ejougouloumoüet en étoit du nombre, lequel se persuadant que le cierge beni étoit composé de la graisse d'orignac, il le mangea tout

entier. Nous nous en fussions volontiers divertis; mais il falut ceder à la douleur & à la tristesse, qui nous affligeoient autant qu'on se peut imaginer.

Quelque effort qu'on fit pour transporter le corps au Cimetiere ordinaire, on fut cependant obligé de faire la fosse dans la cabanne même, à cause qu'il étoit impossible d'en approcher, pour l'infection & la puanteur étrange qui en sortoient; jusques-là même, que le Sieur Henaut voulant s'essuïer la face avec son mouchoir, fut extrémement surpris de le voir trempé d'une sueur toute bleuë & livide, qui marquoit assez le danger évident d'y gagner quelque maladie contagieuse. Elle fut enterrée dans sa ca-

banne, aprés que j'eus beni ſon tombeau ; & nous dîmes enſuite la ſainte Meſſe pour le repos de ſon ame, dans nôtre Chapelle, où tous les François & les Sauvages aſſiſterent, avec beaucoup de devotion.

Son mari cependant, qui ne ſçavoit rien de ce qui s'étoit paſſé durant ſon abſence, arriva de la chaſſe deux heures aprés que nous eûmes enterré cette Sauvageſſe : il pleura amerement la mort de ſa femme ; & comme il aimoit tendrement ſon enfant, il étoit à peu prés comme un autre David, qui demandoit à tout moment, où étoit ſon cher Abſalon. Il viſita ſouvent leur tombeau, ſur leſquels étant un jour à genoux, les mains & les yeux élevez vers le

Ciel, & le cœur tout transpercé de douleur, on luy entendit prononcer ces paroles en forme de priere : O grand Dieu, qui gouvernes le Soleil & la Lune, qui as créé les orignaux, les loutres & les castors ; appaise-toi, ne sois plus fâché contre moi, & contente-toi des malheurs qui m'accablent : j'avois une femme, tu me l'as ôtée ; j'avois un enfant que j'aimois comme moi-même, & je n'en ai plus, parce que tu l'as voulu : n'en voila-t'il pas assez ? Fais-moi donc desormais autant de bien, que je ressens de mal à present : ou si tu n'es pas encore satisfait de ce que je souffre dans mon cœur, fais-moi mourir au plûtôt ; car aussi bien il m'est impossible de vivre davantage.

Mais enfin, comme le tems est un sçavant Medecin, qui apporte des remedes efficaces aux douleurs les plus sensibles, & que d'ailleurs ces Peuples ne font pas grand état d'un homme qui pleure, & qui ne se console pas dans les accidens mêmes les plus fâcheux de la vie humaine; nôtre Sauvage voulut donner des marques autentiques de la force qu'il avoit dessus son esprit, & convia les Porte-Croix au festin des morts, qu'il leur fit selon la coûtume ordinaire du Païs. Il le commença par une harangue, qui exposoit succintement le sujet pour lequel il les avoit conviez: il ajoûta ensuite une espece d'oraison funebre, où il rapporta les belles qualitez de sa femme, & tout ce que ses

ancêtres avoient fait de plus considerable pour les interêts de la Nation : & il finit enfin son discours, en faisant des éloges de son fils ; protestant qu'il eût été un jour un bon chasseur, un grand guerrier, & le digne heritier de la valeur & de la generosité de son pere.

Un profond silence qui suivit immediatement, l'arrêta tout court, aïant les yeux fichez contre terre, comme s'il eût été plongé dans la derniere de toutes les mélancolies, pour mieux exprimer l'amertume qu'il avoit dans le cœur, à cause de la mort de sa femme & de son enfant : puis tout d'un coup, portant la main à ses yeux, pour en essuïer quelques larmes qu'il avoit versées devant cette assemblée, il fit un cri de joie, & dit en même-

tems : Que s'il avoit donné des larmes, qu'il n'avoit pû refuser aux défunts qu'il aimoit si tendrement, il vouloit cependant en arrêter le cours, pour correspondre à l'estime que tous les Sauvages avoient conçûë de la grandeur de son courage. Il ajoûta, Que nous étions tous mortels : que la trop grande tristesse & la douleur faisoient perdre l'esprit aux Sauvages : & qu'enfin il faloit se consoler de tous les accidens fâcheux qui nous arrivent dans la vie ; parce que celuy qui a tout fait, & qui gouverne toutes choses, le permettoit ainsi.

Tous les conviez répondirent à cette harangue, par trois ou quatre huées, qu'ils pousserent du fond de leur estomac, en disant à l'ordinaire,

*hé, hé, hé*; c'eſt ainſi qu'ils approuvent ordinairement les raiſons de celuy qui harangue. Nôtre Koucdedaoüi n'eut pas plûtôt reçû ces applaudiſſemens publics, qu'il ſe mit à danſer de ſon mieux, & chanter quelque chanſon de guerre, de chaſſe, pour témoigner à l'aſſemblée qu'il avoit banni de ſon cœur tout ce qu'il y avoit eu juſqu'alors de chagrin, de douleur, & de triſteſſe : il bût enſuite un bon coup d'eau de vie, & donna le reſte du flâcon aux plus anciens, pour être diſtribué aux conviez, avec la ſagamite du feſtin.

C'eſt une coûtume generalement obſervée par nos Gaſpeſiens, de ne ſe reſerver rien du tout de ce qui a été à l'uſage des malades, lorſqu'ils

viennent à mourir ; afin, disent-ils, d'éloigner autant qu'ils peuvent de devant leurs yeux, tous les objets qui pourroient renouveller leurs peines, par le souvenir & la memoire de leurs parens & de leurs amis ; ils brûlent toutes les hardes qui leur ont servi pendant leur vie : ou bien ils les enterrent avec eux ; afin, disent-ils, que les esprits de ces choses leurs fassent compagnie dans l'autre monde : ou ils en font present aux étrangers, pour reconnoissance des services qu'ils auront rendus aux défunts. Kouededaoüi donna tout ce que sa femme possedoit, aux Sauvages qui avoient assisté sa femme pendant sa maladie. Il resta encore quelques jours avec nous ; mais enfin, soit qu'il se lassât de rester avec

les François, soit qu'il ne voulût plus demeurer davantage dans un lieu qui luy avoit été si funeste, il prit la resolution de nous quitter, & d'abandonner la riviere de Sainte-Croix, où je demeurois jusques au Printems, pour y faire la Mission, & disposer les Porte-Croix à recevoir les principes & les élemens du Christianisme.

Il ne me fut pas beaucoup difficile de trouver le sujet de la premiere harangue que je devois faire à ces pauvres Infideles; il fut à peu prés le même que celuy de Saint Paul, quand il prêcha pour la premiere fois dans Athenes, la Foi de JESUS-CHRIST aux Areopagites.

Ce grand Apôtre aïant consideré cette fameuse inscrip-

tion, que les Atheniens avoient fait graver en lettres d'or ſur le frontiſpice du Temple qu'ils avoient conſacré au Dieu Inconnu, *Ignoto Deo*; prit de là occaſion de leur faire connoître, que ce Dieu Inconnu auquel ils rendoient leurs hommages & leurs adorations, étoit celuy-là-même qui avoit fait le Ciel & la Terre; qui s'étoit fait homme dans le ſein d'une Vierge; qui par un excez d'amour avoit bien voulu expirer ſur la Croix, pour le ſalut de tout le genre humain: que la nature avoit donné des marques de ſon reſſentiment, durant les mortelles agonies de ſon Calvaire; & que le Soleil même en avoit ſouffert de douleur, un éclipſe ſi extraordinaire, que l'un des premiers de l'Areopage, en

le voïant s'écria, Qu'il faloit ou que le Dieu de la Nature souffrît, ou que la machine du Monde allât se dissoudre.

L'usage de la Croix, & l'honneur que nos Gaspesiens Infideles rendoient à ce sacré signe de nôtre salut, me donnerent le même sujet de leur expliquer les sacrez Misteres, qu'ils ignoroient dans les tenebres de leurs erreurs & de leur aveuglement. Je leur fis donc concevoir que cette Croix, qu'ils avoient reçûë en partage par une faveur singuliere du Ciel, les devoit porter au culte & à l'adoration de celuy qui l'avoit embrassée pour nôtre amour: qu'ils avoient même des obligations plus étroites que les autres Nations de la Nouvelle

France, de professer la Foi de Jesus-Christ; & que pour ce sujet il faloit quitter leurs erreurs, & recevoir le Baptême, sans lequel ils ne pouvoient pas être sauvez. Ils parurent tres-contens & satisfaits de ce discours, & me promirent de suivre exactement les avis charitables que je leur donnois; protestant tous publiquement, qu'ils étoient bien fâchez, de ce que leurs ancêtres avoient negligé si long-tems le culte du Dieu de la Croix: ils m'offrirent leurs petits enfans, & me prierent de les baptiser, en attendant qu'ils fussent eux-mêmes suffisamment instruits pour le recevoir.

J'accordai la grace du Baptême à cinq ou six de ces enfans, dont le plus âgé de

tous ne passoit pas deux ans ; & j'ai cette consolation, que quatre de ces petits innocens joüissent à present de la gloire, étant morts heureusement, quelque-tems aprés leur Baptême.

Je laisse au Lecteur la liberté de juger comme il luy plaira, de l'origine du culte de la Croix parmi cette Nation Infidele ; puisque je n'ai pas de fondement plus solide pour le persuader de cette verité, que le temoignage des anciens Sauvages & des François, confirmé par la Relation qu'en a faite Monseigneur de Saint Vallier, presentement Evêque de Quebec : attendu même que je me suis proposé uniquement dans cette Histoire, d'écrire les choses comme je les ai connuës du-

rant tout le tems que j'ai fait la Mission chez nos Gaspesiens Porte-Croix.

Voici cependant, quoiqu'en abregé, quelques raisons principales, qui m'obligerent de croire que la Croix avoit eté en veneration parmi ces Barbares, avant la premiere arrivée des François dans leur Païs ; car voulant un jour faire avoüer à ces Infideles, que les Missionnaires qui m'avoient precedé leur avoient enseigné la maniere dont ils devoient adorer la Croix : Hé quoy, me dit le Chef, tu es Patriarche ; tu veux que nous croïons tout ce que tu nous propose, & tu ne veux pas croire ce que nous te disons : Tu n'as pas encore quarante ans, & il n'y en a que deux que tu demeures avec les Sauvages ; & tu

prétens sçavoir nos maximes, nos traditions & nos coûtumes mieux que nos ancêtres, qui nous les ont enseignées. Ne vois-tu pas encore tous les jours le vieillard Quioudo, qui a plus de six-vingts ans ? il a vû le premier navire qui ait abordé dans nôtre Païs : il t'a repeté si souvent que les Sauvages de Mizamichis n'ont pas reçû des Etrangers l'usage de la Croix ; & que ce qu'il en sçait luy-même, il l'a appris par la tradition de ses peres, qui ont vêcu pour le moins aussi long-tems que luy : Tu peux donc inferer que nous l'avions reçû avant que les François vinssent à nos côtes. Mais si tu fais encore quelque difficulté de te rendre à cette raison, en voici une autre, qui te doit entierement

convaincre de la verité que tu revoques en doute. Tu as de l'eſprit, puiſque tu es Patriarche, & que tu parles à Dieu: Tu ſçais que la Nation des Gaſpeſiens s'étend depuis le Cap des Roſiers, juſqu'au Cap Breton: tu n'ignores pas que les Sauvages de Riſtigouche ſont nos freres & nos compatriotes, qui parlent la même langue que nous; tu les as quittez pour nous venir voir; tu les as inſtruits: tu as vû les vieillards qui ont été baptiſez par d'autres Miſſionnaires que toi; & cependant nous avons été privez malheureuſement de ce bonheur juſqu'à preſent. Si donc la Croix eſt la marque ſacrée qui diſtingue les Chrêtiens d'avec les Infideles, comme tu nous l'enſeignes; dis-nous pourquoi les

Patriarches nous en auroient-ils donné l'uſage, preferablement à nos freres de Riſtigouche qu'ils ont baptiſez, & qui cependant n'ont pas eu toûjours le ſigne du Chrêtien en veneration, comme nos ancêtres qui n'ont jamais reçû le Baptême? Tu vois donc manifeſtement que ce n'eſt pas des Miſſionnaires, que nous avons le miſtere de la Croix.

L'on dira que ce raiſonnement eſt ſauvage: il eſt vrai, je l'avouë; mais il n'en eſt pas pour cela ni moins perſuaſif, ni moins convaincant: puiſqu'il eſt vrai de dire, que les Sauvages de Riſtigouche ſont baptiſez, & qu'ils ne portent point cependant la Croix; mais bien la figure d'un ſaumon, qu'ils avoient anciennement penduë au col, comme

la marque d'honneur de leur Païs: Car il est à remarquer que la coûtume de tous nos Gaspesiens a toûjours été, de porter quelque figure particuliere, qui sont comme des armoiries qui les distinguent des autres Sauvages, par rapport aux differens endroits où ils resident ordinairement.

Voila tout ce que j'ai pû reconnoître de l'origine du culte de la Croix, & ce que nous avons fait pour en procurer le rétablissement parmi ces Peuples, qui n'ont jamais eu connoissance parfaite d'aucune Divinité; aïant toûjours été, comme la pluspart de ceux d'aujourd'hui, insensibles en matiere de Religion.

Il est vrai que plusieurs de nos Gaspesiens souhaitent à present se faire instruire, de-

mandent le Baptême, & paroissent même à l'exterieur assez bons Chrêtiens, aprés avoir été baptisez ; zelez pour les Prieres ordinaires du soir & du matin, modestes dans les Eglises, & portez à se confesser de leurs pechez, pour s'approcher dignement de la sainte Communion : mais on peut dire que le nombre est tres-petit, de ceux qui vivent selon les regles du Christianisme, & qui ne retombent dans les dereglemens d'une vie brutale & sauvage ; soit à cause de l'insensibilité naturelle de ces Peuples pour les choses du salut ; soit à raison de l'yvrognerie, de leurs erreurs, de leurs superstitions, & autres défauts considerables ausquels ils sont extrémement adonnez : d'où vient que quoique plusieurs

Miſſionnaires aïent beaucoup travaillé pour la converſion de ces Infideles, on n'y remarque cependant, non plus que chez les autres Nations Sauvages de la Nouvelle France, de Chriſtianiſme ſolidement établi; & voila peut-être le ſujet pour lequel les R.R. PP. Jeſuites, qui ont cultivé avec tant de ferveur & de charité, les Miſſions qu'ils avoient autrefois au Cap Breton, Miſcou & Nipiſiguit, où nos Gaſpeſiens reſident encore aujourd'hui, ont trouvé à propos de les abandonner, pour en établir d'autres aux Nations éloignées, & ſituées au haut du fleuve de Saint Laurent, dans l'eſperance d'y faire des progrez plus conſiderables; quoique d'ailleurs, ſelon le témoignage de ces Re-

verends Peres, les Gaſpeſiens ſoient les plus dociles de tous les Sauvages de la Nouvelle France, & les plus ſuſceptibles des inſtructions du Chrianiſme.

Il eſt vrai que le peu de progrez que j'avois fait depuis quatre ans que je travaillois à la converſion de ces Peuples, avec autant d'application qu'il m'étoit poſſible, joint au déplaiſir ſenſible de ne pas trouver toute la diſpoſition que je ſouhaitois du côté de mes Gaſpeſiens, dont la pluſpart n'étoient Chrêtiens qu'en apparence, nonobſtant les travaux infatiguables de tant d'illuſtres & zelez Miſſionnaires qui m'avoient precedé, me fit heſiter d'abandonner l'ouvrage, n'aïant pas lieu d'en eſperer de plus heu-

reux succez : cependant, pour ne rien précipiter dans une affaire d'une si grande consequence, je demandai au Saint Esprit les lumieres qui m'étoient necessaires, pour connoître quelle étoit la volonté de Dieu, pour m'y abandonner entierement. Je consultai les personnes les plus éclairées, & sur tout le R. P. Valentin le Roux nôtre Superieur, comme Dieu même ; & je peux dire avec verité, que la resolution qu'il m'envoïa dans ma Mission, me servit de regle, & m'engagea d'y rester encore l'espace de huit ans, pour cultiver cette vigne du Seigneur. Voici les propres termes de sa Lettre.

*J'ai reçû une joie tres-sensible, d'apprendre par les deux vôtres,*

*l'une du quinze Avril, l'autre du huit Mai, la continuation de vôtre ſanté au milieu des travaux Apoſtoliques, où vous êxercez vôtre zele avec tant de ſuccez & d'édification : il eſt vrai que dans ce plaiſir extréme que j'ai eu en recevant vos Lettres, cauſé par cette preference d'eſtime que je fais de vôtre perſonne, & par la tendreſſe ſinguliere que j'ai pour vous, je ne crois pas avoir reçû une douleur plus ſenſible depuis que je ſuis en Canada, que de voir par un endroit de vôtre derniere, le deſſein où vous êtes d'abandonner vôtre poſte, & même de retourner en France.*

*Ie vous avouë, mon tres-cher Pere, que dans mille mortifications que je reçois tous les jours, & qui ſont comme inſeparables de mon miniſtere, vous êtes*

*la*

la personne sur qui j'avois fait plus de fond : la resolution que j'avois remarquée en vous l'année derniere, de faire un sacrifice perpetuel de vos travaux à nos anciennes Missions, qui renaissent aujourd'hui, par une conduite particuliere de la Providence, & cette onction de grace qui me paroissoit en vous, me consoloient infiniment. I'en ai beni Dieu mille fois depuis vôtre départ, le conjurant tous les jours, aux pieds des Autels, de vous combler de ses benedictions. Ie voïois même nos autres Peres dans le même dessein ; & je fondois là-dessus mes projets & mes esperances pour la gloire du Seigneur. Ie les croïois plus sûres & plus certaines de vôtre part, que de tous les autres ; mais je conçois que mes pechez me rendent indigne de cette

*consolation : je leur attribuë ce changement où vous paroissez ; je ne merite pas de voir fleurir de mon tems nos Missions, dont le succez dépend uniquement de la fermeté & de la perseverance des Religieux. En cela, mon tres-cher Pere, vous serez toûjours le maître de vôtre sort : je me reserve seulement le droit de representer, d'exhorter, de prier, de conjurer de la part de Dieu ; laissant aprés cela une entiere liberté aux Religieux, lorsque nonobstant les prieres instantes du Superieur & de l'ami, qui marquent l'ordre de Dieu, & malgré la necessité où se trouvent nos Missions, ils souhaiteront de quitter l'ouvrage ; car le sacrifice doit être libre & volontaire.*

*Mais enfin, mon cher Pere, considerez, je vous prie, l'éxemple de* JESUS-CHRIST, *ce premier Mis-*

*sionnaire du monde, dont nous devons être les imitateurs, & luy rendre dans la personne de nos freres, ce qu'il a fait pour nous & pour eux, en nous venant éclairer dans les voies du salut, avec des travaux & des obstacles continuels: sa Mission a été constante; & depuis qu'il l'a commencée, il y a perseveré tout le reste de sa vie; il l'a consommée par le sacrifice de son propre Sang:* Et nos debemus pro fratribus nostris animas ponere. *C'est jusques-là que nous devons aller, pour nous rendre recommandables devant luy par nôtre ministere; & quoique par sa mort il soit entré dans la gloire, ce Missionnaire ne laisse pas d'éxercer encore les mêmes offices: il continuë tous les jours une espece de Mission, en descendant sur nos Autels, où il s'attache avec une perseverance in-*

*violable ; il en remplit les fonctions à tous momens, par sa grace interieure, & par les soins d'une prouidence de Pere sur son Eglise :* Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi. *Voila le zele de perseverance sur lequel se sont reglez les Apôtres & tous les hommes Apostoliques, & qui fera devant Dieu le discernement de l'amour inviolable que nous aurons pour luy. Si les Apôtres s'étoient bornez à un certain nombre d'années ; s'ils s'étoient érigez en Missionnaires de trente-six mois, la verité Evangelique n'auroit pas eu tant de succez pour la conversion du monde· ils s'en sont fait un vœu & une necessité inviolable, & ils n'ont jamais cessé, pendant qu'ils ont eu un soûpir de vie. Cet éloignement de leur Patrie ne leur a point causé de regret, à l'exem-*

*ple du Fils de Dieu, qui avoit quitté la sienne pour venir dans le monde :* Exivi à patre, & veni in mundum. *Ces travaux insurmontables, cette faim, cette disette, ces persecutions, les mépris, les gibets & les rouës, l'ingratitude, & même le peu de succez de leurs peines, ne les ont point rebuté : au contraire, tout cela n'a fait qu'enflâmer leur zele, pour s'acquitter de leur Mission avec plus d'éxactitude, pour consommer leur course, & le ministere de la parole Apostolique qu'ils avoient reçû de Dieu. Quelle application n'auroient-ils pas donné à la conversion de ce nouveau Monde, qui étoit alors inconnu, & dont Dieu nous a destinez les Apôtres ?* Posuit tanquam morti destinatos. *Et quel reproche Dieu ne vous feroit-il pas un jour, d'avoir tiré la faux*

*de la moisson, presque aussi tôt que vous l'y avez mise? Quel compte ne rendriez vous pas à Dieu, de tant d'ames qui periroient, faute d'avoir perseveré à leur annoncer la parole, ou d'avoir jetté la semence, & ensuite de ne l'avoir pas cultivée? Quelle ingratitude à vous, de laisser perir des ames pour lesquelles* JESUS-CHRIST *est mort, faute de donner la même application que* JESUS-CHRIST *a donnée pour nous jusqu'à la mort?* Perit in tua scientia frater pro quo Christus mortuus est. *Vous n'ignorez pas, mon tres-cher Pere, que nos Missions ne sont que de purs amusemens, si l'on ne ne se fixe pour quelques années dans les principales, à cause de la diversité des langues: il faut deux ou trois ans à un Religieux, auparavant qu'il soit*

bien en état de se faire entendre ; & s'il faut le changer aprés cela, nous travaillerions inutilement, nous serions des Missionnaires de nom, & non pas d'effet : les Heretiques de la Nouvelle Angleterre qui sont à vos portes, vous confondroient en ce point ; & je ne sçai pas ce que nous pourrions répondre à Dieu, quand il nous reprocheroit ce peu de concert que nous aurions pour sa gloire. Il s'agit même, mon cher Pere, d'établir, ou plûtôt de rétablir nos Missions ; puisqu'elles ne font encore que de commencer à se remettre, aprés un intervale de quarante années : il s'agit de montrer l'éxemple à ceux qui viendront aprés nous ; & si nous mettions les choses sur un pied de ne venir ici qu'en passant, ne serions-nous pas responsables du peu de zele des autres à nô-

tre imitation ? Si nous avions le don des langues, comme autrefois les Apôtres, nous aurions quelque excuse, en disant qu'un autre seroit aussi-bien que nous en état de s'acquitter d'une Mission; mais puisque Dieu ne nous donne pas cette grace, il desire de nous que nôtre zele y supplée, par une perseverance & une application habituelle: & outre cette necessité de la langue, la grace que Dieu vous donne d'édifier beaucoup par vôtre conversation; cet attrait & cette onction que j'ai remarquez en vous, pour la conversion de ces pauvres aveugles; la conoissance que vous avez de leurs esprits, & la maniere de les prendre; l'ascendant que Dieu vous a donné sur ces Barbares, sont des avantages qu'un autre ne sçauroit acquerir que par un long travail, & qui

marquent

*marquent auſſi une vocation & un choix particulier que Dieu fait de vous pour cette Miſſion. I'ai mille raiſons qui me font comprendre la neceſſité que nous avons de nous fixer dans nos Miſſions: je tâcherai d'en donner l'éxemple à mes freres, par le ſacrifice perpetuel que j'ai fait de mon repos, de mon talent, de mon honneur & de ma vie, au miniſtere Apoſtolique dans ce Païs; & je croirois que Dieu ne me le pardonneroit jamais, ſi je venois à me relâcher de ma reſolution, à cauſe du mauvais éxemple que je donnerois aux autres, qui à mon imitation en feroient de même: je les vois tous aſſez fermes, & aſſez réſolus; mais en verité, je puis vous dire que ſi vous veniez à lâcher le pied, comme les autres ſont beaucoup arrêtez par*

l'éxemple de vôtre ferveur, que je leur ai ſouvent propoſé, afin de les animer : vous détruiriez l'ordre & les moïens des deſſeins de Dieu, & ce que nous tachons d'avancer avec ſa ſainte grace, pour leur donner la perſeverance. Vous auriez une douleur éternelle, de voir des Miſſions tomber dans la décadence, au moment qu'elles commencent à prendre cet eſprit de Religion & de vertu qui nous doit animer, pour répondre à ce que le Seigneur demande de nous dans nôtre Miniſtere. Vous êts peut-être dégoûté, par le peu de fruit que vous remarquez dans la converſion des Sauvages ; mais enfin, mon cher Pere, pourriez-vous un jour faire valoir cette excuſe devant Dieu, étant inſtruit comme vous êtes des veritez de nôtre Foi ? Conſiderez, je vous prie, que c'eſt à nous à

*planter & à arroser ; mais que c'est à Dieu de donner les accroissemens, & de produire les fruits. Nous nous sommes suffisamment acquittez de nôtre obligation, quand nous avons annoncé la verité ; ce n'est pas à nous de la rendre feconde, mais de reconnoître nôtre neant, d'adorer les jugemens de Dieu, & de luy dire :* Quod debuimus facere fecimus, servi inutiles sumus. *Souvenez-vous que quand le Fils de Dieu donne la Mission à ses Apôtres, il leur ordonne de prêcher l'Evangile à toutes les Nations ; non seulement à celles qui croiront à leur parole, mais encore à celles qui n'y ajoûteront point de foi.* Qui crediderit salvus erit, qui non crediderit condemnabitur. *Dieu tire également sa gloire de la perte des uns, du salut & de la sanctification des autres ;*

*mais il ne tirera parfaitement sa gloire de ceux qui ne croiront pas, qu'en tant qu'il aura eu soin de leur faire annoncer la verité. Nous avons l'avantage de justifier Dieu au jugement, dans la condamnation des Infideles qui ne seront pas convertis à nos paroles; & si nous ne cherchons que la gloire de Dieu, un Missionnaire doit être bien plus content dans le peu de succez & de fruit des Missions de ce Païs, que s'il operoit des conversions aussi nombreuses que dans l'Eglise naissante, & même dans nos derniers siecles aux Indes Orientales & Occidentales, où un homme baptisoit en un jour des quatre & cinq mille ames; car Dieu est également glorifié dans la dureté de nos Sauvages & dans leur reprobation, aprés qu'on leur a annoncé la Foi, comme dans la con-*

*version des autres. Vous avez encore cet avantage, que dans les grandes conversions on y peut trouver de la propre complaisance, de la gloire & de la satisfaction sensible; au lieu que dans vôtre sort, vous n'y regardez qu'une gloire de Dieu, cachée dans les ombres de nôtre Foi. Cette steterilité de vos travaux, ne flate en rien l'amour propre; & vous n'y trouverez de gloire que pour l'eternité, lorsque vous verrez Dieu justifié dans la perte de ces ames, & glorifié par le soin que vous aurez eu, & ces assiduitez que vous aurez données à leur conversion. Mais serez-vous en état de le faire, si aprés avoir ébauché l'ouvrage, vous l'abandonnez à un autre, qui en fera de même à votre éxemple? Le Fils de Dieu, qui étoit venu principalement pour instruire les*

*Iuifs* : Ad oves, quæ perierunt domus Iſraël, *En a-t'il beaucoup convertis, à l'exception de douze Apôtres chancelans, & de quelques Diſciples? Qu'a t'il trouvé, ſinon de l'aveuglement, de la dureté dans tout le reſte de ſon Peuple, des mépris, de l'ingratitude, & enfin une mort infâme? mais toute ſa vûë étoit de juſtifier Dieu dans leur perte; & la pureté & la ſainteté de ſes intentions le ſoûtenoit dans la ſterilité de ſes travaux. Il a perſeveré juſques à la mort dans ſa Miſſion: il eſt venu pour être le Sauveur de tous les hommes, & il eſt mort pour tous: il eſt mort pour ceux qui ſe damnent, comme pour les plus grands Saints; afin que ſon ſang plaidât pour la juſtice, & magnifiât la miſericorde de ſon Pere dans le jugement des reprouvez. Il a crû que*

*son Sang ne se prodiguoit pas d'être répandu* in ruinam, & in resurrectionem multorum; *pourvû qu'il pût dire*, quid ultra potui facere vineæ meæ? expectavi ut faceret uvas, & fecit labruscas. *Ne veut-il pas que l'on jette la semence de sa parole, aussi bien sur des cœurs insensibles que sur des cœurs dociles? & s'il faloit se rebuter par le peu de fruit de nos travaux, où est le Predicateur qui pourroit monter deux fois en Chaire, dans les Païs les plus Catholiques? Tant de bouches sont ouvertes en France, pour la reformation des mœurs; cependant combien voit on operer de conversions? & pour un million de Predications, de Catechismes, d'Instructions familieres, combien y en a t'il qui rabatent d'un seul point de leur*

*vanité, de l'esprit d'interêt, d'impudicité, de médisance, de ressentiment, &c? Ils n'ont donc point d'autre ressource, que celle de dire qu'ils s'acquittent de ce que Dieu demande de leur Ministere; luy laissant operer la conversion ou la sanctification, par la grace interieure, & enfin de le justifier un jour dans son jugement:* Ut justificeris in sermonibus tuis, & vincas cum judicaris. *Il semble que le tems & l'heure de la Providence n'est pas encore venu pour les Nations de ce nouveau Monde; les moissons ne blanchissent pas encore, il est vrai: mais que sçavez-vous si Dieu n'a pas destiné de l'accorder enfin quelque jour à nos larmes, à nos soûpirs & à nos travaux; & si nous ne serons pas coupables des retardemens que*

Dieu y apporteroit, si nous venons à manquer de fermeté & de constance dans notre vocation? Du moins, mon cher Pere, pouvez vous esperer de sauver des enfans, ou des vieillards moribons, & même quelques adultes, particulierement des enfans, que l'on instruit peu à peu: & quand vous ne sauveriez qu'une seule ame, elle vaut plus que la conquête de tout le Monde, aprés que Dieu a donné son Sang pour elle. Les travaux de toute votre vie seroient tres-bien emploïez, selon les principes de notre Foi; que Saint Ignace, Patriarche de nos Freres ajoints dans la conversion de ce nouveau Monde, se seroit estimé heureux, si pour fruit de ses travaux & du sacrifice de sa vie, il avoit pû esperer de convertir une seule des Courtisanes de Rome. Ie ne sçau-

rois croire que l'attrait de la Patrie ſoit l'occaſion ou le ſujet de votre dégoût, & peut être de votre chagrin : nous avons fait par notre Profeſſion un renoncement ſi general à pere, à mere, à Païs, à amis, que tout cela ne doit plus avoir de charme pour vous. Votre vocation même dans ce nouveau Monde, qui n'eſt pas differente de celle des Apôtres, a dû faire mourir tous ces reſſentimens de la Nature : ces hommes divins n'avoient plus de Patrie ; où plûtôt les endroits où ils étoient deſtinez, leur en tenoieut lieu. Ie vous trouvai l'année derniere dans les ſentimens aſſez conformes à ceux de la grace ſur cet article. Vous me diſiez que cet éloignement du Païs & des proches, étoit ce qui vous plaiſoit le plus ; & que vous n'auriez jamais de regret à votre vocation en Canada, par

cette consideration, que même vous voïez bien qu'elle seroit la source de votre salut. Or ce seroit, mon tres-cher Pere, en avoir bien-tôt changé de pensée, ou bien mal reconnoître la grace que Dieu vous auroit fait, que de vous lasser au milieu de votre course, de former des desseins si opposez à ceux de Dieu sur votre personne, & aux attraits de sa sainte grace particulierement dans les conjonctures presentes, où certaines personnes qui nous caressent à l'exterieur, ne seroient peut-être point fâchez de vous en voir rappellé par des ordres superieurs. Sçavez-vous bien que depuis deux ans, sa Grandeur me presse de ne pas souffrir que nos Missionnaires soient plus de trois ans attachez à une même Mission? Ie vois bien que l'on surprend, par des artifices de

Demon, la droiture de ſes intentions, pour faire échoüer par ce moïen les entrepiſes de ſon Zele & du notre ; & vous ne voiez pas que vous favoriſez ces deſſeins de l'eſprit de tenebres, au préjudice des François & des Sauvages, qui ont une entiere confiance en vous, comme Monſieur Richard Denys de Fronſac me l'écrit. Ie ne finirois jamais, mon cher Pere, ſi je ſuivois le torrent de ma plume ſur cette matiere, & ſur la mortification que me cauſe votre deſſein : c'eſt le Demon qui me traverſe dans la perſonne que je croïois la plus intrepide ; mais je prierai Dieu avec tant d'ardeur, pour vous attirer la perſeverance, que j'eſpere encore du changement, & que du moins vous ne penſeſerez plus à quitter les Miſſions.

*Au reste, s'il ne s'agit que de venir hiverner avec nous, vous jugez bien que j'y trouverai ma plus grande joie. Vous pourriez retourner l'Eté prochain, si vous reprenez, comme je l'espere, votre premiere resolution, où je vous voïois l'année derniere; sinon vous demeurerez ceans, autant de tems qu'il vous plaira: vous en serez toûjours le maître, aprés avoir entendu mes raisons, & ce que l'onction de la grace vous inspirera. Si vous venez hiverner avec nous, je vous prie de disposer Monsieur Richard Denys, en sorte qu'il n'attende personne jusques au Printems prochain; n'aïant à present que quatre Prêtres ceans, de seize, dont vous êtes douze partagez aux Missions. Le cher Pere Exuper, dont vous connoissez le zele & la vertu, est arri-*

*vé depuis peu à nôtre ſecours: il faudra même que je monte au Fort de Frontenac, l'Eté prochain, avec Monſieur le Comte de Frontenac nôtre Gouverneur, pour ordonner la découverte du Mexique, en vertu des ordres de la Cour, & viſiter nos Miſſions Ma preſence eſt encore neceſſaire au Mont-Roïal, où les Peuples démandent, avec plus d'empreſſement que jamais, un établiſſement de nôtre Ordre ; & Meſſieurs du Seminaire, qui en ſont les Seigneurs, y conſentent. Le cher Pere Zenobbe Membré eſt au Fort dés le Printems dernier, avec les Peres Gabriël de la Ribourd, Loüis Hennepin, Luc Buiſſet, & doivent aller en Miſſion aux découvertes que l'on va faire. C'eſt, comme vous voïez, une groſſe Communauté pour ce Païs. Frere Leonard eſt extré-*

mement malade ; on ne sçait encore quelle en doit être la suite. Le V. P. Luc Filliastre est aussi incommodé ; mais il n'y a pas de danger. Nous avons deux Freres Laïcs Novices, qui font assez bien : l'un est cousin de feu Monsieur Bazire ; & l'autre est le fils de Maître George de la Coste de Beaupré. Tous nos chers & venerables Peres, & Frere Leonard, vous saluent avec affection. Il n'est rien arrivé ici de nouveau, qui merite d'être écrit ; sinon la mort de Monsieur Filion, Prêtre, qui s'est noïé dans le fleuve. Il est universellement regretté, comme un Missionnaire parfaitement accompli. Priez Dieu pour moi ; offrez-luy tous les jours les interêts de nôtre pauvre Mission ; & soïez persuadé que je suis

*avec affection*, Vôtre tres-humble & tres-obeïssant Serviteur en JESUS-CHRIST, Frere Valentin le Roux, Superieur indigne des Recollets de la nouvelle France.

Il n'est pas croïable combien la lecture de cette Lettre me donna de consolation. Penetré vivement de la volonté de Dieu, & la reconnoissant visiblement dans celle de mon Superieur, je conçûs de nouvelles esperances pour la conversion de ces Peuples, & je pris resolution de me fixer dans cette Mission; en attendant avec d'autant plus de patience les fruits qu'il plairoit au Seigneur d'y produire par sa grace & sa misericorde, que parmi le grand nombre de nos Sauvages, qui me pa-
roissoient

roiſſoient inſenſibles & impenetrables aux veritez les plus communes du Chriſtianiſme, je voïois quelques Familles Gaſpeſiennes qui travailloient avec application à leur ſalut, prenoient plaiſir à ſe faire inſtruire, aſſiſtoient avec devotion à la ſainte Meſſe, & vivoient en aſſez bons Chrêtiens.

La vie errante & vagabonde de ces Peuples étant inconteſtablement un des principaux obſtacles à leur converſion, je ſollicitai Monſieur Denys de Fronſac, de nous accorder une eſpace de terrein à Nipiſiguit, propre à la culture de la terre; afin de les rendre ſedentaires, les habituer, & les humaniſer parmi nous. Ce Seigneur, qui ſouhaitoit avec paſſion de voir le

Chriſtianiſme établi dans cette vaſte étenduë de Païs qu'il poſſede, y donnoit les mains avec plaiſir : il en avoit fait agréer la propoſition, & former la reſolution aux principaux de nos Sauvages ; mais la perte conſiderable qu'il fit de ſon vaiſſeau, qui perit à l'Iſle Percée, par une tempête la plus violente que l'on ait jamais vûë dans ces quartiers, jointe au retardement de deux navires, qui manquerent deux années conſecutives à luy apporter, ſelon qu'ils s'y étoient obligez, tout ce qui luy étoit neceſſaire pour l'entretien de ſes Habitations, rompit toutes les meſures que nous avions priſes, non-ſeulement d'établir une Miſſion ſedentaire à Nipiſiguit ; mais encore au Cap Breton, où le

R. P. Valentin le Roux nôtre Superieur, devoit, ſelon le projet que nous avions fait, envoïer deux de nos Miſſionnaires.

Ces fâcheux accidens ne me rebuterent pas cependant de continuer ma Miſſion, afin de conſerver dans la pieté le petit troupeau de Chrêtiens, qui faiſoient toute ma conſolation, parmi une infinité de chagrins qui m'accabloient; ne voïant d'un côté qu'une inſenſibilité ſurprenante des anciens, à recevoir le Chriſtianiſme; & de l'autre, une attache & une opiniâtreté invincible dans ces Sauvages, à ſuivre & à croire les erreurs, les ſuperſtitions, & les traditions fabuleuſes de leurs ancêtres, dont la plus extravagante eſt, à mon avis, celle

qui regarde l'immortalité de l'ame.

---

# CHAPITRE XII.

## *De la croïance des Gaspesiens, touchant l'immmortalité de l'Ame.*

CEux qui ont fait mourir dans leurs opinions erronées, l'ame avec le corps, comme un Epicure & un Sardanapale, étoient bien dignes de compassion ; puisqu'eux-mêmes vouloient cesser d'être hommes, pour devenir semblables aux bêtes : & il faut avoüer que Pytagore ne connoissoit gueres bien, tout sçavant qu'il étoit, l'excellence d'une ame raisonnable, lorsqu'il la logeoit aprés la mort,

par sa Metampsicose, dans le corps des animaux les plus vils & les plus immondes de la terre. Nos Gaspesiens n'ont jamais suivi ni l'une, ni l'autre de ces deux opinions; quoique la pensée qu'ils ont euë autrefois, & que plusieurs ont encore aujourd'hui de l'immortalité de l'Ame, ne soit pas moins ridicule que le sujet même qui leur a persuadé que nos ames étoient immortelles: c'est pourquoy, tout abîmez & ensevelis qu'ils ont été durant plusieurs siecles dans une profonde ignorance de nos divins Misteres, jamais ils n'ont connu quelle étoit la dignité, la grandeur & la sainteté de l'ame raisonnable, soit par rapport à son principe, soit par rapport à sa fin,

qui n'eſt autre que Dieu même ; auſſi ne faut-il pas s'étonner ſi l'erreur & l'impoſture ont été les ſeuls fondemens de leur croïance à ſon égard, ſelon la tradition de leurs ancêtres, qui porte : Que l'un des plus conſiderables de la Nation tomba dangereuſement malade ; & qu'aprés avoir perdu l'uſage de tous les ſens, dans les étranges convulſions de ſa maladie, il revint à ſoi, & dit aux Sauvages qui luy demanderent où il avoit été ſi long-tems, Qu'il venoit du Païs des Ames, où toutes celles des Gaſpeſiens qui mouroient ſe retiroient aprés la mort. Il ajoûta, Que par une faveur extraordinaire, qui n'avoit encore jamais été accordée à qui que ce ſoit, le Papkoot-

parout, Gouverneur & Souverain de ce Païs, luy avoit donné la permission de retourner au monde, pour dire aux Gaspesiens des nouvelles du Païs des Ames, qui leur avoit été jusqu'alors inconnu, & leur presenter de sa part certains fruits, qu'il assûra être la nourriture de ces Ames, qu'il alloit rejoindre pour toûjours. Il expira en effet, en achevant ces paroles: & cette imposture, qu'ils prirent pour une verité indubitable, fut plus que suffisante pour les persuader que les Ames, aprés la sortie de leurs corps, avoient un lieu où elles alloient demeurer. Il n'en falut pas davantage pour déterminer quelques-uns des plus hardis de nos Sauvages, d'y faire un voïage en corps & en ame

pendant leur vie; attendu que ce Païs n'étoit éloigné & separé du leur, que par le trajet d'un étang de quarante à cinquante lieuës, qu'on traversoit facilement à gué.

Il se presenta bien-tôt une occasion favorable de contenter leur curieuse resolution, rendant service à l'un de leurs amis, qui ne se pouvant consoler de la mort de son fils unique qu'il aimoit tendrement, les conjura tous, & les engagea par les presens ordinaires, à luy tenir compagnie dans le voïage qu'il avoit resolu de faire au Païs des Ames, pour en retirer son fils. Il n'eut pas beaucoup de peine à persuader ce voïage, à des gens qui ne demandoient pas mieux que de l'entreprendre. Ils se trouverent

aussi

auſſi bien-tôt en état de partir, & de commencer cette courſe perilleuſe, qui fait encore aujourd'hui l'étonnement de toute la Nation Gaſpeſienne, laquelle pour lors n'avoit jamais entendu parler d'une entrepriſe ſi extraordinaire. En effet, ces Voïageurs s'étant munis de tous les vivres qui leur étoient neceſſaires, armez de leurs arcs, fléches, carquois, caſſe-têtes, & de pluſieurs perches de neuf à dix pieds de hauteur, ſe mirent à l'eau, & marcherent à grandes journées, avec beaucoup de peines & de fatigues. Le ſoir étant venu, ils piquerent dans le ſable quelques-unes de leurs perches, pour en former une eſpece de brancart ou de cabanne, afin de s'y repoſer durant la nuit; ce qu'ils

obſerverent toûjours dans la continuation de ce penible voïage, juſqu'à ce que pluſieurs d'entr'eux étant morts de fatigues, les cinq ou ſix autres qui reſtoient encore en vie, enfin, arriverent heureuſement au Païs des Ames, qu'ils cherchoient avec tant d'empreſſement.

Comme nos Gaſpeſiens, auſſi bien que tous les autres Sauvages de la Nouvelle France, ont crû juſqu'à preſent, qu'il y a un eſprit particulier en chaque choſe, même dans celles qui ſont inanimées, qui ſuivent les défunts dans l'autre Monde ; afin de leur rendre autant de ſervice aprés la mort, qu'ils en ont reçû pendant la vie : ils diſent que nos Voïageurs furent également ſurpris & conſolez, d'y voir

à leur arrivée une infinité d'esprits d'orignaux, de castors, de chiens, de canots, de raquettes, qui voltigeoient agreablement devant leurs yeux, & qui par je ne sçai quel langage inconnu, leur firent comprendre qu'ils étoient tous au service de leurs peres; mais qu'un moment aprés ils penserent mourir de crainte & de fraïeur, lorsqu'approchant d'une cabanne semblable à celles qu'ils avoient dans leur Païs, ils apperçûrent un homme, ou plûtôt un geant, armé d'une grosse massuë, de son arc, de ses fléches & de son carquois, qui leur parla en ces termes, avec des yeux étincelans de colere, & un ton de voix qui marquoit toute son indignation: Qui que vous soïez, disposez-

vous à mourir, puiſque vous avez eu la temerité de paſſer le trajet, & de venir tout vivans dans le Païs des Morts; car je ſuis le Papkootparout, le Gardien, le Maître, le Gouverneur & le Souverain de toutes les Ames. En effet, outré qu'il étoit juſqu'à la fureur, de l'attentat que nos Sauvages avoient commis, il les alloit aſſommer à grands coups de cette horrible maſſuë qu'il avoit en main, lorſque ce pauvre pere vivement penetré de douleur de la mort de ſon fils unique, le conjura plûtôt par ſes larmes & par ſes ſoûpirs, que par ſes paroles, d'excuſer la temerité de ſon entrepriſe, qui à la verité meritoit tous les châtimens de ſa juſte colere, s'il n'en vouloit adoucir la ri-

gueur, en consideration d'un pere qui ne se croïoit coupable, que parce qu'il avoit trop de tendresse & d'inclination pour son enfant. Décoches contre nous, si tu veux, toutes les fléches de ton carquois; accable-moi, par la pesanteur de ta massuë, continua ce pere affligé, en luy presentant son estomac & sa tête, pour recevoir les coups de l'un & de l'autre, puisque tu es le maître absolu de ma vie & de ma mort: mais enfin, s'il te reste encore quelques sentimens d'humanité, de tendresse & de compassion pour les mortels, je te suplie d'agréer les presens que nous avons apportez du Païs des Vivans, & de nous recevoir au nombre de tes amis. Ces paroles si soûmises & si res-

pectueuſes, toucherent de compaſſion le cœur de ce petit Pluton, lequel s'étant rendu luy-même ſenſible à la douleur de ce pere affligé, luy dit de prendre bon courage ; qu'il luy pardonnoit pour cette fois l'attentat qu'il venoit de commettre ; & qu'enfin, pour le combler de graces & de conſolation, il luy donneroit avant ſon départ l'ame de ſon fils : mais qu'en attendant cette faveur extaordinaire, il vouloit bien ſe divertir avec luy, & joüer une partie de Ledelſtaganne ; c'eſt le jeu ordinaire de nos Gaſpeſiens.

Ce diſcours obligeant diſſipa entierement toutes les inquietudes & les apprehenſions de nos Voïageurs, qui mirent au jeu tout ce qu'ils avoient apporté de plus conſiderable

de la Gaſpeſie. Papkootparout mit pour ſon compte du bled d'Inde, du petun, & quelques fruits, qu'il aſſûroit être la nourriture de ces Ames. Ils joüerent avec beaucoup d'application, depuis le matin juſques au ſoir. Nos Voïageurs cependant demeurerent les victorieux; ils gagnerent le bled d'Inde & le petun de Papkootparout, qui leur donna l'un & l'autre avec d'autant plus de plaiſir, qu'il crut que ces hommes meritoient de vivre, qui avoient eu le bonheur de gagner tout ce que les Morts avoient de plus precieux & de plus rare dans le Païs des Ames. Il leur commanda de les planter dans la Gaſpeſie; les aſſûrant que toute la Nation en recevroit un avantage inconcevable: &

voila, disent nos Sauvages d'aujourd'hui, la maniere dont le bled d'Inde & le tabac sont venus dans leur Païs, selon la tradition de leurs ancêtres.

Pendant que le pere se réjoüissoit de sa bonne fortune, voici que le fils arrive invisiblement dans la cabanne. On entendoit bien, à la verité, le chant de plusieurs esprits assez distinctement, & la réjoüissance qui se faisoit entre ces Ames; mais ce n'étoit pas là ce que le pere demandoit: il souhaitoit, suivant la promesse qu'on luy avoit faite, d'avoir l'Ame de son fils, qui demeura toûjours invisible; mais qui devint dans un instant, grosse comme une noix, par le commandement de Papkootparout, qui la prit entre

ses mains, la serra bien étroitement dans un petit sac, & la donna à nôtre Sauvage, avec ordre de retourner incessamment dans son Païs; d'étendre immediatement aprés son arrivée, le cadavre de son fils au milieu d'une cabanne faite exprés; d'y remettre cette ame dans son corps; & sur tout, de prendre garde qu'il n'y eût aucune ouverture, de crainte, luy dit il, que l'ame n'en sorte, & ne retourne au Païs, qu'elle ne quittoit qu'avec des repugnances extrémes.

Le pere reçut ce sac animé avec joie, & prit congé de ce Pluton Sauvage, aprés avoir vû & éxaminé curieusement tout ce qu'il y avoit de plus considerable dans le Gouvernement de Papkootparout;

ſçavoir le lieu tenebreux où couchoient les Ames méchantes, qui n'étoit couvert que de branches de ſapin toutes ſeches & mal arrangées : celuy des bons Sauvages, n'avoit rien que de charmant & d'agreable, par une infinité de belles écorces qui ornoient le dehors & le dedans de leur cabanne, où le Soleil venoit les conſoler deux fois le jour, & renouvelloit les branches de ſapin & de cedre, qui ne perdoient jamais leur verdure naturelle : enfin, une infinité d'eſprit de chiens, de canots, de raquettes, d'arcs, de fléches, dont les Ames ſe ſervoient pour leur divertiſſement.

Remarquez, s'il vous plaît, que depuis ce voïage imaginaire, ils n'ont pas crû ſeule-

ment que les Ames étoient immortelles ; mais ils se sont encore persuadez, par une étrange rêverie, que dans tout ce qui étoit à leur usage, comme canots, raquettes, arcs, fléches, & autres choses, il y avoit un esprit particulier, qui accompagnoit toûjours aprés la mort, celuy qui s'en étoit servi pendant la vie : & c'est justement pour ce sujet & par cette fole imagination, qu'ils enterrent avec les défunts tout ce qu'ils possedoient étant au monde, dans la pensée que l'esprit de chaque chose en particulier, leur rend les mêmes services dans le Païs des Ames, qu'ils faisoient lorsqu'ils étoient en vie.

Nos Voïageurs cependant retournerent joïeusement dans leur Païs, où étant arrivez,

ils firent à toute la Nation Gaſpeſienne un ample recit des merveilles qu'ils avoient vûës dans le Païs des Ames, & commanderent à tous les Sauvages, de la part de Papkootparout, de planter inceſſamment le bled d'Inde & le petun qu'ils avoient gagné en joüant avec luy à Leldeſtaganne. Les ordres qu'on leur ſignifioit de la part du Gouverneur des Ames, furent éxecutez fidelement; & ils cultiverent avec ſuccez le bled d'Inde & le petun l'eſpace de pluſieurs années : mais la negligence de leurs ancêtres, diſent-ils, les privent aujourd'hui de toutes ces commoditez, ſi utiles & ſi neceſſaires à toute la Nation.

On ne ſçauroit exprimer quel fut l'étonnement & la

joie de ces Peuples, quand ils apprirent toutes ces merveilleuſes rêveries, & que le pere avoit apporté dans un ſac l'Ame de ſon fils, qui les inſtruiroit de toutes choſes, dés le moment qu'elle ſeroit rentrée dans ſon corps. L'impatience extréme où étoient ces Gaſpeſiens, d'apprendre des nouvelles de l'autre Monde, les obligea de faire promtement une cabanne, de la même maniere que le Papkootparout l'avoit ordonné. Leurs eſperances cependant furent vaines & inutiles ; car le pere aïant confié ſon ſac aux ſoins d'une Sauvageſſe, afin d'aſſiſter & danſer plus librement aux feſtins publics qui ſe faiſoient pour ſon heureux retour ; cette femme eut la curioſité de l'ouvrir, & l'Ame en ſortit auſſi-

tôt, & retourna d'où elle étoit venuë. Le pere en aïant appris la nouvelle, en mourut de chagrin, & ſuivit ſon fils au Païs des Ames, au grand regret de toute la Nation Gaſpeſienne : & voila juſtement ce qui fait croire à nos Sauvages l'immortalité des Ames.

De ces faux principes, appuïez ſur une tradition auſſi fabuleuſe que celle-ci, ils ont tiré ces conſequences extravagantes ; Que toutes les choſes étoient animées, & que les ames n'étoient rien autre choſe, que l'ame de ce qui étoit animé : Que l'ame raiſonnable étoit une image ſombre & noire de l'homme même : Qu'elle avoit des pieds, des mains, une bouche, une tête, & toutes les autres parties du

corps humain : Qu'elle avoit encore la même neceſſité de boire, de manger, de ſe vêtir, de chaſſer & pêcher, que lorſqu'elle étoit dans le corps ; d'où vient que dans leurs regals & feſtins ils ſervoient toûjours la portion de ces ames, qui ſe promenoient, diſoient-ils, aux environs des cabannes de leurs parens & de leurs amis. Qu'elles alloient à la chaſſe des ames de caſtors & d'orignaux, avec les ames de leurs raquettes, de leurs arcs, & de leurs fléches. Que les méchans, à leur arrivée au Païs des Ames, danſoient & voltigeoient avec une grande violence ; ne mangeant que de l'écorce de bois pourri, en punition de leur crime, juſqu'à un certain nombre d'années marqué par le Papkoot.

parou. Que les bons, au contraire, vivoient dans un lieu ſeparé du bruit des méchans, dans un grand repos ; mangeant quand il leur plaiſoit, & ſe divertiſſant à la chaſſe des caſtors & des orignaux, dont les eſprits ſe laiſſoient prendre facilement : & voila le ſujet pour lequel nos Gaſpeſiens ont toûjours obſervé inviolablement la coûtume d'enterrer avec les défunts, tout ce qui étoit à leur uſage durant la vie.



CHAP.

## CHAPITRE XIII.

### *Des Superstitions des Gaspesiens.*

IL semble que les Peuples qui ont été les plus adonnez à l'Idolatrie, ont aussi été les plus superstitieux : d'où vient que les Romains, pour se distinguer de toutes les Nations du Monde par la Religion, aussi-bien que par leurs armes victorieuses & triomphantes, ont voulu retenir chez eux les Idoles de tous les Peuples qu'ils avoient vaincus, ausquelles ils rendoient leurs hommages & leurs adorations. Leur aveuglement même est parvenu jusqu'à ce point de superstition, que les

vaines obſervations de leurs Devins, ſur le vol & ſur le manger des oiſeaux, ou dans les entrailles des animaux, gouvernoient entierement l'Empire Romain ; ne leur étant pas permis d'entreprendre, ou d'abandonner une affaire de conſequence, ſans conſulter ces ſortes d'Oracles, d'Augures & d'Haruſpices, qui étoient à leur égard les Interpretes de la volonté des Dieux : maximes criminelles, & obſervations ridicules, qui ſont encore aujourd'hui en vigueur chez nos Gaſpeſiens, qui obſervent, dans les fourberies de leurs Jongleurs, tout ce que les Romains reconnoiſſoient autrefois par le miniſtere de leurs Devins, de leurs vaines obſervations, & de leurs ſuperſtitions.

En effet, ils ſe perſuadent

que certains Sauvages d'entre eux ont communication avec le Demon, duquel ils esperent d'apprendre ce qu'ils desirent, ou obtenir ce qu'ils demandent. Ils croïent que dans toutes leurs maladies il y a un Demon, ou un ver dans la partie affligée, que ces Barbares que nous appellons Jongleurs, ont le pouvoir de faire sortir, & de rendre la santé aux malades, par leurs insufflations, leurs chants, & les postures horribles qu'ils font dans leurs cabannes. Ils s'imaginent encore que leurs Jongleurs peuvent sçavoir de leur Demon, qu'ils appellent Oüahich, les meilleurs endroits de la chasse; & que tous les songes de ces Imposteurs sont autant de revelations & de propheties, dont le succez

& l'évenement leur ſemble infaillible. Cette credulité d'un Peuple qui eſt extrémement ſuſceptible de ces ſotiſes, & de toutes ſortes d'erreurs, a mis tellement ces Jongleurs en credit, que ces maîtres Fourbes paſſent pour les plus conſiderables de la Nation : en un mot, celuy-là eſt le plus eſtimé, qui paroît avoir l'Oüahich le plus fort ; & qui ſe fait diſtinguer entre les autres, par des effets les plus extraordinaires & les plus infaillibles.

Pluſieurs de nos François ont crû un peu trop facilement, que ces Jongleries n'étoient que des bagatelles, & un jeu d'enfant : qu'il n'étoit rien moins que ce qu'on diſoit, de l'invocation qu'ils faiſoient du Demon dans ces Jongle-

ries superstitieuses & criminelles. Je veux bien croire que dans quelques-unes, il n'y a bien souvent que de vaines observations; & c'est aussi, peut-être, ce qui a donné lieu à quelques-uns d'inferer trop legerement de ces Jongleries particulieres & tout-à-fait pueriles, que les autres n'avoient rien de diabolique. Il est vrai que je n'y ai pû découvrir aucun pacte explicite, ou implicite, entre les Jongleurs & le Demon; mais je ne puis me persuader aussi, que le Diable ne domine dans leurs tromperies, & les impostures dont il se sert pour amuser ces Peuples, & les éloigner d'autant plus de la connoissance du vrai Dieu: car enfin il est difficile de croire qu'un Jongleur fasse naturelle-

ment paroître les arbres tout en feu, qui brûlent visiblement sans se consumer ; & donne le coup de la mort à des Sauvages, fussent-ils éloignez de quarante à cinquante lieuës, lorsqu'il enfonce son coûteau ou son épée dans la terre, & qu'il en tire l'un ou l'autre tout plein de sang, disant qu'un tel est mort, qui effectivement meurt & expire, dans le même moment qu'il prononce la sentence de mort contre luy.

Il n'est pas encore naturel, qu'avec le petit arc dont ils se servent, & qu'un Jongleur me donna avec son sac de Jonglerie, ils blessent & tuent quelquefois les enfans dans le sein de leur mere, quand ils décochent leurs fléches dessus la simple figure de ces pe-

tit innocens, qu'ils craïonnent & marquent tout exprés, du mieux qu'ils peuvent, ſur quelque morceau de peau de caſtor, ou d'orignac.

Jugez de-là, s'il ne faut pas avoüer qu'il y a dans ces effets extraordinaires, quelque choſe de diabolique. Nos Gaſpeſiens cependant, font tant d'eſtime de leurs Jongleurs, qu'ils recherchent dans leurs incommoditez, ceux qui paſſent pour les plus fameux, (ainſi que parmi nous, les malades ont recours dans leurs maux, aux plus habiles Medecins :) ils ſe perſuadent même que ces Fourbes peuvent ſûrement guerir leurs maladies, & les ſoulager, en chaſſant le Demon, ou le ver qu'ils croient être renfermé dans la partie affligée. Ils appellent

& font entrer le Jongleur dans la cabanne du malade : ce Bouhinne s'informe éxactement de son mal ; & aprés luy avoir fait esperer qu'il luy donnera guerison, il demande & reçoit le present qu'il souhaite, étant en droit de choisir ce qu'il y a de plus considerable, de plus beau & de meilleur dans la cabanne du malade qui luy demande la guerison, le conjurant de la luy obtenir de son Ouhaïche, en luy disant ces paroles, *Emkadoui* ; comme s'il disoit, Prête-moi ton Demon. Le Jongleur luy répond : Si tu veux que je l'emploie à ton service, il faut que tu me fasse tels & tels presens. Il ne les a pas plûtôt reçûs, qu'il chante quelque chanson à la loüange du Oüahiche, & fait des

postures & des contorsions épouventables : il s'approche & se recule du malade ; il souffle par plusieurs reprises sur la partie infirme ; il plante & fiche un bâton bien avant dans la terre ; il y attache une corde, dans laquelle il passe la tête, comme s'il se vouloit étrangler : c'est-là où il fait des invocations, jusqu'à se mettre tout en eau & en écume ; faisant croire, par toutes ces infames & violentes contorsions, que le Diable est enfin venu, & qu'il le tient même attaché, pour qu'il luy accorde la santé du malade. Il appelle ensuite & fait entrer les Sauvages dans la cabanne, ausquels il montre la corde, qui, dit-il, tient le Demon enchaînê : il en coupe un morceau, & le laisse ainsi échaper ; pro-

mettant que le malade guerira infailliblement. Un chacun luy en témoigne sa reconnoissance, par les presens ordinaires, & chantent tous d'un commun accord, quelque chanson à la loüange du Demon; afin de le rendre propice & favorable, non seulement au malade, mais encore à la Nation Gaspesienne.

Tout ce qui me paroît encore de plus étrange dans l'aveuglement surprenant de ces Peuples touchant leur Jonglerie, c'est qu'ils jonglent même les corps morts, comme s'ils étoient vivans; tant ils sont persuadez que le Demon, ou le ver, qu'ils appellent du nom de *Tchougis*, ou de Malefice, est la cause de toutes leurs maladies, & qu'il reste encore quelque-tems dans le

corps du malade aprés sa mort : ce qu'ils firent assez connoître, par une action qui vous paroîtra sans doute bien cruelle, & tout-à-fait inhumaine.

Un des plus considerables de nos Gaspesiens étant tombé dangereusement malade, fit appeller le Bouhinne le plus expert, pour luy rendre la santé : mais aïant expiré au milieu du tintamare des invocations & des insufflations de ce Jongleur, toute la parenté s'assembla, pour assister aux funerailles de celuy qui avoit toûjours fait l'honneur de leur famille ; ils pleurerent ensemble son malheur, & firent les festins ordinaires des morts.

Le plus proche parent fit l'oraison funebre, avec un

long discours sur actions les plus glorieuses, que le défunt avoit faites en faveur de la Nation : il la commença d'un ton de voix fort moderé ; mais enfin, outré qu'il étoit, par le déplaisir sensible qu'il ressentoit de la mort de son ami, il parut tout à coup plein de rage & de fureur, & dit à ceux qui l'accompagnoient: Qu'il faloit necessairement se vanger du Demon, qui non content d'avoir fait mourir le plus brave & le plus genereux de tous les Gaspesiens, étoit encore resté dans le cœur du défunt, pour l'empêcher de revivre, & le tourmenter aprés sa mort, comme il l'avoit persecuté cruellement durant sa vie. On le crut ; & tous d'un commun consentement, descendirent le cadavre,

qui étoit exposé sur une espece d'échafaut qu'ils avoient fait dans la cabanne. Ils luy ouvrirent le ventre : & le Jongleur prenant le cœur entre ses mains, aprés l'avoir arraché, par un mouvement d'indignation contre le Tchougis, le découpa en autant de morceaux qu'ils étoient de personnes ; & les aïant distribuez à toute l'assemblée, ils en mangerent chacun leur part, pour, disoient-ils, se vanger du Demon, qui étoit dans le cœur du défunt. Cette action, barbare & cruelle, ne s'est faite qu'à quatre à cinq lieuës de l'endroit où j'étois ; & je l'ai sçû de ceux-mêmes qui avoient assisté à cet horrible festin, où la colere & la rage firent paroître tout ce

qu'on se peut imaginer de plus inhumain.

Nos Gaspesiens sont tellement adonnez à leur Jonglerie, qu'on peut dire que ce vice leur est naturel & hereditaire : c'est pourquoy, quand on les en veut tirer, ce qui ne se fait qu'avec bien de la peine, ils ont assez de malice pour dire aux Missionnaires, Qu'ils n'ont pas d'esprit, de trouver mauvais de ce qu'ils soufflent leurs malades ; puisqu'ils font eux-mêmes des insufflations, lorsqu'ils baptisent les enfans : & que si les Patriarches ont l'intention de chasser le Diable ou le peché, par leurs souffles & par leurs exorcismes ; les Sauvages n'ont point aussi d'autre dessein, que de chasser le ver, ou le Demon, du corps du malade.

Vous remarquerez que chaque Jongleur a son sac particulier, où sont toutes les piéces dont il se sert dans sa Jonglerie : les uns ont la figure de leur Oüahich, sous la forme d'un Quinquajou ; les autres, sous celle de quelque monstre, ou d'un homme sans tête. Il m'est tombé entre les mains un de ces sacs, qu'un Jongleur me donna, pour me témoigner qu'il vouloit prier Dieu, & se faire instruire. Je le reçûs avec d'autant plus de joie, qu'il y avoit déja long-tems que je souhaitois de gagner cette ame à Dieu, en luy faisant quitter ses erreurs, pour suivre les veritez du Christianisme. Il me le remit entre les mains, avec resolution de se faire Chrêtien, en me donnant avis, que

ſi je le conſervois pour l'envoïer en France, & luy faire changer de Païs, je ne vivrois pas davantage que quatre à cinq jours; & que ſi je le jettois au feu, je devois apprehender que la maiſon ne fût auſſitôt reduite en cendres, à cauſe des effets extraordinaires que ſon Oüahich cauſeroit, lorſqu'il ſe verroit dans les flâmes.

Il eſt bon de ménager les Sauvages, & de differer quelquefois à les inſtruire, juſqu'à ce qu'ils aïent levé l'obſtacle qui s'oppoſe à leur converſion: cela leur donne plus d'eſtime & de veneration pour le Chriſtianiſme, qu'ils croient alors ne pouvoir compatir avec leurs erreurs. Celuy-ci m'avoit témoigné pluſieurs fois, qu'il vouloit ſe faire baptiſer;

afin d'entrer avec les autres dans la cabanne de JESUS, pour prier le Dieu du Soleil. Je sçavois cependant qu'il étoit un des plus fameux Jongleurs de toute la Nation ; ce qui m'obligeoit de le traiter assez indifferemment, toutes les fois qu'il me parloit de se faire instruire. Il connut bien que toutes ses poursuites seroient inutiles, s'il ne changeoit pas de conduite, & s'il ne renonçoit pour jamais à son Oüahich. Je luy dis que toutes les promesses qu'il m'avoit faites jusqu'alors, avoient été sans effet ; & que si son cœur parloit tout de bon, il m'en devoit donner des marques plus sinceres, que par le passé. Ah ! me dit-il ; tu crois donc que je te veux tromper toûjours, comme j'ai fait jus-

qu'à present ? Tu te trompes toi-même : & pour te persuader efficacement que je suis dans une veritable disposition de quitter mes erreurs, & de venir à la Priere ; tiens, me dit-il, voila mon sac de Jonglerie que je remets entre tes mains, pour ne m'en plus jamais servir.

Voici l'inventaire de ce que je trouvai dans ce petit sac à Diable, qui étoit fait de la peau d'une tête entiere d'orignac, à la reserve des oreilles, qui en étoient ôtées.

Il y avoit premierement le Oüahich de ce Jongleur, qui étoit une pierre de la grosseur d'une noix, envelopée dans une boëte qu'il appelloit la maison de son Demon. Un morceau d'écorce, sur laquelle étoit une figure assez hi-

deuſe, faite avec de la pourcelaine noire & blanche, qui repreſentoit quelque monſtre, qu'on ne put pas bien diſtinguer, n'étant ni la repreſentation d'un homme, ni d'aucun animal ; mais la forme d'un petit Quinquajou, qui étoit ornée de raſſade noire & blanche : celuy-là, diſent les Jongleurs, eſt le maître Diable, ou Oüahich. Il y avoit de plus, un petit arc d'un pied de longueur, avec une corde de deux braſſes, entrelaſſée de porc épi : c'eſt de cet arc fatal dont ils ſe ſervent, pour faire mourir les petits enfans dans le ſein de leur mere. Je me ſuis ſervi de la corde, pour en faire une ligne à pêcher la truite ; & j'en ai pris plus de deux cens, en trois heures de tems, dans un lieu où elles

étoient en tres-grande abondante. Cela ſurprit un peu nos Sauvages, de voir que je faiſois ſi peu d'état d'une choſe que leurs Jongleurs eſtiment tant.

Outre cela, ce ſac contenoit encore un morceau d'écorce, envelopé d'une peau delicate & bien mince, où étoient repreſentez des petits enfans, des oiſeaux, des ours, des caſtors & des orignaux; ſur leſquels le Jongleur darde ſa fléche à ſa volonté, avec ſon petit arc, pour faire mourir des enfans, ou quelque autre choſe, dont la figure eſt repreſentée ſur ce morceau d'écorce. Enfin, j'y trouvai un bâton d'un grand pied de long, garni de porc-épi blanc & rouge, au bout duquel étoient attachées pluſieurs courroies

de la longueur d'un demi-pied, & deux douzaines d'ergots d'orignac : c'est avec ce bâton qu'il fait un bruit de Demon, se servant de ses ergots comme de sonnettes, qui semblent plus propres à divertir les petis enfans, qu'à jongler. En un mot, la derniere piece du sac fut un oiseau de bois, qu'ils portent avec eux lorsqu'ils vont à la chasse, dans la pensée qu'il leur fera tuer du gibier en abondance.

Nôtre Sauvage Jongleur étoit cependant fort en peine, de ce qu'étoit devenu son sac, & quel usage j'en avois fait : il s'en voulut éclaircir, cinq à six semaines aprés me l'avoir donné ; & vint pour ce sujet à la cabanne où j'étois. Je luy dis, qu'il ne faloit plus

ſonger à ſon ſac, qui avoit merité d'être jetté au feu, puiſque c'étoit le partage du Diable, qui y avoit demeuré ſi long-tems; & qu'il ne m'étoit arrivé aucun mal, non plus qu'à la maiſon, quoiqu'en me le donnant il m'eût menacé de quelque malheur. Se perſuadant d'abord que je l'avois brûlé, Helas! dit-il, je m'en ſuis bien apperçû, dans les voïages que j'ai fait depuis que je te l'ai donné: car j'ai eu faim, & j'ai été fatigué; ce qui ne m'arrivoit jamais, quand j'avois mon ſac. Je prenois mon Diable entre mes mains, & le preſſois fortement contre mon eſtomac: Hé quoy donc, luy diſois-je, ſouffriras-tu que je ſois accablé de faim & de fatigue, toi qui ne m'as jamais delaiſſé? Fais,

de grace, que j'aie dequoy manger : donnes-moi quelque ſoulagement dans les fatigues & dans la neceſſité qui m'accablent. Il écoutoit ma priere, & éxauçoit promtement mes vœux. Je luy fis cependant avoüer, en luy montrant ſon Oüahich, que c'étoit encore un reſte de ſes rêveries, & de ſes ſotes imaginations; luy marquant pluſieurs rencontres où il avoit beaucoup ſouffert, ſans qu'il eût reçû aucun ſecours du Demon, dont la vertu étoit ſi foible, qu'il n'avoit pas le pouvoir de s'aider, ni de ſe ſoulager luy-même dans l'excez de ſes ſouffrances.

Quelques-uns de ces Jongleurs ſe mêlent auſſi de prédire les choſes futures; enſorte que ſi leurs prédictions

ſe trouvent veritables, comme il arrive quelquefois par hazard, les voila en credit & en reputation : ſi au contraire elles ſe trouvent fauſſes, comme c'eſt l'ordinaire, ils en ſont quittes pour dire que leur Demon eſt fâché contre toute la Nation. C'eſt une choſe aſſez ſurprenante, que cette impertinente excuſe, bien loin de les décrediter, leur procure des preſens conſiderables qu'on leur fait, pour appaiſer la colere de ce Demon, qui par le miniſtere de ces Jongleurs, abuſe ces Peuples, & ſe joüe aiſément de leur ſimplicité.

Nos pauvres Gaſpeſiens étoient autrefois tourmentez du Diable, qui ſouvent les battoit tres cruellement, & même les épouventoit par des

ſpectres

spectres hideux, & des phantômes horribles; jusques-là, qu'on a vû autrefois d'effroïables carcasses tomber au milieu de leurs cabannes, lesquelles causoient tant de terreur aux Sauvages, que quelquefois ils en tomboient morts sur la place.

Comme dans les occasions qui font perdre courage aux plus hardis, il se rencontre toûjours quelque déterminé, il arriva en celle-ci, qu'un de nos Sauvages, se proposa de vanger luy seul les outrages que les Demons faisoient à toutes les cabannes de la Nation; il prit en effet le dessein de tuer celuy qui les avoit tourmenté cruellement depuis si long-tems: il assûra même aux Sauvages, qu'il ne doutoit aucunement du suc-

cez de ſon entrepriſe, & qu'ils n'avoient qu'à ſe réjoüir ; parce, diſoit-il, qu'il ſçavoit préciſément l'endroit par lequel il venoit chez eux : c'étoit un petit ruiſſeau entre deux rochers, où il ne manqua pas de ſe camper avec ſon fuzil entre ſes bras. Un de nos François l'aïant trouvé en cette poſture, luy demanda ce qu'il faiſoit, & qui il attendoit. Qui j'attens ? répondit-il fierement ; j'attens le Diable pour le tuer, luy arrracher le cœur du ventre, & enſuite luy enlever la chevelure, en punition & en vengeance des outrages & des inſultes qu'il nous a faits juſqu'à preſent : il y a trop longtems qu'il nous tourmente ; & c'eſt aujourd'hui que je veux délivrer tous les Gaſpeſiens de

ces malheurs : qu'il vienne, qu'il paroiſſe, je l'attens de pied ferme.

Il eſt conſtant que depuis qu'ils ſon inſtruits de nos ſacrez Miſteres, particulierement ceux que nous avons baptiſez, ne ſont plus batus, ni tourmentez du Demon, de la maniere qu'ils l'étoient auparavant qu'ils euſſent reçû le premier & le plus neceſſaire de nos Sacremens.

Si ces Peuples, comme vous venez de voir, ſont ſi arrêtez à leurs Jongleries, ils n'obſervent pas avec moins d'éxactitude certaines coûtumes ridicules & ſuperſtitieuſes ; ſçavoir, que les jeunes gens non mariez ne mangent jamais de porc-épi rôti, ſe perſuadant qu'ils ne marcheroient non plus que cet animal, qui

va tres-lentement: il leur eſt cependant permis de le manger boüilli, ſans aucun riſque.

Les petits fans d'ours, d'orignac, de loutres, de caſtors, & de porc-épis qui ſont encore dans le ventre de leur mere, eſt le morceau délicat qui eſt reſervé pour les anciens, n'étant pas permis aux jeunes gens d'y goûter; parce qu'ils auroient, diſent-ils, bien mal aux pieds quand ils iroient à la chaſſe. Parce même raiſonnement, il leur eſt auſſi défendu de manger des entrailles de l'ours, de la moëlle, ou de quelques autres morceaux delicats, ces mets frians étant uniquement reſervez pour les vieillards.

Les os du caſtor ne ſe donnent pas aux chiens, d'autant

qu'ils perdroient, selon leur opinion le sentiment de la chasse du castor. On ne les jette point non plus dans les rivieres, par ce que les Sauvages apprehendent que l'esprit des os de cet animal n'en portent bien-tôt la nouvelle aux autes castors, qui deserteroient le Païs, pour éviter le même malheur.

Ils ne brûlent jamais encore les os du faon de l'orignac, ni la carcasse des martes : & ils se donnent bien de garde aussi de les donner aux chiens; parce qu'ils ne pourroient plus prendre aucuns de ces animaux à la chasse, si les esprits des martes & des faons d'orignac disoient à leurs semblables, le mauvais traitement qu'ils auroient reçû chez les Sauvages.

S'ils prennent quelques castors à la trappe, la coûtume veut qu'il soit ouvert en public, & que la viande demeure deux jours sur les perches à la fumée, avant que de la mettre à la chaudiere. Il faut bien prendre garde que le boüillon ne tombe dans le feu, & conserver les os soigneusemen ; parce que le contraire est un presage de malheur, ou de quelque infortune sur toute la Nation.

Un Chef de la Nation jetta une fois en ma presence, le pied d'un hibou dans la chaudiere d'un festin solemnel, comme un pronostic assûré que son fils, qui l'avoit tué à l'âge de cinq ans, seroit un jour un grand chasseur, & le plus vaillant guerrier du Monde.

Les jeunes gens ne mangent jamais le cœur de l'ours, crainte de ſouffler en marchant, & de manquer de courage dans les occaſions. Si quelque chaſſeur a tué, ou pris à la trape quelqu'un de ces animaux, on ſe donne bien de garde de le faire entrer par la porte ordinaire de la cabanne : la coûtume veut, & la ſuperſtition ordonne, d'y faire une ouverture nouvelle, à droite ou à gauche; parce que, diſent-ils, les Sauvageſſes ne meritent pas de paſſer par où l'ours entre dans la cabanne. Les filles & les femmes qui n'ont pas encore eu d'enfans, en ſortent au moment que l'ours en approche ; & elles n'y reviennent jamais, qu'il ne ſoit tout mangé.

Nos Gaſpeſiens ſont encore tellement credules aux rêves,

qu'ils donnent facilement dans tout ce que l'imagination, ou le Demon leur represente en dormant ; & c'est assez que de rêver chez eux, pour leur faire prendre des resolutions sur un même sujet, toutes contraires à celles qu'ils auront prises auparavant.

Ce qui est de plus surprenant, c'est qu'ils observent encore aujourd'hui certaines ceremonies dont ils ne connoissent point l'origine, ni ne donnent d'autres raisons, sinon que leurs ancêtres ont toûjours pratiqué la même chose. La premiere, c'est que les filles & les femmes se reputent immondes, lorsqu'elles souffrent les incommoditez ordinaires á leur sexe ; & alors il ne leur est pas permis de manger avec les autres : mais il faut qu'elles

aïent

aïens leur chaudiere à part, & qu'elles vivent en leur particulier. Il n'est pas permis aux filles, pendant ce temslà, de manger du castor, & celles qui en mangent sont reputées méchantes; se persuadant que le castor, disent-ils, qui a de l'esprit, ne se laisseroit plus prendre par les Sauvages, aprés avoir été mangé par leurs filles immondes. Les veuves ne mangent jamais de ce qui a été tué par les jeunes gens; il faut que ce soit un homme marié, un vieillard, ou un considerable de la Nation, qui chasse ou pêche pour leur nourriture. Elles observent si scrupuleusement cette coûtume superstitieuse, qu'elles racontent encore aujourd'hui avec admiration, qu'une veuve Gaspe-

ſienne ſe laiſſa mourir de faim, plûtôt que de manger de l'orignac ou du caſtor, qui étoient dans ſa cabanne juſqu'à l'abondance ; parce qu'ils avoient été tuez par des jeunes gens, & qu'il n'étoit pas permis aux veuves d'en manger.

J'en ai vû une, dans les hivernemens que j'ai fait dans les bois avec nos Sauvages, qui demeura trois jours ſans manger, avec autant de joie, que ſi elle eût fait la meilleure chere du monde. Je luy dis tout ce qu'il me fut poſſible, pour luy faire rompre ſon Carême ; c'eſt ainſi qu'ils appellent cette abſtinence : mais ce fut en vain ; & je ne pûs jamais la reſoudre à manger, quoiqu'il y eût de la viande abondamment dans ſa caban-

ne : ſes enfans mêmes murmumurerent contre moi, de ce que je ſollicitois leur mere à quitter la coûtume de leurs ancêtres ; me diſant que les Sauvages avoient leur maniere de vivre, auſſi-bien que les François ; que nous pouvions ſuivre nos maximes, ſans vouloir les obliger à quitter les leurs. Cette femme me pria d'accompagner les Sauvages à la chaſſe du caſtor, à laquelle ils m'avoient invité, pour m'en donner le divertiſſement : & elle m'aſſûra qu'elle mangeroit volontiers de celuy que je tuërois, ſi j'avois aſſez d'adreſſe d'en ſurprendre quelqu'un ; parce qu'elle me conſideroit comme leur pere, & comme un de leurs anciens. Je fus aſſez heureux d'en trouver deux, auſquels je caſſai la

tête; je les portai à sa cabanne, & je luy en fis present: elle les mangea tous les deux en son particulier, ne luy étant pas permis de manger avec les autres, ni aux autres de manger avec elle. Elles observent la même chose aprés leurs couches, pendant un mois ou deux, suivant leur volonté: & pendant tout ce tems-là, c'est une espece d'infamie, & un méchant presage, si elles boivent dans la chaudiere, ou dans le plat d'écorce qui sont là leur usage, parce que, disent ces Barbares, on ne peut faire bonne chasse d'orignac, ni de castor, quand cela arrive.

Comme nos Sauvages s'apperçoivent qu'on rend beaucoup d'honneur aux Missionnaires, & qu'eux-mêmes les

ont qualifié, par respect & par reverence, du titre de Patriarche; on a souvent vû de ces Barbares s'ingerer & affecter l'éxercice & les fonctions de Missionnaire, jusqu'à confesser comme nous, ceux de leur Nation. Quand donc ces sortes de gens veulent autoriser ce qu'ils disent, & s'ériger en Patriarches, il font acroire à nos Gaspesiens, qu'ils ont reçû quelque don particulier du Ciel : comme celuy de Kenibeki disoit, qu'il avoit reçû une image du Ciel; ce n'étoit cependant qu'un portrait qu'on luy avoit donné, lorsqu'il étoit à la traite chez nos François.

Ce qui est surprenant, c'est que cette ambition de faire le Patriarche, ne domine pas seulement sur les hommes; les

femmes mêmes s'en mêlent; lesquelles en usurpant la qualité & le nom de Religieuses, disent quelques prieres à leur mode, & affectent une maniere de vivre plus retenuë que celle du commun des Sauvages, qui se laissant ébloüir à l'éclat d'une fausse & ridicule devotion, les considerent comme des femmes extraordinaires, qu'ils croient converser, parler familierement, & communiquer avec le Soleil, qu'ils ont adoré tous comme leur Divinité. Nous en avions une fameuse il n'y a pas longtems, qui par ses superstitions extravagantes, entretenoit celles de ces pauvres Sauvages. J'avois un desir extréme de la voir; mais elle mourut dans les bois, sans le baptême, que j'avois dessein de

luy donner, si j'eusse été assez heureux de l'en rendre capable. Cette vieille, qui comptoit plus de cent quatorze ans depuis sa naissance, avoit, pour toutes ses devotions ridicules & supertitieuses, quelques grains de jaie, qui étoient les restes d'un chapelet défilé, qu'elle conservoit precieusement, ne les donnant qu'à ceux qui étoient de ses amis; en leur protestant cependant, que le don qu'elle leur faisoit étoit venu originairement du Ciel, qui luy continuoit toûjours cette même faveur, autant de fois que pour adorer le Soleil, elle sortoit de sa cabanne, & luy rendoit ses hommages & ses adorations : Je n'ai pour lors, leur disoit-elle, qu'à presenter ma main & l'ouvrir, pour faire tomber du

Ciel ces grains misterieux, qui ont la vertu & la proprieté non-seulement de soulager les Sauvages dans leurs maladies & dans toutes leurs necessitez les plus pressantes ; mais encore de les preserver de la surprise, de la persecution, & de la fureur de leurs ennemis. On peut dire veritablement, que si quelqu'un de ce Peuple s'adonnoit tout de bon à la vertu, & qu'il prît soin d'instruire les autres, il feroit des prodiges parmi eux ; puisqu'ils croiroient aisément tout ce que diroit un homme de leur Nation. Cette fourberie donc, que ces grains de chapelet venoient du Ciel, étoit si bien reçûë de ceux qui se glorifioient d'en avoir quelques-uns, qu'ils les conservoient comme tout ce qu'ils avoient de plus cher au mon-

de ; & c'étoit les aigrir à outrance, que de les contredire dans une sotise, qui dans leur estime passoit pour quelque chose de divin & de sacré. Tel étoit le sentiment d'une Sauvagesse qui m'avoit demandé le Baptême, & que j'instruisois pour ce sujet pendant mon hivernement de Nipisiguit : elle avoit, comme parente de cette Patriarche, cinq grains de chapelet misterieux, qu'elle tenoit envelopez avec beaucoup de soin ; elle me les montra, en me voulant persuader que c'étoit un present que le Ciel avoit fait à cette pretenduë Religieuse. Ce trait de superstition, que j'apperçûs dans cette Catechumene, me fit prendre la resolution de differer son Baptême, luy faisant connoître

l'obſtacle qu'elle y apportoit, par la fauſſe & fole creance qu'elle avoit touchant ces grains de chapelet, qui venoient de France ; & que ſi elle avoit autant d'empreſſement pour le Baptême, qu'elle l'avoit témoigné, elle ne m'en pouvoit donner de preuves plus évidentes, qu'en me les remettant entre les mains. Elle fut aſſez ſurpriſe de ce diſcours ; elle me promit neanmoins, quoique d'une maniere aſſez foible, qu'elle feroit tout ce que je ſouhaiterois en ce rencontre. Elle me les fit voir ; & les aïant entre mes mains, j'admirai la ſimplicité de cette creature. J'en cachai un ; & de cinq qu'elle m'avoit donné, je ne luy en rendis que quatre. Elle me demanda, bien embarraſſée,

où étoit le cinquiéme? J'affectai d'ignorer le nombre qu'elle m'en avoit donné, & je fis semblant de le chercher parmi les branches de sapin sur lesquelles j'étois pour lors assis. Cette Catechumene s'étant donc persuadée, aussi-bien que toute sa famille, que j'avois laissé tomber par mégarde ce grain misterieux, elle en fit elle-même, avec tous les autres une recherche, si éxacte, qu'il ne resta rien dans sa cabanne qui ne fût ôté plusieurs fois de sa place. J'avois assez de peine à garder le serieux, voïant tout ce plaisant remuë-ménage; & peu s'en falut, que je n'éclatasse de rire, lorsqu'une vieille Sauvagesse considerant que toutes ces recherches étoient inutiles, commença à se plaindre

du peu de ſoin que j'avois eu
de conſerver une choſe ſi pre-
cieuſe ; elle me dit, les larmes
aux yeux : Qu'elle avoit un
regret mortel, d'une perte ſi
conſiderable : qu'il étoit bien
aiſé de voir que ce grain étoit
venu du Ciel ; puiſqu'il avoit
quitté ſi ſubitement leur ca-
banne, pour s'envoler dans le
ſein du Soleil, duquel il deſ-
cendroit une ſeconde fois,
quand la Patriarche feroit ſa
priere accoûtumée : que tout
incredule que j'avois paru juſ-
qu'alors, à tout ce que me di-
ſoient les Gaſpeſiens, de la
ſainteté de cette vieille, & de
la converſation familiere qu'el-
le avoit tous les jours avec
Dieu, elle m'en feroit cepen-
dant connoître la verité, lorſ-
que nous irions au Printems,
comme nous nous le propo-

ſions, dans la cabanne de cette Patriarche, où je trouverois infailliblement le grain que j'avois perdu. Elle me reïtera la même choſe pendant pluſieurs jours, avec tant d'importunité, que j'admirois ſon extravagance & ſes ſuperſtitions. Les raiſons les plus convaincantes que je luy alleguois pour la détromper, furent inutiles; car fermant l'oreille à tout ce que je pûs dire pour luy inſpirer des ſentimens plus juſtes, elle s'emportoit contre moi avec tant de colere & de violence, que je jugeai à propos de la détromper dans le moment, & de la convaincre de l'erreur où elle étoit: ce qui me fut bien facile, en luy montrant ce grain de chapelet, & l'abus ſurprenant dont elle étoit

coupable. Elle fut extrémement ſurpriſe, & m'avoüa franchement qu'elle n'avoit pas d'eſprit. Chacun profita de mes inſtructions ; & nôtre Catechumene me donna d'un grand cœur les quatre autres, qu'elle conſervoit precieuſement, parmi tout ce qu'elle avoit de plus conſiderable. Quelques-uns de nos François, qui avoient été dans la cabanne de cette vieille Gaſpeſienne, m'aſſûrerent qu'elle avoit encore en ſinguliere veneration un Roi de cœur, le pied d'un verre, & une eſpece de medaille : qu'elle adoroit ces bagatelles avec tant de reſpect, qu'elle ſe proſternoit devant elles, comme devant ſes Divinitez. Elle étoit de la Nation des Porte-Croix, ſelon qu'il étoit aiſé

de voir par la sienne, qu'elle avoit placée dans l'endroit le plus honorable de sa cabanne ; l'aïant enjolivée de rassade, de pourcelaine, de matachias, & de porc-épi, dont le mélange agreable representoit plusieurs & differentes figures de tout ce qui étoit à sa devotion. Elle la mettoit ordinairement entre elle & les François ; les obligeant de faire leurs Prieres devant sa Croix, pendant que de son côté elle faisoit les siennes, selon sa coûtume, devant son Roi de cœur & ses autres Divinitez, que les Sauvages enterrerent avec elle aprés sa mort, persuadez qu'ils étoient, qu'elle iroit faire la Patriarche dans l'autre Monde, & qu'elle n'auroit pas la destinée des autres hommes

mortels dans le Païs des Ames, qui dansent sans cesse à leur arrivée, & sont toujours dans un continuel mouvement ; mais qu'elle joüiroit d'un repos perpetuel, & d'une heureuse tranquillité.

Je n'aurois jamais fait, si je voulois vous rapporter ici tous les traits de superstition de ces Barbares : ce que j'en ai dit suffit, pour vous faire voir jusqu'où va l'abus & la simplicité de ce Peuple aveugle, qui a vêcu dans les tenebres du Christianisme, sans Loi, sans Foi, & sans Religion.



## CHAPITRE XIV.

### *Des Souverains & des Loix des Gaspesiens.*

IL eſt conſtant que les Loix ont fondé les Monarchies les plus floriſſantes du monde; c'eſt pourquoy on les appelle avec juſtice l'ame des Republiques, des Roïaumes & des Empires de l'Univers, parce qu'ils ne ſubſiſtent qu'autant que les Peuples en obſervent inviolablement les Loix : auſſi ne peut-on, s'il me ſemble, donner aujourd'hui de raiſon plus convaincante de la décadance de la Nation Gaſpeſienne, autrefois l'une des plus nombreuſes & des plus floriſſantes du Canada, que le mé-

prix des Loix fondamentales que les Anciens avoient établies, mais que nos Sauvages n'ont obſervées & n'obſervent encore à preſent, qu'autant qu'il leur plaît; étant veritable de dire, qu'ils n'ont ni Foi, ni Roi, ni Loix. L'on ne voit plus en effet parmi ces Peuples, des aſſemblées nombreuſes en forme de Conſeil, ni cette Domination ſouveraine des Chefs, des Anciens & des Capitaines, qui regloient les affaires civiles & criminelles, & decidoient en dernier reſſort de la guerre & de la paix; donnant les ordres qu'ils jugeoient abſolument neceſſaires, & les faiſant obſerver avec beaucoup de ſoûmiſſion & de fidelité. Il n'y a plus que deux ou trois Sauvages, qui dans leur diſtrict

conservent encore, quoiqu'assez foiblement, une espece de puissance & d'autorité, si on peut dire qu'il s'en trouve parmi ces Peuples. Le plus considerable est suivi de quelques jeunes guerriers, & de plusieurs chasseurs, qui luy font toûjours escorte, & qui se rangent sous les armes, lorsque ce Souverain se veut faire distinguer dans quelque occasion ; mais enfin, tout son pouvoir & son autorité est bornée sous le bon plaisir de ceux de sa Nation, qui n'éxecutent ses ordres, qu'autant qu'il leur plaît. Nous avions parmi nous, à la Riviere de Saint Joseph, un de ces anciens Capitaines, que nos Gaspesiens consideroient comme leur Chef & leur Souverain, plûtôt par rapport à sa

famille, qui étoit fort nombreuſe, qu'à la puiſſance Souveraine, dont ils ont ſecoüé le joug, & qu'ils ne veulent plus reconnoître.

L'occupation de ce Capitaine étoit de regler les lieux de chaſſe, de prendre les pelleteries des Sauvages, en leur donnant ce dont ils avoient beſoin. Celuy-ci ſe faiſoit un point d'honneur, d'être toûjours le plus mal habillé, & d'avoir ſoin que tous ſes gens fuſſent mieux couverts que luy: aïant pour maxime, à ce qu'il me dit un jour, qu'un Souverain, & un grand cœur comme le ſien, devoit avoir plûtôt ſoin des autres, que de ſoi même; parce qu'étant bon chaſſeur comme il étoit, il auroit toûjours facilement tout ce qui luy ſeroit neceſſai-

re pour son usage ; & qu'au reste, s'il ne faisoit pas bonne chere, il trouveroit dans l'affection & dans le cœur de ses Sujets, ce qu'il souhaiteroit : comme s'il eût voulu dire, que ses tresors & ses richesses étoient dans le cœur & dans l'amitié de son Peuple.

Il arriva qu'un Etranger voulut disputer le droit de commander, ou du moins, partager avec ce Souverain cette Domination & cette Grandeur imaginaire, dont il faisoit autant d'estime, que du plus grand Empire du Monde. Ce concurrent arriva, bien équipé de haches, de fuzils, de couvertures, de castors, & de tout ce qui luy pouvoit donner quelque faste, & quelque entrée à la Souveraineté, qu'il

pretendoit luy être dûë legitimement par droit de succession hereditaire, à cause que son pere avoit été autrefois Chef & Capitaine de la Nation Gaspesienne. Hé bien, luy dit nôtre Sauvage, fais paroître que ton cœur est un veritable cœur de Capitaine, & digne de l'Empire absolu sur les Peuples que je gouverne: Voila, continua-t'il, quelques pauvres Sauvages qui sont tout nuds; donne leur tes robes de loutre & de castor. Tu vois encore que je suis le plus mal habillé de tous, & c'est aussi par là que je veux paroître Capitaine; en me dépoüillant, & en me privant de tout pour assister mes Sauvages: ainsi, lorsqu'à mon éxemple tu seras aussi pauvre que moi, allons à la bonne-heure à la chasse;

& celuy de nous deux, qui tuëra le plus d'orignaux & de castors, sera le Roi legitime de tous les Gaspesiens. Cet Etranger accepta genereusement ce défi : il donna tout ce qu'il avoit ; & ne se reservant rien, à l'imitation de nôtre Capitaine, que le necessaire, il alla à la chasse : mais il fut assez malheureux pour la faire tres-méchante, & par consequent obligé d'abandonner l'entreprise qu'il avoit formée de commander à nos Gaspesiens, qui ne voulurent pas reconnoître d'autre Chef, que leur ancien & brave Capitaine, auquel ils obeïssoient avec plaisir.

Les Gaspesiens n'ont aucunes Loix fondamentales, qui leur servent de regles à present ; ils vuident & terminent toutes

leurs querelles & leurs differens par amis, & par arbitres. S'il est cependant question de punir un criminel, qui ait tué ou assassiné quelque Sauvage, il est condamné à mort, sans autre forme de procez : Prens garde, mon frere, disent-ils, si tu tuës, tu seras tué : ce qui s'éxecute quelque-fois, par le commandement des Anciens, qui s'assemblent aù Conseil pour ce sujet, & souvent par l'autorité privée des particuliers, sans qu'on en fasse aucune recherche, pourvû qu'il soit évident que le criminel ait merité la mort.

Les prisons, les tortures, les roües, ni les gibets, ne sont pas en usage chez ces Peuples, comme en Europe : on se contente de casser la tête au coupable, à coups de hache,

ou de massuë. Les autres suplices sont reservez uniquement pour tourmenter & faire mourir les prisonniers de guerre.

C'est au Chef de la Nation, selon les Coûtumes du Païs, qui servent de Loix & de Regles aux Gaspesiens, de distribuer les endroits de la chasse à chaque particulier ; & il n'est pas permis à aucun Sauvage d'outre-passer les bornes & les limites du quartier qui luy aura été prescrit dans les Assemblées des Anciens, qui se tiennent l'Automne & le Printems, expressément pour en faire le partage.

La jeunesse doit obeïr ponctuellement aux ordres des Capitaines : quand il est question d'aller en guerre, il faut qu'ils se laissent conduire, qu'ils at-

taquent, & conbatent la Nation qu'ils veilent détruire, de la maniere qu'il a été concerté par le Chef de leur Conseil de guerre.

Il n'eſt pas permis à aucun Sauvage d'épouſer ſa parente: & on ne voit pas chez nos Gaſpeſiens, de ces mariages inceſtueux du pere avec ſa fille, du fils avec ſa mere, de la ſœur & du frere, de l'oncle ni de la niéce, ni même du couſin avec ſa couſine. L'inceſte eſt en horreur chez eux, & ils ont témoigné toûjours beaucoup d'averſion pour ce crime.

Celuy de nos Sauvages qui veut épouſer une fille, doit demeurer une année toute entiere dans la cabanne du pere de ſa maîtreſſe, auquel il doit ſervir, & donner toutes les

pelleteries des orignaux & castors qu'il tuë à la chasse. Par la même Loi, il est défendu aux époux futurs de s'abandonner à leur plaisir.

Aprés la mort de leur frere, il leur est permis d'en épouser la femme; afin qu'elle ait des enfans du même sang, si elle n'en a pas eu de son premier époux.

Le pere de famille étant mort, si la veuve passe à de secondes nôces, il faut que l'aîné prenne le soin de ses freres & sœurs, & fasse cabanne à part; afin d'éviter les mauvais traitemens de leur beau-pere, & ne point causer aucun trouble dans le ménage.

C'est au Chef & au Capitaine d'avoir soin des orphelins: ils sont obligez de les

diſtribuer dans les cabannes des meilleurs chaſſeurs ; afin qu'ils ſoient nourris & élevez, comme s'ils étoient leurs propres enfans.

Tous les Gaſpeſiens doivent indiſpenſablement aſſiſter les malades ; & il faut que ceux qui ont de la viande ou du poiſſon en abondance, en donnent à ceux qui ſont dans la neceſſité.

C'eſt un crime chez nos Sauvages, de n'être pas hoſpitalier : ils reçoivent charitablement dans leurs cabannes, les Etrangers qui ne ſont pas de leurs ennemis.

Ils doivent avoir un grand ſoin des os des morts, & d'enterrer tout ce qui étoit à l'uſage du défunt ; afin que les eſprits de chaque choſe, comme de ſes raquettes, fuzils, ha-

ches, chaudieres, &c. luy rendent ſervice dans le Païs des Ames.

Il eſt permis de rompre les mariages & les déclarer nuls, ſelon les Loix Gaſpeſiennes, quand ceux qui ſont mariez n'ont plus d'amitié les uns pour les autres.

Il eſt honteux de ſe fâcher ou de s'impatienter, pour les injures qn'on peut dire, ou les diſgraces qui arrivent aux Sauvages ; à moins que ce ne ſoit pour défendre l'honneur & la reputation des morts, qui ne peuvent, diſent-ils, ſe vanger eux-mêmes, ni tirer raiſon des inſultes & des affronts qu'on leur fait.

Il eſt défendu par les Loix & Coûtumes du Païs, de pardonner, ni de faire grace à aucun de leurs ennemis ; à moins

qu'on ne faſſe pour eux de grands preſens à toute la Nation, ou à ceux qui ont été offenſez.

Les femmes n'ont aucun commandement parmi les Sauvages; il faut qu'elles obeïſſent indiſpenſablement aux ordres de leurs maris: elles n'ont aucun droit dans les Conſeils, ni dans les feſtins publics. Il en eſt de-même des jeunes gens qui n'ont point encore tué d'orignaux, dont la mort ouvre la porte aux honneurs de la Nation Gaſpeſienne, & donne à la jeuneſſe le droit d'aſſiſter aux aſſemblées publiques & particulieres. On eſt toûjours jeune homme, c'eſt à dire on n'a pas plus de droit que les enfans, les femmes & les filles, à moins qu'on n'ait tué quelque orignac. En

un mot, onpeut dire que toutes les superstitions que nous avons renarquées, passent pour autait de Loix chez ces Peuples. Ils en ont encore plusieurs autres, dont je ne parle pas ci, mais qu'on pourra voir ans le corps de cette Histoire

## CHPITRE XV.

### *Des Ieurs des Gaspesiens.*

NOs avons parlé dans leChapitres precedens, de l'orie & de la naissance des Gaesiens; nous avons dit coment ils étoient vêtus, logez & nourris; quelles étoient lir Langue, leur Religion, urs Superstitions, les Chefs les Souverains & les

Loix de ces Peuples : il est juste à present, pour contenter pleinement la curiosité du Lecteur, de luy faire ici un portrait naturel de leurs Mœurs en general, & un abregé des bonnes & mauvaises qualitez des Gaspesiens, soit du corps, soit de l'esprit.

Ils sont tous naturellement bien-faits de corps; d'une riche taille, haute, bien proportionnée, & sans aucune difformité; puissans, robustes, adroits, & d'une agilité surprenante, sur tout quand ils poursuivent les orignaux, dont la vîtesse ne cede point à celle des daims & des cerfs. Les hommes sont plus grands que les femmes, qui sont presque toutes petites; mais les uns & les autres d'un maintien grave, serieux, & fort modeste; mar-

chant posément, comme s'ils avoient toûjours quelque grosse affaire à ruminer, & à décider dans leur esprit. Leur couleur est brune, olivâtre & bazanée; mais leurs dents sont extrémement blanches, peut-être à cause de la gomme de sapin, qu'ils mâchent fort souvent, & qui leur communique cette blancheur. Cette couleur cependant ne diminuë rien de la beauté naturelle des traits de leur visage: & on peut dire avec verité, qu'on voit dans la Gaspesie d'aussi beaux enfans, & des personnes aussi bien faites qu'en France; entre lesquelles il n'y a pour l'ordinaire ni bossus, boiteux, borgnes, aveugles, ni manchots.

Ils joüissent d'une santé parfaite, n'étant pas sujets à une

infinité de maladies comme nous: ils ne ſont ni trop gras, ni trop maigres; & l'on ne voit pas chez les Gaſpeſiens, de ces gros ventres pleins d'humeurs & de graiſſe: auſſi les noms de gouttes, de pierre, de gravelle, de galle, de colique, de rhumatiſme, leur ſont entierement inconnus.

Ils ont tous naturellement de l'eſprit, & le ſens commun au-delà de ce qu'on ſe perſuade en France; ils conduiſent adroitement leurs deſſeins, & prennent des moïens juſtes & neceſſaires, pour y parvenir heureuſement; ſont fort éloquens & perſuaſifs parmi ceux de leur Nation, uſant de metaphores & de circonlocutions fort agreables dans leurs harangues, qui ſont tres-éloquentes, particulierement quand

elles sont prononcées dans les Conseils & les Assemblées publiques & generales.

Si c'est un grand bien, que d'être délivré d'un grand mal, nos Gaspesiens se peuvent dire heureux ; parce qu'ils n'ont point d'avarice, ni d'ambition, qui sont les deux cruels bourreaux, qui donnent la gêne & la torture à une infinité de personnes. Comme ils n'ont ni Police, ni Charge, ni Dignité, ni Commandement qui soit absolu, n'obeïssant, comme nous avons dit, à leurs Chefs & à leurs Capitaines, qu'autant qu'il leur plaît ; ils ne se mettent guere en peine d'amasser des richesses, ni de se faire une fortune plus considerable, que celle qu'ils possedent dans leurs bois. Ils sont assez contens, pourvû qu'ils

aient dequoy vivre, & qu'ils aient la reputation d'être bons guerriers & bons chaſſeurs, en quoy ils mettent toute leur gloire & leur ambition. Ils aiment naturellement leur repos, éloignant d'eux, autant qu'ils peuvent, tous les ſujets de chagrin qui les pourroient troubler : d'où vient qu'ils ne contrediſent jamais à perſonne, & qu'ils laiſſent agir chacun ſelon ſa volonté ; juſques-là même, que les peres & les meres n'oſent pas corriger leurs enfans, & les ſouffrent dans leurs deſordres, de peur de les chagriner en les châtiant.

Jamais ils ne ſe querellent & ne ſe fâchent entr'eux, non pas à cauſe de l'inclination qu'ils ont à pratiquer la vertu ; mais pour leur propre ſatis-

faction, & dans la crainte, comme nous venons de dire, de troubler leur repos, dont ils sont tout à-fait idolatres.

En effet, s'il se trouve quelque antipathie naturelle entre le mari & la femme, ou s'ils ne peuvent vivre ensemble en parfaite intelligence, ils se separent tous les deux, pour chercher ailleurs la paix & l'union qu'ils ne peuvent avoir l'un avec l'autre : aussi ne peuvent-ils comprendre comment on peut s'assujettir à l'indissolubilité du mariage. Ne vois-tu pas bien, vous diront-ils, que tu n'as pas d'esprit ? ma femme ne s'accommode point de moi, & je ne m'accommode point d'elle ; elle s'acordera bien avec tel, qui ne s'accorde pas avec la sienne : pourquoy veux-tu que nous soïons

quatre malheureux pour le reste de nos jours? En un mot, ils ont pour maxime, que chacun est libre ; que l'on peut faire ce que l'on veut; & que ce n'est pas avoir d'esprit, de contraindre les hommes. Il faut, disent-ils, vivre sans chagrin & sans inquietude, se contenter de ce que l'on a, & souffrir constament les disgraces de la Nature; parce que le Soleil, ou celuy qui a tout fait & qui gouverne tout, l'ordonne ainsi. Si quelqu'un d'entr'eux pleure, s'afflige, ou se fâche, voici tout leur raisonnement pour le consoler: Dis-moi, mon frere, pleureras-tu toûjours? seras-tu toûjours fâché? ne viendras-tu plus jamais aux danses & aux festins des Gaspesiens? mourras-tu, enfin, en pleurant, &

dans la colere où tu es à preſent ? Si celuy qui pleure & qui s'afflige, luy répond que non, & que dans quelques jours il reprendra ſa belle humeur & ſa douceur ordinaire : Hé mon frere, luy dira-t'on, tu n'as pas d'eſprit : & puiſque que tu n'es pas dans la volonté de pleurer, ni d'être toûjours fâché, pourquoy ne commences-tu pas dés à preſent à bannir toute l'amertume de ton cœur, & à te réjoüir avec ceux de ta Nation ? En voila aſſez pour rendre au plus affligé de nos Gaſpeſiens, ſon repos & ſa tranquillité ordinaire. En un mot, ils font état de ne rien aimer, & de ne point s'attacher aux biens de la terre ; afin de ne point avoir de douleur, ni de triſteſſe quand ils les perdent. Ils ſont,

pour l'ordinaire, toûjours joïeux, ſans ſe mettre en peine qui païera leurs dettes.

Ils ont de la force, & beaucoup de conſtance pour ſouffrir genereuſement les diſgraces ordinaires, & communes à tous les hommes. Cette grandeur de courage éclate merveilleuſement dans les fatigues de la guerre, de la chaſſe, & de la pêche, dont ils ſupportent les travaux les plus rudes, avec une conſtance admirable. Ils ont de la patience, à faire confuſion aux Chrêtiens, dans leurs maladies: qu'on crie, qu'on tempête, qu'on chante & qu'on danſe dans la cabanne, il eſt bien rare que le malade s'en plaigne; il ſe contente de ce qu'on luy donne, & prend ſans repugnance ce qu'on luy preſente, pour le

rétablir dans sa premiere santé. Ils souffrent encore patiemmēt les châtimens les plus rigoureux, lorsqu'ils sont convaincus qu'ils les ont meritez, & qu'on a sujet d'être fâché contr'eux : ils font même des presens considerables à ceux qui les châtient severement de leurs desordres ; afin, disent-ils, de leur ôter du cœur toute l'amertume que leur cause le crime dont ils sont coupables ; alleguant toûjours pour leur excuse ordinaire, qu'ils n'avoient point d'esprit, quand ils ont fait telles & telles actions. Convaincus enfin de leur faute, on a beau les menacer de les roüer à coups de bâton, de leur percer le corps avec une épée, ou de leur casser la tête avec le fuzil ; ils se presentent eux-mêmes, pour

ſubir ces châtimens : Frapes-moi, diſent-ils, & tuës moi ſi tu le veux : tu as raiſon d'être fâché ; & moi, j'ai tort de t'avoir offenſé.

Il n'en eſt pas de même cependant, quand on les maltraite ſans ſujet ; car pour lors tout eſt à apprehender : & comme ils ſont extrémement vindicatifs envers les Etrangers, ils en conſervent le reſſentiment dans le cœur, juſqu'à ce qu'ils ſe ſoient entierement vangez de l'injure ou de l'affront qu'on leur aura fait mal à propos. Ils s'enyvreront même tout exprés, ou ils feront ſemblant d'être ſaouls d'eau-de-vie, pour éxecuter leur pernicieux deſſein ; ſe perſuadant qu'ils ſeront toûjours ſuffiſamment juſtifiez du crime qu'ils auront commis,

quand ils diront aux Anciens & aux Chefs de la Nation, qu'ils étoient saouls; & qu'ils n'avoient ni raison, ni jugement durant leur yvresse.

Ils ne sçavent, pour l'ordinaire, ce que c'est que de relâcher d'une entreprise qu'ils auront formée, principalement si elle est publique, & connnuë de leurs compatriots; à cause qu'ils apprehendent d'encourir le reproche qu'on leur feroit, de n'avoir pas eu assez de cœur pour l'effectuer.

Ils sont tellement genereux & liberaux, les uns avec les autres, qu'ils semblent n'avoir aucune attache au peu qu'ils possedent; s'en privant tres-volontiers & d'un grand cœur, dés le moment qu'ils connoissent que leurs amis en ont

beſoin. Il eſt vrai que cette inclination genereuſe ſouffre à preſent quelque alteration, depuis que les François, par le commerce qu'ils ont avec eux, les ont inſenſiblement accoûtumez à troquer, & à ne donner rien pour rien : car avant que la traite fût en uſage parmi ces Peuples, c'étoit comme le ſiecle d'or, & tout étoit commun entr'eux.

L'hoſpitalité eſt en ſi grande eſtime chez nos Gaſpeſiens, qu'ils ne font preſque point de diſtinction entre le Domeſtique & l'Etranger : ils logent également les François, & les Sauvages qui viennent de loin; & ils diſtribuent de grand cœur, aux uns & aux autres, ce qu'ils ont pris à la chaſſe, ou à la pêche ; ſe mettant peu en peine qu'on demeure chez

eux des ſemaines, des mois, & même des années toutes entieres. Ils montrent toûjours bon viſage à leurs hôtes, qu'ils conſiderent pour lors comme s'ils étoient de la cabanne, principalement ſi on entend tant ſoit peu la langue Gaſpeſienne. Vous leur verrez nourrir leurs parens, les enfans de leurs amis, des femmes veuves, des orphelins, & des vieillards; ſans jamais leur faire aucun reproche de la nourriture, ou des autres ſecours qu'ils leur donnent. Il faut aſſûrément avoüer que c'eſt là une veritable marque d'un bon cœur, & d'une ame genereuſe: auſſi eſt-il vrai de dire, que l'injure la plus ſenſible parmi eux, c'eſt de reprocher à un Sauvage, qu'il eſt Medouſaoüek, c'eſt à dire qu'il

eſt avare. Voila pourquoy, quand on leur refuſe quelque choſe, ils diſent fierement, Tu es un avare: ou bien, Tu aimes cela, aimes-le donc tant que tu voudras; mais tu ſeras toûjours un avare, & un homme ſans cœur.

Ils ſont cependant ingrats envers les François, & ils ne leur donnent ordinairement rien pour rien. Leur ingratitude va même juſqu'à ce point, qu'aprés les avoir nourris & entretenus des choſes neceſſaires à la vie, dans leurs beſoins & leurs neceſſitez, ils vous demanderont le ſalaire du moindre ſervice qu'ils vous rendront.

Ils aiment l'honneur, & ils ſont bien-aiſes d'en recevoir, lorſqu'ils viennent en traite aux Habitations Françoiſes;

& c'est aussi pour les contenter, qu'on tire quelquefois les fuzils, & même du canon à leur arrivée. Le Chef luy-même assemble tous les canots auprés du sien, & les range dans un bel ordre, avant que de descendre à terre, pour attendre le salut qu'on luy fait, & que tous les Sauvages rendent aux François, par la décharge de leurs fuzils. On admet quelquefois à table les Chefs & les Capitaines, pour montrer à tous les Sauvages de la Nation, qu'on les aime & qu'on les honore. On leur donne même assez souvent, quelque bel habit, pour les distinguer du commun, & dont ils font une estime particuliere, principalement s'il a été à l'usage du Commandant des François.

Ce fut peut-être pour cette raiſon, qu'un bon vieillard qui m'aimoit tendrement, ne vouloit jamais paroître en aucune ceremonie, ſoit publique, ſoit particuliere, qu'avec une calotte, une paire de gands brochez, & un chapelet que je luy avois donnez : il faiſoit tant d'état de mon preſent, qu'il ſe croïoit quelque choſe de plus grand qu'il n'étoit, quoiqu'il fût alors tout ce qu'il pouvoit être parmi ſon Peuple, dont il étoit encore le Chef & le Capitaine, à l'âge de plus de cent quinze ans. Ce bon homme ſe glorifioit, & ſe vantoit par tout, d'être mon frere, & diſoit que nous étions tellement liez d'amitié l'un avec l'autre, que ſon cœur & le mien n'étoit plus qu'une même choſe ; juſques-là même,

me, qu'il vouloit me faire compagnie par tout où j'allois, peut-être autant pour profiter de ce que l'on me donnoit parmi les François, que pour contenter ſon amitié.

Les Gaſpeſiens, cependant, ſont ſi ſenſibles aux affronts qu'on leur fait, qu'ils s'abandonnent quelquefois au deſeſpoir, & attentent même ſur leur vie ; ſe perſuadant que l'inſulte qu'on leur a faite, ternit l'honneur & la reputation qu'ils ſe ſont acquis, ſoit à la guerre, ſoit à la chaſſe.

Tels furent les ſentimens d'un jeune Sauvage, qui pour avoir reçû un coup de balet par mégarde, de la ſervante qui balaïoit la maiſon ; ſe perſuada qu'il ne devoit plus ſurvivre à cet affront imaginaire,

qui grossissoit dans son idée, à mesure qu'il y faisoit reflexion. Quoy, disoit-il en soi-même, avoir été chassé d'une maniere si honteuse, & en presence d'un si grand nombre de Sauvages mes compatriotes, & aprés cela paroître encore devant leurs yeux ? Ah, j'aime mieux mourir ! Quelle apparence de me trouver doresnavant dans les Assemblées publiques de ma Nation ? Et quelle estime aura-t'on de mon courage & de ma valeur, quand il sera question d'aller en guerre, aprés avoir été batu & chassé confusément par une Servante, de l'Habitation du Capitaine des François ? Il vaut mieux, encore un coup, que je meure. En effet il entra dans le bois, en chantant quelques chansons

lugubres, qui exprimoient l'amertume de son cœur: il prit & attacha à un arbre, la courroie qui luy servoit de ceinture, & commença tout de bon à se pendre, & à s'étrangler. Il perdit bien-tôt le jugement, & même il eût perdu infailliblement la vie, si sa propre sœur ne se fût rencontrée par hazard, mais par un bonheur particulier, dans l'endroit même où son miserable frere s'étoit pendu. Elle coupa la corde promtement; & aprés avoir pleuré comme mort, celuy en qui elle ne voïoit plus aucune marque de vie, elle vint annoncer cette funeste nouvelle aux Sauvages qui étoient chez Monsieur Denys. Ils allerent dans le bois, & apporterent à l'Habitation ce malheureux Gaspesien, qui respiroit en-

core tant ſoit peu. Je luy deſ-ſerrai les dents ; & luy aïant fait avaller quelques cueille-rée d'eau-de-vie, il revint à luy : & peu de tems aprés, il recouvra ſa premiere ſanté.

Son frere s'étoit autrefois pendu & étranglé tout-à fait, dans la Baye de Gaſpé, à cauſe du refus qu'on luy fit, d'une fille qu'il aimoit tendre-ment, & qu'il recherchoit en mariage : car enfin, quoique nos Gaſpeſiens, comme nous avons dit, vivent joïeux & contens, & qu'ils éloignent avec application, autant qu'ils peuvent, tout ce qui peut les affliger ; cependant, pluſieurs d'entr'eux tombent quelque-fois dans une melancolie ſi noire & ſi profonde, qu'ils entrent tout d'un coup dans un cruel deſeſpoir, & attentent

même sur leur vie.

Les femmes & les filles ne sont pas éxemtes, non plus que les hommes, de cette phrenesie, s'abandonnant entierement à la douleur & à la tristesse, causée par un déplaisir qu'elles auront reçû, ou par le souvenir de la mort de leurs parens, & de leurs amis : elles se pendent & s'étranglent, comme autrefois les femmes & les filles Millesiennes, que la seule apprehension d'être exposées toutes nuës dans les places publiques, selon la Loi que l'on fit exprés, empêcha de commettre de semblables cruautez. Rien cependant n'a encore été capable jusques-ici, d'arrêter la manie de nos Gaspesiennes, dont plusieurs finiroient miserablement leur vie, si dans le tems qu'on a connoissance

de leurs chagrins & de leur desespoir, par les chansons tristes & lugubres qu'elles chantent, & qu'elles font retentir dans les bois, d'une maniere tout à fait douloureuse, on ne les suivoit par tout, pour empêcher & prévenir les effets funestes de leur rage & de leur fureur. Il est cependant surprenant, de voir que ce chagrin & ce desespoir se dissipent presque dans un moment, & que ces Peuples, quelque affligez qu'ils paroissent, essuient tout à coup leurs larmes, arrêtent leurs soupirs, & reprennent leur premiere tranquillité; protestant à tous ceux qui les accompagnent, qu'ils n'ont plus d'amertume dans le cœur: *Ndegouche*, disent-ils, *apche mou, adadaseou, apche mou oüahga-*

*hi, apche mou kedoukichtone-bilchi.* Voila mon chagrin passé; je t'assûre que je ne pleurerai plus, & que j'ai perdu le dessein de me pendre & de m'étrangler.

Ils sont doux, paisibles, traitables; aïant beaucoup de charité, d'amour & de tendresse les uns pour les autres: bons à leurs amis, cruels & impitoïables à leurs ennemis: errans & vagabons, industrieux cependant, & fort adroits à tout ce qu'ils entreprennent; jusqu'à faire des fûts de fuzils, aussi bien qu'on en peut faire en France. J'en ai vû quelques-uns qui avoient fait des serrures de bois, & les clefs de même, sur le modele de celle qui servoit à fermer nôtre cassette, dans laquelle étoient renfermez les orne-

mens de la la Chapelle qui étoit à mon usage.

On peut dire, à la loüange & à la gloire de nos Gaspesiennes, qu'elles sont fort modestes, chastes & retenuës, au delà de ce qu'on peut s'imaginer; & je peux dire, avec verité, que je me suis particulierement dévoüé à la Mission de la Gaspesie, à cause de l'inclination naturelle que les Gaspesiens ont pour l'honnêteté. On n'entend pas dans leurs cabannes, aucunes paroles deshonnêtes, ni même de ces discours qu'on appelle à double entente. Jamais ils ne prennent devant le monde, aucune liberté, je ne dirai pas criminelle, mais même les plus indifferentes; point de baisers, point de badinerie parmi les jeunes gens de diffe-

rent ſexe : en un mot, tout ſe dit, & ſe fait dans leur cabanne, avec beaucoup de modeſtie & de reſerve.

Il n'en eſt pas de nos Sauvageſſes, comme de ces filles de quelques Nations de ce nouveau Monde, qui font gloire de ſe proſtituer au premier venu, & que les peres & les meres preſentent eux-mêmes aux Chaſſeurs & aux Guerriers les plus fameux & les plus conſiderables : toutes ces proſtitutions honteuſes ſont en horreur & en abomition parmi nos Gaſpeſiens ; & on voit ſans admiration des jeunes Sauvageſſes aſſez chaſtes & pudiques, pour ſervir d'éxemple, & apprendre à celles de leur ſexe, l'amour & l'eſtime qu'elles doivent avoir pour la pudeur & la chaſteté.

J'en ai vû une, qui sollitée puissamment de se rendre aux poursuites & aux prieres d'un jeune Guerrier, qu'elle ne pouvoit aimer sans la perte de son honneur, qui luy étoit aussi cher que sa vie; & voulant en éviter les poursuites insolentes, se déroba de la cabanne de son pere, & s'en éloigna de plus de cinquante lieuës, avec une de ses compagnes, marchant sur les glaces & dans la neige, où elle aima mieux passer les nuits en plein Hiver, sur quelques branches de sapin, que de s'exposer à commettre un crime qu'elle detestoit infiniment dans son cœur. Le jeune Sauvage la chercha inutilement dans la compagnie des autres Sauvagesses, qui ne pouvant s'imaginer ce qu'étoit deve-

nuë leur compagne, apprehenderent qu'elle ne fût tombée dans quelque precipice, ou qu'elle n'eût attenté sur sa vie, dans le déplaisir & le chagrin qu'elle avoit, de se voir persecutée par la brutalité de son amant : tous les Sauvages cependant, furent agreablement surpris, quand cette fille parut quelque tems aprés, à la cabanne de son pere, auquel elle fit le recit du sujet & de la cause de son absence.

Je ne pretens pas cependant conclure, par tout ce que je viens de dire, que la chasteté ait un empire absolu sur tous les cœurs de nos Gaspesiennes ; puisqu'on voit chez elles quelques filles & des femmes libertines, qui vivent sans honneur : mais enfin, il est vrai que la boisson d'eau-de-

vie & l'yvrognerie, causent ces dereglemens, selon le proverbe, *In vino Venus*; puisque celles qui n'en boivent pas sont si jalouses de leur honneur, que non-seulement elles ne s'abandonnent pas au mal; mais au contraire, elles vont même jusques à défaire & rendre tout confus, par leur forte & genereuse resistance, ceux qui ont l'insolence & la temerité de les solliciter à la moindre action criminelle, qui peut les écarter de leur devoir.

Ils sont naturellement volages, moqueurs, médisans, & dissimulez : ils ne sont fideles à leurs paroles, qu'autant qu'ils sont retenus ou par la crainte, ou par l'esperance; & ils croiroient qu'on n'auroit pas d'esprit, d'être fi-

dele contre son interêt.

Leurs juremens se font comme ceux des Romains; ils jurent par le Soleil, qu'ils ont adoré comme leur Divinité; par leurs enfans, par leurs peres, & par tout ce qu'ils estiment de plus cher & de plus considerable : comme les Romains, qui juroient autrefois par Jupiter, par Cesar, & par les Dieux immortels. Il est vrai que nos Gaspesiens mettent quelquefois les doigts en croix, en invoquant le saint Nom de JESUS, quand ils jurent pour quelque chose de la derniere consequence : il y en a même quelques-uns qui jurent & blasphement le saint Nom de Dieu comme les François, qui servent, par leurs mauvais exemples, de pierres de scandale à ces Peuples,

par les blaſphémes éxecrables qu'ils vomiſſent contre celuy que les Anges adorent dans le Ciel, & que les Demons reverent dans les abîmes de l'Enfer.

Jamais on n'a pû mieux appliquer qu'à nos Gaſpeſiens, les paroles du Diſtique, *Ruſtica progenies neſcit habere modum*; parce qu'en effet ils ne ſçavent ce que c'eſt de civilité, ni de bien-ſeance. Comme ils s'eſtiment tous égaux, auſſi grands, auſſi riches, auſſi puiſſans les uns que les autres, ils ſe moquent ouvertement de nos reverences, de nos complimens, & de nos accolades : ils n'ôtent jamais leur bonnet, quand ils entrent dans nos Habitations, cette ceremonie leur paroît trop embarraſſante, ils jettent leurs preſens par

terre, au pied de celuy auquel ils les veulent donner, & fument une pipe de tabac, auparavant que de parler: Tiens, diſent-ils, prens le preſent que je te donne de tout mon cœur. Voila l'unique compliment qu'ils font en ce rencontre: & cependant tout eſt civil chez eux; car tout ce qui donne du contentement aux ſens, paſſe pour honnête.

Ils ſont ſales & vilains dans leurs cabannes, dont les avenuës ſont remplies d'ordures, de plumes, de copeaux, de raclures de peaux, & aſſez ſouvent des entrailles des animaux ou des poiſſons qu'ils prennent, à la chaſſe, ou à la pêche: dans leur manger, ils ne lavent que ſuperficiellement la viande avant que de la mettre au feu, & n'écurent

jamais la chaudiere, que la premiere fois qu'ils s'en servent : leurs habits sont tous crasseux par le dehors & par le dedans, & remplis d'huile & de graisse, dont la puanteur fait souvent mal au cœur. Ils cherchent la vermine devant tout le monde, sans se détourner tant soit peu : ils la font marcher par divertissement sur leurs mains ; & ils la mangent, comme si c'étoit quelque chose de bon. Ils trouvent l'usage de nos mouchoirs ridicule ; ils se moquent de nous, & disent que c'est mettre des ordures dans sa poche. Enfin, quelque calme qu'il fasse au dehors de la cabanne, il y regne toûjours un vent du ponant tres-incommode, que ces Sauvages lâchent fort librement, sur tout lorsqu'ils

qu'ils ont mangé beaucoup d'orignac, duquel on peut dire, *Corruptio optimi peſſima.*

L'oppoſition eſt grande au Chriſtianiſme, du côté de leur indifference, de leur inſenſibilité, & des autres défauts que nous avons remarquez : mais elle ne l'eſt pas moins auſſi du côté de l'yvrognerie, qui eſt le vice prédominant de nos Gaſpeſiens ; & je peux dire même, avec verité, que c'eſt un des plus puiſſans obſtacles à la converſion de ces Peuples.

Ces Barbares, qui prenoient autrefois le vin pour du ſang, l'eau de vie pour du poiſon, & qui fuïoient avec horreur les François qui leur preſentoient ces liqueurs, ſont aujourd'hui ſi paſſionnez pour ces ſortes de boiſſons, qu'ils

ſe font un principe d'honneur, de ſe ſaouler comme des bêtes, & ne boivent, à proprement parler, que pour s'enyvrer : ce qui oblige les Miſſionnaires de regarder avec douleur la traite immoderée de l'eau-de-vie dans le Canada, comme l'un des obſtacles le plus pernicieux que le Demon pouvoit ſuſciter, au ſalut des François, & à l'établiſſement de la Foi parmi ces Nations infideles & barbares ; attendu que tous les vices & les crimes qui ſe trouvent ordinairement ſeparez les uns des autres, ſe reüniſſent dans la ſeule traite d'eau-de-vie, lorſqu'elle ſe fait ſans regle & ſans moderation.

L'avarice, l'interêt, & la cupidité dereglée d'amaſſer des richeſſes que le Fils de Dieu a

condamnées, par le choix qu'il a fait de la pauvreté Evangelique, eſt la ſource malheureuſemēt feconde, des deſordres ſurprenans que commettent ceux qui commercent & qui traitent de l'eau-de-vie aux Sauvages: car vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'ils les enyvrent tout exprés; afin que ces pauvres Barbares étant privez de l'uſage de raiſon, ils les puiſſent tromper plus facilement, & avoir preſque pour rien leurs pelleteries, qu'ils ne leur donneroient que pour un prix juſte & raiſonnable, s'ils étoient dans leur bon-ſens. Ce commerce eſt frauduleux, & oblige à reſtitution, au *prorata* de ce que la choſe peut valoir, ſelon les formalitez de la traite; ces Barbares n'aïant pas dans leur yvreſſe la liberté,

ni le jugement qu'il faut pour conclure un marché de vente ou d'achat, qui demande un consentement libre & mutuel de part & d'autre.

Comme il n'est pas permis de vendre de l'eau pour du vin, ou pour de l'eau-de-vie, selon qu'il arrive assez souvent, par le mélange de ces liqueurs dans la vente & la distribution de ces sortes de boissons: c'est aussi le second déreglement dont sont coupables nos Traiteurs d'eau de-vie, qui colorent cette injustice du titre de charité; alleguant pour raisons, qu'ils font cette mixtion afin de ne pas enyvrer les Sauvages. Il est vrai qu'ils seroient en quelque maniere excusables, s'ils les récompensoient par d'autres marchandises: mais on sçait bien qu'ils n'en font

rien du tout ; qu'ils retirent le même profit, que s'ils vendoient loïalement, & qu'ils les enyvrent encore par ces liqueurs mixtionnées ; se rendant ainsi, par ce malheureux commerce, les maîtres non-seulement des pelleteries des Sauvages, mais même des couvertures, fuzils, haches, chaudieres, &c. qu'ils leur auront vendu bien cherement : en sorte que ces pauvres Barbares se voïent tout nuds, & dépoüillez des pelleteries & des marchandises qu'ils avoient apportées, & traitées pour leur usage, & pour l'entretien de leur famille.

L'impureté, les adulteres, les incestes, & plusieurs autres crimes que la pudeur m'empêche de nommer, sont les dereglemens ordinaires qui se

commettent par la traite d'eau-de-vie, de laquelle plusieurs Traiteurs se servent pour abuser des Sauvagesses, qui s'abandonnent facilement durant leur yvresse, à toute sorte d'impudicité ; quoique d'ailleurs, comme nous avons dit, elles donneroient plûtôt un soufflet, qu'un baiser, à quiconque les voudroit porter au mal, si elles étoient presentes à elles-mêmes.

Les injures, les querelles, les homicides, les meurtres & les parricides, sont encore aujourd'hui les suites funestes de la traite d'eau-de-vie : & on voit avec douleur, des Sauvages mourir dans leur yvresse, s'étrangler eux-mêmes ; le frere, couper la gorge à sa sœur ; le mari, casser la tête à sa femme ; une mere,

jetter son enfant dans le feu, ou dans la riviere ; & le pere, étoufer cruellement des petits innocens, qu'ils cherissent & qu'ils aiment autant, ou plus qu'eux-mêmes, quand ils ne sont pas privez de raison. C'est un jeu pour eux, d'aller tout rompre & briser dans les cabannes ; de crier à pleine tête, des heures toutes entieres, en repetant toûjours le même mot : ils se batent & se déchirent à belles-dents ; ce qui ne leur arrive jamais, ou du moins tres rarement, hors de la boisson. Les François mêmes ne sont pas éxemts de la fureur bachique de ces Barbares, qui par un effet de la colere de Dieu justement irrité contre une conduite si peu Chrêtienne, pillent, ravagent & brûlent quelquefois leurs maisons,

leur magazin, & en viennent assez souvent à des extremitez plus fâcheuses.

J'abrege une infinité d'autres desordres de la traite immoderée qui se fait à nos Sauvages, du vin, de l'eau-de-vie, & de toute autre boisson enyvrante, pour justifier le zele de Monseig^r l'Evêque de Quebec, des Recollets, & des autres Missionnaires, qui se sont hautement déclarez contre ces desordres; avec d'autant plus de justice, qu'ils ont reconnu par une longue experience, qu'elle étoit la cause funeste de la perte des biens spirituels & temporels des François & des Sauvages de la Nouvelle France; & que parmi un grand nombre d'obstacles, de superstition, d'insensibilité, d'aveuglement,

glement, d'indifference, d'impureté, qui s'opposent à la conversion de ces Nations Infideles, il y auroit toûjours bien moins d'apparence d'établir solidement un veritable Christianisme chez ces Peuples, aussi long-tems qu'on les saouleroit, & qu'on ne garderoit aucune regle, ni aucune moderation dans la distribution & le commerce de l'eau-de-vie. C'étoit aussi, peut-être, ce que vouloit me dire ce jeune libertin, qui ne se mettant aucunement en peine du salut des Sauvages, pourvû qu'il en eût les pelleteries, pour satisfaire à son ambition & à ses interêts, se vantoit qu'il feroit plus de mal avec une bouteille d'eau-de-vie, que les Missionnaires ne leur sçauroient faire de bien avec une

bouteille d'eau-benîte ; c'eſt à dire qu'il damneroit plus de Sauvages en les ſaoulant, que les Miſſionnaires n'en ſauveroient en les inſtruiſant des veritez du Chriſtianiſme.

Je ne veux pas m'arrêter ici, aux raiſons que nos Traiteurs alleguent pour juſtifier l'injuſtice de leur procedé ; diſant qu'il faudroit fermer les Cabarets en France : que ce n'eſt pas un peché de ſaouler un François, encore moins un Sauvage, en l'excitant même à boire ; quoique l'on ſçache qu'ils ne prennent de l'eau-de-vie expreſſément que pour s'enyvrer, ces Barbares ne trouvant pas de plaiſir dans cette boiſſon, qu'autant qu'elle leur fait perdre entierement le jugement & la raiſon : que ce ſeroit ruiner abſolument le

commerce & le trafic de la Colonie, si on ne donnoit pas d'eau-de-vie aux Sauvages ; à cause que ces Barbares se retireroient chez les Anglois & les Hollandois, de la Nouvelle Angleterre, & de la Nouvelle Hollande : qu'enfin, il faudroit un Reglement de Police, & sur tout, point d'acceptation de personnes, ni de parens, ni d'amis ; mais que la traite fût accordée à tout le monde, pour en user avec moderation : afin que le profit du commerce ne fût pas, comme il avoit été autrefois, du côté de ceux ausquels on avoit accordé la traite, privativement à tout autre ; sous pretexte, disoit-on, qu'ils n'enyvroient pas les Sauvages, parmi lesquels cependant on voïoit beaucoup de desordres

& de dereglemens.

Il seroit fort aisé de répondre à toutes ces raisons ; mais comme la plusspart se détruisent d'elles-mêmes, je dirai seulement, qu'il seroit à souhaiter qu'on fît un Reglement de police, sous des peines rigoureuses, pour arrêter les desordres de cette malheureuse boisson : que la traite fût commune, sans acceptation de personne, afin d'éviter toute jalousie : & qu'enfin, chacun voulût bien relâcher quelque chose de ses interêts ; afin de faciliter la conversion de ces Peuples, & l'établissement du Christianisme parmi ces Barbares, en les habituant & humanisant avec nous, selon l'ancien projet des RR. PP. Recollets de la Province de Paris, qui ont l'honneur d'avoir

été les premiers Apôtres de ce nouveau Monde, comme je l'ai fait voir dans le premier établissement de la Foi dans la Nouvelle France.

---

## CHAPITRE XVI.

### *Du Mariage des Gaspesiens.*

LEs garçons, selon la coûtume ordinaire du Païs, ne sortent jamais de la cabanne de leur pere, que pour aller demeurer chez quelques-uns de leurs amis, où ils esperent de trouver une fille, pour se marier avec elle : ils n'ont pas plûtôt formé le dessein de l'épouser, qu'ils en font eux mêmes la proposition au pere de la Sauvagesse ; parce qu'ils sçavent bien que la fille

n'approuvera jamais leur recherche, à moins qu'elle ne soit agreable à son pere, auquel il demande s'il juge à propos qu'il entre dans sa cabanne, c'est à dire dans son alliance, en épousant sa fille, pour laquelle il luy proteste avoir beaucoup d'inclination. Si le pere n'agrée pas la recherche du jeune Sauvage, il luy dit, sans autre compliment, que cela ne se peut faire: & cet amant, tout passionné qu'il puisse être, reçoit paisiblement cette réponse, comme l'arrêt decisif de son sort & de ses amours, & cherche ailleurs quelqu'autre maîtresse. Il n'en est pas de-même, si le pere trouve que le parti qui se presente soit avantageux pour sa fille: car pour lors, aprés avoir donné son agrément à

cet amant, il luy dit de parler à ſa maîtreſſe, pour ſçavoir ſa volonté ſur une affaire qui la regarde uniquement ; ne voulant pas, diſent ces Barbares, violenter les inclinations de leurs enfans en fait de mariage, & les obliger d'épouſer un homme qu'elles ne ſçauroient ſe réſoudre d'aimer, ni par force, ni par complaiſance, ni par inclination. C'eſt ainſi que les peres & les meres de nos Gaſpeſiens, laiſſent une entiere liberté à leurs enfans, de ſe choiſir le parti qu'ils jugent le plus convenable à leur humeur, & plus conforme à leurs amitiez ; quoique cependant les parens ſe reſervent toûjours le droit de leur indiquer celuy qu'ils croient raiſonnablement leur être plus avantageux : mais

enfin, il n'en eſt que ce que veulent ceux qui ſe doivent marier; & ils ſçavent fort bien dire, qu'ils ne ſe marient pas pour les autres, mais pour eux-mêmes.

Le garçon donc, aprés le conſentement du pere, s'adreſſe à la fille, pour ſonder ſes inclinations: il luy fait un preſent, de tout ce qu'il peut avoir de conſiderable; en ſorte que ſi elle agrée ſa recherche, elle le reçoit, l'accepte avec plaiſir, & luy offre reciproquement de ſes plus beaux ouvrages; n'aïant garde, diſent-elles, de recevoir la moindre choſe de ceux qui les recherchent en mariage, pour ne pas contracter aucun engagement avec un jeune homme qu'elles n'ont pas deſſein d'épouſer.

Les presens reçûs & acceptez de part & d'autre, le Sauvage retourne chez luy, prend congé de ses parens, & vient demeurer une année toute entiere dans la cabanne du pere de sa maîtresse, auquel, selon les Loix du Païs, il doit servir, & donner toutes les pelleteries qu'il fait à la chasse; à peu prés comme fit autrefois Jacob, qui servit son beau-pere Laban, avant que d'épouser Rachel. Il faut ensuite, qu'il se montre bon chasseur, & capable de nourrir une grosse famille; qu'il se rende agreable, obeïssant, prompt à faire tout ce qui regarde le bien & l'utilité de la cabanne, & adroit aux exercices ordinaires de la Nation: afin de meriter l'estime de sa maîtresse, & luy faire connoître

qu'elle sera parfaitement bien-heureuse avec luy. La fille, de son côté, fait aussi de son mieux ce qui est du ménage, & s'applique entierement durant cette année, si la recherche du garçon luy plaît, à faire des raquettes, coudre les canots, accommoder des écorces, passer les peaux d'orignaux & de castors, aller à la traîne, en un mot, faire tout ce qui luy peut donner la réputation d'être une bonne ménagere.

Comme ils sont tous également pauvres & riches, l'interêt ne preside jamais à leurs mariages ; aussi n'est-il pas question de doüaire, de possession, ni d'heritage, de contract, ni de Notaire, qui reglent les biens des deux parties en cas de divorce : c'est assez qu'ils

aïent une couverture, ou quelque robe de castor pour se mettre en ménage ; & tout ce que les plus riches peuvent esperer, c'est une chaudiere, un fuzil, un bate-feu, un coûteau, une hache, un canot, & quelques autres bagatelles, qui sont toutes les richesses de ces nouveaux mariez, lesquels ne laissent pas cependant de vivre contens, lorsque ce peu leur manque ; parce qu'ils esperent de trouver en chassant, dequoy avoir abondamment leur besoin & leur necessité.

Plusieurs se sont persuadez trop facilement, que le jeune homme abusoit de son épouse future, durant cette année qu'il est obligé de demeurer dans la cabanne de sa maîtresse ; car outre que c'est une

coûtume & une Loi inviolable chez nos Gaſpeſiens, qu'il n'eſt pas permis de tranſgreſſer, ſans expoſer toute la Nation à quelque malheur conſiderable, il eſt veritable de dire que ces deux amans vivent l'un avec l'autre comme frere & ſœur, avec beaucoup de reſerve ; n'aïant jamais appris, tout le tems que j'ai demeuré dans la Gaſpeſie, qu'il ſe ſoit paſſé quelque deſordre entre eux : attendu même que les femmes & les filles, comme nous avons dit, ſont aſſez modeſtes d'elles-mêmes, pour n'accorder en ce rencontre aucune liberté qui ſoit contraire à leur devoir.

Lors donc que deux parties ſymboliſent d'humeurs & d'inclinations, on convoque ſur la fin de l'année, les plus an-

ciens de la Nation, les parens & les amis des époux futurs, au feſtin qui ſe doit faire, pour celebrer publiquement leur mariage. Le jeune homme eſt obligé d'aller à la proviſion; & le regale eſt plus ou moins magnifique, qu'il fait une chaſſe, ou une pêche, plus ou moins avantageuſe: on fait les harangues ordinaires, on chante, on danſe, on ſe divertit; & on donne, en preſence de toute l'aſſemblée, la fille au garçon, pour ſa femme, ſans aucune autre ceremonie. S'il arrive pour lors, que l'humeur de l'un, ſoit incompatible avec le genie de l'autre, le garçon ou la fille ſe retire ſans bruit; & tout le monde eſt auſſi content & ſatisfait, que ſi le mariage avoit reüſſi: parce, diſent-ils, qu'il ne faut pas ſe marier

pour être malheureux le reste de ses jours.

Il y a cependant beaucoup d'instabilité dans ces sortes d'alliances ; & les jeunes mariez changent assez facilement d'inclination, lorsqu'ils passent quelques années sans avoir d'enfans : car enfin, disent-ils, à leur femme, je ne me suis marié avec toi, que dans l'esperance de voir dans ma cabanne une famille nombreuse ; & puisque je ne peux avoir d'enfans avec toi, separons-nous, & cherchons ailleurs chacun nôtre avantage. En sorte que s'il se trouve quelque solidité dans les mariages de nos Gaspesiens, c'est seulement lorsque la femme donne à son mari des marques de sa fecondité ; & on peut dire avec verité, que les enfans sont pour

lors comme les liens indissolubles, & la confirmation du mariage de leurs pere & mere, qui se tiennent fidele compagnie, sans jamais se separer, & qui vivent en si grande union l'un avec l'autre, qu'ils semblent n'avoir plus qu'un même cœur, & qu'une même volonté. Ils s'aiment cordialement, & s'accordent admirablement bien ; vous ne voïez point de querelles, d'inimitiez, ni de reproches parmi eux : les hommes laissent la disposition du ménage aux femmes, sans les inquiéter : elles coupent, elles tranchent, elles donnent comme il leur plaît, sans que le mari s'en fâche ; & je peux dire, que je n'ai jamais vû le Chef de la cabanne où je demeurois, demander à sa femme, ce que

devenoit la viande d'orignac & de caſtor, quoique tout ce qu'il en avoit amaſſé diminuât aſſez vîte. Je n'ai non plus jamais oüi les femmes ſe plaindre, de ce qu'on ne les invitoit pas aux feſtins, ni aux conſeils ; que les hommes ſe divertiſſoient, & mangeoient les bons morceaux ; qu'elles travailloient inceſſament, allant querir le bois pour le chaufage, faiſant les cabannes, paſſant les peaux, & s'occupant en d'autres travaux aſſez penibles, qui ne ſe font que par les femmes. Chacun fait ſon petit devoir doucement, paiſiblement, & ſans diſpute : la multiplication des enfans ne les embarraſſe pas ; tant plus ils en ont, tant plus ſont-ils contens & ſatisfaits.

On ne peut exprimer la dou-

leur d'un Gaſpeſien, quand il perd ſa femme. Il eſt vrai qu'au dehors il diſſimule autant qu'il peut, l'amertume qu'il en a dans le cœur; parce que ces Peuples eſtiment que c'eſt une marque de foibleſſe, indigne d'un homme qui eſt tant ſoit peu brave & genereux, de pleurer en public. Si donc le mari verſe quelquefois des larmes, c'eſt ſeulement pour montrer qu'il n'eſt pas inſenſible à la mort de ſa femme, qu'il aimoit tendrement; quoique dans ſon particulier il eſt vrai de dire, qu'il s'abandonne entierement à la melancolie, qui le fait mourir aſſez ſouvent, ou qui le porte juſques aux Nations les plus éloignées, pour y faire la guerre, & noïer dans le ſang de ſes ennemis, la triſteſſe & la douleur qui l'accable.

## CHAPITRE XVII.

### *De la maniere dont les Gaspesiens font la guerre.*

SI nous recherchons les motifs & les sujets particuliers qui ont animé ces Peuples à la guerre, nous n'en trouverons pas d'autres, que le desir de vanger une injure qu'ils ont reçûë, ou plûtôt l'ambition de se faire craindre & redouter des Nations étrangeres : d'où vient qu'on a vû des Sauvages traverser de grands Païs, avec quelques poigneées de bled d'Inde pour toute provision ; coucher sur la neige, souffrir la faim & la soif, & s'exposer aux injures du tems, dans les

ſaiſons les plus rigoureuſes; attendre des dix à quinze jours derriere un arbre, pour trouver l'occaſion de ſurprendre, combatre, vaincre leurs ennemis, leur enlever la chevelure, & retourner au Païs chargez de ces cruelles dépoüilles: afin de marquer à toute la Nation, qu'ils ont aſſez de courage pour ſe vanger eux-ſeuls des inſultes qu'on leur aura faites, lorſqu'elle ne ſe met pas en état d'entrer elle-même dans leur reſſentiment.

L'interêt, ni le deſir d'étendre les limites de leur Province, ne preſident jamais dans le Conſeil de guerre; & ils n'attaquent pas leurs ennemis dans le deſſein de s'emparer de leur Païs, ou de les aſſujettir aux Loix & aux Coûtumes de la

Gaſpeſie : ils ſont trop contents, pourvû qu'ils puiſſent avoir l'avantage de dire, Nous avons vaincu telles & telles Nations ; nous nous ſommes vangez de nos ennemis ; & nous en avons enlevé une infinité de chevelures, aprés en avoir fait un grand carnage dans la chaleur du combat.

Quoique nos Gaſpeſiens joüiſſent des douceurs de la paix, & que je parle ici plûtôt de la guerre des anciens de cette Nation, que de ceux d'à preſent, qui ſemblent avoir entierement perdu cette humeur belliqueuſe avec laquelle leurs ancêtres ont dompté autrefois, & triomphé glorieuſement des Nations les plus nombreuſes de la Nouvelle France; ils conſervent cepen-

dant encore un reſte de cruauté, & un deſir d'aller en guerre contre les anciens ennemis de la Nation, & particulierement contre les Sauvages ſituez au Nord de l'embouchûre du fleuve de Saint Laurent, qui redoutent nos Gaſpeſiens, comme les plus terribles & les plus cruels de leurs ennemis.

Nous appellons ces Barbares les pettis Eſkimaux, pour les diſtinguer des grands, qui demeurent à la Baye des Eſpagnols, où les Baſques vont faire la pêche de Moruë, avec beaucoup de perils & de dangers, à cauſe de la guerre implacable qu'ils ont avec ces Sauvages.

La ſource & l'origine de cette guerre vient, de ce qu'un Matelot Baſque ou Eſpagnol

s'etant égaré dans les bois, ſans pouvoir ſe ranger à bord avant le départ des navires, qui le chercherent & l'attendirent inutilement, ſe vit obligé de reſter dans les cabannes des Sauvages, qu'il rencontra heureuſement, aprés beaucoup de peines & de fatigues. Ces Barbares firent tout ce qu'ils pûrent, pour le conſoler de ſes diſgraces: ils luy donnerent même la fille du plus conſiderable de leurs Capitaines, laquelle il épouſa, & vêcut paiſiblement avec elle. Cette Sauvageſſe avoit pour luy toute la complaiſance imaginable, principalement depuis qu'elle ſe vid en état d'être bien-tôt la mere d'un enfant, qu'elle ſouhaitoit avec paſſion, pour engager ſon mari à l'aimer cordialement.

L'Hiver se passa fort agreablement ; les navires arriverent à l'ordinaire ; le Capitaine fut réjoüi de trouver son Matelot en parfaite santé, & d'apprendre la maniere obligeante dont les Sauvages en avoient agi à son égard : il fit à tous les Eskimaux un festin solemnel de reconnoissance ; & il n'y eut que ce miserable, qui fut non seulement insensible aux amitiez qu'il avoit reçûës de ces Peuples, mais qui prit même la resolution funeste de couper la gorge à sa femme, avant que de retourner en France. Animé de rage & de fureur, & dissimulant cependant le cruel dessein qu'il avoit conçû contre celle qui luy avoit sauvé la vie, il fit semblant de vouloir aller à la chasse, pour regaler

les François : à cet effet, il s'éloigne des navires, il s'écarte des cabannes, s'embarque en canot avec sa femme ; & étant arrivé dans un endroit où couloit un agreable ruisseau entre deux rochers, il y débarque avec elle, la querelle, la jette par terre, la tuë, l'assomme, & pour comble de sa cruauté, il luy ouvre le ventre avec son coûteau, pour voir si les enfans étoient conçûs & formez dans le sein des Sauvagesses, comme dans le sein des femmes de l'Europe. Il semble que la Nature luy reprocha tout aussi-tôt l'horreur de sa cruauté, & l'énormité de son attentat, en luy faisant voir le corps d'un petit enfant qui se plaignoit tacitement, de ce qu'il le faisoit mourir si cruellement,

aprés luy avoir donné la vie.

Je ne sçai pas si ce Matelot dénaturé, qui s'embarqua aprés une action si noire & si méchante, conçut tout le regret qu'il en devoit avoir dans le cœur ; mais je sçai bien que les Sauvages en furent si sensiblement outrez de douleur, qu'ils ont fait passer sur les Espagnols & sur les Basques, la vengeance qu'ils jurerent tous contre l'auteur d'un meurtre si détestable : ils en ont en effet tué & mangé un grand nombre depuis ce tems-là, sans distinction de l'innocent, ou du coupable. Les armes de ces Antropophages sont ordinairement l'arc & la fléche, avec lesquelles ils sont tellement adroits, qu'ils tuent au vol toute sorte d'oiseaux, &

qu'ils tranſpercent aſſez ſouvent leurs ennemis de part en part : les coups en ſont tres-dangereux ; par ce qu'il y a toûjours au bout de ces fléches une eſpece de dard, qui reſte dans la plaie, quand on les veut retirer. Quelques-uns cependant ont l'uſage des fuzils, auſſi-bien que nos Gaſpeſiens, qui ont déſolé deux ou trois fois la Nation des petits Eſkimaux.

On ne voit pas de bagage, ni de femmes dans leur armée, comme dans celle de Darius, à qui un trop grand attirail fit perdre la vie, avec le Roïaume. Nos Guerriers n'ont rien de ſuperflu : ils ſe contentent, comme les Soldats d'Alexandre, d'avoir de bonnes armes, & fort peu de proviſions, quoiqu'ils portent

la guerre dans les Païs les plus éloignez, où ils trouvent abondamment ce qui leur est necessaire ; parce qu'il y a tous les jours une bande de Sauvages qui chassent, pour nourrir le corps de l'armée, qui gagne toûjours païs.

Jamais ils n'implorent le secours de leurs alliez, que dans la derniere necessité ; trouvant dans leur ambition assez de courage, pour combatre & vaincre leurs ennemis, lorsqu'ils ne sont pas invincibles : ils demandent cependant des troupes auxiliaires à leurs alliez, s'ils ne peuvent terminer eux-mêmes leurs differens ; & ils députent des Ambassadeurs, avec de coliers de pourcelaine, pour les inviter à lever la hache contre les ennemis de la Nation.

Jamais encore on ne déclare la guerre, que par le cõnſeil des Anciens, qui ſeuls decident en dernier reſſort des affaires du Païs, & preſcrivent l'ordre qu'il faut tenir dans l'éxecution de leurs entrepriſes militaires : ils fixent le jour du départ, & convoquent au feſtin de guerre les jeunes Guerriers, qui s'y trouvent avec leurs armes ordinaires, bien reſolus de combatre genereuſement pour les interêts de la Nation. Ils ſe matachient la face de rouge, avant que de partir ; afin, diſent-ils, de cacher à leurs camarades & à leurs ennemis, les differens changemens de couleur, que la crainte naturelle du combat fait paroître quelquefois ſur le viſage, & dans le cœur des plus bra-

ves & des plus intrepides.

Les harangues, les feſtins, les chanſons & les danſes ne ſont pas plûtôt achevez, qu'ils s'embarquent dans des chaloupes, & traverſent aux Iſles de Maingan, païs des petits Eſkimaux : il n'eſt pas de femmes, ni de filles qui n'excitent leurs maris & les jeunes gens à bien faire leur devoir.

Etant arrivez chez les ennemis, ils reconnoiſſent le terrein, obſervent les endroits où ſont cabannez les Eſkimaux ; ils les attaquent vigoureuſement, & levent la chevelure à tous ceux qui ſuccombent ſous la force de leurs armes, s'ils ſont aſſez heureux pour demeurer les maîtres du champ de bataille.

C'eſt pour ſatisfaire à leur

cruauté, que tous ces Barbares portent toûjours un coûteau pendu à leur col, avec lequel ils font des incisions à la tête de leurs ennemis, & enlevent la peau à laquelle sont attachez les cheveux, qu'ils emportent, comme les monumens glorieux de leur valeur, & de leur generosité: semblables en cela à nos anciens Gaulois, qui ne faisoient pas moins de trophée que nos Gaspesiens, de la tête de leurs ennemis, qu'ils laissoient pendre au poitrail de leurs chevaux, au retour de la guerre. Ils les attachoient même à leurs portes, à peu prés comme on fait encore aujourd'hui les hures des ours & des sangliers.

Le combat fini, tous nos Guerriers s'embarquent pour

retourner au Païs, où tous ceux de la Nation les reçoivent, avec des réjoüissances extraordinaires. Les filles & les femmes paroissent toutes matachiées, & parées de leurs coliers de rassade & de pourcelaine, sur le bord de l'eau, aussi-tôt qu'on apperçoit les chaloupes victorieuses des Gaspesiens; afin de recevoir les trophées & les chevelures que leurs maris apportent du combat: elles se jettent même à l'eau avec precipitation, pour les aller querir, & plongent dans la riviere ou dans la mer, à chaque fois que les Guerriers font des huées & cris de joie, qui marquent le nombre des ennemis qu'ils ont tué sur la place, & des prisonniers qu'ils amenent, pour leur faire souffrir les tourmens & les

les ſuplices ordinaires.

Si quelqu'un d'entr'eux eſt reſté dans le combat, ils en font un deüil particulier, & donnent quelques jours à la douleur & à la triſteſſe. On fait enſuite les feſtins des morts, où le Chef expoſe dans ſa harangue les belles actions de ceux qui ſe ſont diſtinguez, & qui ſont morts dans le combat. Un profond ſilence ſuit immediatement; mais il eſt tout à coup interrompu par les parens des défunts, qui s'écrient de toutes leurs forces, & diſent: Qu'il ne s'agit pas de pleurer davantage un malheur auquel il n'y a plus de remede; mais bien de vanger la mort de leurs compatriots, par une entiere deſolation de leurs ennemis. C'eſt ainſi que nos Sauvages vivent preſque

toûjours en guerre avec les Eſkimaux ; car comme il eſt impoſſible qu'il n'en demeure toûjours quelqu'un ſur la place, lorſqu'ils ſe batent contre ces Barbares, ils conçoivent auſſi toûjours de nouveaux deſſeins de s'en vanger, à quelque prix que ce ſoit.

Les priſonniers cependant, ſont ceux qui ſouffrent le plus : en effet, ſi les Diomedes, le Buziris, les Diocletiens, les Nerons, & leurs ſemblables, vivoient encore, je crois qu'ils auroient en horreur la vengeance, les ſuplices, & la cruauté des Sauvages de la Nouvelle France, & ſur tout des Iroquois, envers leurs priſonniers ; car enfin, couper les doigts à leurs ennemis, ou les brûler avec des tiſons ardens par tout le corps ; leur arra-

cher les ongles ; leur faire manger leur propre chair, aprés qu'elle est toute grillée & rôtie par la violence du feu ; verser du sable brûlant & tout rouge, sur les plaies du patient ; passer des bâtons dans les nerf des bras & des jambes, & les tourner jusques à ce que le corps devienne en double, par la retraction de ces nerfs ; faire rougir des haches, & les mettre en forme de colier embrasées sur le corps : ce ne sont là que les suplices ordinaires, que les Iroquois & les autres Nations font souffrir à leurs prisonniers.

Il m'a paru même, que nos anciens Gaspesiens n'ont pas été moins cruels que les autres ; puisque de nos Sauvages d'aujourd'hui ont fait

voir depuis quelques années, un reste de leur cruauté, dans la guerre qu'ils eurent avec les Anglois de la Nouvelle Angleterre : en effet, aïant pris dans la chaleur du combat, un Officier Anglois qui s'étoit fait distinguer, par le grand nombre des Sauvages qu'il avoit couchez sur le carreau; ces Barbares animez de rage & de vangeance, le dépoüillerent tout nud, & firent dessus son corps plusieurs incisions, dans lesquelles ils passerent & lierent tous les rubans qu'il avoit dessus son habit; mais avec tant d'inhumanité, que ce pauvre Anglois expira dans ce cruel suplice. Ils ne sont pas cependant si cruels à l'égard des femmes & des enfans : bien au contraire, ils les nourissent & les élevent

parmi ceux de leur Nation; ou bien ils les renvoïent ordinairement chez eux, ſans leur faire aucun mal. On leur caſſe cependant quelquefois la tête, à coups de hache, ou de maſſuë.

On auroit peine à croire la conſtance avec laquelle les priſonniers ſouffrent toutes les cruautez de leurs ennemis, qu'ils bravent même au milieu des ſuplices; juſqu'à leur reprocher qu'ils n'entendent rien à les faire ſouffrir, & les menacer de les traiter bien plus cruellement, s'ils les tenoient dans leur Païs. Vous diriez, à les voir chanter au milieu des braſiers qui les environnent de toutes parts, qu'ils ſont inſenſibles à ces ardeurs: Hé bien, vous me tuërez, diſent-ils à leurs boureaux; vous

me brûlerez : mais aussi il faut que vous sçachiez que j'en ai tué & brûlé plusieurs des vôtres : Si vous me mangez, je me console d'avoir aussi mangé quelques-uns de vôtre Nation. Faites donc tout ce que vous voudrez ; j'ai des oncles, j'ai des neveux, des freres & des cousins, qui vangeront bien ma mort, & qui vous feront souffrir plus de tourmens, que vous n'en sçauriez inventer contre moi. Mourir de cette sorte chez les Sauvages, c'est mourir en grand Capitaine, & en homme de cœur : aussi ces Barbares font-ils boire à leurs enfans le sang de ceux qui meurent sans se plaindre dans les tourmens ; afin de leur en inspirer le courage & la generosité. C'est une réjoüissance publique, lorsque le pa-

tient pleure, se plaint, ou soûpire dans l'excez de ses douleurs : c'est pourquoy ces Bârbares luy font souffrir tous les maux imaginables, afin d'obliger celuy qu'ils tourmentent à se plaindre, & confesser qu'ils sont adroits & ingenieux à tourmenter les prisonniers.

---

## CHAPITRE XVIII.

### *De la Chasse des Gaspesiens.*

NOs Sauvages n'ont pas d'employ plus honorable que la chasse, aprés la guerre ; & ils ne s'acquierent pas moins de gloire & de reputation, par le nombre des orignaux & des castors qu'ils surprennent & qu'ils tüent à

la chasse, que par le nombre des chevelures qu'ils enlevent de dessus la tête de leurs ennemis.

La chasse à l'élan ou orignac, se fait en toutes les saisons de l'année: celle de l'Hiver est la plus commode & la plus favorable, principalement lorsque la neige est haute, ferme, dure & gelée, à cause que les Sauvages aïant des raquettes aux pieds, approchent facilement de l'élan, qui enfonce, & ne peut se dérober à la poursuite des Chasseurs. Il n'en est pas de même en Eté, parce que ces animaux courent avec tant de vîtesse, qu'il est presque impossible de les joindre, quelquefois même aprés dix jours de course.

L'orignac est haut comme un cheval; il a le poil grison,

la tête à peu prés comme celle d'un mulet, & porte son bois double comme le cerf, excepté qu'il est large comme une planche, & long de deux à trois pieds, garni aux deux côtez de cornichons, qui tombent l'Automne, & se multiplient au Printems, par autant de nouvelles branches qu'il a d'années. Il broute l'herbe, & paît dans les prairies sur le bord des rivieres, & dans les forêts durant l'Eté : il mange en Hiver, les pointes des arbres les plus tendres. Il a le pied fourchu : le gauche de derriere guerit du haut-mal ; mais il faut le prendre, disent les Sauvages, dans le tems qu'il tombe luy même de ce mal, duquel il se guerit en portant ce pied gauche à son oreille. On trouve dans son

son cœur un petit os, que les Gaspesiens appellent *Oagando hi guidanne*, qui est un remede souverain pour faciliter les couches des femmes, & les délivrer des tranchées & des douleurs de l'enfantement, en le prenant dans du boüillon, aprés l'avoir réduit premierement en poudre. Il pleure comme les cerfs & les biches, lorsqu'il est pris & qu'il ne peut échaper la mort : les larmes luy tombent des yeux, grosses comme des pois. Il ne laisse pas cependant de se défendre de son mieux : les approches même en sont assez dangereuses ; parce qu'à la faveur d'un chemin qu'il a l'adresse de batre avec ses pieds, il s'élance quelquefois avec tant de furie sur les Chasseurs & sur les chiens, qu'il ensevelit & les

uns & les autres dans la neige; ensorte que plusieurs Sauvages en sont souvent estropiez, leurs chiens restant morts sur la place. Les Chasseurs connoissent les endroits où les orignaux se retirent, par certaines pointes d'arbres rongées ou rompuës, qu'ils appellent Pactagane, c'est à dire le ravage de l'élan : ils mâchent ce bois, & ils reconnoissent au goût de ces branches, le tems que ces animaux ont passé par ces endroits. Ils les surprennent quelquefois à l'affût, & par de certains colets faits de grosses courroies de cuir, & tendus à la passe ordinaire de cet animal.

La maniere la plus industrieuse de nos Gaspesiens pour surprendre l'orignac, est celle-ci. Les Chasseurs connoissant

l'endroit de la riviere où il se retire ordinairement quand il entre en chaleur, s'embarquent la nuit dans leur canot ; & approchant de la prairie où il se retire, broute l'herbe, & se couche ordinairement, l'un contrefait le cri de la femelle, & l'autre prend en même tems de l'eau dans son plat d'écorce, & la laisse tomber goute à goute, comme si c'étoit la femelle même qui quittât son eau. Le mâle approche, & les Sauvages qui sont aux aguets le tuent à coups de fuzil : adresse & subtilité dont ils usent aussi à l'égard de la femelle, en contrefaisant le mâle.

La chasse du castor est aussi facile en Eté, qu'elle est penible en Hiver ; quoiqu'elle soit également agreable & di-

vertiſſante dans l'une & dans l'autre de ces deux ſaiſons, pour le plaiſir qu'on a de voir l'induſtrie naturelle de cet animal, laquelle ſurpaſſe l'imagination de ceux qui n'en ont pas vû les effets ſurprenans : auſſi les Sauvages diſent-ils que les caſtors ont de l'eſprit ; qu'ils font une Nation à part ; & qu'ils cesseroient de leur faire la guerre, s'ils parloient tant ſoit peu, pour leur apprendre s'ils ſont de leurs amis, ou de leurs ennemis.

Le caſtor eſt de la groſſeur d'un chien barbet : ſon poil eſt châtain, noir, & rarement blanc; mais toûjours fort doux, & propre à faire des chapeaux : c'eſt le grand commerce de la Nouvelle France. Les Gaſpeſiens diſent que le caſtor eſt le bien-aimé des François &

des autres Europeans, qui les recherchent avec avidité; & je n'ai pû m'empêcher de rire, entendant un Sauvage qui me disoit en se gaussant : *Tahoé messet kogoüar pajo ne daoüi dogoüil mkobit.* En verité, mon frere, le castor fait parfaitement bien toutes choses; il nous fait des chaudieres, des haches, des épées, des coûteaux; & nous donne à boire & à manger, sans avoir la peine de labourer la terre.

Cet animal a les pieds courts: ceux de devant sont faits en ongles, ceux de derriere en nageoires; à peu prés comme les loups marins. Il marche fort lentement. On l'a crû pour un tems amphibie, moitié chair, moitié poisson; parce qu'il a sa queuë à peu prés de la figure d'une sole, garnie

d'écailles qui ne ſe levent pas : mais à preſent, on le mange comme poiſſon en Carême ; ſoit qu'il le ſoit en effet, ſoit pour ôter les abus qui ſe commettoient, pluſieurs reduiſant en queuë plus de la moitié du corps de cet animal. Il a la tête groſſe & courte : ſes machoires ſont armées de quatre groſſes dents tranchantes, ſçavoir deux en haut, & deux en bas, qui ſont propres à polir l'or & l'argent, étant dures & douces tout enſemble. C'eſt avec ces quatre dents, que le caſtor coupe des petites perches pour faire ſa cabanne, & des arbres gros comme la cuiſſe, qu'il fait tomber juſtement dans l'endroit même où il prévoit qu'ils luy feront plus utiles & plus neceſſaires : il découpe

ces arbres par morceaux de longueurs differentes, ſelon l'uſage qu'il en veut faire ; il les roule ſur la terre, ou les pouſſe à l'eau avec ſes pates de devant, pour bâtir ſa cabanne, & fortifier une digue qui arrête le courant d'un ruiſſeau, & forme un étang conſiderable, ſur le bord duquel il ſe loge ordinairement. Il y a toûjours un maître caſtor, qui preſide à ce travail, & qui frape même ceux qui ne font pas bien leur devoir. Ils charient tous la terre ſur leur queuë, marchant ſur les pates de derriere, & portant dans celles de devant, le bois qui leur eſt neceſſaire pour achever leur ouvrage : ils mêlent la terre avec le bois, & font une eſpece de maçonnerie avec leur queuë,

à peu prés comme les Maçons avec leur truelle. Ils élevent des chauſſées & des digues larges de deux ou trois pieds, hautes de douze ou quinze pieds, & longues de vingt ou trente ; mais ſi difficiles & ſi mal-aiſées à rompre, que c'eſt veritablement le plus rude travail de la chaſſe au caſtor, qui par ces digues font d'un petit ruiſſeau, un étang ſi conſiderable, qu'ils inondent aſſez ſouvent une grande étenduë de païs. Ils embarraſſent même tellement les rivieres, qu'il faut ſe mettre ſouvent à l'eau, pour monter les canots par deſſus les digues ; comme il m'eſt arrivé plusieurs fois, en allant de Nipiſiguit à la Riviere de Sainte-Croix, & autres endroits de la Gaſpeſie.

La cabanne du caſtor eſt haute de ſept à huit pieds, ſi bien maçonnée & maſtiquée avec la terre & le bois, que la pluie, ni le vent n'y peuvent entrer : elle eſt diviſée en trois étages, où logent ſeparément les grands, les moïens, & les petits, qui couchent ſur de la paille, avec cette circonſtance digne de remarque, que le nombre de ces animaux, qui multiplient beaucoup, venant à augmenter, les plus vieux cedent la cabanne aux plus jeunes, qui ne manquent jamais de les aſſiſter à bâtir une maiſon ; comme ſi ces animaux vouloient donner une leçon naturelle aux peres & aux enfans, de ſe ſoulager reciproquement les uns & les autres.

Le caſtor ne ſe nourrit pas

dans l'eau, comme quelques-uns se sont imaginez : il prend sa nourriture à terre, & mange certaines écorces d'arbre, qu'il découpe par morceaux & transporte dans sa cabanne, pour en faire sa provision durant l'Hiver. La chair en est delicate, à peu prés comme celle de mouton. Les roignons sont recherchez par les Apoticaires ; & on s'en sert avec succez, pour soulager les femmes en couche, & appaiser les vapeurs.

Quelque chasse qu'on fasse du castor, soit en Hiver, ou en Eté, il faut toûjours rompre & briser la cabanne, dont nos Sauvages observent éxactement toutes les avenuës ; afin d'assieger & d'attaquer plus seurement ce tanimal, qui est retranché dans son petit fort.

Au Printems & l'Eté, ils se prennent à la trape, laquelle venant à se détendre, une grosse piece de bois leur tombe dessus le corps, & les assomme: mais il n'est rien de si divertissant, que la chasse de l'Hiver, qui est cependant tres-penible & laborieuse; & en effet il faut, & on est obligé de troüer la glace à plus de quarante ou cinquante endroits, rompre les digues, briser les cabannes, & faire écouler les eaux, pour observer & découvrir plus aisément les castors, qui se joüent, se moquent & se dérobent bien souvent à la poursuite du Chasseur, en s'échapant de leur étang, par une sortie secrete que ces animaux ont l'instinct de laisser à leur chaussée, qui a communication avec un

autre étang voisin.

Je passe ici sous silence, les differentes chasses des loutres, des ours, des cerfs, & de quantité d'autres animaux de la Gaspesie ; parce qu'elles n'ont rien de considerable, & qu'il est plus à propos de donner ici au Lecteur, la connoissance des especes differentes des bêtes-fauves, d'oiseaux, & des poissons qui se trouvent dans la Gaspesie : où l'on voit premiérement trois sortes de perdrix, dont les unes ont l'œil faizané, & sont d'un plumage mêlé de blanc, de noir, de gris, & d'orange : les autres sont grises ; & j'en ai vû plusieurs durant l'Hiver, qui étoient toutes blanches. Les perdrix du Canada se perchent & se juchent sur les arbres, & mangent le bouleau

ou le sapin, qui leur communique un peu de son amertume : l'estomac en est blanc & delicat, comme celuy d'un chapon ; & celles qui ne mangent que du bouleau sont fort excellentes, en quelque maniere qu'on les accommode. La chasse en est facile, principalement au Printems, lorsqu'elle veut faire sa ponce ; parce qu'elle fait un bruit avec le batement de ses aîles, qui la découvre au Chasseur : & elle est si peu farouche, qu'on la chasse comme les poules devant soi, & se laisse approcher, jusqu'à souffrir qu'on luy presente un colet attaché au bout d'une perche, dans lequel elle passe la tête, & facilite ainsi le moïen de la prendre.

Les canards Canadiens sont

ſemblables à ceux que nous avons en France ; on en voit cependant une eſpece differente, que nous appellons canards branchus, qui ſe juchent ſur les arbres, & dont le plumage eſt tres-beau, pour la diverſité agreable des couleurs qui le compoſent.

L'oiſeau mouche, que quelques-uns appellent l'oiſeau du Ciel, eſt de la groſſeur d'une noix : il a le bec mince & pointu comme une éguille : il ne vit que du ſuc des fleurs, comme les mouches à miel : ſon plumage eſt d'une beauté raviſſante, principalement celuy de la gorge, qui eſt embelli d'un azur & d'un rouge éclatant, qu'on ne peut aſſez admirer, ſur tout quand il eſt expoſé au Soleil. Nos Gaſpeſiens l'appellent Nirido ; &

on n'en fait la chasse seulement que par curiosité : on charge même les fuzils de sable ; parce que le plomb le plus menu seroit assez gros pour écraser ce petit oiseau, que l'on fait secher au four & au Soleil, de crainte que la corruption ne se mette dans un corps qui paroît tout de plume.

Les pic-bois, que nous appellons de ce nom, parce qu'ils prennent leur nourriture en picotant les troncs des arbres qui sont pourris, se distinguent par deux sortes de plumage ; les uns sont mouchetez de noir & blanc ; les autres sont tout noirs, & portent sur la tête une huppe d'un rouge admirablement beau : ils ont la langue extrémement dure, & aiguë comme des éguilles, avec laquelle ils font dans les

arbres, des trous à y mettre le poing.

Les aigles, les titiais, les rossignols, dont le chant n'est pas si charmant, à beaucoup prés, que ceux de l'Europe; l'outarde, l'oie, les canards, les cignes, cormorans, siffleurs, le goiſlan, la margot, les beccasses, beccassines, ortolans, grives, merles, pies, corbeaux, marionnets; des oiseaux même tout blancs, tout rouges, bleus, jaunes, & une infinité d'autres, sont fort communs dans la Gaspesie, mais qu'on ne connoît pas en France, & dont le recit seroit inutile, pour n'avoir rien de plus curieux que les noms qu'on leur donne.

On voit encore chez nos Gaspesiens trois sortes de loups: le loup servier est d'un

poil argenté ; il a deux cornichons à la tête, qui ſont de poil tout noir : la viande en eſt aſſez bonne, quoiqu'elle ſent un peu trop le ſauvagin. Cet animal eſt plus affreux à voir, que cruel : la peau eſt tres-bonne, pour en faire des fourrures.

Le loup marin eſt une eſpece de poiſſon, dont la peau eſt mouchetée d'un poil noir & blanc : il fait ſes petits à terre, ou ſur quelques rochers ; la mere a l'inſtinct de les porter ſur ſon dos, pour les apprendre à nager, lorſqu'ils ſont trop fatiguez dans l'eau. Leurs pieds ſont fort courts ; ceux de devant faits en ongles, & ceux de derriere en nageoires. Ils ne marchent pas, mais ils rampent ſur le ſable ; où ils dorment & ſe divertiſſent au

Soleil, principalement quand la marée eſt baſſe, qui eſt le tems le plus propre & le plus commode pour en faire la chaſſe, qui eſt d'un tres-grand profit, tant à cauſe de l'huile, que pour le debit conſiderable qu'on fait de la peau de ces poiſſons, dont quelques-uns ſont auſſi grands & auſſi gros que des chevaux & des bœufs. Ces loups marins s'appellent Metauh; pour les diſtinguer d'avec les communs, qui s'appellent Oüaſpous : la chair en eſt paſſablement bonne, & la freſſûre paroît d'auſſi bon goût, que celle du porc. Les autres loups ſont à peu prés comme ceux de nôtre Europe, excepté qu'ils ne ſont pas ſi méchans, ni ſi cruels.

Les liévres de Canada ſont

fort differens de ceux de France, & ils ressemblent aux lapins : la chair cependant en est assez delicate, sur tout quand on la met en pâte, ou en civet. Plusieurs ont un goût d'amertume, à cause du sapin qu'ils mangent durant l'Hiver, étant assez probable qu'ils paissent l'herbe en Eté. Ce qu'on remarque de curieux dans ces animaux, c'est que leur poil change de couleur, selon le cours des saisons de l'année : il commence à blanchir, aux approches de l'Hiver ; & il est tout-à-fait blanc, quand la terre est couverte de neige : mais il perd cette blancheur & devient tout gris, au Printemps, & durant l'Eté.

Les ours, le quinquajou, les cerfs, les renards, caribous,

martes, porcs-épis, rats-musquez, écureüils, &c. sont autant d'animaux qu'on trouve communément dans la Gaspesie; où l'on voit encore une prodigieuse quantité de toute sorte de poisson, moruë, saumon, harans, truites, bar, maquereau, barbuë, aloze, esturgeon, carpes, brochets, brémes, anguilles, ancornets, poisson doré, huîtres, esplan, raie, poisson blanc: en un mot, on peut dire que la chasse & la pêche y sont abondantes, & qu'on y trouve, sans beaucoup de peines, toutes les choses necessaires à la vie.

C'est un plaisir d'y voir encore ce nombre prodigieux de baleines; mais sur tout, le combat terrible de ce poisson monstrueux avec l'espadon, lequel porte dessus son dos une

espece d'épée ou de dard, qui luy sert d'armes offensives & défensives, pour attaquer & se défendre des aîlerons & de la queuë de la baleine. Il est surprenant de voir les approches & les attaques mutuelles de ces deux puissans ennemis, qui mugissent comme des taureaux animez de rage & de fureur; l'espadon s'élance hors de l'eau, & tombe de toute sa force à la renverse dessus la baleine, afin de la percer de son dard. La baleine se plonge l'eau, & se dérobe aux coups de l'espadon, qu'elle tâche de batre & de vaincre avec sa queuë & ses aîlerons, dont le bruit se fait entendre de plus d'une lieuë. La mer paroît toute agitée, par les mouvemens & les efforts violens de ces poif-

ſons formidables ; & elle devient toute rouge de leur ſang, qui ſort en abondance de leurs plaies, qui les font mourir quelquefois : telle étoit la baleine que nous trouvâmes échoüée à la côte, à quinze lieuës de la riviere de Saint Joſeph, dite Riſtigouche ; le ſable qui la couvroit nous empêcha de voir les coups furieux qu'elle avoit reçûs de l'eſpadon, nous n'en vîmes que deux ou trois, qui paroiſſoient fort larges & profonds. Quoique la baleine ſoit un poiſſon d'une groſſeur & d'une force prodigieuſe, elle ne peut cependant renverſer, ni briſer avec ſa queuë les navires, comme pluſieurs ſe le perſuadent un peu trop facilement.

Le requin, que quelques-uns appellent requiem, eſt un

poiſſon fort dangereux, armé de deux à trois rangées de dents, long de quatre à cinq pieds, & gros à proportion. Il eſt tres-dangereux de ſe baigner dans les endroits où ce poiſſon ſe retire ordinairement; parce qu'il court aprés ceux qu'il apperçoit dans l'eau, & leur coupe un bras ou une cuiſſe, qu'il mange & qu'il devore en même-tems. Je me ſouviens qu'un pauvre paſſager s'étant jetté à la mer par divertiſſement, pour ſe baigner dans un tems de calme, beau & ſerain, fut aſſez malheureux de rencontrer un de ces requiem, qui ne luy fit aucun mal, auſſi long-tems qu'il fut à l'eau; mais dés-lors que ceux du navire ſe mirent en état d'enlever ce pauvre miſerable, le requin s'élança

ſur luy, & luy coupa la cuiſſe avant qu'il fût dans le vaiſſeau, où il mourut deux heures aprés.

---

## CHAPITRE XIX.

*Les feſtins, les danſes, & les divertiſſemens des Gaſpeſiens.*

ON ne trouve guere de Nation qui ait les feſtins plus en uſage que les Sauvages de la Nouvelle France, mais principalement nos Gaſpeſiens, qui regardent plûtôt l'affection & la ſincerité d'une amitié veritablement cordiale, dans le peu qu'ils donnent, ou qu'ils reçoivent de leurs amis, que la quantité & la qualité des viandes; puiſqu'avec un morceau

morceau de tabac, ou quelqu'autre chose de peu de consequence, ils se regalent les uns les autres, comme s'ils se faisoient des festins les plus grands du monde : d'où vient que les plus miserables, si on peut dire qu'il y en ait quelques-uns dans cette Nation de Barbares, qui ne met aucune, ou fort peu de distinction entre le riche & le pauvre, trouvent toûjours, dans le peu qu'ils possedent, dequoy rendre la pareille à leurs amis, & faire des festins aussi considerables, que ceux ausquels on les a invitez.

Je me suis servi heureusement de cette grande facilité que l'on a de contenter ces Peuples, & de s'insinuer dans leur amitié, par des festins qui ne coûtent pas grand' chose,

lorſqu'un Sauvage m'étant venu prier d'aller baptiſer un petit enfant, qui mourut deux jours aprés ſon baptême, dans la Baye de Gachpé, je demeurai le reſte de l'Hiver avec ces Infideles, pour tâcher de les gagner à JESUS-CHRIST. Monſieur Denys avoit donné à nôtre Gaſpeſien, des pois & de la farine, pour en regaler les cabannes, par deux feſtins que j'avois deſſein de leur faire, & qui en effet me gagnerent pour toûjours l'amitié de ces Barbares. Je formai avec toute ma farine, autant de cœurs que nous étions de perſonnes ; & les aïant fait cuire dans une chaudiere, avec de la moëlle d'orignac, je les arrangeai tous dans un plat d'écorce, en ſorte que le plus grand de ces cœurs, qui re-

presentoit le mien, cachoit & couvroit les plus petits, qui figuroient ceux des Sauvages : je leur fis la harangue ordinaire, qui doit preceder toûjours les festins, en leur disant; Que la nature ne m'aïant donné qu'un cœur, la charité & le zele que j'avois pour leur salut, me faisoient souhaiter avec passion, qu'ils se multipliât en autant de Gaspesiens, qu'ils étoient presens à mes yeux; voulant bien même y comprendre les absens, pour leur témoigner à tous également, mon estime & mon affection : Que par le plus grand de tous ces cœurs qui cachoit les autres, je voulois leur faire connoître qu'ils logeroient doresnavant par inclination dans le mien; que je les prenois tous sous ma protection, pour

leur procurer tous les avanta-ges qu'ils en pouvoient rai-sonnablement esperer, soit pour le spirituel, soit pour le temporel : & qu'enfin, je ne les avois arrangez tous en-semble dans un même plat d'écorce, qu'afin de leur fai-re connoître que les nôtres ne devoient plus jamais se sé-parer d'inclination, mais bien s'unir étroitement par les liens indissolubles de la charité Chrêtienne. Cette petite ha-rangue se termina par le pre-sent & la distribution que je fis de tous ces cœurs, à cha-que Sauvage, en luy disant ces paroles : *Tahoé nkameramon ignemoulo ; nkameramon achkou oüiguidex* : Mon frere, je te donne mon cœur ; tu demeu-reras & tu cabanneras doresna-vant dans mon cœur. Il n'est

pas croïable combien ces Barbares furent ſatisfaits de mon regale, qu'ils reçûrent avec toute la joie poſſible : les Chefs me firent des feſtins publics & particuliers, pour me témoigner qu'ils m'enfantoient, c'eſt à dire qu'ils m'adoptoient & me recevoient au nombre des Sauvages Gaſpeſiens : ils me conjurerent tous de reſter avec eux, afin de me perfectionner dans la langue ; ce que je leur accordai d'autant plus volontiers, que la demande & la priere qu'ils m'en faiſoient, étoit conforme à mes inclinations.

Cependant, quoique ces Barbares ſe paſſent de peu dans leurs feſtins, ils ne laiſſent pas quelquefois d'y faire paroître une grande profuſion de viandes, particulierement dans

ceux qu'ils font le Printems, pour se réjoüir ensemble de l'heureux succez de la chasse qu'ils ont faite durant l'Hiver. Ils n'observent aucune regle d'œconomie dans ces sortes de festins; afin de témoigner à leurs amis, la joie qu'ils ont de les posseder. Les femmes, les enfans, ni les jeunes garçons qui n'ont pas encore tué d'orignac, & tous ceux qui ne sont pas en état d'aller en guerre contre la Nation, n'entrent pas ordinairement dans les cabannes de festin : il faut attendre le signal que donne un Sauvage, par deux ou trois huées differentes, qui font connoître aux femmes qu'il est tems de venir prendre les restes de la portion de leurs maris, dont elles se regalent avec leur famille, & leurs amis.

La façon d'inviter au feſtin, eſt ſans compliment & ſans ceremonie ; & on n'invite perſonne, que tout ce qu'on leur veut donner ne ſoit cuit auparavant : celuy qui traite fait à la porte de ſa cabanne, le cri du feſtin, en diſant ces paroles : *Chigoüidah*, *ouikbarlno* : Venez ici dans ma cabanne, car je veux vous regaler. Ceux auſquels ces paroles s'adreſſent, y répondent par trois ou quatre huées de ho, ho, ho, ho, ſortent promtement de chez eux avec leur ouragan, entrent dans la cabanne du feſtin, prennent la premiere place qui ſe preſente, fument du tabac dans le calumet du Chef, & reçoivent ſans compliment la portion que celuy qui partage & diſtribuë la viande, leur jette, ou leur donne

au bout d'un bâton.

Jamais les Gaspesiens ne font festin de deux sortes de viandes à la fois : ils ne mélangent pas, par éxemple, le castor avec l'orignac, ni celuy-ci avec l'ours, ou quelque autre animal ; ils font même des regales où l'on y boit la graisse & l'huile toute pure. Il y a des festins de santé, d'adieu, de chasse, de paix, de guerre de remercîment, des festins à tout manger, qui se font expressément pour avoir bonne chasse ; c'est à dire qu'il faut tout avaler, avant que de sortir de la cabanne ; & il est défendu d'en donner tant soit peu aux chiens, sous peine d'être exposé à de grands malheurs : il est cependant permis à ceux qui ne peuvent achever leur portion,

de

de les presenter à leurs compagnons, qui en prennent chacun ce qu'il en souhaite ; le reste est jetté au feu, en faisant les éloges de celuy qui dans ce rencontre s'est acquis la reputation & la gloire d'avoir mangé plus que les autres.

Tous les festins se commencent par les harangues que le Chef fait aux conviez, afin de leur déclarer le sujet pour lequel il a voulu regaler la compagnie ; & on les finit par les danses & les chansons, qui sont les complimens ordinaires de nos Sauvages. Le Maître du festin ne mange pas ordinairement avec les autres ; parce, dit-il, qu'il ne les a pas appellez pour diminuer la portion de ce qu'il leur presente, le tout etant uni-

quement pour eux.

Leurs chanſons & leurs danſes ſont également deſagreables, puiſqu'ils n'y obſervent aucune regle, ni meſure, que celle que leur caprice leur inſpire: ils ont neanmoins communément aſſez bonne voix, & ſur tout les femmes, qui chantent fort agreablement les Cantiques ſpirituels qu'on leur enſeigne, & dans leſquels elles font conſiſter une bonne partie de leur devotion. Elles n'ont pas le même agrément à chanter à la mode des Sauvages, qui pouſſent du fond de leur eſtomac, certains tons d'ho ho ho, ha ha ha, hé hé hé, ho ho, ha he he, qui paſſent pour des airs également charmans & melodieux, chez nos Gaſpeſiens.

Ils danſent ordinairement en

rond, à la cadance & au bruit qu'on fait en frapant avec un bâton ſur un plat d'écorce, ou deſſus une chaudiere. Ils ne ſe tiennent pas par la main, mais ils ont tous les poings fermez : les filles les croiſent l'une ſur l'autre, un peu éloignées de leur eſtomac : les hommes les élevent en l'air, & font pluſieurs mouvemens & poſtures differentes, comme s'ils étoient à la guerre pour combatre, vaincre, & enlever les chevelures de leurs ennemis. Ils ne ſautent pas; mais en récompenſe ils frapent la terre, tantôt avec un pied, tantôt avec tous les deux enſemble.

Les danſes particulieres des femmes & des filles ſont beaucoup differentes de celles des hommes ; car elles font des

contorſions horribles en danſant : elles retirent & avancent les bras, les mains & tout le corps d'une maniere tout-à-fait hideuſe, regardant fixement la terre, comme ſi elles en vouloient arracher quelque choſe, par la force & la violence de leurs contorſions, juſqu'à ſe mettre tout en eau. Elles ne pouſſent pas du fond de leur eſtomac, comme les hommes, ces huées & ces cris d'ho ho, d'ha ha, d'hé hé; mais elles font ſeulement avec les levres, un certain ſifflement de ſerpent, qui eſt l'harmonie ordinaire de leur danſe, qu'on peut appeller proprement un ſabat innocent de Sauvages.

Outre ces danſes & ces feſtins, ils ont pour leur divertiſſement ordinaire, les jeux de Leldeſtaganne & du Chagat,

qui se joüent avec des petits os noirs & blancs : celuy-là gagne la partie, qui fait venir tout blanc, ou tout noir, autant de fois qu'ils en sont convenus. Ils sont tres-fideles à payer ce qu'ils ont perdu au jeu, sans qu'ils se querellent, ou qu'ils avancent la moindre parole d'impatience ; parce, disent-ils, qu'ils ne joüent que pour se divertir, & se consoler avec leurs amis. Il y a encore quelques autres sortes de jeux & de divertissemens parmi nos Sauvages, mais qui sont de si peu de consequence, qu'ils ne meritent pas qu'on en fasse ici aucune mention.



## CHAPITRE XX.

*Des remedes, maladies & mort des Gaspesiens.*

ILs sont tous naturellement Chirurgiens, Apoticaires & Medecins, par la connoissance & par l'experience qu'ils ont de certains simples, dont ils se servent heureusement, pour guerir des maux qui nous paroissent incurables.

Il est vrai que nos Gaspesiens joüissent souvent d'une santé parfaite, jusqu'à une heureuse vieillesse, n'étant pas sujets à plusieurs maladies qui nous affligent en France; comme gouttes, gravelle, écroüelles, galle, &c. soit parce qu'ils sont engendrez par des parens

qui sont sains & dispos, d'une humeur & d'un sang bien temperez ; soit à cause que, comme nous avons dit, ils vivent en parfaite union & concorde, sans procez & sans chicane pour les biens du monde, qui ne leur font jamais perdre le repos, & leur tranquillité ordinaire.

Ils previennent les incommoditez & les maladies, par certains vomitifs, composez d'une racine faite à peu prés comme celle de la chicorée, ou par certaine graine qu'ils pennent aux arbres, & qu'ils font infuser dix ou douze heures dans un plat d'écorce plein d'eau, ou de boüillon. La suërie, cependant, est le grand remede des Gaspesiens ; & on peut dire veritablement, que plusieurs François y ont aussi

trouvé la guerison des fluxions & douleurs inveterées, qui paroissent incurables en France. La suërie est une espece d'étuve, faite en forme d'une petite cabanne couverte d'écorce, de peau de castor & d'orignac; en sorte qu'il n'y a aucune ouverture. Les Sauvages mettent au milieu, des roches ardentes, qui échauffent tellement ceux qui sont dedans, que l'eau coule bientôt de toutes les parties du corps. Ils jettent de l'eau dessus ces pierres embrasées, dont la fumée montant jusques au haut de la cabanne, retombe sur leur dos, à peu prés comme une pluie chaude & brûlante; jusques-là même, que quelques-uns ne pouvant en souffrir la chaleur, se trouvent obligez d'en sortir au plus vîte.

Ce qui ſert de tourment aux uns, eſt neanmoins un ſujet de divertiſſement pour les autres, qui prennent un plaiſir ſingulier de jetter de l'eau de tems en tems ſur ces roches, pour voir celuy qui aura plus de conſtance à ſouffrir : ils chantent même, & ſe divertiſſent, faiſant des huées à leur ordinaire ; & ſortant bruſquement de cette cabanne, ils ſe jettent dans la riviere pour ſe rafraîchir ; ce qui cauſeroit ſans doute de groſſes maladies, & la mort même, à des gens qui ſeroient moins robuſtes que nos Gaſpeſiens, qui mangent avec une avidité nonpareille, immediatement aprés qu'ils ſont ſortis de la ſuërie & de la riviere.

Ils ſont fort amateurs de la ſaigné, & s'ouvrent même la

veine eux-mêmes, avec des pierres à feu, ou la pointe de leur coûteau. S'il paroît quelque tumeur, soit au bras, soit à la jambe, ils scarifient les endroits où est le mal; & ils font plusieurs incisions avec les mêmes instrumens, afin d'en sucer plus commodément le sang gâté, & en retirer toute la corruption.

La gomme de sapin, que quelques-uns appellent therebentine, & qui est comme une espece de baume souverain pour toute sorte de plaies, & de coups de hache, de coûteau & de fuzil, est le premier & le plus ordinaire remede dont nos Gaspesiens se servent avec succez, pour faire de tres-belles cures. Comme cette gomme est quelquefois un peu trop sensible aux

malades, ils ont l'industrie, pour en moderer l'activité, de prendre & de mâcher la pellicule qui est attachée au sapin, aprés qu'ils en ont enlevé la premiere écorce : ils crachent l'eau qui en sort sur la partie malade, & forment du reste une espece de cataplasme, qui adoucit le mal, & guerit le blessé en tres-peu de tems.

Ils ont encore quantité de racines & de simples qui nous sont inconnus dans l'Europe, mais dont les Sauvages connoissent admirablement bien la vertu & les proprietez, pour s'en servir dans le besoin.

Les Gaspesiens & les Gaspesiennes, hommes, femmes, filles, garçons, prennent du tabac : ils le considerent, l'estiment & le regardent comme une manne qui leur est venuë

du Ciel, depuis que le Papkootparout en donna le premier uſage à la Nation Gaſpeſienne, comme nous avons remarqué au Chapitre de leur croïance touchant l'Immortalité de l'Ame. En effet le tabac, qu'ils appellent *Tamahoé*, leur paroît abſolument neceſſaire pour les aider à ſouffrir les diſgraces de la vie humaine : il les délaſſe dans leurs voïages, leur donne de l'eſprit dans les Conſeils, decide de la paix & la guerre : il leur amortit la faim, leur ſert de boire & de manger ; & fuſſent-ils dans la derniere foibleſſe, ils eſperent toûjours de revoir le malade en ſa premiere ſanté, pourvû qu'il puiſſe encore fumer du tabac : le contraire eſt un préjugé aſſûré de ſa mort.

Si les simples, les décoctions & les remedes ordinaires, ne sont pas assez efficaces pour guerir les Gaspesiens, les amis de ceux qui sont malades ne manquent pas d'appeller au secours le Bouhine, c'est à dire le Jongleur, qui les souffle par tout, & principalement sur la partie affligée; afin de chasser le ver, ou le Demon qui le tourmente : il fait ses invocations, ses contorsions & ses huées ordinaires, comme nous l'avons déja remarqué, en parlant des superstitions de ces Sauvages.

Il n'y en a point cependant plus à plaindre, que les malades qui souffrent sans se plaindre, le tintamarre, le bruit & le fracas du Jongleur, & de ceux de sa cabanne : il semble même que nos Gaspesiens,

qui d'ailleurs paroiſſent aſſez humains & dociles, manquent en ce point de charité & de complaiſance pour leurs malades ; & on peut dire veritablement, qu'ils ne ſçavent ce que c'eſt d'en prendre ſoin, ni de leur preparer les viandes qui les peuvent ſoulager, leur donnant indifferemment à boire & à manger de tout ce qu'ils deſirent, & quand ils le demandent. Ils les traînent, portent, ou les embarquent avec eux dans leurs voïages, quand il y a apparence de gueriſon : mais ſi la ſanté du malade eſt tout-à-fait deſeſperée, en ſorte qu'il ne puiſſe plus ni manger, ni boire, ni fumer, ils leur caſſent la tête quelquefois, tant pour le délivrer du mal qu'il endure, que pour ſe ſoulager eux-

mêmes, de la peine qu'ils ont de le traîner par tout.

Ils ne sçavent non plus ce que c'est, que de consoler un pauvre malade; & dés le moment qu'il ne mange plus, ou ne fume plus du tabac, ou bien qu'il perd la parole, ils l'abandonnent entierement, & ne luy disent pas une seule parole de tendresse, ni de consolation : parce que ces Barbares estiment que c'est une chose tout-à-fait inutile, de parler à une personne qui ne peut pas répondre, & qui se met en état de voïageur, pour aller avec ses compatriots & & ses ancêtres, dans le Païs des Ames; d'où vient qu'ils expirent assez souvent, sans qu'aucun de ceux qui sont dans la cabanne s'en apperçoive : gardant cependant,

durant tout le tems de l'agonie, un profond ſilence ; & faiſant paroître dans un viſage conſterné, l'affliction & la douleur qu'ils reçoivent de cette fâcheuſe ſeparation.

Lorſque le moribond a rendu les derniers ſoûpirs, les parens & les amis du défunt couvrent le corps, d'une belle peau d'élan, ou robe de caſtor, dans laquelle on l'enſevelit & on le garrote avec des courroies de cuir ou d'écorce, d'une telle maniere, que le menton touche aux genoux, & les pieds à leur dos ; d'où vient que leurs foſſes ſont toutes rondes, de la figure d'un puits, & profondes de quatre à cinq pieds : cependant, le Chef & les Capitaines ordonnent de fraper ſur les écorces de la cabanne du défunt, en diſant

ſant ces paroles, *Oué*, *oué*, *oué*, afin d'en faire ſortir l'eſprit. On député enſuite de jeunes Sauvages, pour aller annoncer par toute la Nation, & même aux Habitations Françoiſes, la mort de leurs parens & amis. Ces Députez approchant des cabannes auſquelles ils ſont envoïez, montent deſſus un arbre, & crient par trois fois de toute leur force, qu'un tel Sauvage eſt mort; aprés quoy ils s'approchent, & font à ceux qu'ils trouvent, le recit des circonſtances de la maladie & de la mort de leur ami, les invitant d'aſſiſter à ſes funerailles, qui ſe celebrent en cette maniere.

Tout le monde étant aſſemblé dans la cabanne du défunt, on tranſporte le corps au Cimetiere commun de la

Nation ; on le met dans la fosse, & on le couvre d'écorce, & des peaux les plus belles : on l'embellit même avec des branches de sapin & des rameaux de cedre, & ils y mettent ensuite tout ce qui est à l'usage du défunt ; si c'est un homme, son arc, ses fléches, son épée, son casse-tête, son fuzil, poudre, plomb, écuelle, chaudiere, raquettes, &c. si c'est une femme, son colier pour aller à la traîne ou porter le bois, sa hache, son coûteau, sa couverture, ses coliers de pourcelaine & de rassade, & ses utensiles, tant à matachier & peindre leur robe, que les éguilles à coudre les canots & à lasser les raquettes. On comble la fosse de terre, & on y met pardessus quantité de bûches en

forme de mausolée, élevé de trois ou quatre pieds, sur lequel paroît une belle Croix, si le défunt est un de nos Gaspesiens Porte-Croix. L'enterrement se fait dans le silence; pendant que le Chef & les Anciens forment un cercle auprés de la fosse, les femmes pleurent & font des cris lugubres, qui finissent par le commandement du Chef, lequel invite tous les Gaspesiens au festin de mort, où il expose dans sa harangue les belles qualitez & les actions les plus memorables du défunt: il represente même à toute l'assemblée, par des paroles aussi touchantes qu'elles sont energiques, l'instabilité de la vie humaine, & la necessité qu'ils ont de mourir, pour aller rejoindre dans le Païs des Ames,

leurs amis & leurs parens, dont ils renouvellent la memoire. Il s'arrête un moment, & paroît tout à coup avec un visage plus gai & moins triste, & ordonne la distribution de ce qui est apprêté pour le festin, qui est suivi de danses & des chansons ordinaires. Les parens cependant & les amis du défunt prennent le deüil, c'est à dire qu'ils se barboüillent le visage de noir, & coupent le bout de leurs cheveux, qu'il ne leur est plus permis de porter en cadenettes, ni de les orner de colier de rassade & de pourcelaine, autant de tems qu'ils sont en deüil, qui dure une année toute entiere.

Si quelque Sauvage vient à mourir durant l'Hiver, en quelque lieu éloigné du Cimetiere commun de ses ancê-

tres, ceux de sa cabanne l'envelopent avec beaucoup de soin, dans des écorces matachiées de rouge & de noir, le mettent dessus les branches de quelque arbre sur le bord de la riviere, & luy font avec des bûches une espece de petit fort, de crainte qu'il ne soit endommagé par les bêtes-fauves, ou par les oiseaux de rapine : le Chef députe au Printems la jeunesse, pour aller querir le cadavre, qui est reçû avec les mêmes ceremonies que nous venons de dire.

Nos Gaspesiens n'ont jamais brûlé les corps de leurs défunts, comme nos anciens Gaulois, qui brûloient avec leurs morts, tout ce qu'ils avoient aimé, jusqu'à leurs papiers & leurs obligations ; peut-être dans le

deſſein de proceder, de païer, ou demander leurs dettes en l'autre monde. J'ai appris ſeulement de nos Sauvages, que les Chefs de leur Nation confioient autrefois les corps des défunts à certains vieillards, qui les emportoient religieuſement dans une cabanne faite exprés au milieu des bois, dans laquelle ils demeuroient un mois ou ſix ſemaines. Ils ouvroient la tête & le ventre du défunt, & en ôtoient la cervelle & les entrailles, enlevoient la peau de deſſus le corps, coupoient la chair par morceaux ; & l'aïant fait ſecher à la fumée, ou au Soleil, ils la mettoient au pied du mort, auquel ils rendoient ſa peau, qu'ils accommodoient à peu prés comme ſi la chair n'en avoit pas été ôtée.

Il y a fort peu de tems, que dans l'Isle de Tisniguet, lieu fameux & ancien Cimetiere des Gaspesiens de Ristigouche, nous trouvâmes dans les bois une fosse faite en forme de coffre, & quantité de peaux de castors & d'orignaux, des fléches, des arcs, de la pourcelaine, de la rassade, & d'autres bagatelles que les Sauvages avoient enterrées avec le défunt, dans la pensée qu'ils avoient, que les esprits de toutes ces choses luy feroient compagnie & service dans le Païs des Ames.



## CHAPITRE XXI.

*Premier retour de l'Auteur en France, & la harangue que le Chef des Gaſpeſiens luy a faite à ſon départ.*

IL y avoit déja ſix années conſecutives que je cultivois la Miſſion Gaſpeſienne, que l'obeïſſance avoit commiſe à mes ſoins, lorſque le Reverend Pere Valentin le Roux nôtre Commiſſaire Provincial & Superieur, qui donnoit toutes ſes applications, & emploïoit avec ſuccez les ardeurs de ſon zele pour la gloire de Dieu, le ſervice de la Colonie, & le progrez de nos Miſſions ; aïant parfaitement bien reconnu la neceſſité abſoluë

ſoluë où nous étions, d'avoir un Hoſpice à Quebec, pour le ſoulagement de nos Miſſionnaires; ſollicité puiſſamment par les principaux Hábitans de Mont-Roïal, d'établir dans cette belle Iſle, ſous le bon plaiſir & avec l'agrément de Meſſieurs du Seminaire de Saint Sulpice, qui en ſont les Seigneurs proprietaires, une Maiſon de Recollets; & d'ailleurs voulant rechercher les moïens poſſibles de rendre fixes & ſedentaires les Miſſions que nous avions chez les François & les Sauvages, afin d'humaniſer ces Peuples, les habituer avec nous, les appliquer à la culture des terres, les ſoûmettre à nos Loix & nos Coûtumes, & d'en faire de veritables Chrêtiens, aprés les avoir rendu hommes civils,

policez & ſociables ; jugea à propos de nous envoïer en France le R. P. Exuper de Thunes, & moi, avec des lettres au Reverendiſſime Pere Germain Allart, depuis Evêque de Vences, afin d'obtenir du Roi & de Meſſieurs de Saint Sulpice, le contenu de l'expoſé, & des inſtructions qu'il nous remit entre les mains.

Nous nous embarquâmes à cet effet, dans le vaiſſeau nommé la Sainte-Anne; & nous arrivâmes heureuſement à l'Iſle Percée, aprés ſept ſemaines d'une fâcheuſe & penible navigation, cauſée par trois horribles tempêtes, dont la derniere penſa nous abîmer au milieu de ſept Iſles.

Comme j'étois entierement convaincu de l'affection ſin-

cere que les Gaſpeſiens avoient pour moi, & qu'ils ſe perſuadoient que je devois encore hiverner avec eux dans les bois, je crûs que j'étois obligé de faire la confidence & l'ouverture du deſſein que j'avois de repaſſer en France, à celuy des Sauvages qui ſe diſoit mon pere, & dont je me diſois le fils, depuis le moment qu'il m'eût enfanté au milieu des feſtins ordinaires à la Nation Gaſpeſienne en ſemblable ceremonie. Il me ſeroit bien difficile de vous exprimer la conſternation que cette nouvelle cauſa dans l'ame de ce Barbare, lequel, par le changement de couleur, le chagrin & la triſteſſe qui parut tout à coup ſur ſon viſage, me fit bien-tôt connoître qu'il étoit ſenſiblement touché de

la resolution où je luy paroissois, de m'embarquer dans les premiers navires de nos Pêcheurs. Il me quitta brusquement, contre sa coûtume; il entra dans les bois, peut-être pour essuïer les larmes qui commençoient à couler de ses yeux: il en sortit quelque-tems aprés, & trouva bon d'envoïer un de ses enfans avec deux ou trois jeunes Sauvages, porter la nouvelle de mon départ aux Gaspesiens qui étoient à la pêche de saumons, & les convier de se rendre tous incessament auprés de luy, afin de me dire adieu. Il ordonna à ces Députez de ne pas approcher de leurs cabannes, qu'avec les mêmes ceremonies qu'ils observoient inviolablement lorsqu'ils vont annoncer la mort

de quelqu'un de leurs considerables; parce qu'ils estimoient que j'allois mourir à leur égard, & qu'ils ne me verroient plus jamais davantage.

La promtitude avec laquelle tous ces Sauvages, baptisez & non baptisez, se rendirent à l'Isle Percée, jointe à la tendresse que ces Barbares me témoignerent, en me conjurant tous ensemble de ne les pas abandonner, me fit balancer quelque tems sur la resolution que j'avois prise de partir; & je vous avouë ingenuëment, qu'en aïant moi même le cœur sensiblement touché de compassion, il n'y eut precisément que le merite de l'obeïssance, qui m'ordonnoit de m'embarquer dans les premiers navires Pêcheurs, pour le bien de nos Missions, qui

acheva de me déterminer à repasser en France.

Le petit nombre de nos Gaspesiens que j'avois baptisez, vint de grand matin à la Chapelle, quelques-uns pour se confesser, les autres pour se faire instruire, plusieurs pour me demander des *Oukateguennes Kignamatinoër*, des Papiers instructifs à prier Dieu, & tous pour entendre la sainte Messe & la harangue ; c'est ainsi qu'ils appellerent l'exhortation que je leur fis, afin de les encourager à pratiquer fidelement ce que je leur avois enseigné. Les paroles dont Samüel se servit autrefois, quand il se déchargea de la conduite du Peuple d'Israël, en luy donnant un Roi ; & celles de l'Apôtre, lorsqu'à son départ pour Jerusalem, il

appella le Ciel & la Terre à témoin du zele qu'il avoit pris, d'annoncer aux Ephesiens l'Evangile du Seigneur, furent à peu prés les mêmes dont je me servis heureusement en prenant congé de mes Sauvages, qui proposerent tous d'être fideles à Dieu. Je les embrassai tendrement aprés mes actions de graces, pendant lesquelles les hommes & les femmes entonnerent & chanterent à l'alternative, des Cantiques spirituels que je leur avois enseignez, avec une harmonie de voix si douce & si agreable, que nos François en furent sensiblement édifiez.

Comme l'on m'avoit donné quelques brasses de tabac de bresil, & qu'il me restoit uncore une douzaine

de petits miroirs, coûteaux, éguilles, & d'autres bagatelles, qu'ils estiment autant que nous faisons l'or & l'argent; je les leur distribuai tres-volontiers, les conjurant affectueusement de les recevoir, comme les gages fideles & sinceres de mes amitiez. Trois Matelots qui vinrent à nôtre Chapelle de la part de leur Capitaine, pour emporter dans leur navire nôtre petit équipage, alloient finir nos entretiens, lorsque le Chef de nos Gaspesiens me supplia avec beaucoup d'instance, de ne pas permettre que ces hommes me rendissent ce service; parce que les Sauvages en vouloient avoir l'honneur & la gloire, afin, me disoit-il, de faire paroître à tous les François, combien ils avoient

d'estime & d'affection pour moi. Il nomma sur le champ six jeunes Chasseurs, qu'ils appellent *Iarbason* ; & quoique tout ce qui étoit à mon usage ne consistât seulement qu'en un petit matelas, une couverture, & une cassette qui renfermoit les ornemens de nôtre Chapelle portative, ils le partagerent cependant, par ostentation, en trois canots differens, dans lesquels ils s'embarquerent promtement, pour le porter au vaisseau qui étoit prêt de mettre à la voile.

Nous sortîmes de la Chapelle avec differens sentimens de douleur, parce qu'enfin je n'avois pas moins de peine à les quitter, qu'ils en témoignerent de me perdre : il falut cependant nous separer,

pour joindre nos François qui m'attendoient pour aller à bord ; & je fus extrémement ſurpris, lorſque prenant congé de Meſſieurs les Capitaines qui reſtoient à l'Iſle Percée, le Chef de nos Gaſpeſiens fendit la preſſe, s'approcha de moi, parut au milieu de l'aſſemblée avec un viſage tout conſterné de douleur & de triſteſſe, hauſſa vers le Ciel, & baiſſa pluſieurs fois les yeux deſſus la terre, & prononça en ſoûpirant ces paroles, *Akaia, akaia*, qui marquent ordinairement l'amertume & le déplaiſir qu'ils ont dans le cœur ; il me prit la main, & me regardant fixement avec des yeux prêts à verſer des larmes, il me dit en ces propres termes.

Hé bien donc, mon fils, la

resolution en est prise, tu veux nous abandonner & repasser en France ; car voila le grand canot de bois ( en me montrant le navire dans lequel je devois m'embarquer ) qui va te dérober aux Gaspesiens, pour te rendre à ton Païs, à tes parens, & à tes amis. Ah ! mon fils, si tu voïois mon cœur à present, tu verrois qu'il pleure des larmes de sang, dans le tems même que mes yeux pleurent des larmes d'eau, tant il est sensible à cette cruelle separation. Il s'arrêta tout court, & ne dit plus mot, selon la coûtume & la maniere des Sauvages, qui en agissent de-même ; soit pour reflechir à ce qu'ils ont à dire, ou pour donner le loisir & le tems à ceux qui les écoutent, d'éxaminer, d'approuver ou de

rejetter ce qu'ils ont avancé. Hé quoy donc, mon fils, ajoûta-t'il, seroit-il bien possible que tu aïes perdu si-tôt le souvenir du festin que tu nous fis autrefois à Gaspé, la premiere fois que tu vins demeurer dans nos cabannes, où aïant formé avec de la farine pêtrie dans la graisse & la moëlle d'orignac, autant de cœurs de pâte, que nous étions de Gaspesiens, tu les arrangeas dans un même plat d'écorce, voulant nous persuader que le plus grand de tous ces cœurs, qui cachoit & couvroit tous les autres, étoit la figure du tien, dont le zele & la charité renfermoit au-dedans de soi-même tous les cœurs des Sauvages, ni plus, ni moins que les meres renferment les enfans dans leur sein? Tu étois

fâché, disois-tu, que la Nature ne t'en avoit donné qu'un seul en partage, lequel tu souhaitois de multiplier autant qu'il étoit en ton pouvoir, par la distribution que tu nous faisois de ces cœurs de pâte, en disant à chacun de nous en particulier ces aimables paroles : *Tahoé nkamera mon ignemoulo* : Mon frere, je te donne mon cœur ; *nkameramon achkou oüiguidepcheup* ; vous cabannerez, vous logerez & demeurerez doresnavant dans mon cœur, qui veut devenir comme les vôtres, par l'union d'une amitié mutuelle & reciproque, tout Sauvage & tout Gaspesien. A peine eûs-tu fini ta harangue, qui acheva de te gagner les cœurs de la Gaspesie, qu'on ne parla plus que de danses & de fes-

tins, pour te marquer la joie ſenſible que nous avions du preſent que tu nous avois fait ; & parmi les acclamations univerſelles de toutes nos cabannes, un chacun s'efforçoit d'exprimer par les chanſons que l'on chanta à ta loüange, le bonheur qu'il avoit de poſſeder le cœur du Patriarche : Dis moi donc à preſent, ce cœur n'eſt il plus aujourd'hui le même qu'il étoit autrefois ? eſt-il donc tout-à-fait devenu François, & n'a-t'il plus rien de Gaſpeſien ? ou bien, veut-il vomir pour jamais les Sauvages, aprés les avoir reçûs & aimez tendrement ? Il s'arrêta pour la ſeconde fois : Si quelqu'un de nous, me dit-il enſuite, d'un ton de voix plus élevé & plus imperieux, t'a cauſé quelque

déplaiſir, qui peut être t'oblige de nous abandonner, ne ſçais-tu pas, mon fils, que je ſuis ton pere, & le Chef de la Nation Gaſpeſienne? comme ton pere, tu ne peux ignorer juſqu'à preſent, la ſincerité de mon amitié; je t'aſſûre même que je t'aimerai toûjours auſſi tendrement que l'un de mes propres enfans: comme Chef des Sauvages, tu ſçais bien que j'ai la puiſſance & le pouvoir en main, pour faire punir le coupable, ſi tu veux me le dénoncer; ou ſi tu es dans le deſſein de le cacher, ſuivant les maximes & les regles de la charité que tu nous as enſeignées, tiens, mon fils, voila des robes de caſtor, de loutre & de marte que nous t'offrons volontiers, pour eſſuïer & effacer le chagrin que l'on

t'a donné, & l'indignation que tu peux avoir conçûë contre nous.

Il fit jetter en effet à mes pieds, par deux jeunes Sauvages, quelques-unes de ces pelleteries; mais voïant que je refusois ces presens: Il est vrai, dit-il, que tu les as toûjours méprisez; le peu d'état que tu en as fait, pendant que les François les recherchent avec tant d'empressement, nous a bien fait connoître il y a long-tems, que tu ne desirois rien au monde, que le salut de nos ames, & que nous étions trop pauvres & jamais assez riches, pour récompenser dignement les peines & les travaux que tu prenois, afin de nous faire vivre en bons Chrêtiens: mais si le peu que nous possedons n'a pas assez d'attrait pour t'engager

ger à rester avec nous, il faut, mon fils, que je t'ouvre mon cœur, & que je te demande aujourd'hui, en presence du Soleil qui nous éclaire, s'il faut croire ce que tu nous as enseigné, ou s'il ne le faut pas croire? Répons, & parles à present.

Vous remarquerez, s'il vous plaît, que les Sauvages n'interrompent jamais celuy qui harangue; & ils blâment avec raison, ces entretiens, ces conversations indiscretes & peu reglées, où chacun de la compagnie veut dire son sentiment, sans se donner la patience d'écouter celuy des autres: c'est aussi pour ce sujet, qu'ils nous comparent à des cannes & aux oyes, qui crient, disent-ils, & qui parlent tous ensemble, comme les François. Il faut

attendre qu'ils aïent achevé tout ce qu'ils ont à dire, & qu'ils vous obligent à répondre, comme celuy-ci, qui m'engagea de luy témoigner en peu de mots, que je ne leur avois enseigné que ce que le Fils de Dieu avoit enseigné à tous les Chrêtiens; & que par consequent ce n'étoit pas seulement assez de le croire, par la soûmission respectueuse qu'il devoit avoir à ses Commandemens; mais encore, qu'il les faloit observer religieusement, & mourir même, s'il en étoit necessaire, pour la verité & la défense de son saint Evangile.

S'il est ainsi, repliqua le Sauvage, de deux choses l'une; ou tu es un menteur, ou tu n'es pas un bon Chrêtien: *Ouce choüen tahoé*: Tu es un men-

teur, mon frere, si tout ce que tu nous as enseigné n'est pas veritable; ou tu n'es pas bon Chrêtien, puisque tu n'observes pas comme il faut les Commandemens de Jesus. Car enfin, je veux bien que tout le monde m'entende: tu as dit à nos enfans, qu'ils étoient obligez, sous peine d'être brûlez dans les Enfers, d'honorer leurs pere & mere; que c'étoit un crime énorme de les abandonner, & de leur refuser le secours qu'ils en pouvoient esperer dans leurs besoins: Tes Instructions, & le Commandement de Dieu, qui dit; *Koutche, kitche chibar, chaktou, baguisto skiginouidex*; Honore & crains ton pere & ta mere, tu vivras longuement, ont retenu mon fils aîné dans ma cabanne, qui cependant

vouloit m'abandonner au milieu de l'Hiver, dans nos plus grands besoins : il a tué un grand nombre d'orignaux, il t'a fait bonne chere, & donné abondamment de la graisse à manger & de l'huile d'ours à boire dans nos festins, autant que tu en as pû souhaiter. François, encore un coup, mon fils aîné a demeuré avec son pere & sa mere, pour le respect qu'il portoit au Commandement de JESUS, & l'amitié qu'il avoit pour le Patriarche : Fais donc à present, à son exemple, pour moi, pour ma femme & pour luy, ce qu'il a fait si genereusement pour toi. Tu m'appellois ton pere, ma femme, disois-tu à tous les Sauvages, étoit ta mere, depuis que nous t'avions tous les deux enfanté dans nos

cabannes; mes enfans étoient tes freres & tes enfans: Hé bien, maintenant, est-ce donc bien fait à un enfant, de quitter son pere, sa mere, ses freres & ses sœurs? Est-ce ainsi que tu méprises le Commandement de Dieu, qui dit, *Koutche, kitche chibar, chaktou, baguisto skinouidex*? S'il est vrai que les enfans qui honorent leurs parens vivent long-tems, n'apprehendes-tu pas de perir dans le grand lac, & de faire naufrage dans ces eaux salées, aprés nous avoir abandonné dans le besoin que nous avons de ton secours? Helas, mon fils! ajoûta ce Sauvage, aïant les larmes aux yeux, si quelqu'un de nous vient à mourir dans les bois, qui est-ce qui aura le soin de nous montrer le chemin du Ciel, & de nous

aſſiſter à bien mourir ? Faloit-il donc prendre tant de peine pour nous inſtruire, comme tu as fait juſqu'à preſent, pour nous laiſſer dans un peril évident de mourir ſans les Sacremens, que tu as a miniſtrez à mon frere, à mon oncle, & à pluſieurs de nos vieillards moribons ? Si ton cœur demeure encore inſenſible à tout ce que je viens de dire, ſçaches, mon fils, que le mien verſe & pleure des larmes de ſang en ſi grande abondance, qu'il m'étouffe la parole. C'eſt ainſi qu'il finit ſa harangue, & me donna le tems de luy déclarer mes ſentimens.

Comme toute la compagnie, autant ſurpriſe que je l'étois moi-même d'un ſemblable diſcours, auquel je ne m'attendois pas, étoit en peine de ce

que je répondrois à ce pauvre Sauvage, qui se disoit mon pere ; je luy fis connoître & luy dis, que mon cœur versoit plus de larmes de sang que le sien, à cause qu'il étoit luy seul plus sensible à nôtre commune separation, que tous les cœurs des Sauvages ensemble : Que je n'avois reçû aucun déplaisir de la Nation Gaspesienne, qui m'avoit toûjours puissamment engagé, par les amitiez & le bien qu'elle m'avoit fait, de rester avec elle, & d'en preferer la Mission, comme je la prefererois toûjours, si l'occasion se presentoit, à toutes celles qu'on voudroit me donner dans la Nouvelle France : Que je le reconnoissois encore pour mon pere, autant & plus que jamais ; & que je le priois aussi de tout

mon cœur, de me considerer toûjours comme son fils : Qu'il faloit observer religieusement tout ce que je leur avois enseigné du devoir des enfans envers leurs pere & mere, exprimez dans le quatriéme Commandement de Dieu ; *Koutche*, *kitche chibar*, *chaktou*, *&c.* Que bien loin de pratiquer le contraire à leur égard, je ne repassois en France que pour le mettre plus efficacement en pratique, puisque c'étoit pour obeïr à Dieu dans la personne de mon Superieur, qui me tenoit lieu de Pere, & dans le dessein de persuader à quelques-uns de mes Freres, de les venir instruire. Que je ne les abandonnois pas dans leur besoin sans secours, d'autant que je leur laissois un autre moi-même, dans la personne

ſonne du R. P. Claude Moreau, extrémement zelé pour leur ſalut. Que j'avois écoûté paiſiblement tout ce qu'il m'avoit dit, plûtôt comme l'effet de ſon amitié, que d'un reproche outrageant qu'il eût voulu me faire, aprés les avoir aimé ſi tendrement: Mais qu'enfin, je ne pouvois m'empêcher de luy témoigner que mon cœur avoit été touché juſqu'au vif, en me demandant s'il n'étoit plus Gaſpeſien, & s'il vouloit vomir les Sauvages pour jamais. Tu te trompes, mon pere, luy dis-je d'un ton de voix aſſez ſevere, mon cœur eſt plus Gaſpeſien que jamais; & dans le tems même que tu te perſuades qu'il ſe retreſſit, il devient plus grand de jour en jour en jour, pour y loger &

recevoir tous ceux de ta Nation : Il voudroit, ce cœur, se multiplier, afin de se trouver dans tous les endroits où sont les Gaspesiens, pour les instruire ; & je t'assûre que je ne repasse en France, que dans le dessein où je suis, de faire à mon retour, par le ministere de nos Missionnaires, ce qu'il m'étoit impossible de faire moi seul. Ce sera pour lors, que tu confesseras que mon cœur est bien plus grand que tu ne penses ; & que bien loin de vomir & de rejetter les Sauvages, il cesseroit de vivre, s'il étoit un moment sans inclination pour les Gaspesiens.

S'il est ainsi, répondit au même instant un certain *Nemidoüades*, il faut que je passe en France avec le Patriarche ; il a raison, il a de l'esprit, &

nous n'en avons pas autant que luy ; il ne recherche que nôtre nôtre salut : mais je veux que nous nous embarquions dans des navires differens ; afin que si l'un de nous vient à perir, l'autre se puisse sauver, pour en apporter la nouvelle, ce qui seroit impossible, si nous faisions tous deux naufrage dans un même vaisseau. Il alloit nous dire quelqu'autre chose, lorsque le Capitaine nous avertit qu'il étoit tems de partir.

Nos Sauvages demeurerent au bord de la mer, durant nôtre embarquement ; & je vous avouë que j'eus un déplaisir sensible, considerant avec une lunette d'approche nos pauvres Gaspesiens, qui resterent toûjours dans la même place où je les avois laissé, jusqu'à

ce que nôtre navire aïant doublé la Pointe au Loup-marin, l'Isle de Bonaventure, que nous laissâmes entre nous & la terre-ferme, me priva de la satisfaction de les voir, & d'en être vûs.

La navigation fut également promte, & heureuse; en sorte que nous arrivâmes à Honfleur trente jours aprés nôtre départ de l'Isle Percée. Nous prîmes ensuite la route de Paris, où le Reverendissime Pere Germain Allart, & le trés-Reverend Pere Potentien Ozon Provincial actuel des Recollets d'Artois, ménagerent avec tant de succez les interêts de nos Missions, que le premier obtînt du Roi, l'établissement de l'Hospice que nous avons presentement à Quebec; & le second, des Lettres de fa-

veur de Monsieur Tronçon Superieur des Messieurs du Seminaire de Saint Sulpice, à Monsieur d'Ollier Superieur des Messieurs du Seminaire de Mont-Roïal en Canada, en vertu desquelles mondit Sieur d'Ollier eut la bonté de nous accorder genereusement une espace de terrein sur le bord du fleuve, avec pouvoir d'y bâtir une Maison de Mission, avec l'agrément de Monseigneur l'Evêque, pour la consolation spirituelle des Habitans de Mont-Roïal.

Pendant que ces Reverends Peres agissoient de concert pour obtenir ces nouveaux établissemens, l'obeïssance me permit de retourner dans nôtre chere Province d'Artois, où tout le monde, pour ainsi dire, parens, amis, Reli-

ligieux & Seculiers, firent leurs efforts afin d'empêcher & de me faire perdre le deſſein que j'avois formé de retourner en Canada. Peut-être aurois-je ſuccombé aux inſtances de ces perſonnes, qui ne cherchoient dans mon ſejour en France, que leur propre & ſeule ſatisfaction, ſi le tres-R. P. Potentien Ozon, qui avoit paſſé deux fois en ce nouveau Monde, en qualité de Commiſſaire & Superieur de nos Miſſions Canadiennes, n'eût diſſipé tous ces obſtacles par une de ſes Lettres, en me faiſant connoître que toutes les difficultez que je luy propoſois n'étoient plus de ſaiſon, & qu'il ne s'agiſſoit pas de penetrer la volonté de Dieu ſur une affaire, où elle paroiſſoit trop évidemment dans celle des Superieurs des

deux Provinces de Saint Denis & de Saint Antoine; mais bien de l'éxecuter au plûtôt: attendu même que Monſeigneur l'Evêque de Quebec & le R. P. Valentin le Roux Superieur de nos Miſſions, demandoient avec inſtance mon retour en Canada.

Il n'en falut pas davantage pour me déterminer à faire un ſacrifice de toutes les repugnances que je pouvois avoir, de quitter une ſeconde fois nôtre chere Province: convaincu parfaitement que l'eſprit du Seigneur reſidoit dans ce grand Serviteur de Dieu, je reçûs ſa Lettre & ſes avis comme la décision de mon ſort; & pour ne plus être expoſé davantage aux attaques que l'amitié naturelle des parens & des amis me livroit tous les

jours, afin de m'engager à rester au Païs, je sortis de Bapaume pour aller à Arras, y faire ma retraite annuelle, & me disposer au second voïage que je devois faire dans la Nouvelle France. Il semble que Dieu agrea mon sacrifice, puisque celuy de nos Religieux qui s'étoit opposé le plus jusqu'alors à mon retour, se trouva luy-même tellement changé, huit jours aprés mon départ, qu'il demanda avec tant d'empressement de venir avec moi en Canada, que les Superieurs se rendirent à ses instantes prieres : cette nouvelle me fut d'autant plus agreable, que j'étois persuadé de la capacité, & de la vertu de ce Religieux; & du grand bien qu'il feroit, comme il a fait dans les Missions Françoi-

ſes & Iroquoiſes, qu'il a cultivées durant ſix années, avec une ſinguliere édification.

J'en écrivis auſſi-tot à nos Superieurs, pour les informer de la reſolution du R. P. François Waſſon, qui vouloit paſſer avec moi en Canada : en effet, nous partîmes inceſſamment de Bapaume pour Paris, où j'eus l'honneur de recevoir la viſite de Monſieur Macé tres-digne Eccleſiaſtique de Saint Sulpice, homme d'une vertu conſommée, & d'un zele veritablement Apoſtolique pour la Miſſion de la Nouvelle France, qui me pria inſtament de m'embarquer avec deux Religieuſes Hoſpitalieres de Beaufort en Vallée, que Monſeigneur d'Angers vouloit bien confier à mes ſoins juſques à Quebec, Quelque indi-

gne que je me crûs de la conduite & de la direction de ces ſaintes Filles, il m'obligea cependant de condeſcendre à ſa demande, & ne ſortit pas de chez nous, qu'il n'eût tiré parole que nous irions au Convent de ces bonnes Religieuſes, & leur donnerions avis du tems auquel elles devoient ſe rendre à la Rochelle, pour s'embarquer dans les premiers navires : en ſorte que toutes choſes étant diſpoſées, nous partîmes de Paris, & nous arrivâmes heureuſement, vers les Fêtes de la Pentecôte, aux Hoſpitalieres de Beaufort en Vallée. La Reverende Mere des Roſeaux, que Mademoiſelle de Melun, ſi celebre par la pratique des vertus les plus éminentes du Chriſtianiſme, avoit miſe en ce ſaint Monaſ-

tere, en étoit devenuë la Superieure : animée par les exemples de pieté de sa sainte Maîtresse, & brûlant de ce même feu de la charité du prochain qui consuma le cœur de cette grande Princesse, elle fit un sacrifice aux pauvres malades de Mont-Roïal, de ses deux cheres & bien-aimées Filles, les Sœurs Gallard & Monmusseau ; la premiere, fille d'un Conseiller d'Angers ; la seconde, d'un fameux Marchand. Comme ces deux bonnes Religieuses étoient d'une vertu solide, & fortifiées de l'Esprit de Dieu qui les conduisoit en Canada, il semble aussi qu'elles ne sortirent du Cloître, que pour en donner des marques éclatantes ; soit durant le sejour qu'elles firent à la Rochelle, où Monseigneur l'E-

vêque les reçut comme des veritables épouſes de JESUS-CHRIST ; ſoit durant la navigation, que Nôtre-Seigneur rendit tres-heureuſe, par les prieres & la ſainteté de ces ames Religieuſes, qui faiſoient leurs Oraiſons mentales, Lectures ſpirituelles, recitoient leur Office en commun, comme ſi le navire fût devenu pour elles un autre Convent de Beaufort en Vallée. Elles parurent inſenſibles à toutes les incommoditez qui ſont ordinaires ſur la mer ; mais elles ne pûrent s'empêcher de fremir & de trembler comme des ames chaſtes, apprenant que nous étions en danger d'être bien-tôt attaquez par un navire Turc, qui venoit à toutes voiles deſſus nous, ou pour s'emparer de nôtre vaiſſeau,

ou pour le couler à fond. Le canon que l'on diſpoſoit, les mouſquets, les piques, la poudre & le plomb que l'on diſtribuoit à tous les Paſſagers avec aſſez de precipitation, ne les effraïoit pas : incertaines de ce qu'elles deviendroient, ſi les Turcs, qui s'approchoient à vûë d'œil de nous, ſe rendoient les maîtres du navire, elles apprehendoient tout pour leur pureté; & preferant genereuſement la mort à la perte de ce precieux treſor, qui couroit riſque d'être expoſé aux inſultes & aux violences de ces ennemis du nom Chrêtien, elles ſe jetterent à genoux, pour implorer le ſecours du Ciel, & me prierent, avec une une ferveur d'eſprit extraordinaire, d'approuver la reſolution qu'elles

avoient formée, de ſe jetter à la mer auſſi tôt que les Turcs monteroient dans le vaiſſeau ; aimant mieux, diſoient-elles, s'abandonner aux ſoins amoureux de la Providence, & mourir mille fois, que de tomber entre les mains & d'être ſoüillées par la brutalité de ces Infideles. Le Ciel cependant ſe contenta de leur bonne volonté : on ſe mit en état de reſiſter au navire Turc, qui approchoit à la portée du canon de nôtre vaiſſeau ; & comme il étoit beaucoup meilleur voilier que nous, on ſe reſolut de l'attendre, & de ſe mettre en état d'attaquer & de ſe défendre. Cette fermeté & la reſolution que nous fîmes paroître, de vouloir combattre l'ennemi, jetta la terreur parmi ces Barbares,

leſquels ſe perſuadant que nous étions beaucoup plus de monde que nous ne paroiſſions ſur le tillac, apprehenderent eux-mêmes le ſuccez d'un combat où ils commençoient à perdre l'eſperance de vaincre & de triompher ; ils jugerent à propos de ne rien riſquer, changerent de bord, paſſerent en arriere de nôtre navire, & ſe contenterent de nous faire des menaces, auſquelles on répondit avec une fierté qui ne cedoit rien du tout à leurs inſultes : en ſorte que ces Infideles s'étant éloignez de nous, juſqu'à nous faire perdre leur vaiſſeau de vûë, on chanta le *Te Deum*, en action de graces ; & l'on attribua cet heureux ſuccez aux merites & aux prieres ferventes de ces bonnes Reli-

gieuſes, que le Ciel conſola dans la continuation du voïa-ge, par une navigation autant heureuſe qu'elles le pouvoient ſouhaiter, & qui nous fit voir l'embouchûre du fleuve de Saint Laurent, trente jours aprés nôtre départ de la Ro-chelle.

Le vent s'étant rendu de jour en jour plus favorable, on moüilla bien-tôt l'anchre devant Quebec, où je m'é-tois rendu en canot, pour in-former Monſeigneur de Laval premier Evêque de Quebec, & Meſſieurs ſes Grands Vi-caires, de l'heureuſe arrivée de nos deux Religieuſes Hoſ-pitalieres, qui avoient gene-reuſement expoſé leur vie aux perils de la mer, pour ſe con-ſacrer entierement au ſervice des malades de Mont-Roïal,

dans

dans le Convent & l'Hôpital fondez par la charité & les liberalitez de Madame de Bullion. On les reçut avec tout le bon accueil & le respect possible ; elles furent conduites aux Ursulines de Quebec, & quelques jours aprés à Mont-Roïal, par Monsieur Soüart leur Directeur, grand serviteur de Dieu, dont la memoire sera toûjours en benediction dans la Nouvelle France, par l'odeur de ses vertus, qu'il y a répanduë durant quarante années de Mission, jusqu'à une heureuse vieillesse.

Le Reverend Pere Valentin le Roux, qui ne perdoit aucune occasion de procurer les établissement de nos Missions, destina le Pere François

Waſſon pour continuer celle que nous avions aux Iroquois, où ce bon Religieux a demeuré l'eſpace de ſix ans, ſoit durant la paix, ſoit durant la guerre que nous eûmes avec ces Barbares, aux inſultes deſquels ce zelé Miſſionnaire étoit continuellement expoſé. Le Reverend Pere Superieur m'ordonna auſſi de monter avec luy, & de ſervir d'Aumônier à Monſeigneur le Comte de Frontenac Gouverneur General de la Nouvelle France, juſqu'au Mont-Roïal; afin de ménager auprés de Monſieur d'Ollier Superieur du Seminaire, & Seigneur de l'Iſle du Mont-Roïal, un eſpace de terrein quil nous accorda genereuſement, aprés avoir

fait lecture de la Lettre que je luy presentai de la part de Monsieur Tronçon, nous donnant en sa consideration quatre arpens de terre situez sur le bord du fleuve, proche la Chapelle de la Sainte Vierge, vis à vis d'une petite élevation sur laquelle on a bâti un moulin, commodes & tres-propres pour l'abord des canots & des chaloupes, & dont il envoïa le Contract de concession au Reverend Pere Valentin le Roux, aussi tôt que je fus de retour à Quebec. Deux jours avant mon départ pour ma Mission, de nos Gaspesiens, ou celuy qui se disoit mon pere, & sa famille, me reçûrent avec tout le bon accueil qu'il leur fut possible. J'obmets ici les circon-

ſtances de cette ſeconde Miſſion, que je reſerve pour le *Premier établiſſement de la Foi dans la Nouvelle France.*

FIN.

De l'Imprimerie de LAURENT RONDET.

